

BEAUTY *that* LASTS

Rapport de durabilité
de l'exercice fiscal 2025

COTY

SOMMAIRE



01 Introduction		Beauty of our People	72
Lettre de la Directrice Générale	3	Personnel de l'entreprise	76
Notre stratégie et notre modèle d'affaires	5	Travailleurs dans la chaîne de valeur	86
La valeur que nous créons	7	Consommateurs et utilisateurs finaux	94
Notre chaîne de valeur	8		
02 Beauty that Lasts		Governed Beautifully	104
	9		
Gouvernance ESG et intégration dans les activités	12	Conduite des affaires	106
Définir ce qui compte	18	Gestion des relations avec les fournisseurs	108
Dialogue avec nos parties prenantes	22		
03 Beauty of our Planet		Notes Méthodologiques	109
	26		
Changement climatique	30	Base de préparation	109
Taxonomie Européenne	45	Précisions par standard	110
Nature	51	Note d'avertissement	120
Eau	53	Exigences de publication au titre des ESRS	121
Biodiversité	56	Points de données requis par d'autres actes législatifs de l'Union Européenne	127
Pollution	58	Indice SASB	130
Utilisation des ressources et économie circulaire	61	Indice de contenu GRI	131
		07 Rapport de l'auditeur de durabilité	

LETTRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Dans le monde d'aujourd'hui, la seule constante est le changement. Chez Coty, nous faisons du changement une force motrice, ouvrant la voie à une beauté renouvelée, pensée pour chacun et pour la planète.

Notre stratégie Becoming Carbon Kind reflète l'évolution et l'agilité de Coty. La réduction de nos émissions de carbone demeure une priorité, à laquelle nous associons une attention particulière à la gestion responsable de l'eau. Grâce à nos initiatives, nous avons déjà diminué nos prélèvements d'eau de 16 %, nous rapprochant ainsi de notre objectif de 25 % d'ici 2030.

En véritables acteurs du changement, nous prouvons que durabilité et désirabilité ne sont pas seulement compatibles, mais peuvent se renforcer mutuellement. Nous avons repensé BOSS The Scent avec un flacon rechargeable allégé de 17 % de verre, lancé le premier mascara rechargeable de Max Factor, et dévoilé au monde le concept breveté d'Artcycling, qui conjugue créativité et circularité.

Cette année, nous avons poursuivi une collaboration étroite avec nos fournisseurs et distributeurs, devenus de véritables partenaires stratégiques pour accélérer nos progrès. Grâce à notre programme de décarbonisation, Coty a intégré la « Supplier Engagement Leadership List » du CDP et, avec Gebr. Heinemann, nous avons lancé notre première expérience immersive autour du développement durable à destination des consommateurs.

Nos avancées sont saluées par les organismes de référence les plus exigeants. Les évaluations indépendantes — CDP Climate (A-), MSCI (A) et Sustainalytics (Low Risk) — témoignent de la solidité de notre démarche et de la confiance que nous avons su inspirer. Ce rapport est également le premier publié dans le cadre de la Directive européenne sur les rapports de durabilité (CSRD), illustrant notre engagement envers la transparence et la rigueur dans la gestion des données.

Chez Coty, notre force réside dans la capacité à nous transformer. Dans un univers où la beauté reste trop souvent enfermée dans des standards étroits, nous poursuivons notre campagne #UndefineBeauty et célébrons toutes les formes d'expression de la beauté.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers mes collègues qui partagent la conviction que notre démarche de développement durable ne fait que commencer. Ensemble, nous continuerons à progresser, à innover et à façonner une beauté durable — Beauty that Lasts.

Sue Nabi
Directrice Générale Coty



BEAUTY *that* LASTS

EN BREF

Ecodéveloppement

Relancements de produits iconiques

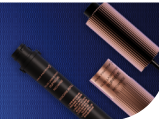
Boss, plus durable

*Artcycling breveté*

La créativité au service de la circularité

*1^{er} mascara*

rechargeable



Becoming Carbon Kind

CDP Changement Climatique A-*-16% de prélèvements d'eau*
par rapport à l'objectif de -25 % de 2030*99 % de nos étuis cartons*
certifiés FSC ou PEFC

Expansion des partenariats

Décarbonisation des fournisseurs

Distinction du CDP au sein de la Supplier Engagement Leadership List

*Développement de partenariats innovants avec nos détaillants*

Confiance et transparence

La transparence à portée de clic

Nouveau glossaire en ligne des ingrédients Coty

*Non testé sur les animaux*Expansion de nos nos accréditations
Cruelty Free au BrésilMSCI
ESG RATINGS

Notre STRATÉGIE et notre MODÈLE D'AFFAIRES

Notre entreprise

Depuis plus d'un siècle, Coty a contribué à faire de la beauté l'industrie mondiale qu'elle est aujourd'hui - un héritage dont nous sommes fiers et que nous continuons de faire évoluer. Aujourd'hui, nous faisons partie des principales entreprises de beauté au monde, avec un portefeuille de marques emblématiques englobant les parfums, le maquillage et les soins de la peau et du corps.

Tout au long de notre histoire, l'innovation et le développement durable ont façonné notre évolution. Des rouges à lèvres rechargeables dans les années 1930, à la première prise de position de CoverGirl en faveur de l'inclusivité, en passant par l'emballage minimaliste de Calvin Klein pour CK One, nous avons constamment redéfini ce que peut être la beauté.

Aujourd'hui, nous poursuivons cet héritage en créant des produits qui suscitent le désir et capturent l'essence du développement durable, notre principal moteur d'innovation.

Nous pensons que la science et la passion sont les moteurs de la transformation. Notre mission est de créer une beauté d'avant-garde grâce à des produits offrant des solutions innovantes, fondées sur la science, et toujours plus performantes.

Coty et nos marques encouragent chacun à exprimer librement sa singularité, en créant sa propre vision de la beauté. Chez Coty, nous pensons que nul ne peut contrôler ou dicter ce qui est beau ou ne l'est pas.

Comme l'eau, la beauté n'a pas de forme, c'est un concept en constante évolution et qui s'adapte. Notre campagne #UndefineBeauty met cette conviction en pratique, remettant en question les définitions obsolètes du dictionnaire et appelant au changement.

Guidés par notre stratégie Beauty that Lasts, nous poursuivons notre engagement à repousser les limites, à réduire notre empreinte environnementale et à inspirer un changement positif dans l'ensemble du marché de la beauté.

Nous évaluerons notre réussite à travers la désirabilité de nos produits, ainsi que par la capacité de notre entreprise à générer une performance durable et à assurer sa pérennité à long terme.



Notre modèle d'affaires

Chez Coty, nous créons de la valeur pour nos parties prenantes en proposant une beauté innovante, inclusive et durable dans nos divisions Prestige et Beauté grand public. Nous disposons d'un portefeuille de marques diversifié, comprenant des actifs détenus et sous licence, que nous commercialisons, vendons et distribuons dans environ 121 pays et territoires. Des modèles économiques sur mesure reflètent l'identité de chaque marque, ses consommateurs cibles, ses priorités produit et son profil de distribution.

Les concédants de licence sont également au cœur de notre modèle : nous collaborons avec nos concédants de licence à chaque étape de la chaîne de valeur, du développement de produits (formulations et emballages), au design et à l'innovation, en passant par le marketing et la distribution au niveau mondial. Notre portefeuille emblématique de plus de trente marques clés détenues ou sous licence, propose certains produits de beauté de prestige et grand public parmi les plus appréciés au monde. Nos marques sous licence comprennent des marques de renommée mondiale telles que Burberry, Gucci, Hugo Boss, Marc Jacobs, Calvin Klein, Chloé, et Marni dans la catégorie Prestige, et Adidas, David Beckham et Rimmel dans la catégorie grand public. Au cours de l'exercice 2025, Coty a conclu un nouvel accord de licence à long terme avec la célèbre maison de cristal Swarovski. Ce partenariat nous permettra de développer, produire et distribuer une nouvelle vision pour les parfums de la marque Swarovski, en nous appuyant sur leur héritage d'excellence artisanale et de luxe.

Notre offre de produits couvre plusieurs catégories :



Parfums : Une grande variété de parfums et d'eaux de Cologne conçus pour s'adapter aux préférences et aux occasions personnelles



Maquillage : Produits pour les lèvres, les yeux, le visage et les ongles qui encouragent l'expression de soi et le style



Soins de la peau : Hydratants, sérums, produits solaires, nettoyants, toniques et crèmes anti-âge formulés pour nourrir, protéger et améliorer la santé et l'apparence de la peau



Soins du corps et autres : Produits comprenant des gels douche, des sprays corporels et des déodorants, conçus pour l'hygiène et le confort au quotidien

Nos marques de beauté grand public sont principalement vendues dans les hypermarchés, les supermarchés, les pharmacies, les grands magasins et les commerces de détail en ligne. Nos marques de prestige sont distribuées dans des canaux sélectifs : parfumeries, grands magasins haut de gamme, sites web dédiés aux marques, e-commerçants et boutiques duty-free. Nous poursuivons nos investissements dans le commerce en ligne et développons la vente directe au consommateur afin de répondre à l'évolution des attentes.

Notre portefeuille de ventes mondial reflète une empreinte régionale diversifiée, les États-Unis et l'Europe représentant la majorité de notre chiffre d'affaires.

LA VALEUR QUE *nous* CRÉONS

Chez Coty, notre raison d'être est de révéler chaque vision de la beauté. Nous créons de la valeur en fournissant des produits de beauté de haute qualité, conçus pour favoriser l'expression de soi et la confiance en soi, tout en apportant des bénéfices essentiels tels que l'hygiène personnelle et la protection de la peau.

CONSUMMATEURS

Les consommateurs choisissent nos marques pour leurs performances fiables, leur lien émotionnel et leur alignement sur des valeurs telles que le développement durable et le bien-être. Nos innovations sont axées sur la science et conçues pour répondre à un large éventail de besoins en matière de beauté.



INVESTISSEURS

Pour nos investisseurs, la diversité de notre portefeuille de marques et notre envergure mondiale nous positionnent favorablement pour assurer une croissance durable. Nos investissements stratégiques dans la R&D, les infrastructures digitales et l'efficacité opérationnelle renforcent notre agilité et la performance de nos marges. Les progrès réalisés par rapport à nos priorités ESG, telles que la réduction des émissions, la transparence et l'approvisionnement responsable, améliorent la gestion des risques et contribuent à la création de valeur à long terme.



COLLABORATEURS

Nous soutenons nos collaborateurs à travers notre engagement en faveur d'un environnement de travail inclusif, sûr et stimulant.

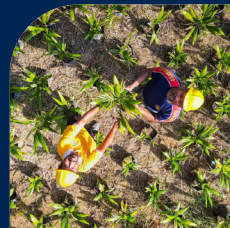
Nous donnons la priorité à l'égalité de traitement et des chances pour tous, à l'apprentissage continu, à la santé et à la sécurité, ainsi qu'à l'autonomisation des équipes afin qu'elles contribuent à nos ambitions en matière de durabilité.



FOURNISSEURS ET PARTENAIRES COMMERCIAUX

Nos fournisseurs et partenaires commerciaux sont engagés dans des pratiques éthiques et environnementales tout au long de la chaîne de valeur.

Nous collaborons pour faire progresser les normes, stimuler l'innovation et promouvoir un approvisionnement responsable favorisant la résilience collective et le succès à long terme.



COMMUNAUTÉS ET ÉCOSYSTÈMES

Les communautés et les écosystèmes bénéficient de nos efforts ciblés visant à minimiser notre impact environnemental et à générer des retombées sociales positives.

Grâce à des programmes ciblés, des partenariats et des opérations responsables, nous visons à protéger les ressources naturelles et à créer des bénéfices durables pour la société.



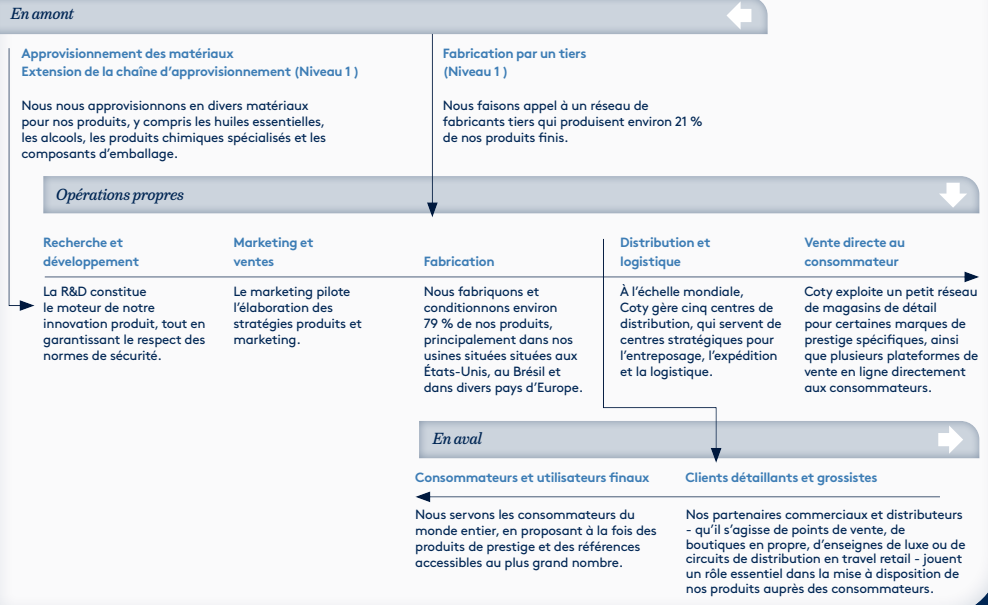
Notre CHAÎNE DE VALEUR

Notre chaîne de valeur est le fondement du développement des produits de beauté et des opérations quotidiennes de Coty, et chaque étape joue un rôle essentiel dans la progression vers nos objectifs de développement durable. Notre engagement en faveur d’une beauté responsable est ancré dans toute la chaîne de valeur, de l’approvisionnement à la formulation, en passant par l’emballage et la vente au détail.

Notre équipe achats responsables dirige les efforts de décarbonisation des fournisseurs et gère les programmes d’identification et d’atténuation des risques potentiels pour les droits humains dans notre chaîne de valeur en amont, tout en travaillant en étroite collaboration avec les fournisseurs pour respecter les normes éthiques, environnementales et sociales. Les biens et services achetés représentant la plus grande part de nos émissions de scope 3, notre fonction R&D intègre des principes d’écoconception dans le développement des produits via la méthodologie de notation Carbon Kind. La R&D s’associe également au marketing pour intégrer les engagements de développement durable dans les plans de marque, tandis que les marques contribuent elles-mêmes en proposant des options de produit plus durables et en adoptant des pratiques marketing responsables.

Nos fonctions Fabrication, Distribution et Logistique, qui représentent la majorité des émissions relevant des Scopes 1 et 2 de Coty, mettent en œuvre des plans ciblés pour réduire les impacts opérationnels. Parallèlement, nous investissons dans la recherche et l’innovation pour développer des produits qui répondent à l’évolution des attentes des consommateurs tout en réduisant leur empreinte environnementale. Enfin, nous visons à bâtir de solides partenariats avec nos distributeurs afin d’élargir l’accès à des solutions circulaires et à faible impact, de renforcer la résilience des chaînes d’approvisionnement et de soutenir les communautés où nous opérons.

Une présentation de notre chaîne de valeur est fournie ci-dessous.



BEAUTY that LASTS

Nous nous efforçons de bâtir une entreprise inclusive et respectueuse, en créant des produits qui incarnent la désirabilité tout en réduisant notre empreinte environnementale. Beauty that Lasts est notre stratégie de développement durable, notre feuille de route pour y parvenir.

Guidée par les Objectifs de développement durable des Nations Unies, Beauty that Lasts définit nos ambitions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Nous continuons à affiner et à faire évoluer cette stratégie chaque année, en accélérant les progrès et en amplifiant notre impact.

Notre approche repose sur trois piliers interconnectés : Beauty of our People, Beauty of our Planet et Governed Beautifully, qui étaye et renforce les deux précédents.

Avec Beauty of our People, nous favorisons une culture du lieu de travail qui privilégie le respect, l'inclusion et le bien-être, permettant à nos équipes de mener un changement positif. Avec Beauty of our Planet, nous travaillons à réduire notre impact environnemental, en intégrant l'écoconception et un approvisionnement responsable dans nos produits et en améliorant la façon dont nous opérons, jour après jour. Notre pilier Governed Beautifully nous permet d'agir avec intégrité, en nous appuyant sur des politiques claires, une prise de décision transparente et une responsabilité renforcée.

Nos produits sont au cœur de tout ce que nous faisons. Ils jouent un rôle central dans la réduction de notre empreinte environnementale, dans l'expression infinie de la beauté, et dans la transformation portée par nos trois piliers de durabilité. Nos opérations viennent ensuite, car l'impact durable commence par l'intégration de processus et de pratiques durables au sein de notre propre organisation et pour nos collaborateurs. Enfin, notre réseau de partenaires et de fournisseurs constitue le troisième levier de changement, étendant notre impact et notre influence à l'ensemble de la chaîne de valeur.

Nous suivons notre progrès grâce à des objectifs clairs et à des mesures rigoureuses de la performance, en veillant à ce que nos engagements aient un impact tangible.

Notre stratégie Becoming Carbon Kind est au cœur de notre pilier Beauty of our Planet, en équilibrant une réduction ambitieuse des émissions de carbone avec la protection de la nature et le respect des droits humains. Elle fixe des objectifs limités dans le temps pour réduire les émissions sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, ainsi que des engagements clairs en matière d'eau, de biodiversité et de circularité. Coty s'est engagé à évaluer ses innovations produits à l'aide de l'indice Beauty that Lasts et à leur attribuer un score Carbon Kind, afin de garantir l'intégration des critères de développement durable du concept au lancement.

Notre mission #UndefineBeauty sous-tend le pilier Beauty of our People. Nous remettons en question les stéréotypes, célébrons l'individualité et défendons l'expression de soi. Dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur, nous encourageons l'inclusion, opérons avec respect et faisons progresser l'approvisionnement responsable, renforçant ainsi la confiance grâce à la transparence.

Pour plus d'informations sur nos objectifs, veuillez consulter le tableau ci-dessous.



BEAUTY of our PLANET

	OBJECTIF	RÉFÉRENCE	CHAMP D'APPLICATION	ALIGNEMENT EXTERNE	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PROGRÈS
  CHANGEMENT CLIMATIQUE	Réduire de 50 % d'ici 2030 nos émissions absolues de gaz à effet de serre relevant des Scopes 1 et 2 (objectif approuvé par la SBTi).	Année : 2019 Valeur : 57 796 tCO ₂ e	Opérations propres	SBTi, Accord de Paris		Nous avons continué à dépasser notre objectif 2030, avec une réduction de 79 % des émissions relevant des Scopes 1 et 2 par rapport à notre année de référence.
	Réduire de 28 % d'ici 2030 nos émissions absolues de gaz à effet de serre relevant du Scope 3 (objectif approuvé par la SBTi).	Année : 2019 Valeur : 1 169 373 tCO ₂ e	Chaîne de valeur	SBTi, Accord de Paris	En 2025, nous avons réestimé notre année de référence du fait d'importants changements méthodologiques dans le calcul des émissions du Scope 3.	Nous avons réduit de 27 % les émissions relevant du Scope 3 par rapport à notre année de référence.
	Porter à 100 % d'ici 2030 la part d'électricité renouvelable dans notre approvisionnement annuel.	Année : 2019 Valeur : 5 %	Opérations propres	SBTi, Accord de Paris		92 % de notre électricité provient désormais de sources renouvelables.
	Réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2030.	Année : 2019 Valeur : 170 117 GWh	Opérations propres	SBTi, Accord de Paris		Nous avons réduit notre consommation d'énergie de 23 % par rapport à notre année de référence.
 EAU	Réduire les prélèvements d'eau de 25 % d'ici 2030.	Année : 2019 Valeur : 572 801 m ³	À l'échelle du Groupe (en particulier dans les régions identifiées comme étant confrontées à un stress hydrique plus élevé)		Objectif volontaire	Au cours de l'exercice 2025, nous avons réalisé des progrès tangibles par rapport à cet objectif avec une réduction de 16 %.
 BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES	Maintenir à 100% jusqu'en 2030 l'achat d'huile de palme certifiée durable RSPO pour tous nos sites de production et pour nos fabricants tiers (TPM).	Année : 2018	En amont (TPM) et opérations propres	Cadre mondial de biodiversité de Kunming-Montréal	Niveau d'évitement de la hiérarchie d'atténuation ; les seuils écologiques n'ont pas été appliqués ; les compensations de biodiversité ne sont pas incluses.	Nous avons atteint notre objectif d'achat de 100 % d'huile de palme certifiée RSPO pour nos sites de production et nos fabricants tiers (95 % au travers de l'approvisionnement direct et 5 % au travers de crédit RSPO pour petits exploitants indépendants (ISH)).
	Intégrer les critères de développement durable dans la conception de tous les nouveaux produits à partir de 2020.	Année : 2020	Tous les nouveaux produits fabriqués par Coty (hors TPM)			Au cours de l'exercice 2025, nous avons intégré notre nouveau score 'Carbon Kind' dans le processus de développement des produits de Coty, en remplaçant l'indice 'Beauty that Lasts' par une mesure d'écoconception plus robuste et quantitative. Nous affirons actuellement notre méthodologie et prévoyons de publier un reporting formel sur le score Carbon Kind à partir de l'exercice 2026.
	Réduire de 20 % la quantité d'emballages d'ici 2030.	Année : 2019 Valeur : 123 467 t	Tous les matériaux d'emballage			Nous avons dépassé cet objectif avec une réduction de 23 % des emballages par rapport à l'année de référence.
	Augmenter la proportion d'utilisation des matériaux recyclés post-consommation dans nos produits pour atteindre au moins 30 % d'ici 2030.		Tous les matériaux d'emballage			Au cours de l'exercice 2025, nos produits sont composés à 10 % de matériaux recyclés post-consommation.
 ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Réduire de 60 % l'utilisation de plastique vierge d'ici 2030.	Année : 2019 Valeur : 40 617 t	Tous les emballages en plastique			Dès la première année de l'objectif, nous avons réduit de 51 % notre utilisation de plastique vierge.
	Garantir que 100 % de nos étuis en carton soient fabriqués avec des matériaux certifiés FSC ou PEFC jusqu'en 2030.		Tous nos étuis en carton			99 % de nos étuis en carton sont fabriqués à partir de matériaux certifiés FSC ou PEFC.
	Garantir que 90 % de tous les matériaux à base de fibres proviennent de sources certifiées d'ici 2030.					La publication de rapports commencera à compter de l'exercice 2026.
	Atteindre zéro déchet mis en décharge dans nos usines et centres de distribution Coty d'ici 2030.	Année : 2019 Valeur : 0,49 %	Sites de fabrication et centres de distribution de Coty		Cet objectif concerne le recyclage, la récupération et l'élimination dans la hiérarchie des modes de gestion des déchets.	Moins de 2 % de nos déchets ont été envoyés en décharge depuis nos usines et centres de distribution par des prestataires tiers de gestion des déchets.
	Recycler 80 % des déchets générés par les usines et centres de distribution Coty d'ici 2030.	Année : 2019	Sites de fabrication et centres de distribution de Coty		Cet objectif concerne le recyclage, la récupération et l'élimination dans la hiérarchie des modes de gestion des déchets.	Nous avons continué à atteindre notre objectif avec un taux de recyclage de 80 %.

BEAUTY of our PEOPLE

	OBJECTIF	RÉFÉRENCE	CHAMP D'APPLICATION	ALIGNEMENT EXTERNE	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PROGRÈS
 PERSONNEL DE L'ENTREPRISE	Maintenir l'équilibre hommes-femmes aux postes de direction d'ici 2030**.	Année : 2020 Valeur : 40 %	Opérations propres			Parité atteinte aux postes de direction, avec 53 % de femmes et 47 % d'hommes.
	Assurer une rémunération équitable - avec un écart inférieur ou égal à 5 % - pour des fonctions et performances similaires, quel que soit le genre, jusqu'en 2030**.	Année : 2020 Valeur : 7%	Opérations propres			Nous avons atteint notre objectif d'équité salariale dans la catégorie Leadership, avec un écart inférieur à 2 %. Pour les trois autres catégories de management chez Coty, l'écart se situe entre 2 % et 5 %.
	95 % des employés auront suivi une formation complète à la non-discrimination d'ici fin 2027**.	Année : 2021	Opérations propres			Par l'intermédiaire de Coty Academy, nous proposons des formations favorisant la sensibilisation, la conduite professionnelle, le comportement au travail et la non-discrimination. À la fin de l'exercice 2025, 5 979 employés ont suivi la formation.
 TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR	Garantir que 100 % du mica sourcé en Inde provient de sources responsables d'ici 2030**.	Année : 2017 Valeur : 53 % du mica sourcé en Inde tracé jusqu'au niveau minier	Mica d'origine indienne			100 % de nos fournisseurs indiens de mica de rang 1 sont membres de la Responsible Mica Initiative (RMI), et 97,7 % du mica sourcé en Inde destiné à nos sites de production est tracé jusqu'au niveau minier. Nous soutenons les programmes d'autonomisation des communautés de la RMI et collaborons avec notre chaîne de valeur amont pour garantir la conformité aux normes RMI sur le lieu de travail, notamment via des audits tiers.
 CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX	Publier chaque année, à partir de 2020, les progrès réalisés dans le cadre de notre processus de gestion des ingrédients et matériaux à haut profil (HPIM).	Année : 2020	Tous les ingrédients et matériaux			Nous faisons régulièrement évoluer notre liste et notre stratégie HPIM afin de rester alignés sur les dernières avancées scientifiques. Ce rapport fournit plus d'informations sur notre stratégie de sécurité chimique.
	Renforcer la transparence des ingrédients en créant un glossaire en ligne dédiée d'ici 2026.	Année : 2024	Le glossaire présente les définitions des ingrédients les plus couramment utilisés par Coty dans les catégories Parfum, Soin & Corps, Maquillage et Ongles à l'exclusion des ingrédients de niveaux 1 à 3 actuellement en cours de suppression.			Notre glossaire d'ingrédients Coty a été mise en ligne en octobre 2025, avec de l'avance sur le calendrier prévu.

GOVERNED Beautifully

	OBJECTIF	RÉFÉRENCE	CHAMP D'APPLICATION	ALIGNEMENT EXTERNE	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PROGRÈS
 CONDUITE DES AFFAIRES	Maintenir un taux de 95 % de collaborateurs formés à la conformité d'ici 2030.	Année : 2020 Valeur : 73 %	Opérations propres			95 % des employés ont suivi une formation à un ou plusieurs modules de conformité dispensés par Coty Academy.

Tous les objectifs du tableau ci-dessus sont absolus
**Révisé en 2025

GOVERNANCE ESG ET INTÉGRATION DANS LES ACTIVITÉS

Chez Coty, nous pensons que le développement durable doit être intégré en profondeur au cœur même de nos activités. Cela signifie que, plutôt que de la considérer comme une initiative isolée, nous intégrons le développement durable dans chaque fonction et dans chaque processus décisionnel. Nos priorités environnementales et sociales sont portées et dirigées par les fonctions les plus concernées - de l'approvisionnement et du développement produit à la chaîne d'approvisionnement, la R&D, la conformité, le marketing et la communication. Les échanges continus entre le Bureau du développement durable et notre taskforce dédiée, ainsi que les réunions périodiques, sont essentiels à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable. Cette approche intégrée garantit que le développement durable n'est pas seulement une responsabilité partagée, mais également un moteur stratégique d'innovation, d'efficacité et de création de valeur à long terme.

Le Comité exécutif et l'équipe de direction définissent la stratégie, fixent les objectifs et supervisent la réalisation des thématiques significatives relevant de leur champ de responsabilité. Notre Bureau du développement durable conçoit la stratégie mondiale transversale en collaboration avec les dirigeants d'entreprise, gère la gouvernance et le reporting ESG, et coordonne les initiatives interfonctionnelles sous la supervision du Directeur Général Scientifique et du Développement Durable. Les dirigeants opérationnels sont directement impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie de développement durable. Des mises à jour formelles sont fournies au Comité exécutif et au Conseil d'administration au moins une fois par an.

Le Conseil d'administration assume la responsabilité ultime de la supervision des impacts, risques et opportunités liés au développement durable. La supervision est intégrée aux principes de gouvernance d'entreprise de Coty par le biais de lignes hiérarchiques structurées, de mises à jour régulières et de comités spécialisés.



Cette structure garantit que les questions sociales, environnementales et de gouvernance sont entièrement prises en compte lors de la définition de l'orientation stratégique de Coty. Le Conseil d'administration examine chaque année les performances ESG, évalue les résultats au regard des objectifs de développement durable et ajuste les plans si nécessaire en fonction de l'évolution de la stratégie, des technologies, des attentes des parties prenantes ou des modalités d'exécution. En outre, l'examen du Conseil d'administration couvre la mise en œuvre du devoir de diligence, ainsi que les résultats et l'efficacité des politiques, actions, indicateurs et objectifs adoptés pour y répondre.

COMITÉ	RESPONSABILITÉS	FRÉQUENCE DES RÉUNIONS	THÈMES SR25
<i>Conseil d'administration</i>	Définit la stratégie globale de l'entreprise et supervise l'intégration de l'agenda développement durable et des activités liées au changement climatique. Notre Directrice Générale (DG) est responsable devant le Conseil d'administration et rend compte des progrès de Coty en matière de développement durable.	 Annually	Priorités clés pour l'exercice 2025 - Objectifs et état d'avancement - Évaluation de la double matérialité - Initiatives de reporting et préparation à la CSRD - Becoming Carbon Kind - Stratégie de décarbonisation des produits - Partenariats avec les distributeurs - Engagements et programmes fournisseurs - Gouvernance ESG - Évaluations réglementaires européennes - Évaluations par les agences de notation extra-financière
<i>Comité exécutif</i>	Présidé par la DG Supervise l'ensemble des enjeux ESG, pilote la stratégie, fixe les objectifs et alloue les ressources pour faire progresser nos résultats, y compris sur les objectifs climat.	 Deux fois par an	Priorités clés pour l'exercice 2025 - Objectifs et état d'avancement - Évaluation de la double matérialité - Initiatives de reporting et préparation à la CSRD - Becoming Carbon Kind - Stratégie de décarbonisation des produits - Partenariats avec les distributeurs - Engagements et programmes fournisseurs - Gouvernance ESG - Évaluations réglementaires européennes - Évaluations par les agences de notation extra-financière
<i>Comité directeur pour le développement durable, Sustainability Steering Committee - SSC</i>	Présidé par le Directeur Général Scientifique et du Développement Durable Supervise la stratégie de développement durable et les progrès de Coty par rapport aux objectifs et rend compte directement à la DG. Le Comité directeur pour le développement durable est composé d'autres membres de la direction et de responsables interfonctionnels.	 Chaque trimestre	- Initiatives de reporting et préparation à la CSRD - Becoming Carbon Kind - Évaluations par les agences de notation extra-financière
<i>Comité d'audit et des finances</i>	Supervise les pratiques de Coty en matière d'évaluation et de gestion des risques. Supervise également le processus de reporting en matière de durabilité.	 Annuellement	- Évaluation des risques à l'échelle de l'entreprise - Processus de reporting en matière de durabilité et calendrier associé - Nomination de l'auditeur de durabilité - Interactions avec l'auditeur de durabilité
<i>Bureau du développement durable</i>	Le Bureau du développement durable relève directement du Directeur Général Scientifique et du Développement Durable, responsable le plus senior des thèmes de durabilité, ainsi que du Comité exécutif. Il gère les rapports et la gouvernance ESG et coordonne les initiatives interfonctionnelles. Notre Bureau du développement durable travaille également en étroite collaboration avec les marques et les partenaires externes de Coty.	 Mises à jour formelles au Conseil et au Comité exécutif au moins une fois par an.	Priorités clés pour l'exercice 2025 - Objectifs et état d'avancement - Évaluation de la double matérialité - Initiatives de reporting et préparation à la CSRD - Becoming Carbon Kind - Stratégie de décarbonisation des produits - Partenariats avec les distributeurs - Engagements et programmes fournisseurs - Gouvernance ESG - Évaluations réglementaires européennes - Évaluations par les agences de notation extra-financière
<i>Responsables de division</i>	Chargés de faire progresser leurs thématiques matérielles respectives, de gérer les opérations quotidiennes et de piloter les mises à jour stratégiques. Orchestrés par le Bureau du développement durable, les responsables de division se réunissent tous les mois pour examiner les progrès et planifier les besoins futurs.	 Chaque mois	Avancement sur les thématiques de durabilité respectives, telles que détaillées dans le graphique précédent.
<i>Comité des rémunérations et des nominations</i>	Supervise les sujets liés au capital humain, notamment la rémunération des dirigeants, la gestion des successions, ainsi que la formulation de recommandations sur la taille, la structure, la composition et le fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités.	 Annuellement	- Revue de la politique de rémunération des dirigeants et analyse comparative - Alignement de la rémunération sur la performance - Résultats du vote consultatif sur la rémunération ("Say-on-Pay") - Gestion des successions - Résultats de l'auto-évaluation du Conseil et de ses comités - Candidatures au Conseil et critères d'indépendance

Le Bureau du Développement Durable est responsable de l'évaluation des impacts, des risques et des opportunités, ainsi que du suivi des progrès réalisés par rapport aux objectifs de durabilité. Il collabore étroitement avec les experts internes des fonctions achats, contrôle interne, ressources humaines et autres départements, afin de garantir que leur expertise soit pleinement intégrée. Il développe des initiatives spécifiques à chaque thématique et pilote les groupes de travail associés, tels que le Comité directeur de reporting et le Comité directeur Becoming Carbon Kind.

Le Bureau du Développement Durable favorise également le partage des bonnes pratiques et soutient les marques et les partenaires externes dans la mise en œuvre, l'évolution et la communication de la stratégie de développement durable de Coty.

Tandis que le Bureau assure la coordination stratégique, la mise en œuvre et l'allocation des ressources incombent à chaque entité et fonction, avec l'appui d'un groupe de travail dédié au développement durable composé de référents fonctionnels. Nous poursuivons l'engagement des parties prenantes afin de renforcer les compétences de chacun et sensibiliser l'ensemble de l'organisation. Les connaissances en matière de développement durable sont renforcées via des formations sur notre stratégie Beauty that Lasts, dispensées sur notre plateforme d'apprentissage interne et lors de mises à jour régulières de la direction. Le Comité directeur pour le développement durable se réunit à une fréquence régulière (mensuelle ou bihebdomadaire) pour suivre l'avancement du programme Beauty that Lasts. L'analyse de double matérialité est examinée et approuvée chaque année par le Conseil d'administration.

Gouvernance Climat

La supervision des enjeux climatiques est intégrée dans les structures de gouvernance de Coty. Le Conseil d'administration assume la responsabilité ultime du développement durable, notamment en ce qui concerne les questions liées au climat, et reçoit des mises à jour annuelles de la Directrice Générale, membre du Conseil, sur les progrès réalisés.

Notre Conseil d'administration joue un rôle actif dans la supervision des risques, en consacrant chaque année du temps à l'examen des risques d'entreprise, y compris le climat, et à l'évaluation de l'exposition et de l'atténuation dans le cadre de notre processus de planification stratégique.

Soutenu par le Comité d'audit et des finances, le Conseil examine chaque année les risques climatiques dans le cadre du processus global de gestion des risques d'entreprise de Coty.

Depuis l'exercice 2024, les résultats liés aux objectifs climatiques et les performances ESG au sens plus large ont été intégrés au Plan d'intéressement à long terme en actions de Coty. Les progrès au regard des critères ESG représentent 10 % des attributions PRSU (Performance Restricted Stock Units). Cela inclut les résultats obtenus en matière de réduction des émissions carbone, d'approvisionnement responsable, ainsi que la performance sur d'autres thématiques ESG jugées matérielles. Les progrès sont mesurés au moyen de notre indicateur d'amélioration des notations ESG, conçu pour refléter la résilience de Coty face aux risques de durabilité à long terme dans le marché de la beauté.

Composition du Conseil d'administration

Chez Coty, nous pensons qu'un Conseil d'administration expérimenté, reflétant une diversité de parcours, est essentiel pour créer de la valeur à long terme. Le Comité des rémunérations et des nominations identifie les personnes qualifiées pour devenir membres du Conseil (conformément aux critères recommandés par le RNC et approuvés par le Conseil).

Nous valorisons un mélange d'expériences et de compétences. Le Conseil d'administration procède à des auto-évaluations annuelles et examine périodiquement sa composition afin de garantir son alignement avec la stratégie de l'entreprise. En tant que société régie par les lois de l'État du Delaware, Coty ne prévoit pas de représentation directe des salariés au sein du Conseil.

Actuellement, le Conseil réunit une expertise collective en gestion, finance, développement organisationnel, conduite et gouvernance des affaires, droit, technologies numériques et émergentes, e-commerce et retail. Bien que l'expertise directe en matière de développement durable (dimensions environnementales et sociales) ne soit pas uniformément présente, plusieurs

membres apportent des connaissances pertinentes dans les domaines liés aux ESG et à la supervision des risques. Notre DG est titulaire d'un diplôme d'ingénierie environnementale et deux membres du Conseil apportent des compétences ESG spécifiques en matière de gouvernance et conduite des affaires.

Nous avons intégré dans nos Principes de gouvernance d'entreprise les normes d'indépendance du NYSE pour évaluer l'indépendance de chaque administrateur de notre Conseil. En vertu de ces normes, un administrateur est considéré comme « indépendant » si le Conseil d'administration a déterminé qu'il n'existe aucune relation significative entre cet administrateur et Coty ou l'une de ses filiales, que ce soit directement ou en tant qu'associé, actionnaire ou dirigeant d'une organisation entretenant une relation avec Coty.

ADMINISTRATEUR Âge, en poste depuis	EXPÉRIENCE EN GESTION ET LEADERSHIP	CONNAISSANCE DU MARCHÉ DE LA BEAUTÉ ET DE COTY	EXPÉRIENCE COMMERCIALE INTERNATIONALE	EXPERTISE EN MATIÈRE DE BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCE	DÉVELOPPEMENT DES TALENTS ET DES ORGANISATIONS	GOVERNANCE D'ENTREPRISE	ESG	EXPÉRIENCE JURIDIQUE, FISCALE ET DE POLITIQUE PUBLIQUE/ RÉGLEMENTAIRE	NOUVELLES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES, E-COMMERCE, COMMERCE DE DÉTAIL	MEMBRES INDÉPENDANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Règle 10A-3 de l'Exchange Act	ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF SIEGEANT AU COMITÉ DES INDEMNISATIONS Règle 16b-3 de l'Exchange Act
BEATRICE BALLINI 66, 2019	☑		☑	☑	☑	☑					☑
JOACHIM CREUS 49, 2019	☑		☑	☑		☑		☑			
FRANK ENGELÉN 54, N/A	☑		☑	☑		☑		☑			
PETER HARF 77, 1996	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑		
ANNA MAKANJU 48, 2020	☑					☑	☑	☑	☑	☑	
SUE Y. NABI 57, 2020	☑	☑	☑		☑				☑		
ISABELLE PARIZE 68, 2020	☑	☑	☑	☑	☑					☑	
ROBERT SINGER 73, 2010	☑	☑	☑	☑		☑	☑	☑		☑	☑
GORDON VON BRETTEN 52, 2024	☑	☑	☑	☑							

RÉPARTITION DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Nombre de membres de la direction	2
Nombre de membres non exécutifs	7
Nombre de représentants des employés	0
% de femmes membres du Conseil d'administration	44 % : 4 membres sur 9 sont des femmes
% d'hommes membres du conseil d'administration	56 %
% de membres indépendants du Conseil d'administration	77 % : 7 membres sur 9 sont indépendants
INDICATEURS DE DIVERSITÉ POUR LES MEMBRES DU CONSEIL	
Âge moyen	61 ans
Durée moyenne du mandat	8 ans
Réalisation - 6/9 ajoutés au cours des cinq dernières années	66 %

Gestion des risques et contrôles internes

Chez Coty, la gestion des risques protège la valeur à long terme. Nous intégrons le développement durable dans notre gestion des risques d'entreprise afin que les risques ESG soient évalués avec la même rigueur que les risques financiers et opérationnels, avec des rôles clairs depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la supervision par le Conseil d'administration.

Afin de renforcer la fiabilité et la gouvernance des informations ESG publiées, Coty a mené une évaluation complète des risques liés au reporting sur le développement durable, définis comme le risque d'inexactitudes significatives découlant d'un traitement incomplet ou inexact des données de développement durable. Cette évaluation a couvert tous les flux de processus de reporting, avec des contrôles pour chaque risque identifié, soit nouvellement établi, soit lié aux contrôles existants au sein des processus opérationnels ou des systèmes informatiques. En intégrant ces contrôles dans notre cadre de contrôle interne plus large pour les rapports financiers, nous assurons une supervision, une précision et une transparence cohérentes dans les rapports financiers et de développement durable.

Identifier les risques et les expositions

Contributions des services Achats, Chaîne d'approvisionnement, RH, Finance et autres fonctions. Données validées à la source avant consolidation.

Quantifier les impacts et les délais

Évaluer la probabilité et l'impact sur les dimensions opérationnelles, financières, environnementales et sociales.

Atténuer, contrôler et surveiller

Définir les contrôles, mettre en œuvre les actions, surveiller les résultats et mettre à jour les approches si nécessaire.

Nous intégrons nos processus globaux de gestion des risques d'entreprise et de gestion des risques ESG, y compris l'évaluation de la double matérialité, afin de fonctionner comme un système unique et coordonné.

Conseil d'administration

Supervise les processus globaux de l'entreprise pour évaluer et gérer les risques.

Intégration du risque ESG dans la gestion des risques d'entreprise (ERM)

Les risques liés au climat, à la nature et aux droits humains alimentent l'ERM et la planification de la transition via des questionnaires d'audit interne et des entretiens avec les parties prenantes ; les résultats sont compilés dans un registre des risques ERM pour examen annuel.

Dans l'analyse des liens entre impacts, dépendances, risques et opportunités potentiels, l'approche suivante a été retenue : un impact positif réel peut créer une opportunité ; à l'inverse, un impact négatif, réel ou potentiel, peut constituer un risque. Chaque dépendance est analysée systématiquement pour déterminer si elle représente un risque (exposition à des perturbations potentielles) ou une opportunité (stimulation de l'innovation et développement de solutions durables améliorant la performance financière).

Comité d'audit et des finances

Supervise les rapports financiers et de développement durable, les pratiques en matière de risque et l'alignement des politiques avec la stratégie, la solidité du capital et la tolérance au risque.

Double matérialité

Les impacts positifs peuvent indiquer des opportunités ; les impacts négatifs réels ou potentiels peuvent indiquer des risques. Les dépendances sont analysées pour déterminer l'exposition aux perturbations ou le potentiel d'innovation.

Comité exécutif et équipe de direction élargie (SLT)

Mettre en œuvre le processus de gestion des risques dans toute la chaîne de valeur et s'assurer que les contrôles fonctionnent efficacement.

Intégration dans les fonctions

Résultats intégrés dans la planification, les processus et les contrôles à travers les fonctions ; contrôles de publication appliqués avant communication.

Rapports périodiques

Les conclusions sont remontées aux organes de gouvernance selon une fréquence définie.

Cadence

Examen annuel par le Conseil et le Comité exécutif ; communications ad hoc par le Comité.

Gestion des risques et contrôles internes sur les rapports de développement durable

Coty a mis en œuvre un cadre de contrôle interne et de gestion des risques robuste pour les rapports de développement durable (ICSR) afin de garantir la conformité à la Directive sur les rapports de développement durable (CSRD) et la fiabilité des informations publiées. Ce cadre est soutenu par des politiques et procédures formellement documentées couvrant les exigences réglementaires, le champ d'application, les structures et sources de l'ensemble de données, les flux de processus et les activités de contrôle afin de protéger l'exhaustivité et l'exactitude des données de développement durable.

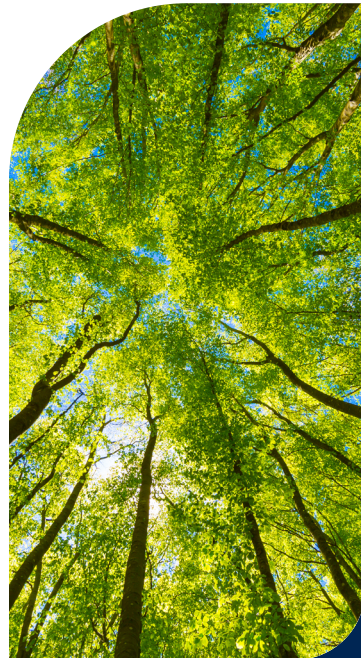
Intégration des critères ESG dans le système de rémunération variable

Nous avons intégré le développement durable dans nos décisions commerciales fondamentales en introduisant des indicateurs clés de performance (KPI) liés au développement durable pour les cadres supérieurs et en intégrant les facteurs ESG dans notre processus d'innovation produit. Ces KPI sont liés à notre Plan d'intéressement à long terme en actions qui, depuis l'exercice 2024, associe 10 % des attributions conditionnelles d'actions à l'amélioration de la notation ESG de Coty Inc. par un organisme de notation spécifié vers un niveau « faible risque » sur les volets environnemental, social et gouvernance. La notation ESG retenue permet à Coty de relier l'évaluation de la performance à un ensemble complet de critères ESG, couvrant explicitement les progrès en matière de réduction des émissions de carbone et d'autres facteurs environnementaux.

Bien que Coty ne dispose pas actuellement d'une composante de rémunération directement indexée sur les objectifs spécifiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre publiées au titre d'E1-4, l'intégration des considérations climatiques dans le cadre ESG constitue un mécanisme indirect pour relier l'évaluation de la performance du leadership aux progrès climatiques, y compris la gestion du carbone, l'utilisation responsable des ressources et l'empreinte environnementale élargie des produits et services.

Pour chaque attribution d'actions de performance, le Comité de Rémunération et de Nominations approuve les conditions de performance applicables à la période de référence de trois ans et valide l'atteinte des résultats à l'issue de cette période.

Cette mesure d'amélioration des notations ESG est conçue pour mesurer la résilience d'une entreprise aux risques ESG à long terme et significatifs pour l'industrie, évaluer l'exposition et la gestion des risques ESG par rapport à ses pairs, et mettre l'accent sur l'exécution conjointe par l'équipe de direction de la stratégie de développement durable de Coty, notamment la progression par rapport aux objectifs de développement durable.



DÉFINIR *ce qui* COMPTE

Pour nous assurer que notre stratégie de développement durable reflète avec précision notre impact sur le monde, les opinions de nos parties prenantes, ainsi que les risques et les opportunités que les questions de développement durable présentent pour notre entreprise, nous avons finalisé une analyse de double matérialité (DMA) au cours de l'exercice 2025.

Cette évaluation a été menée conformément aux normes européennes de reporting en matière de durabilité (ESRS) et reflète notre engagement à identifier et hiérarchiser les thèmes de développement durable lorsque Coty a, ou pourrait avoir, un impact significatif sur les personnes ou l'environnement, et lorsque ces sujets présentent aussi des risques ou des opportunités pour notre réussite à long terme.

Notre évaluation couvre toutes les activités et entités, sans exception, et reconnaît que les impacts, risques et opportunités matériels (IRO) peuvent provenir à la fois de nos propres opérations et des acteurs de notre chaîne de valeur. Ils peuvent se produire indépendamment de la proximité ou de la relation contractuelle, y compris par l'utilisation ou la fin de vie de nos produits. Le processus s'est également appuyé sur notre mise à jour de nos évaluations du climat, de la nature, de la biodiversité et des risques liés aux droits humains, garantissant que notre compréhension des thèmes de développement durable est ancrée dans les réalités de notre contexte opérationnel et de notre chaîne de valeur.

Approche et méthodologie

L'analyse de double matérialité repose sur deux points de vue clés :

MATÉRIALITÉ D'IMPACT :

Évalue la manière dont les opérations et la chaîne de valeur de Coty affectent les personnes, l'environnement et les ressources naturelles, en tenant compte de l'ampleur, de la portée et du caractère irréversible afin d'évaluer la contribution positive ou négative de l'entreprise au développement durable.

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE :

Identifie les questions environnementales, sociales et de gouvernance qui pourraient avoir un impact significatif sur la performance financière, le modèle économique ou la valeur à long terme de Coty, en fonction de la probabilité et de l'ampleur de ces impacts.

Notre approche de double matérialité a évolué au fil du temps. La première phase de notre évaluation a commencé au cours de l'exercice 2024 et a été élargie au cours de l'exercice 2025 pour intégrer les résultats de nos évaluations des risques climatiques, des dépendances vis-à-vis de la nature et de la biodiversité, ainsi que de notre évaluation des risques liés aux droits humains. Comme il s'agit de la première application de l'analyse de double matérialité alignée sur les Normes européennes de reporting en matière de durabilité (ESRS), aucune comparaison d'une année sur l'autre des principaux impacts, risques et opportunités n'a été effectuée. Les futures itérations chercheront à s'appuyer sur cette base pour permettre l'analyse des tendances au fil du temps.

Nous nous engageons à mettre régulièrement à jour la DMA, en tenant compte des évolutions réglementaires, des attentes des parties prenantes, des changements commerciaux et de l'analyse comparative entre pairs.

Notre méthodologie

1. Cartographie des activités et des opérations



Cartographie des activités

Les activités commerciales de Coty ont été cartographiées pour couvrir les opérations géographiques, les chaînes de valeur en amont et en aval, la position sur le marché et les relations commerciales essentielles, afin d'établir une base complète permettant d'identifier où et comment les impacts liés au développement durable peuvent survenir.

Consultation interne

Des parties prenantes internes, notamment des experts métiers et des membres de la Direction, ont été consultées afin de recueillir une diversité de points de vue.

Collecte d'informations auprès de sources externes

Les informations ont été recueillies auprès des fonctions opérationnelles entretenant un dialogue continu avec les parties prenantes externes - clients, fournisseurs, détaillants, investisseurs, universitaires et communautés - afin de refléter fidèlement leurs points de vue.

Sociétés de conseil en vote (proxy advisors)

Nous nous sommes appuyés sur ces fonctions en tant que relais mandaté et informé des perspectives externes, le dialogue direct avec les parties prenantes externes ne faisant pas partie de ce cycle d'analyse de double matérialité (DMA).

2. Identification des impacts, des risques et des opportunités



Cartographie des IRO (liste longue)

Identification des IRO pour les thèmes pertinents au moyen de recherches, notamment :

- Les enjeux de durabilité mentionnés dans le paragraphe AR 16 des « Exigences d'application » de la norme ESR5
- Notre précédente évaluation de la matérialité
- Notations et indices de référence ESG (par ex. MSCI, CDP, Sustainalytics, EcoVadis)
- Normes sectorielles (par ex. SASB)
- Cadres mondiaux (par ex. ODD)
- Publications par les pairs et bonnes pratiques du secteur

Avec le soutien de consultants externes, nous avons identifié les impacts potentiels, les risques, les opportunités et les interdépendances entre les opérations et la chaîne de valeur. À ce stade, Coty n'a pas identifié d'impacts, de risques ou d'opportunités significatifs supplémentaires qui sont spécifiques uniquement à notre entité individuelle et en dehors des enjeux identifiés par les ESR5. En raison des limitations de l'analyse comparative, les sous-thèmes suivants ont été exclus des sous-thèmes de la liste restreinte et n'ont donc pas été soumis à l'évaluation IRO :

- Pollution de l'air
- Pollution des sols
- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
- Droits particuliers des communautés autochtones

Les thèmes mentionnés ci-dessus pourront être réévalués lors de la prochaine actualisation de la DMA.

3. Évaluation de la matérialité



Évaluation des IRO

Chaque thème a été évalué à l'aide d'une méthodologie de notation normalisée de 0 à 5 selon des critères. Pour les impacts, les critères comprenaient l'ampleur, l'étendue, le caractère irréversible, et la probabilité. Pour les risques et les opportunités, nous avons pris en compte l'ampleur potentielle des incidences financières et la probabilité d'occurrence. Les impacts négatifs ont été notés sur 15, les impacts positifs ont été notés sur 10 et les risques et opportunités ont été notés sur 5.

La matérialité a été évaluée sur une base nette, en tenant compte des mesures d'atténuation et de contrôle existantes. Les thèmes ont été évalués comme matérialité faible, moyenne ou élevée selon qu'ils ont atteint notre seuil défini. Tous les thèmes dépassant le seuil ont été classés comme significatifs et inclus dans la liste des sujets prioritaires.

La matérialité a été déterminée en fonction des scores globaux. Nous n'avons pas pris en compte les thèmes significatifs uniquement parce qu'une dimension (par ex. risque financier) a atteint le score le plus élevé possible (approche maximale de référence). Au lieu de cela, un équilibre global entre les critères a été utilisé. Cette approche a assuré la proportionnalité tout en maintenant l'alignement avec les principes ESG clés.

Les horizons temporels appliqués s'alignent sur les définitions de l'ESRS 1 6.4 : le court terme fait référence à une période d'un an (0 à 1 an), le moyen terme couvre une période de deux à cinq ans (2 à 5 ans) et le long terme dépasse cinq ans (> 5 ans).

Thèmes relatifs aux droits humains

Une évaluation spécifique des droits humains dans la chaîne de valeur a été menée, prenant en compte la gravité et la probabilité des risques liés aux droits humains selon les pays et les catégories de produits concernés.

Thèmes non significatifs

En raison de l'adoption de l'approche nette au lieu d'une approche brute, certains sous-thèmes sont exclus du reporting, notamment :

- Impacts et dépendances (biodiversité)
- Impact direct sur la perte de biodiversité
- Conditions de travail des travailleurs de la chaîne de valeur
- Protection de la vie privée des collaborateurs

En outre, étant donné que Coty n'a pas adopté l'approche maximale et n'a évalué la matérialité qu'en tenant compte du score global, certains sous-thèmes, y compris le bien-être animal, la culture d'entreprise et la corruption, ont été considérés comme non significatifs dans ce cycle. Néanmoins, tous les domaines mentionnés ont été évalués de manière transparente et peuvent être réexaminés dans les cycles futurs.

4. Validation



Validation

La liste prioritaire des sujets significatifs a été validée par le biais de structures de gouvernance internes. Le Comité de pilotage, composé de dirigeants clés, a examiné les résultats du processus DMA. Le Conseil d'administration a également examiné et validé les résultats finaux pour s'assurer qu'ils étaient alignés sur la stratégie générale de Coty.

Notre analyse de double matérialité et nos impacts, risques et opportunités

BEAUTY that LASTS	Thématique ESRS	SDG	IRO	Sous-thèmes	Amont	Opérations propres	Aval	Horizon temporel	Page
BEAUTY of our PLANET	CHANGEMENT CLIMATIQUE	13	-	Adaptation au changement climatique	+	+	+	COURT MOYEN LONG	34
				Atténuation du changement climatique	+	+	+	COURT MOYEN LONG	34
				Adaptation au changement climatique	+	+	+	COURT MOYEN LONG	34
				Atténuation du changement climatique	+	+	+	COURT MOYEN LONG	34
				Énergie	+	+	+	COURT MOYEN LONG	34
	POLLUTION	12	-	Microplastiques	+	+	+	COURT MOYEN LONG	59
				Pollution de l'eau	+	+	+	COURT MOYEN LONG	59
				Substances préoccupantes	+	+	+	COURT MOYEN LONG	59
				Microplastiques	+	+	+	COURT MOYEN LONG	59
				Substances préoccupantes	+	+	+	COURT MOYEN LONG	59
BEAUTY of our PEOPLE	EAU	6	-	Gestion de l'eau	+	+	+	COURT MOYEN LONG	54
	BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES	15	-	Facteurs directs de perte de biodiversité	+	+	+	COURT MOYEN LONG	57
				Facteurs directs de perte de biodiversité	+	+	+	COURT MOYEN LONG	57
	UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE	12	-	Entrées de ressources, y compris l'utilisation des ressources	+	+	+	COURT MOYEN LONG	63
				Sorties de ressources liées aux produits et services	+	+	+	COURT MOYEN LONG	63
				Déchets	+	+	+	COURT MOYEN LONG	70
				Entrées de ressources, y compris l'utilisation des ressources	+	+	+	COURT MOYEN LONG	63
				Sorties de ressources liées aux produits et services	+	+	+	COURT MOYEN LONG	63
BEAUTY of our PEOPLE	PERSONNEL DE L'ENTREPRISE	8	+	Déchets	+	+	+	COURT MOYEN LONG	70
				Égalité de traitement et d'accès aux opportunités pour tous	+	+	+	COURT MOYEN LONG	79
				Conditions de travail	+	+	+	COURT MOYEN LONG	81
				Égalité de traitement et d'accès aux opportunités pour tous	+	+	+	COURT MOYEN LONG	79
				Conditions de travail	+	+	+	COURT MOYEN LONG	81
	TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR	8	-	Égalité de traitement et d'accès aux opportunités pour tous	+	+	+	COURT MOYEN LONG	79
				Santé et sécurité	+	+	+	COURT MOYEN LONG	82
				Égalité de traitement et d'accès aux opportunités pour tous	+	+	+	COURT MOYEN LONG	88
				Conditions de travail	+	+	+	COURT MOYEN LONG	88
				Santé et sécurité	+	+	+	COURT MOYEN LONG	88
GOVERNED Beautifully	CONSOmmATEURS ET UTILISATEURS FINAUX	12	-	Travail forcé et travail des enfants	+	+	+	COURT MOYEN LONG	88
				Santé et sécurité	+	+	+	COURT MOYEN LONG	88
				Travail forcé et travail des enfants	+	+	+	COURT MOYEN LONG	88
				Conditions de travail	+	+	+	COURT MOYEN LONG	88
				Égalité de traitement et d'accès aux opportunités pour tous	+	+	+	COURT MOYEN LONG	88
	CONDUITE DES AFFAIRES	10	!	Protection de la vie privée			+	COURT MOYEN LONG	100
				Accès à des informations de qualité			+	COURT MOYEN LONG	97
				Inclusion sociale			+	COURT MOYEN LONG	99
				Santé et sécurité			+	COURT MOYEN LONG	98
				Accès à des informations de qualité			+	COURT MOYEN LONG	97
GOVERNED Beautifully	CONSOmmATEURS ET UTILISATEURS FINAUX	12	+	Accès à des informations de qualité			+	COURT MOYEN LONG	97
				Accès à des informations de qualité			+	COURT MOYEN LONG	97
				Inclusion sociale			+	COURT MOYEN LONG	99
	CONDUITE DES AFFAIRES	10	!	Gérer la relation avec les fournisseurs			+	COURT MOYEN LONG	107

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Les points de vue des parties prenantes sont au cœur de notre DMA, garantissant que nos priorités de développement durable reflètent à la fois les réalités commerciales et les attentes des personnes affectées par ou influençant nos activités. Bien que la DMA de l'exercice 2025 n'ait pas impliqué de consultations externes directes, nous nous sommes appuyés sur les connaissances d'experts internes qui entretiennent des relations continues avec nos principales parties prenantes, y compris les investisseurs, les consommateurs, les fournisseurs, les détaillants et les partenaires de la société civile. Leurs interactions quotidiennes ont fourni une compréhension approfondie des attentes, des préoccupations émergentes et des opportunités des parties prenantes, évitant la duplication des processus d'engagement existants tout en veillant à ce que ces perspectives éclairent nos décisions importantes.

Nous avons recueilli ces contributions par le biais d'entretiens et d'ateliers avec des responsables fonctionnels de domaines tels que l'approvisionnement, la R&D, les relations avec les investisseurs, le service juridique et conformité et le marketing. Bon nombre de ces responsables participent à des comités exécutifs qui examinent régulièrement les thèmes de développement durable, les notations des investisseurs et les questions transversales telles que le changement climatique, l'économie circulaire et l'inclusion. Les thèmes identifiés comme stratégiquement significatifs ou susceptibles de façonner notre programme de développement durable sont transmis à ces comités, en alignant nos priorités sur la stratégie commerciale à long terme et les obligations de la Directive sur les rapports de développement durable.

Dans une perspective d'amélioration continue, nous nous engageons à renforcer notre approche en matière d'engagement des parties prenantes et à la formaliser davantage dans les futures itérations de la DMA. Nous visons à approfondir notre dialogue avec les principaux groupes de parties prenantes externes, en veillant à ce que leurs points de vue soient reflétés de manière significative dans la manière dont nous définissons et hiérarchisons nos questions importantes en matière de développement durable. Cette démarche contribuera à renforcer notre alignement avec les exigences des normes ESRS, à accroître la transparence et à améliorer notre capacité à générer de la valeur partagée.

GOUVERNANCE

La gouvernance de la DMA est intégrée à notre structure de gouvernance ESG au sens large. Le Bureau mondial du développement durable, sous la direction du Directeur Général Scientifique et du Développement Durable, est responsable de l'élaboration de notre stratégie ESG transversale et supervise le processus de DMA. La publication ESG et les rapports alignés sur la SEC sont supervisés par le Comité d'audit et des finances.

Coty n'est pas en mesure de quantifier les effets financiers actuels pour l'ensemble des risques et opportunités matériels identifiés.



DIALOGUE AVEC nos PARTIES PRENANTES

Notre stratégie Beauty that Lasts est guidée par les attentes et les perspectives de nos parties prenantes. Nous entretenons un dialogue continu par le biais de divers canaux formels et informels pour nous assurer que leurs points de vue contribuent à façonner notre approche.

Au-delà de notre évaluation de la double matérialité, nous intégrons continuellement les retours des parties prenantes dans nos processus de gouvernance et de prise de décision. Les attentes des investisseurs en particulier jouent un rôle significatif dans l'élaboration de nos priorités en matière de développement durable. Bien que le processus DMA ne reflète pas encore directement les critères de notation utilisés par les agences de notation ESG, nous prenons activement en compte les commentaires des investisseurs institutionnels et des agences telles que MSCI, Sustainalytics et CDP. Ces évaluations nous permettent d'identifier les lacunes en matière de reporting et les domaines de performance dans lesquels nous pouvons renforcer la transparence, la responsabilité et la gestion des risques.

En parallèle, Coty collabore avec d'autres parties prenantes externes tout au long de la chaîne de valeur. Notre collaboration avec les fournisseurs soutient le développement d'ingrédients plus durables, d'innovations en matière d'emballage et de pratiques d'approvisionnement responsable. L'engagement auprès des détaillants et des consommateurs contribue à renforcer la transparence des produits, à encourager l'évolution des comportements et à promouvoir une consommation plus responsable. La participation à des initiatives sectorielles et à des associations professionnelles nous permet de nous aligner sur les meilleures pratiques du secteur et de contribuer à l'action collective sur les principaux enjeux environnementaux et sociaux.

Nous veillons également à ce que les enseignements issus des parties prenantes - notamment celles issues des notations ESG et de l'analyse comparative - soient communiquées à nos instances administratives, de direction et de surveillance au moins une fois par an, lors de la revue du développement durable présenté à l'équipe de direction. Ces éléments, associés aux résultats de la double matérialité, éclairent les processus de gouvernance de l'entreprise et orientent la définition de nos objectifs stratégiques en matière d'ESG.

Partie prenante	Pourquoi nous nous engageons	Comment nous nous engageons	Quand nous nous engageons	Engagement et résultats de l'exercice 2025
CONCÉDANTS DE LICENCES	Nous nous efforçons d'établir des relations à long terme, transparentes et collaboratives avec nos concédants de licences. En nous alignant étroitement sur les valeurs et les standards de leur marque, nous nous assurons que les produits que nous développons reflètent leur identité, leur niveau de qualité et leur réputation. Une communication régulière et le strict respect des accords de licence sont au cœur de ce processus.	Communication régulière et respect des accords de licence	• Réunions régulières avec l'équipe Coty Marketing et la licence • Réunions ESG périodiques	• Co-conception de nouveaux produits avec un profil de durabilité renforcé (par exemple, augmentation du nombre de parfums rechargeables dans notre portefeuille)
FOURNISSEURS	Nous entretenons des partenariats à long terme avec nos fournisseurs afin d'assurer la continuité des activités et de générer des retombées sociales et environnementales positives sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Grâce à un engagement actif, nous favorisons la transparence, promouvons un approvisionnement responsable et alignons les pratiques sur les normes les plus élevées en matière de développement durable.	• Réunions d'examen de l'activité • Webinaires et formations • Discussions avec les fournisseurs lors de réunions stratégiques sur cinq thèmes clés : qualité, responsabilité sociale d'entreprise, innovation, service et compétitivité • Plan d'actions correctives et suivi de l'absence de conformité pour le rang 1 • Associations industrielles	• Examens trimestriels de l'activité • Engagements supplémentaires ad hoc tels que notre Journée des Fournisseurs partenaires • Évaluations au début de la relation commerciale	• 86 % des dépenses réalisées auprès de fournisseurs ayant signé notre Code de conduite des fournisseurs • 100 % des fournisseurs ont fait l'objet d'une évaluation des risques, dont 79 % via des plateformes tierces reconnues au cours des deux dernières années • Programme d'engagement des fournisseurs en faveur de la décarbonisation, visant à contribuer à la réduction des émissions du Scope 3. Ce programme inclut plus de 110 fournisseurs représentant plus de la moitié de nos dépenses mondiales.
COMMUNAUTÉS LOCALES ET ONG	Nous cherchons à soutenir les communautés locales par le biais d'un engagement stratégique et d'initiatives ciblées. Nos efforts se concentrent sur les domaines dans lesquels notre action peut avoir l'impact le plus significatif, notamment l'approvisionnement responsable, la santé, le soutien d'urgence et l'autonomisation des femmes. Cela est souvent possible grâce à l'engagement de nos marques et aux dons de produits ou dons financiers. Nous collaborons avec des ONG sur des objectifs communs tels que la santé, l'égalité des genres, les droits humains et la gestion environnementale.	• Engagement de nos marques et dons de produits ou dons financiers, soutien aux domaines de la santé, soutien d'urgence et autonomisation des femmes • Coalitions multisectorielles ou sectorielles	• Réunions hebdomadaires/mensuelles des coalitions • Dons ad hoc et initiatives de collecte de fonds	• Mise en œuvre d'un programme communautaire en lien avec une chaîne de valeur particulièrement sensible

Partie prenante	Pourquoi nous nous engageons	Comment nous nous engageons	Quand nous nous engageons	Engagement et résultats de l'exercice 2025
ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET PAIRS DU SECTEUR	Nous participons à des associations professionnelles et collaborons avec nos pairs pour encourager l'innovation, partager les meilleures pratiques et promouvoir des avancées durables dans le secteur des cosmétiques. Ces échanges fournissent des informations précieuses qui nourrissent nos décisions stratégiques et nous permettent d'entretenir un dialogue constructif sur les enjeux réglementaires.	- Associations professionnelles - Coalitions entre pairs - Événements et conférences	Environ une fois par mois par le biais de réunions d'associations professionnelles	- Transmission de données aux organisations partenaires dans le cadre d'analyses comparatives sectorielles - Échanges de bonnes pratiques
EMPLOYÉS	Nos employés jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de nos engagements en matière de développement durable. Nous favorisons un environnement de travail inclusif, sûr et bienveillant, où chacun peut s'épanouir et donner le meilleur de lui-même. Nous maintenons une communication régulière par le biais de plateformes et d'initiatives internes favorisant l'engagement, le développement et le bien-être. Ce faisant, nous restons attentifs aux besoins de chacun afin de proposer des parcours professionnels et des programmes de développement personnalisés.	- Ateliers internes - Intranet mis à jour - Formation - Réunions générales - Évaluation de la performance - Dialogue avec le représentant du personnel	- Évaluation annuelle de la performance - Réunions générales périodiques - Discussion mensuelle du comité d'entreprise européen	- Nombre d'employés formés au module Beauty that Lasts - Nombre de nouveaux employés ayant complété la formation
CLIENTS ET DÉTAILLANTS	Nous collaborons avec des détaillants et des partenaires de distribution afin de commercialiser nos produits de manière efficace, responsable et alignée sur nos engagements de durabilité. Ces relations sont fondées sur des objectifs commerciaux et de développement durable partagés. Grâce à une communication continue, nous œuvrons à améliorer la durabilité des produits et à faire progresser ensemble nos objectifs sociaux et environnementaux.	- Réunions - Enquêtes - Partenariat pour l'innovation sur les produits et les emballages, comme les projets rechargeables - Partenariats commerciaux	- Réunions régulières avec les responsables grands comptes clients - Réunions ESG périodiques avec les principaux détaillants - Études de marché - Réponses ESG annuelles, le cas échéant	- Activation magasin à destination des consommateurs sur le thème du développement durable dans le circuit Travel Retail - Réactivité aux demandes des distributeurs et partenaires commerciaux sur les sujets de développement durable
GOUVERNEMENT ET ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION	Grâce à notre participation à des associations professionnelles et à un dialogue direct, nous restons informés des évolutions réglementaires et contribuons activement aux discussions stratégiques et politiques. Nous visons à maintenir une relation transparente, constructive et coopérative avec les autorités de régulation, en assurant la conformité tout en soutenant les avancées du développement durable à l'échelle du secteur.	- Réunions d'associations professionnelles - Réponses formelles aux exercices de collecte de données	Ad hoc si nécessaire	
CONSUMMATEURS	Les attentes des consommateurs sont au cœur de nos initiatives de développement de produits et d'innovation. De plus en plus, les consommateurs souhaitent s'assurer que les produits sont conçus et fabriqués de manière éthique, dans le respect des personnes et de l'environnement. Ces informations nous aident à proposer des produits fiables, de haute qualité et adaptés à l'évolution des besoins.	- Études de marché - Marketing et communications - Retours directs via les coordonnées figurant sur notre site Web ou sur les sites de nos marques	- Études de marché dans le cadre du processus continu de développement de produits - Tests consommateurs selon les besoins - Traitement régulier des demandes clients	Publication d'un glossaire d'ingrédients afin d'améliorer l'accessibilité à une information de qualité
INVESTISSEURS	Nous maintenons une communication ouverte et transparente avec nos investisseurs, qui fournissent le capital qui soutient nos opérations et notre croissance. Ce faisant, nous instaurons la confiance et la transparence autour des engagements à long terme de Coty en matière de développement durable, de gestion des risques et de performance.	- Rapports et déclarations de développement durable alignés sur les cadres internationaux (par ex. TCFD, SASB, CDP) et évoluant vers la conformité ESR/CSRD - Communications générales ESG par le biais de communiqués de presse et sur les réseaux sociaux - Dialogue continu avec les investisseurs et les agences de notation ESG pour intégrer les commentaires et améliorer la transparence sur la gouvernance du développement durable, les risques et les KPI	- Trimestriellement, lors de la publication des résultats financiers - Ad hoc en réponse aux demandes - Déclarations annuelles sur le développement durable	Amélioration des performances dans les notations ESG - CDP Climat : A- - CDP Eau : B- - CDP Forêts : C - Sustainalytics : Risque faible - MSCI : A

RÉSILIENCE STRATÉGIQUE ET AMÉLIORATION CONTINUE

Coty évalue régulièrement la résilience de sa stratégie et de son modèle économique afin de répondre aux risques ESG matériels et de saisir de nouvelles opportunités. Cette analyse couvre les opérations de Coty ainsi que l'ensemble de sa chaîne de valeur. Elle est menée selon une approche temporelle à court, moyen et long terme. Trois axes prioritaires structurent cette démarche :

1. Gestion intégrée des risques et opportunités ESG

Les thèmes matériels – tels que le changement climatique, l'approvisionnement responsable, les déchets d'emballage, les droits humains, la santé et la sécurité – sont intégrés à notre cadre de gestion des risques d'entreprise. La supervision est assurée par notre Conseil d'administration, notre Comité d'audit et des finances, notre Comité directeur pour le développement durable et notre Bureau du développement durable. Ces thèmes sont intégrés à l'évaluation des risques à l'échelle de l'entreprise, avec un examen régulier des progrès par le Comité exécutif.

2. Adaptation dynamique aux contextes changeants

Notre analyse de double matérialité (DMA) intègre les attentes changeantes des organismes de réglementation et des marchés. Cela inclut des développements tels que la règle de déclaration climatique de la SEC (actuellement suspendue) et des mises à jour des normes mondiales, y compris les objectifs SBTi et les indicateurs d'emballage. Lorsque des changements significatifs affectent la faisabilité des engagements existants, nous réévaluons, ajustons ou retirons les initiatives en conséquence.

3. Préparation à la réglementation et à la conformité

Nous reconnaissons que les évolutions juridiques, politiques et réglementaires peuvent avoir un impact sur nos opérations et nos gammes de produits. Ces enjeux sont activement gérés via nos processus de reporting, notre gouvernance interne et nos équipes juridiques. Les scénarios de risques sont soumis à des tests de résistance par le biais de notre cadre d'entreprise, et les mesures d'atténuation, telles que le réajustement des objectifs, sont définies à l'avance.

Afin d'améliorer la résilience et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement, nous prenons une série de mesures, notamment l'expansion de notre base de fournisseurs, l'ajustement de notre empreinte de distribution et de fabrication, l'affinement des capacités de prévision et de planification, et l'optimisation des stratégies d'inventaire. Nous continuons à explorer des solutions numériques avancées pour rationaliser et pérenniser nos opérations.

Nous maintenons la flexibilité nécessaire pour répondre aux changements externes, notamment les changements réglementaires et les attentes des parties prenantes, en mettant à jour nos engagements si nécessaire pour assurer la création de valeur à long terme.

DUE DILIGENCE

Éléments fondamentaux de la diligence raisonnable	Sections de la déclaration de développement durable
a) Intégration de la diligence raisonnable dans la gouvernance, la stratégie et le modèle d'entreprise	Informations générales : Gouvernance ESG et intégration dans les activités
b) Engagement auprès des parties prenantes concernées dans toutes les étapes clés de la diligence raisonnable	Informations générales : Dialogue avec parties prenantes
c) Identifier et évaluer les impacts indésirables	Informations générales : Définir ce qui compte
d) Prendre des mesures pour remédier à ces impacts négatifs	Informations générales : Définir ce qui compte Pour chaque impact négatif significatif, les mesures correctives sont expliquées dans la section « Politique » et la section « Plans d'action » du thème en question.
e) Suivre l'efficacité de ces efforts et communiquer	Informations générales : Définir ce qui compte Pour chaque impact négatif significatif, le suivi est expliqué dans la section « Politique », tandis que les objectifs et les progrès (le cas échéant) sont expliqués dans la section associée, soutenus par des mesures quantitatives.

COLLABORATION ET PARTENARIATS

Pour soutenir notre stratégie et nos engagements de développement durable et compléter notre démarche d'engagement auprès des parties prenantes, nous participons à un certain nombre de partenariats et d'initiatives d'entreprise. Ils nous aident à approfondir nos connaissances, tout en nous associant sur des thèmes qui nécessitent une action collective.

PLANET

RE100
CLIMATE GROUP

CDP

EcobBeautyScore
CONSORTIUM

ASD
ACTION FOR SUSTAINABLE DERIVATIVES

SPICE

CERTIFIED SUSTAINABLE
RSPO

commit
for our
planet

ELLEN MACARTHUR
FOUNDATION
Member

PEOPLE

L'AGENCE
DU DON
EN NATURE

RESPONSIBLE
BEAUTY
INITIATIVE

BSR

RESPONSIBLE
MICA INITIATIVE

DKMS
WE DELETE BLOOD CANCER

AIM
PROGRESS

ICCS
INTERNATIONAL
COLLABORATION ON
COSMETICS SAFETY

CORPORATE

United Nations
Global Compact

NOTATIONS DES INVESTISSEURS

La performance de Coty en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est régulièrement évaluée par les principales agences de notation extra-financière. Nous entretenons un dialogue actif avec ces agences afin d'assurer une transparence sur notre stratégie de développement durable, nos progrès en matière de réduction des émissions, nos pratiques d'approvisionnement responsable et notre gouvernance. Ces notations reflètent notre engagement à intégrer les considérations ESG dans l'ensemble de nos activités et permettent aux investisseurs d'évaluer notre résilience à long terme ainsi que notre capacité à créer de la valeur durable.

CDP Changement climatique

CDP

Climate A-

CDP Supplier Engagement Leadership

Supplier Engagement Leader

CDP

2024

Ecovadis

GOLD | Top 5%

ecovadis

Sustainability Rating

MAY 2025

MSCI

MSCI

ESG RATINGS

A

Sustainalytics

SUSTAINALYTICS

LOW RISK

A circular image of a planet, possibly Earth, covered in lush green moss and small plants. The planet is set against a background of large, dark, jagged rocks also covered in moss. The text "BEAUTY of our PLANET" is overlaid on the planet in a white, serif font.

BEAUTY
of our
PLANET

BEAUTY *of our* PLANET

Notre approche

Coty s'engage à prendre soin de notre planète, tout en favorisant le changement dans le marché de la beauté avec des produits nouveaux, différents et tout simplement meilleurs. Nous pensons que la beauté a le pouvoir de façonner un avenir meilleur et plus durable. Beauty of our Planet est un élément central de notre stratégie de développement durable, Beauty that Lasts, qui définit nos ambitions ESG globales.

Notre stratégie climatique, Becoming Carbon Kind, définit une voie ambitieuse qui équilibre la progression des objectifs de réduction des émissions de carbone avec la protection de la nature et le respect des droits humains. Cette approche holistique intègre le climat dans la façon dont nous innovons, nous approvisionnons, fabriquons et conditionnons nos produits. Elle reconnaît également les interdépendances entre nos objectifs, en recherchant des solutions où la planète et les gens peuvent prospérer ensemble.

CDP

En 2024, Coty a élargi sa participation au CDP, le seul système indépendant de reporting environnemental au monde, qui évalue la manière dont les entreprises gèrent leur impact environnemental. Parallèlement à notre reporting sur le changement climatique, nous avons effectué nos premières soumissions pour les programmes de CDP sur la sécurité de l'eau et les forêts, reflétant notre engagement en faveur de la transparence et de l'action sur plusieurs priorités environnementales.

Nos rapports ont obtenu de solides résultats, permettant à Coty de se voir attribuer une note de « A- » pour le changement climatique, par rapport à un « B » en 2023. Notre score reconnaît nos initiatives renforcées de réduction des émissions, les progrès réalisés vers la définition des objectifs zéro émission nette et notre gestion proactive des impacts liés à l'eau et aux forêts, tout en fournissant également une base de référence pour une amélioration supplémentaire dans les années à venir. En outre, Coty a été reconnue sur la liste « des fournisseurs notés A » du CDP pour sa transparence, sa collaboration et son engagement à réduire les émissions sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour plus d'informations sur notre travail avec les partenaires de la chaîne de valeur, veuillez consulter [Notre chaîne de valeur \(Scope 3\)](#) dans la section sur le [Changement climatique](#).



*Nous visons la validation de
notre objectif de zéro émission
nette à horizon 2050 par la SBTi.*

Nous nous engageons à respecter l'Accord de Paris sur le climat et à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C. Ce faisant, nous visons à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble de notre chaîne de valeur d'ici 2050. En 2022, nous avons obtenu la validation de nos objectifs à court terme à par la Science Based Targets Initiative (SBTi). Nous visons la validation de notre objectif de zéro émission nette à horizon 2050 par la SBTi d'ici la fin 2025.

Notre Plan de transition climatique décrit nos plans d'action Becoming Carbon Kind et définit les mesures que nous prendrons pour réduire les émissions de carbone dans nos opérations et notre chaîne de valeur et progresser par rapport à nos objectifs. Il détaille également notre approche de la gestion des risques climatiques et des structures de gouvernance pour s'assurer que les objectifs de développement durable sont intégrés dans l'ensemble de l'entreprise.

Dans nos propres opérations, notre approche de la réduction des émissions relevant des Scopes 1 et 2 consiste à réduire la consommation d'énergie et à réduire notre dépendance aux combustibles fossiles en passant aux énergies renouvelables dans la mesure du possible, sur nos sites ainsi que sur la flotte de véhicules de l'entreprise.

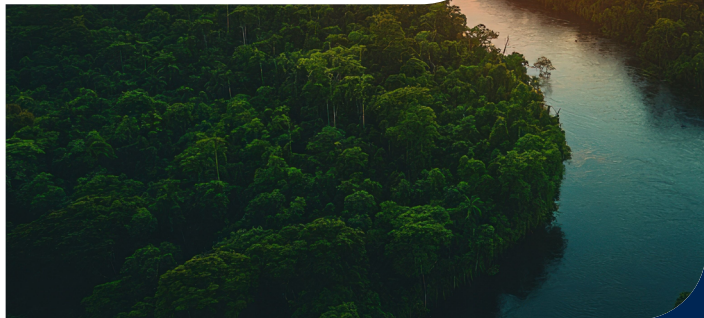
La majorité de nos émissions de gaz à effet de serre relèvent du Scope 3 et proviennent de notre chaîne de valeur. Au cours de l'exercice 2024, nous avons défini nos 10 principales priorités qui posent les bases de notre démarche de réduction nos émissions du Scope 3, couvrant nos sources clés dans les domaines de l'emballage, de la formulation, du transport et du marketing.

La préservation de la nature et de la biodiversité est essentielle au succès à long terme de notre entreprise et du marché de la beauté dans son ensemble, car le climat et la nature sont étroitement liés et façonnent ensemble la résilience de notre monde. En 2024, nous avons fait un pas en avant audacieux avec notre première évaluation de la nature à l'échelle du groupe, en cartographiant les endroits où nos impacts et nos dépendances sont les plus significatifs. Ce travail pose les bases d'une stratégie en matière de nature axée sur des mesures significatives dans les endroits, les ingrédients et les écosystèmes qui comptent le plus.

Notre approche de la biodiversité associe la réduction de notre empreinte environnementale à la promotion d'un approvisionnement responsable et au soutien des communautés qui dépendent de notre chaîne d'approvisionnement. Respecter la nature signifie également prévenir et réduire la pollution dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur, en protégeant à la fois les écosystèmes et la santé publique. Notre objectif est de réduire la consommation, d'améliorer l'efficacité et de garantir que tous les rejets d'eau répondent à des normes de qualité rigoureuses. Nos produits sont au cœur de notre activité et restent essentiels pour réduire notre empreinte environnementale.

En repensant le design, en simplifiant les matériaux et en innovant pour la circularité, nous améliorons la désirabilité tout en réduisant l'impact. Nous continuons à progresser par rapport à nos objectifs ambitieux en matière d'emballage et nous renforçons les pratiques de gestion des déchets dans nos usines et nos centres de distribution.

Notre approche et nos actions forment une feuille de route claire pour la transformation environnementale de Coty, où le climat, la nature, les communautés et la beauté s'épanouissent côte à côte.



Politiques relatives à Beauty of our Planet

Nous avons élaboré un ensemble de politiques qui reflètent l'engagement de Coty à protéger la beauté de notre planète. Elles expliquent comment nous abordons le changement climatique, la pollution, la gestion de l'eau, la biodiversité et l'utilisation des ressources dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Ces politiques sont façonnées par notre expertise interne et éclairées par un dialogue continu avec les parties prenantes clés, en particulier celles le plus directement touchées par nos opérations et nos pratiques d'approvisionnement. Nous interagissons régulièrement avec des parties prenantes - notamment nos investisseurs, nos clients et nos fournisseurs - tout au long de l'année, afin de satisfaire aux exigences réglementaires et de nous aligner sur les objectifs de développement durable de Coty.

Nos politiques sont accessibles au public sur notre [ESG Reporting Hub](#), qui constitue la ressource centrale pour nos rapports, politiques et documents associés en matière de développement durable. Cela garantit la transparence et un accès simplifié pour toute personne souhaitant comprendre comment nous faisons progresser nos engagements environnementaux.

Pour assurer une mise en œuvre efficace, ces politiques sont partagées avec les personnes responsables de leur application opérationnelle. Cela inclut les collaborateurs, les fournisseurs et les autres partenaires concernés. Nous les intégrons dans les processus d'intégration, de formation et dans les échanges quotidiens afin de veiller à ce que toutes les parties prenantes concernées soient informées et alignées sur les standards environnementaux de Coty.

POLITIQUE	CONTENU	CHAMP D'APPLICATION	RESPONSABILITES	NORMES TIERCES
Politique en matière d'environnement	Décrit les engagements de Coty en matière de climat, de pollution, d'eau, de biodiversité, de gestion des déchets et d'utilisation responsable des ressources. Comprend des objectifs chiffrés, des audits, des attentes claires vis-à-vis des fournisseurs et l'implication des employés.	S'applique à l'ensemble des opérations de Coty dans le monde, y compris les collaborateurs, les sous-traitants et les partenaires de la chaîne de valeur.	Supervision assurée par le Comité exécutif ; mise en œuvre pilotée par le Bureau du développement durable.	UNGC, SBTi, CDP, TCFD, RSPO, FSC, PEFC, RMI, RE100, ISO 14001 (pilote), GHG Protocol, SPICE.
Politique d'approvisionnement durable et Politique d'approvisionnement durable pour les fournisseurs	Définit l'approche de Coty en matière d'approvisionnement éthique et responsable. Comprend un dispositif de diligence raisonnable fondé sur les risques, le suivi de la performance et la mise en œuvre d'actions correctives.	Couvre toutes les activités d'approvisionnement, y compris les matières premières, la logistique, les services et le merchandising.	Supervision assurée par le Directeur Général des Achats et l'Équipe des Achats Responsables, avec le soutien du Bureau du Développement Durable.	EcoVadis, Sedex, GRESB, SMETA, RSPO, RMI, FSC, PEFC, ISO 14001, SBTi, AIM Progress, Responsible Beauty Initiative (RBI).
Politique Nature et Forêt	Définit l'engagement de Coty à privilégier un approvisionnement et des opérations responsables et transparents, qui protègent la biodiversité, préviennent la déforestation et préservent les écosystèmes naturels essentiels à la qualité des ingrédients et à la santé environnementale mondiale.	S'applique à toutes les opérations globales de Coty, y compris nos Opérations propres et les matières premières directes en amont.	Supervision assurée par le Comité exécutif ; mise en œuvre confiée au Bureau du développement durable.	Science-Based Targets for Nature (SBTN), Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), Forest Stewardship Council (FSC).
Politique sur les technologies émergentes	Établit les principes encadrant l'utilisation responsable des nouvelles technologies, notamment les nanotechnologies, le génie génétique et la recherche sur les cellules souches.	Couvre la R&D globale et le développement produit, en conformité avec les réglementations applicables sur chaque marché.	Directeur Général Scientifique et du Développement Durable ; supervision par le DG et le Comité exécutif.	Règlement européen sur les cosmétiques, programme HPIM, cadres réglementaires nationaux et régionaux (ex. : France, CE 1223/2009).
Politique Santé et Sécurité	Établit des normes globales pour l'identification des dangers et l'évaluation des risques au sein de nos opérations, afin de prévenir les risques sanitaires liés à la pollution.	Couvre l'ensemble des activités de Coty, ses clients et les communautés dans lesquelles nous opérons.	Supervision assurée par le DG et le Comité exécutif.	Alignée sur les meilleures pratiques internationales.
Code de conduite des fournisseurs	Énonce les principes que doivent respecter les fournisseurs afin de garantir les droits humains et du travail, protéger l'environnement et prévenir la corruption.	S'applique à tous les partenaires commerciaux de Coty : fournisseurs, sous-traitants, distributeurs, agents, courtiers, avocats et consultants, ainsi qu'à leurs employés et sous-traitants.	Supervision assurée par le Directeur Général des Achats et l'Équipe des Achats Responsables, avec le soutien du département Conformité.	Pacte mondial des Nations Unies.
Politique relative aux produits et ingrédients	Établit les standards de sécurité, de sélection des ingrédients et de transparence des produits. Couvre une évaluation des risques en quatre étapes : analyse des ingrédients, examen de l'exposition, évaluation de la tolérance et suivi post-commercialisation. Inclut les exclusions d'ingrédients, l'étiquetage et la prise en compte du retour consommateur. Affirme l'engagement de Coty à éviter les tests sur les animaux et à garantir la qualité des produits.	S'applique à tous les sites de production appartenant à Coty ou à des fabricants tiers dans le monde.	Supervision assurée par le Directeur Général Scientifique et du Développement Durable, en collaboration avec les équipes Sécurité des produits et Qualité mondiale. Inclut des exigences formelles en matière de gouvernance, de formation et de reporting.	Alignée sur les législations nationales applicables et sur la recherche scientifique internationale.

CHANGEMENT CLIMATIQUE (E1)

Coty s'engage à réduire son impact environnemental et à promouvoir des pratiques durables. Comme décrit précédemment, Becoming Carbon Kind, notre stratégie climatique, définit la feuille de route de Coty vers zéro émission nette sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050. Nos objectifs validés par la SBTi - réduire de 50 % les émissions absolues de GES des Scopes 1 et 2, et de 28 % celles du Scope 3 entre 2019 et 2030 - constituent un levier central de décarbonisation mesurable de nos opérations et de notre chaîne de valeur.

Nos objectifs et progrès

Objectif	Progrès
Objectif : 50 %	79 %
Réduire nos émissions absolues de gaz à effet de serre relevant des Scopes 1 et 2 de 50 % d'ici 2030 (objectif approuvé par la SBTi) : par rapport à notre référence 2019.	Nous avons continué à dépasser notre objectif 2030, avec une réduction de 79 % des émissions relevant des Scopes 1 et 2 par rapport à notre niveau de référence.
27 % Objectif : 50 %	
Réduire nos émissions absolues de gaz à effet de serre relevant du Scope 3 de 28 % d'ici 2030 (objectif approuvé par la SBTi) : par rapport à notre référence 2019.	Nous avons réduit de 27 % les émissions relevant du Scope 3 par rapport à notre niveau de référence.
	92 % 100 %
Faire passer notre approvisionnement annuel en électricité renouvelable à 100 % d'ici 2030 (objectif approuvé par la SBTi) : par rapport à notre référence 2019.	92 % de notre électricité provient désormais de sources renouvelables.
Objectif : 20 % 23 %	
Réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2030.	Nous avons réduit notre consommation d'énergie de 23 % par rapport à notre niveau de référence.



Nos impacts, risques et opportunités

- ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE Réel	Les activités de notre chaîne de valeur ont contribué et peuvent continuer à contribuer au changement climatique par le biais des émissions de gaz à effet de serre relevant des Scopes 1, 2 et 3. La majorité de nos émissions de gaz à effet de serre relève du Scope 3 et proviennent principalement des emballages, des matières premières, des formulations et du transport.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty ACTIONS: Leviers de décarbonisation pour réduire les émissions relevant des Scopes 1, 2 et 3
! ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Coty est confronté à un éventail de risques liés au climat qui pourraient avoir un impact sur nos opérations commerciales, nos chaînes d'approvisionnement, ainsi que sur nos clients et consommateurs. Les événements météorologiques extrêmes présentent des risques physiques qui pourraient perturber nos capacités de fabrication et endommager les magasins de détail, les entrepôts ou les réseaux de distribution. Notre chaîne d'approvisionnement pourrait être perturbée par l'impact du changement climatique sur la disponibilité des matières premières, entraînant des retards, des pénuries ou des ajustements de formulation. Ces facteurs pourraient influencer notre capacité à satisfaire les attentes des consommateurs, nuire aux ventes, ainsi qu'à notre image de marque et à notre désirabilité.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty Politique d'approvisionnement durable Politique Nature et Forêt ACTIONS: Leviers de décarbonisation pour réduire les émissions relevant des Scopes 1, 2 et 3
! ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Coty est confronté à des risques d'absence de conformité potentielle aux lois et réglementations relatives à l'atténuation du changement climatique. Cela inclut l'introduction de réglementations plus strictes, aux niveaux local et mondial, susceptibles d'affecter nos opérations, nos coûts et nos pratiques commerciales.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty ACTIONS: Leviers de décarbonisation pour réduire les émissions relevant des Scopes 1, 2 et 3
- ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE Réel	Les mesures que nous prenons pour nous adapter au changement climatique (p. ex. des relocalisations) ont et peuvent continuer d'avoir un impact sur nos collaborateurs et nos activités, ainsi que sur l'environnement et la société au sens large.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty ACTIONS: Leviers de décarbonisation pour réduire les émissions relevant des Scopes 1, 2 et 3
! ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Le fait de ne pas s'adapter - par exemple en innovant et en adoptant une approche éco-responsable - pourrait perturber le modèle économique de Coty. Ne pas traiter les risques climatiques physiques pourrait entraîner des retards chez les fournisseurs et des temps d'arrêt en usine, affectant la disponibilité des produits pour les clients.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty ACTIONS: Leviers de décarbonisation pour réduire les émissions relevant des Scopes 1, 2 et 3
- ÉNERGIE Réel	Les sites de fabrication, usines et autres sites de Coty peuvent contribuer au changement climatique du fait de leur consommation d'énergie et avoir un impact sur les réseaux électriques locaux.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty ACTIONS: Approvisionnement en électricité 100 % renouvelable pour nos opérations

Notre évaluation des risques climatiques

Afin de renforcer notre compréhension, de nous préparer aux impacts climatiques futurs et d'éclairer notre stratégie climatique, au cours de l'exercice 2024, nous avons mené une évaluation des risques climatiques et une analyse de scénarios sur plusieurs voies de température et horizons temporels. Ce processus nous a permis d'évaluer notre exposition aux risques physiques (aigus et chroniques) et de transition (marché, technologie, politique et juridique, réputation), dans nos propres opérations, dans la chaîne de valeur en amont et en aval, et d'identifier ceux qui sont les plus significatifs pour Coty.

Les scénarios que nous avons sélectionnés sont alignés sur les trajectoires de concentration représentatives du GIEC (RCP), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et les trajectoires socioéconomiques partagées (SSP).

Notre analyse s'est concentrée sur trois scénarios de réchauffement : un scénario à 1,5 °C (SSP1-RCPI.9, aligné sur le Zéro émission nette de l'AIE), qui suppose une action climatique forte et une faible utilisation des ressources ; un scénario à 3 °C (SSP2-RCP4.5), reflétant des efforts d'atténuation modérés et les tendances politiques actuelles ; et un scénario à 4 °C (SSP5-RCP8.5), où une action climatique limitée et une dépendance continue aux combustibles fossiles entraînent des émissions plus élevées.

Nous avons évalué nos risques de transition à l'aide d'un scénario à 1,5 °C, dans lequel des changements réglementaires, de marché et des consommateurs significatifs sont attendus. La matérialité a été évaluée en explorant l'impact financier potentiel et la probabilité d'occurrence. Nous avons classé par ordre de priorité les risques de matérialité moyenne à élevée et nous les communiquons dans le tableau ci-dessous. Les risques réputationnels et technologiques

ont été pris en compte au cours de ce processus, mais n'ont pas été jugés prioritaires. Nous continuons à surveiller ces zones à mesure que le paysage externe évolue.

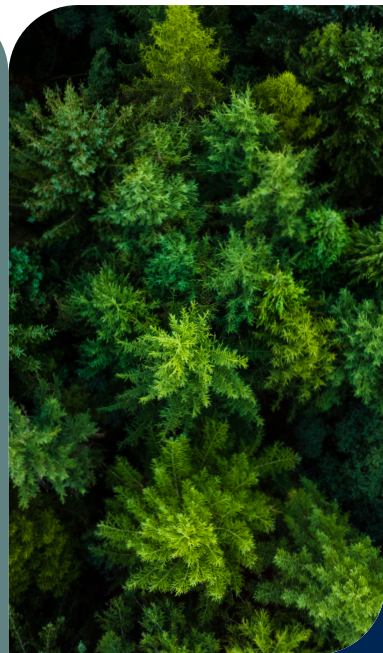
Pour évaluer les risques physiques liés au climat, nous avons pris en compte trois périodes : aujourd'hui, 2030, 2050 et au-delà. Les risques ont été identifiés en fonction de la géolocalisation et des enquêtes spécifiques au site qui ont permis de déterminer l'exposition et la vulnérabilité au niveau des actifs. Nous nous sommes concentrés sur les dangers alignés sur les scénarios à fortes émissions pour comprendre comment les risques peuvent évoluer au fil du temps. Les risques physiques significatifs sont inclus dans le tableau ci-dessous. D'autres continueront d'être surveillés. Sur la base de cette évaluation, nous avons commencé à définir des mesures d'atténuation et des actions visant à renforcer la résilience climatique dans l'ensemble de l'entreprise.

Nous publions des informations conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD), en donnant une visibilité transparente sur notre gouvernance, notre stratégie, notre gestion des risques et nos indicateurs liés aux risques et opportunités climatiques. Notre évaluation complète des risques climatiques alignée sur le TCFD est disponible sur l'[ESG Reporting Hub](#). Conformément aux dispositions transitoires des normes européennes de reporting en matière de durabilité (ESRS) nous avons choisi de ne publier que des informations financières qualitatives au titre de l'exigence ESRS E1-9 pour cette période de reporting. Nous poursuivons le développement des méthodologies nécessaires à un alignement quantitatif complet et travaillons activement à une publication exhaustive lors de périodes de reporting futures, conformément aux échéances prévues par le cadre ESRS.

Politiques relatives au changement climatique

Notre politique en matière d'environnement définit notre engagement à gérer les impacts, risques et opportunités significatifs liés au climat dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, notamment au sein de nos propres opérations. Elle guide la manière dont nous intégrons l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans le développement des produits, l'approvisionnement, la fabrication et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Nos politiques encouragent l'amélioration continue des performances énergétiques et le déploiement des énergies renouvelables, soutenues par notre participation à des initiatives multipartites. À cet effet, notre Politique d'approvisionnement durable nous aide à traiter les risques climatiques liés à l'approvisionnement en matières premières et à définir des attentes claires pour nos fournisseurs. Notre Code de conduite des fournisseurs renforce ces attentes, en exigeant des partenaires qu'ils préviennent, minimisent et corrigent les impacts climatiques négatifs.

Pour plus d'informations, consultez les [Politiques Beauty of our Planet](#).



RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	TYPE DE RISQUE	PÉRIODE ¹	PROBABILITÉ	IMPACT ²	RÉPONSE DE COTY
Stress hydrique	Le stress hydrique et la pression sur les ressources en eau, dus à des périodes de sécheresse prolongées et à des changements de précipitations, peuvent accroître les coûts de nos opérations et réduire les rendements des matières premières pour lesquelles l'eau est essentielle.	Physique (aigu)	COURT MOYEN LONG	↑ ↑ ↑ ↑ Très probable	 Modéré à très élevé	Dans l'ensemble de nos sites industriels, nous avons déployé des mesures de réduction de la consommation d'eau – notamment la mesure et la diminution des usages lorsque cela est possible. Veuillez consulter Indicateurs et objectifs pour obtenir des informations sur notre objectif de réduction du stress hydrique.
Vagues de chaleur	Changements de température (95e percentile) et leur impact sur la fréquence et la durée des vagues de chaleur.	Physique (aigu)	COURT MOYEN LONG	↑ ↑ ↑ ↑ Très probable	 Modéré à très élevé	Nous travaillons à la mise à niveau des sites avec une isolation thermique, un refroidissement avancé et une toiture réfléchissante, ainsi qu'à l'optimisation des horaires de travail des employés pour travailler pendant les périodes plus fraîches de la journée. Afin d'éviter tout dommage ou détérioration des marchandises sensibles à la chaleur, nous avons mis en place un stockage à température contrôlée et une logistique de la chaîne du froid pour une utilisation pendant les vagues de chaleur. De plus, pour aider à atténuer les risques pour les rendements des cultures, nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs pour minimiser l'impact sur leur production grâce à notre programme de décarbonisation des fournisseurs, et nous assurerons que nous avons une stratégie d'approvisionnement diversifiée pour minimiser les perturbations de nos opérations.
Réglementations relatives aux matériaux et aux produits	Les réglementations nouvelles et proposées sur l'emballage, la circularité et la déforestation peuvent nous amener à repenser et reformuler des produits pour respecter les règles régionales, modifier nos pratiques d'emballage et d'étiquetage, et freiner le commerce transfrontalier.	Transition (réglementaire)	COURT MOYEN LONG	↑ ↑ ↑ ↑ Très probable	 Moyen à élevé	Nous surveillons activement les nouvelles réglementations, par exemple dans le cadre de notre stratégie de sécurité chimique qui surveille les ingrédients restreints ou interdits. Nous participons également à des forums industriels, communiquons avec les organismes de réglementation et collaborons avec les fournisseurs sur la collecte de données pour nous assurer d'être bien informés.
Tarification du carbone	Augmentation de la tarification des émissions de gaz à effet de serre, y compris une augmentation des taxes carbone et l'anticipation de nouveaux programmes d'échange d'émissions dans les pays où Coty opère.	Transition (réglementaire)	COURT MOYEN LONG	↑ ↑ Très probable	 Moyen à élevé	Pour atténuer ce risque, Coty a fixé des objectifs fondés sur la science et validés par la SBTi pour 2030 concernant les émissions des Scopes 1, 2 et 3, et s'est engagée à atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Coty a réduit ses émissions des Scopes 1 et 2 de 79 % par rapport à 2019, dépassant son objectif de réduction de 50 % à l'horizon 2030. En outre, toutes nos usines et tous nos centres de distribution sont désormais alimentés à 100 % en électricité d'origine renouvelable. Nous avons également mis en œuvre une stratégie de réduction prioritaire des points chauds du Scope 3, tels que l'emballage, la formulation et le transport. D'ici 2030, Coty vise une réduction de 28 % de ses émissions du Scope 3 par rapport à 2019.
Diminution de la disponibilité des matières premières	Une pénurie de matières premières, en particulier naturelles et d'origine biologique, pourrait obliger Coty à trouver des alternatives ou à concurrencer d'autres acheteurs. L'utilisation d'ingrédients alternatifs pourrait nuire à la part de marché de Coty, par exemple auprès de consommateurs soucieux de l'environnement.	Transition (marché)	COURT MOYEN LONG	↑ ↑ Très probable	 Moyen à élevé	Nous investissons dans la recherche et le développement pour identifier des alternatives viables aux matériaux générant des émissions de carbone élevées, réglementées et rares. De plus, nous investissons dans des solutions biotechnologiques comme alternatives aux ingrédients naturels. Enfin, nous établissons des partenariats de long terme avec nos fournisseurs, en renforçant leurs compétences (upskilling) et en offrant des avantages afin de sécuriser les prix et l'approvisionnement.
Écoconception	Donner la priorité à l'utilisation de matériaux et de procédés à faible impact et intégrer des pratiques d'écoconception afin de réduire les coûts et la dépendance à des ressources rares.	Opportunité Efficacité des ressources	COURT MOYEN LONG	-	-	Dans le cadre de notre stratégie de durabilité des produits, nous explorons des alternatives durables aux ingrédients naturels en privilégiant des ingrédients élaborés selon les principes de la science verte.
Gagner des parts sur de nouveaux marchés	Adapter notre offre pour capter de nouveaux marchés axés sur le développement durable, tout en restant alignés sur les attentes actuelles du marché.	Opportunité Produits et services	COURT MOYEN LONG	-	-	Coty s'efforce de reformuler ses produits et d'intégrer la circularité sur les marchés à forte demande, tout en proposant des options durables et économiquement accessibles pour stimuler la demande et améliorer l'accessibilité de nos marques.
Utiliser les partenariats du secteur pour renforcer la résilience dans notre chaîne d'approvisionnement	Tirer parti des partenariats sectoriels et co-investir dans des programmes d'engagement de la chaîne d'approvisionnement afin de renforcer la résilience.	Opportunité Résilience	COURT MOYEN LONG	-	-	Coty vise à établir des partenariats à long terme avec les fournisseurs en améliorant leurs compétences et en leur offrant des avantages pour garantir les prix et la stabilité de l'approvisionnement. Cette approche proactive permettra d'atténuer l'impact des changements réglementaires et des événements météorologiques extrêmes.
1. Période : · Court terme : 0 à 1 an · Moyen terme : 2 à 5 ans · Long terme : plus de 5 ans 2. L'impact potentiel des risques physiques est défini par l'ampleur du danger climatique, la probabilité d'occurrence et la vulnérabilité spécifique de chaque actif (comme les usines et les centres de distribution)						

NOTRE STRATÉGIE ET NOS ACTIONS

Becoming Carbon Kind est notre stratégie climatique, qui définit la voie de Coty vers zéro émission nette de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre chaîne de valeur d'ici 2050. Elle se concentre sur nos plus grandes sources d'émissions dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur et est façonnée par les risques et les opportunités identifiés par notre évaluation des risques climatiques.

NOTRE EMPREINTE CARBONE



Conformément à notre Politique en matière d'environnement et au Protocole relatif aux gaz à effet de serre (GHG Protocol), nous avons recalculé notre référence en matière d'émissions pour refléter les changements méthodologiques significatifs apportés à nos émissions du Scope 3, tels que l'actualisation des facteurs d'émission. Ces changements ont entraîné un impact supérieur à 5 % de notre empreinte carbone totale et une augmentation de 12 % par rapport à notre précédente année de référence. Cet ajustement améliore la précision de nos données sans modifier la tendance de performance. L'amélioration observée de notre performance par rapport à nos objectifs résulte des volumes et des initiatives de réduction, et non du recalcul lui-même.

Notre empreinte carbone la plus récente, couvrant l'exercice 2025, offre une vue détaillée des points chauds d'émissions dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur. Les émissions sont calculées conformément à la norme de comptabilité et de déclaration d'entreprise du GHG Protocol, et notre méthodologie est réexaminée chaque année pour améliorer la précision et refléter les progrès méthodologiques, en particulier pour

le Scope 3. Au cours de l'exercice 2025, nous avons adopté une plateforme de gestion des données tierce qui permet l'intégration de données primaires et de facteurs d'émission personnalisés adaptés à nos marchandises achetées. Cela représente un véritable saut qualitatif en matière de qualité et de granularité des données.

Cette année, nos émissions du Scope 1 ont augmenté de 4 % par rapport à l'exercice 2024, mais ont diminué de 56 % par rapport à notre référence. Cela s'explique par l'amélioration de la collecte des données de consommation d'énergie réelle des sites de reporting et par l'application de méthodes d'extrapolation pour les sites où les données directes ne sont pas encore disponibles. Notre empreinte du Scope 3 représente 98,6 % de notre empreinte totale. Les principaux contributeurs demeurent l'emballage (29 %) et les formulations (19 %). Nous continuons à nous concentrer sur le transport (8 %) ainsi que sur les campagnes médias et merchandising (21 %) dans le cadre de nos feuilles de route de réduction 2030.

Une empreinte carbone complète et précise est le fondement de tout plan de transition climatique crédible. Pour refléter une année d'activité

commerciale plus typique, nous avons sélectionné l'exercice 2019 comme année de référence pour nos objectifs climatiques, avant les perturbations opérationnelles causées par la pandémie de COVID-19. Cette référence a été calculée et validée rétrospectivement par le SBTi en 2022. Maintenant que nous avons recalculé notre année de référence 2019 conformément à notre politique en matière d'environnement, nous soumettrons cette nouvelle base de référence à la Science Based Targets initiative (SBTi) dans le cadre de la soumission de notre objectif de zéro émission nette à la fin de l'année 2025.

Afin d'améliorer la transparence et la responsabilité, nous mesurons et publions chaque année notre inventaire complet de gaz à effet de serre (GES), couvrant les Scopes 1, 2 et 3. Dans le cadre de notre stratégie plus large de décarbonisation, nous continuerons à étendre l'utilisation des données spécifiques aux fournisseurs, soutenues par notre programme d'engagement des fournisseurs, afin d'améliorer la précision du Scope 3 et de réduire les émissions sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Nos progrès

À la fin de l'exercice 2025, nous avons atteint une réduction de 79 % des émissions de gaz à effet de serre des Scopes 1 et 2 par rapport à notre référence de 2019. Cette étape significative a été rendue possible par la transition de 100 % des usines et des centres de distribution détenus par Coty vers une électricité provenant de sources renouvelables, ainsi que par des améliorations ciblées de l'efficacité énergétique sur plusieurs sites.

Nos émissions du Scope 3 ont diminué de 27 % par rapport à la référence de 2019. Cela inclut une réduction de 37 % des émissions directes (provenant des matières premières et des emballages), partiellement compensée par une augmentation de 5 % des émissions indirectes en raison de dépenses globales plus élevées. La réduction est principalement due à une baisse des volumes de produits, qui restent inférieurs au niveau de 2019, ainsi qu'à des initiatives telles que l'allègement de l'aluminium et l'utilisation de matériaux alternatifs ou à faible teneur en carbone. De plus, nous continuons à progresser dans la réduction de nos émissions totales liées au transport, qui sont en baisse de 38 % par rapport à la référence de 2019. Cette réduction est due à la diminution de l'utilisation du fret aérien et routier, ainsi qu'à une utilisation accrue du transport ferroviaire et maritime pour l'expédition de nos volumes.

Enfin, nous avons constaté des réductions supplémentaires en raison de la diminution des déplacements professionnels et des émissions liées aux déplacements domicile-travail de nos collaborateurs.

NOTRE PLAN DE TRANSITION CLIMATIQUE

Notre Plan de transition climatique détaille comment nous allons réduire les émissions de carbone dans les domaines prioritaires de notre entreprise et progresser par rapport à nos objectifs. Nous avons élaboré des feuilles de route pour atteindre des objectifs de réduction des émissions à court terme alignés sur la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C, conformément à l'Accord de Paris.

À ce stade, les dépenses d'exploitation et d'investissement sont allouées pour soutenir ces actions, bien que l'alignement avec les critères de Taxonomie européenne n'ait pas encore été établi, car il s'agit de notre première année de déclaration (voir la section [Taxonomie européenne](#) pour plus d'informations). Le plan n'est actuellement pas approuvé au niveau du Conseil d'administration et est mis en œuvre fonction par fonction plutôt qu'entièrement intégré dans la planification financière annuelle de la société.

Nous avons l'intention de mettre à jour et d'étendre le plan une fois que nos objectifs de zéro émission nette auront été validés par la SBTi et que les feuilles de route à long terme correspondantes auront été élaborées, dans le but d'obtenir l'approbation du conseil d'administration pour intégrer formellement le plan dans notre stratégie commerciale globale et notre gestion financière.

Dans le cadre de notre stratégie Becoming Carbon Kind, nous avons défini dix domaines prioritaires pour les réductions des émissions du Scope 3, notamment les produits, le transport, merchandising, les campagnes médias, entre autres. Des informations sur la décarbonisation de [nos produits](#) sont disponibles dans la section Nos produits de ce rapport, tandis que notre progression sur notre chaîne de valeur plus large est présentée ci-dessous.

Nous mettons actuellement à jour nos feuilles de route d'action climatiques pour 2030 et 2050 avec d'autres actions qui permettront à Coty de réduire son impact environnemental. Nous partons de l'hypothèse que les réductions seront réparties de façon équilibrée entre nos principaux leviers d'action - produits, formulations, transport, campagnes médias et merchandising, etc. - tout en mobilisant activement les équipes concernées pour affiner ces feuilles de route.

RE100
CLIMATE GROUP

Coty est membre du RE100, une initiative globale de plus de 300 entreprises influentes engagées dans une électricité 100 % renouvelable.

NOS ACTIONS

Nos opérations (Scopes 1 et 2)

L'énergie et le carburant sont nécessaires pour faire fonctionner nos sites et notre flotte Coty, mais contribuent aux émissions relevant des Scopes 1 et 2. Notre stratégie climatique dans nos propres opérations se concentre sur l'augmentation de l'efficacité énergétique et de l'utilisation d'électricité renouvelable.

Notre stratégie de réduction des émissions des Scopes 1 et 2 est centrée sur la réduction de la consommation d'énergie, la transition vers l'électricité provenant de sources renouvelables et l'exploration des opportunités de production d'énergies renouvelables sur site. Nous nous efforçons d'atteindre notre objectif validé par SBTi de réduire les émissions absolues des Scopes 1 et 2 de 50 % par rapport aux niveaux de 2019 d'ici 2030 grâce à des améliorations de l'efficacité énergétique et à l'approvisionnement en électricité renouvelable.

ÉNERGIE

Dans nos propres opérations, nous promouvons l'efficacité énergétique et l'approvisionnement en énergie renouvelable par le biais de plans de gestion de l'énergie au niveau du site, de mises à niveau des équipements et d'objectifs d'électricité renouvelable. Nous abordons également l'adaptation climatique par le biais de nos processus d'évaluation des risques, qui nous aident à identifier l'exposition aux risques climatiques et à définir des mesures de résilience dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur.

Nous augmentons également la production d'électricité renouvelable de nos usines et centres de distribution avec une feuille de route en place pour l'installation de panneaux solaires de toit lorsque cela est possible. Nous disposons désormais de trois usines équipées de panneaux solaires sur le toit : Granollers, Ashford et Hunt Valley. Ces projets visent à répondre à 10 à 20 % des besoins en électricité des sites.

Nous avons d'abord dépassé notre objectif de réduction de la consommation d'énergie pour 2030 au cours de l'exercice 2023, et au cours de l'exercice 2025, nous avons maintenu notre réduction de 23 % de la consommation d'énergie par rapport à notre référence, avec 92 % de notre électricité totale provenant de sources renouvelables. Ces progrès reflètent des actions ciblées sur notre empreinte totale, notamment la transition de toutes les usines et centres de distribution détenus par Coty vers une électricité 100 % renouvelable, l'expansion des installations solaires sur trois sites et la mise en œuvre de programmes d'optimisation énergétique dans nos bureaux et sites de fabrication. À la fin de l'exercice 2025, nous avons réduit les émissions des Scopes 1 et 2 pour toutes nos usines et nos centres de distribution de 89 % par rapport à la référence de 2019, ce qui nous place vers la zéro émission nette d'ici 2050. Nous avons également acheté de l'électricité 100 % renouvelable dans nos centres de distribution et usines avec l'achat de certificats d'attributs énergétiques (CAEs) mondialement reconnus.



CHAUFFAGE ET RÉFRIGÉRANTS

Pour réduire nos émissions du Scope 1, nous réduisons notre dépendance au gaz naturel dans la mesure du possible, et nous recherchons des solutions pour réduire nos émissions résiduelles et nos fluides frigorigènes restants.

FLOTTE DES VÉHICULES DE L'ENTREPRISE

Les véhicules des collaborateurs sont une autre source de nos émissions du Scope 1. Nous avons établi des feuilles de route adaptées aux régions où nous mettons à disposition des véhicules en location pour nos collaborateurs, afin de passer à des options à faibles émissions de carbone, telles que des véhicules hybrides ou électriques (VE). Dans certains de nos bureaux, comme notre siège d'Amsterdam, nous avons également installé des bornes de recharge pour véhicules électriques afin d'en encourager davantage l'usage. De plus, au Brésil, nous avons converti notre flotte à l'éthanol, ce qui a permis de réduire encore les émissions du Scope 1 liées à la flotte.

Expansion des panneaux solaires en Espagne

Coty a poursuivi ses investissements dans les énergies renouvelables à travers un programme progressif d'installation de panneaux solaires sur son site de Granollers. L'installation de panneaux solaires a fourni une capacité de 854 kWp grâce à 1 905 panneaux et 8 onduleurs, générant environ 1 164 360 kWh par an, soit 13 % des besoins en électricité du site.

Lors de la phase 3, une capacité supplémentaire de 106 kWp a été installée en utilisant 194 panneaux et 1 onduleur, ajoutant 139 310 kWh supplémentaires de production annuelle.

Toutes les phases étant maintenant terminées, la capacité installée totale du site est de 960 kWp, comprenant 2 099 panneaux et 9 onduleurs. La production annuelle devrait atteindre 1 300 670 kWh, portant notre taux d'autoproduction à 14,5 % et générant des économies d'énergie d'environ 21 000 € par an.

Le système est entièrement intégré à la plateforme SCADA du site, permettant un suivi et une optimisation en temps réel des performances, et soutenant notre engagement à réduire les émissions de carbone tout en améliorant l'efficacité opérationnelle.



Notre chaîne de valeur (Scope 3)

La majorité de nos émissions de gaz à effet de serre relèvent du Scope 3 et proviennent de notre chaîne de valeur. Grâce à notre stratégie Becoming Carbon Kind, nous travaillons activement à les réduire. Au fur et à mesure que nous progressons dans notre parcours climatique, nous avons défini dix domaines prioritaires pour les réductions des émissions du Scope 3 sur quatre axes de travail clés : emballage, formulation, transport, merchandising et campagnes médias, entre autres. Au cœur de notre stratégie, nous promouvons la transparence et la traçabilité des matières premières clés et soutenons une transition juste dans les communautés liées à notre chaîne de valeur.

Nos 10 principales priorités



Décarbonisation des fournisseurs

Intégration dans les stratégies de marque et développement de partenariats avec les détaillants

EMBALLAGE

L'emballage est une source importante de nos émissions Scope 3 et constitue un levier majeur dans notre transition vers un modèle de beauté circulaire à faibles émissions de carbone. Notre stratégie d'emballage est axée sur l'application de trois concepts clés pour guider l'avenir de l'emballage de nos produits : simplification, transformation et innovation.

Nous nous concentrons sur la réduction de notre utilisation de matériaux à forte intensité en ressources et en carbone tels que l'aluminium, le verre et les plastiques. Nos actions comprennent la réduction de l'utilisation globale des matériaux, l'allègement des composants et l'augmentation de l'intégration du contenu recyclé post-consommation (PCR), en particulier dans les emballages plastiques, afin de renforcer la circularité dans notre portefeuille de produits.



Nous explorons également des solutions de conception innovantes et collaborons avec des initiatives sectorielles telles que SPICE (Sustainable Packaging Initiative for Cosmetics) pour relever les défis liés à la disponibilité limitée de matériaux alternatifs durables et aux coûts plus élevés de ces matériaux. En parallèle, nous collaborons avec nos partenaires de distribution pour encourager les consommateurs à adopter nos produits conçus selon les principes de l'économie circulaire - comme les systèmes de recharge de parfum - qui réduisent les émissions de carbone en prolongeant la durée de vie des produits et limitant l'utilisation de matériaux ainsi que la production de déchets.

Pour plus d'informations sur notre approche de l'emballage, veuillez consulter [Utilisation des ressources et économie circulaire](#).



FORMULATION

Réinventer les formulations de nos produits est essentiel à la vision de Coty de créer une beauté durable qui offre des performances élevées tout en réduisant l'impact environnemental. Nous nous concentrons sur trois domaines stratégiques, l'approvisionnement responsable, les alternatives à faible émission de carbone et la chimie verte, pour guider la transformation de notre portefeuille de marques.

Nous nous engageons à nous approvisionner en ingrédients de manière éthique, transparente et de manière à protéger les personnes et la nature. Nos efforts se concentrent sur des matières premières prioritaires telles que l'huile de palme, les ingrédients parfumés naturels et le mica, souvent associés à des risques environnementaux et sociaux. Nous continuons à travailler avec les fournisseurs, les ONG et les programmes de certification pour améliorer la traçabilité, garantir des pratiques de travail éthiques et soutenir la résilience de la communauté dans les régions d'approvisionnement.

Nous avons également identifié cinq groupes d'ingrédients pour étudier les alternatives à faible émission de carbone à utiliser dans nos produits : l'éthanol, les huiles parfumées, les silicones, les tensioactifs et les propulseurs. Pour chacun d'entre eux, nous examinons l'intensité carbone des alternatives actuelles et potentielles, ainsi que leur performance et leur disponibilité, afin de nous assurer que nous continuons à fournir des produits de haute qualité à nos consommateurs.

La science verte continue d'être un moteur essentiel de notre innovation de produit, en mettant l'accent sur la chimie verte, la biotechnologie et les méthodes d'extraction durables.

Pour plus d'informations sur notre approche de formulation, veuillez consulter [Formulation et Ingrédients](#) du chapitre [Utilisation des ressources et économie circulaire](#).



TRANSPORT

La réduction des émissions provenant des transports et de la logistique est un élément clé de notre stratégie de décarbonisation du Scope 3. Nous utilisons EcotransIT pour calculer nos émissions à partir du transport que nous gérons, ce qui nous permet de comptabiliser ces émissions avec précision et d'identifier les opportunités de réduction. Chez Coty, nous repensons la façon dont nous déplaçons les produits dans notre chaîne de valeur, en donnant la priorité aux modes de transport à faibles émissions, en optimisant la planification des itinéraires et en améliorant l'efficacité du chargement des camions. La réduction du fret aérien à un niveau aussi proche de zéro que possible est un pilier clé de notre feuille de route. Malgré les perturbations de la chaîne d'approvisionnement dans le transport maritime mondial en 2025, nous restons engagés à réduire le fret aérien et, depuis 2019, nous avons atteint une réduction de 61 % des émissions de fret aérien. Il s'agit d'une augmentation des émissions par rapport à l'exercice 2024 en raison de distances plus longues sur certaines lignes de transport. Cependant, nous avons réussi à réduire le poids des produits expédiés par fret aérien de 9 % par

rapport à l'année dernière, reflétant nos efforts pour passer au fret maritime et ferroviaire lorsque cela est opérationnellement possible.

En parallèle et au cours de l'exercice 2025, nous avons commencé à développer une feuille de route de transport plus large qui s'étend au-delà de la réduction du fret aérien et se concentre sur le fret routier, représentant 87 % de la quantité totale expédiée. Notre feuille de route comprend l'expansion de l'utilisation du transport maritime et ferroviaire comme alternatives au transport routier, le pilotage de véhicules électriques pour les navettes entre les usines et les centres de distribution, et la collaboration avec nos fournisseurs et partenaires pour accélérer l'innovation dans le domaine de fret. Ces initiatives s'appuient sur nos programmes d'optimisation existants et renforcent notre parcours de décarbonisation à long terme.

À l'avenir, nous continuerons à faire évoluer ces solutions pour transformer notre réseau logistique en un réseau faible en carbone et résilient, ce qui nous permettra de rester sur la bonne voie pour respecter nos engagements zéro émission nette.



MERCHANDISING ET CAMPAGNES PUBLICITAIRES

Le merchandising et les campagnes publicitaires représentent une source significative d'émissions relevant du Scope 3 pour Coty, et nous élaborons actuellement des feuilles de route pour en réduire l'impact. Nous avons deux groupes de travail pluridisciplinaires dédiés aux merchandising et aux campagnes publicitaires pour lesquels nous avons choisi de nous associer à des experts externes pour nous aider à collecter des données primaires plutôt que des données basées sur les dépenses, calculer notre référence, identifier les points sensibles pour la réduction des émissions et élaborer des feuilles de route robustes en conséquence. Ces flux de travail visent également à donner à nos équipes commerciales des directives claires et constamment mises à jour, ainsi que des outils pour suivre nos progrès.

Merchandising

Depuis l'exercice 2022, Coty a lancé un projet pilote au Royaume-Uni visant à mesurer notre bilan carbone de référence pour le merchandising produit localement avec l'expertise de l'agence externe ClimatePartner.

Le projet pilote comprenait l'audit de 213 000 unités d'impact carbone de merchandising temporaire dans nos 2 divisions, la mise en œuvre d'un outil de calcul dédié pour mesurer les émissions de chaque unité et les scénarios de conception de test, ainsi que la création de directives d'écoconception en collaboration avec les fournisseurs. Le projet a permis une réduction moyenne de 16 % de CO₂e par unité pour le merchandising temporaire au cours de l'exercice 2024, avec des efforts continus au cours de l'exercice 2025 pour générer d'autres réductions.

Au cours de l'exercice 2025, Coty a prolongé le partenariat avec Climate Partner pour lancer un déploiement mondial dans le but de recalculer notre référence sur les supports permanents, temporaires et les cadeaux avec achat (GWP).

Sur la base de nos apprentissages pilotes, Coty travaillera sur un éventail d'opportunités de réduction, notamment :

- Nous poursuivons la refonte de nos supports de point de vente selon des directives d'écoconception, incluant l'allègement, l'utilisation de matériaux recyclés, la réduction des matériaux à forte émission et le recours à des contenus mono-matériaux.
- Réduction de la consommation électrique des unités permanentes
- Travailler en étroite collaboration avec nos fournisseurs sur le changement vers les énergies renouvelables et le traitement des déchets de production
- Exploration de la circularité avec des programmes de recyclage et des unités réutilisables

Campagnes publicitaires

Les émissions liées aux campagnes publicitaires de Coty proviennent des processus impliqués dans la production de supports publicitaires et leur diffusion au public. Depuis l'exercice 2023, Coty s'est associée à l'expert en décarbonisation des médias Footprint, membre du groupe Cosmo5, en concentrant d'abord nos efforts sur la mesure de la référence liée à l'impact carbone des médias numériques de Coty. Au cours de l'exercice 2025, nous avons audité 35 marques et 36 marchés et mis en œuvre un suivi mondial du carbone en quasi temps réel sur tous les canaux et formats publicitaires.

Nos efforts de décarbonisation autour du working media se concentreront sur :

- Compression des actifs
- Durée des vidéos correspondant à la durée d'attention
- Ciblage Wi-Fi et géociblage

Parallèlement, Coty étudiera les opportunités de réduire les émissions associées à la production de contenu publicitaire, telles que la réduction des émissions liées aux voyages et l'optimisation des tournages.



DÉCARBONISATION DES FOURNISSEURS

Nous évaluons les performances climatiques des fournisseurs par le biais de sources de données telles que les notations carbone EcoVadis, les scores CDP Climate et les objectifs SBTi. Nous nous engageons auprès de nos fournisseurs sur le climat et fournissons un accès à la formation EcoVadis aux acheteurs. Dans le cadre de notre programme de décarbonisation des fournisseurs, nous avons identifié les principaux contributeurs représentant environ les deux tiers de nos émissions totales du Scope 3.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons formalisé notre programme de décarbonisation des fournisseurs avec le lancement de quatre KPI de partenaires commerciaux qui visent à traiter nos domaines d'impact les plus significatifs. Ceux-ci ont été annoncés durant notre 'Partner Day' en juin 2024 et communiqués en détail à nos partenaires au cours de l'exercice 2025.

En plus de changer la façon dont nous concevons et fabriquons nos produits, les KPI de nos partenaires commerciaux sont conçus pour amplifier les progrès vers les priorités décrites dans notre plan de transition climatique. Au cours de l'exercice 2025, nous sommes devenus membres du programme CDP Supply Chain. Grâce à ce programme, nous nous rapprochons des fournisseurs à l'aide du questionnaire sur le changement climatique du CDP pour recueillir des données primaires sur le carbone. Nous aidons également les fournisseurs à définir leurs propres objectifs fondés sur la science de réduction des GES et à développer des processus d'efficacité énergétique en leur fournissant un accès à des ressources éducatives et à des programmes de formation pour accompagner la transition de l'industrie vers un avenir bas carbone.



Les émissions de carbone

Encourager la transparence des données sur les émissions de carbone et la définition d'objectifs fondés sur la science (SBTi ou équivalent).

Électricité renouvelable

S'approvisionner à 100% en électricité renouvelable pour les activités à forte intensité énergétique identifiées.

Innovation

Proposer au moins une innovation par an pour réduire les émissions de carbone.

Améliorer les notations

EcoVadis et CDP.

MOBILISER NOS DÉTAILLANTS

Les détaillants servent de lien vital entre les marques de Coty et les consommateurs finaux, ce qui en fait des alliés puissants pour développer des pratiques durables et favoriser une consommation consciente. Nos collaborations avec les partenaires se concentrent sur les thèmes ci-dessous :

1. **Stimuler la demande pour une beauté responsable et amplifier l'impact :**
Coty travaille en étroite collaboration avec les détaillants pour étendre la portée de ses initiatives de développement durable. Nous développons des campagnes conjointes et des messages destinés aux consommateurs pour amplifier nos impacts sur le développement durable et faire évoluer la demande des consommateurs vers des choix de beauté plus responsables. En rendant les options durables plus visibles, accessibles et attrayantes, nous pouvons favoriser une culture de responsabilité environnementale et de consommation consciente au sein du marché de la beauté et stimuler une croissance économique mutuelle.
2. **Améliorer la transparence et l'éducation des consommateurs :**
En partenariat avec les détaillants, nous visons à accroître la sensibilisation et la compréhension des consommateurs tout en facilitant l'accès à des informations transparentes sur le développement durable. Voici quelques exemples de notre travail :
 - a. Campagnes d'éducation en magasin et numériques sur les avantages environnementaux de produits spécifiques
 - b. Étiquetage clair sur les emballages et les plateformes numériques pour mettre en avant les aspects liés au développement durable
 - c. Communications en co-branding qui expliquent l'impact environnemental des formats rechargeables, des formulations sans cruauté envers les animaux et des ingrédients durables.
3. **Promouvoir l'innovation durable :**
Nous collaborons avec les détaillants pour promouvoir des produits et des emballages innovants qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Ceux-ci incluent :
 - a. Des formats rechargeables qui réduisent les déchets d'emballage à usage unique
 - b. Des produits à faibles émissions de carbone avec réduction des émissions de gaz à effet de serre tout au long de leur cycle de vie
4. **Alignement sur les objectifs climatiques et autres objectifs :**
Nous travaillons avec nos détaillants pour nous aligner sur des objectifs plus larges en matière d'environnement, de société et de gouvernance (ESG), tels que le soutien mutuel de nos réductions de GES, l'approvisionnement responsable et les pratiques commerciales éthiques. Cela garantit une approche cohérente et évolutive du développement durable à travers la chaîne d'approvisionnement et les points de contact avec les consommateurs, et soutient une transition à l'échelle du secteur vers des pratiques plus durables.

Avec nos détaillants partenaires, nous contribuons à intégrer le développement durable dans la chaîne de valeur de la beauté en responsabilisant les consommateurs, en soutenant l'innovation et en nous alignant sur des objectifs environnementaux et sociaux partagés.

Installation de développement durable « My Fragrance Garden »

Coty Travel Retail, en partenariat avec Gebr. Heinemann a lancé My Fragrance Garden, une installation expérientielle dans les aéroports de Copenhague et de Berlin Brandenburg, et celui de Francfort devant suivre en 2026. Cette initiative donne vie à la stratégie Beauty that Lasts de Coty, en combinant innovation en matière de parfum, éducation et développement durable chez cinq grandes marques : Hugo Boss, Burberry, Calvin Klein, Chloé et Marc Jacobs.

Au cœur de l'expérience se trouve un présentoir interactif sur le thème du jardin, présentant les cinq piliers de la stratégie de parfum durable de Coty : alcool recyclé produit à partir d'émissions de carbone captées, ingrédients recyclés issus de sous-produits industriels comme la térébenthine de l'industrie papetière, solutions d'emballage écoconçues, recharges de parfum, et échantillons à faible impact.

Par exemple, grâce à des récits immersifs, des installations tactiles et du contenu accessible via un code QR, les consommateurs peuvent découvrir comment faire le choix d'une recharge de 150 ml d'Eau de Parfum Burberry Goddess avec un flacon de 50 ml au lieu de 4 flacons de 50ml, peut réduire le poids de l'emballage jusqu'à 68 %, ce qui se traduit par des économies sur les principaux contributeurs environnementaux : 75 % de verre en moins, 54 % de métal en moins, 44 % de plastique en moins et 30 % de carton en moins.

Avec Gebr. Heinemann, Coty sensibilise les consommateurs sur le lieu de vente, encourage des choix responsables et démontre comment le développement durable peut renforcer à la fois l'attrait du produit et l'expérience client.



Gebr. Heinemann SE & Co. KG
Gegründet 1879

PLANIFICATION FINANCIÈRE

Pour atteindre nos ambitions de développement durable, nous avons développé une feuille de route complète qui nécessitera des ressources dédiées à l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement. Bien que cela implique des investissements dans des domaines tels que la transformation de la chaîne d'approvisionnement, la circularité, la protection de la biodiversité et l'adoption de technologies à faible émission de carbone, nous nous attendons à ce que ces efforts soient compensés par des gains d'efficacité dans l'ensemble de nos opérations. Nous nous concentrerons sur l'innovation, l'amélioration des processus et l'intégration du développement durable dans chaque partie de notre chaîne de valeur pour assurer une croissance responsable à long terme.

Les actions ci-dessus sont mises en œuvre de manière continue dans le cadre de nos efforts d'amélioration continue. Des détails qualitatifs et les résultats attendus sont fournis, mais les OpEx (dépenses d'exploitation) et CapEx (dépenses d'investissement) associées sont toujours en cours d'évaluation. Si un investissement significatif est nécessaire, nous l'indiquerons dans les futurs rapports. Aucune des actions à ce jour n'a résulté des besoins de médiation, bien que nous continuons à surveiller les impacts potentiels et à réagir de manière proactive.

INDICATEURS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONSOMMATION ET MIX ÉNERGÉTIQUE

Breakdown of energy consumption and energy mix

CONSOMMATION ET MIX ÉNERGÉTIQUE	VALEUR FY25
(1) Consommation de carburant provenant du charbon et des produits à base de charbon (MWh)	31
(2) Consommation de carburant de pétrole brut et de produits pétroliers (MWh)	696
(3) Consommation de carburant de gaz naturel (MWh)	26 079
(4) Consommation de carburant provenant d'autres sources fossiles (MWh)	0
(5) Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement achetés ou acquis à partir de sources fossiles (MWh)	5 756
(6) Consommation totale d'énergie fossile (MWh)	32 562
Part des sources fossiles dans la consommation totale d'énergie (%)	24 %
(7) Consommation de sources nucléaires (MWh)	668
Part de la consommation de sources nucléaires dans la consommation totale d'énergie (%)	<1 %
(8) Consommation de carburant pour les sources renouvelables, y compris la biomasse (comprenant également les déchets industriels et municipaux d'origine biologique, le biogaz, l'hydrogène renouvelable, etc.) (MWh)	14 928
(9) Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement achetés ou acquis à partir de sources renouvelables (MWh)	83 948
(10) La consommation d'énergie renouvelable non-combustible autogénérée (MWh)	1 207
(11) Consommation totale d'énergie renouvelable (MWh)	100 083
Part des sources renouvelables dans la consommation totale d'énergie (%)	75 %
Consommation d'énergie totale (MWh)	133 313
Production totale d'énergie non renouvelable (MWh)	0
Production totale d'énergie renouvelable (MWh)	1 207
Consommation totale d'énergie par chiffre d'affaires net (MWh par million de dollars)	23

Revenus nets des activités dans les secteurs à fort impact climatique

RÉPARTITION	VALEUR FY25
Revenus nets des activités dans les secteurs à fort impact climatique utilisés pour calculer l'intensité énergétique	5,89 milliards \$
Revenus nets (autres)	0 \$
Total des revenus nets (états financiers)	5,89 milliards \$

* Net revenues as reported in the Coty Inc. Annual Report on Form 10-K filed with the US Securities and Exchange Commission.



INDICATEURS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ÉMISSIONS BRUTES DES SCOPES 1, 2, 3 DE L'EXERCICE 2025

Répartition des émissions GES des Scopes 1, 2 et 3

	RÉTROSPECTIVE					JALONS ET ANNÉES CIBLES	
	Référence 2019 (périmètre)	Exercice 2024*	Exercice 2025	Ex. 2025 vs. Ex. 2024	Ex. 2025 vs. Année de réf. 2019 (%)	2030	2050
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU SCOPE 1							
Émissions brutes de gaz à effet de serre du Scope 1 (tCO ₂ e)	20 860	8 825	9 147	4 %	-56 %		
Pourcentage d'émissions de gaz à effet de serre du Scope 1 provenant de programmes réglementés d'échange d'émissions (%)	0%	0%	0%				
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU SCOPE 2							
Émissions brutes de gaz à effet de serre du Scope 2 basées sur la localisation (tCO ₂ e)	32 584	18 550	19 660	6 %	-40 %		
Émissions brutes de gaz à effet de serre du Scope 2 basées sur le marché (tCO ₂ e)	36 936	1 597	2 964	86 %	-92 %		
Émissions brutes totales des Scopes 1 et 2 en méthode 'location-based'	53 444	27 375	28 807	5 %	-46 %		
Émissions brutes totales des Scopes 1 et 2 en méthode 'market-based'	57 796	10 422	12 111	16 %	-79 %	28 898	
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SIGNIFICATIVES DU SCOPE 3							
Émissions brutes indirectes totales de gaz à effet de serre (Scope 3) (tCO ₂ e)	1 169 373	903 087	850 240	-6 %**	-27 %**	836 043**	
Biens et services achetés	887 026	706 291	648 925	-8 %	-18 %		
Biens immobilisés	66 939	53 300	55 933	5 %	-16 %		
Activités liées au carburant et à l'énergie	11 195	6 887	7 093	3 %	-37 %		
Actifs loués en amont	-	-	-				
Déchets générés par les opérations	7 152	3 230	3 133	-3 %	-56 %		
Traitement des produits vendus	-	-	-				
Utilisation des produits vendus	16 211	12 908	9 491	-26 %	-41 %		
Traitement des produits vendus en fin de vie	39 094	31 128	38 877	25 %	-1 %		
Actifs loués en aval	-	-	-				
Franchises	-	-	-				
Transport et distribution en amont	103 232	63 405	64 130	1 %	-38 %		
Transport et distribution en aval	2 622	2 088	2 044	-2 %	-22 %		
Déplacements professionnels	15 560	9 038	7 409	-18 %	-52 %		
Trajets domicile-travail des employés	20 343	14 811	13 206	-11 %	-35 %		
Investissements	-	-	-				
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE TOTALES							
Émissions de gaz à effet de serre totales (location-based) (tCO ₂ e)	1 222 817	930 462	879 585				
Émissions de gaz à effet de serre totales (market-based) (tCO ₂ e)	1 227 169	913 509	862 351	-5 %**	-30 %**	121 096**	

*L'exercice 2024 a également été recalculé afin de refléter le changement de méthodologie du Scope 3 introduit en 2025, permettant ainsi une comparaison à périmètre constant.
** Ces pourcentages comparatifs et les objectifs absolus pour 2030 et 2050 sont calculés sur la base du périmètre de nos objectifs fondés sur la science (SBTi), qui exclut la catégorie 11 du Scope 3 - Utilisation des produits vendus

SCOPE DES GES	MÉTHODE 'LOCATION-BASED' (tCO ₂ e)	MÉTHODE 'MARKET-BASED' (tCO ₂ e)
Scope 1	9 147	9 147
Scope 2	19 660	2 964
Scope 3	850 777	850 240

Intensité des émissions de GES brutes

MESURE	VALEUR (tCO ₂ e PAR MILLION DE DOLLARS)
Location-based	149
Market-based	146

Émissions de gaz à effet de serre biogéniques

MESURE	VALEUR (tCO ₂)
Émissions de CO ₂ biogénique provenant de la combustion ou de la biodegradation de la biomasse non incluses dans les émissions GES du Scope 1	4 576
Émissions de CO ₂ biogéniques provenant de la combustion ou de la biodegradation de la biomasse pour la production d'électricité, non incluses dans les émissions de gaz à effet de serre du Scope 2 en méthode market-based	73
Émissions de CO ₂ biogéniques provenant de la combustion ou de la biodegradation de la biomasse pour la production d'électricité, non incluses dans les émissions de gaz à effet de serre du Scope 2 en méthode location-based	3 546

Autres Indicateurs liés au changement climatique

Pourcentage des données primaires

MESURE	VALEUR (%)
Pourcentage des émissions de gaz à effet de serre du Scope 3 calculées à l'aide des données primaires obtenues auprès des fournisseurs ou d'autres partenaires de la chaîne de valeur	15 %

Instruments Contractuels pour les émissions GES du Scope 2

INSTRUMENT CONTRACTUEL	VALEUR (%)
Pourcentage d'instruments contractuels, émissions de gaz à effet de serre du Scope 2	92 %
Pourcentage des émissions de GES du Scope 2 (méthode 'market-based') liées à l'achat d'électricité verte auprès du fournisseur (y compris les tarifs verts)	35 %
Pourcentage des émissions de GES du Scope 2 (méthode 'market-based') liées à l'achat de certificats d'attributs énergétiques (CAE) sur le marché spot	65 %

TAXONOMIE EUROPÉENNE

Notre processus

Dans le prolongement de notre engagement en faveur de pratiques commerciales responsables et d'une communication transparente, Coty a conduit une analyse exhaustive de ses activités au regard du Règlement sur la taxonomie européenne ainsi que de ses actes délégués relatifs à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

Cette démarche a été menée en étroite collaboration avec les équipes Développement durable, Finance, Chaîne d'approvisionnement, Ingénierie et Conformité, afin d'assurer une évaluation complète et rigoureuse de nos opérations.

L'exercice 2025 constitue la première année de publication de Coty au titre de la taxonomie européenne. Notre ambition a été d'établir une approche structurée, cohérente et conforme aux meilleures pratiques, reflétant à la fois la spécificité de nos activités et l'évolution du cadre réglementaire européen.

Nos travaux ont porté sur l'identification des activités éligibles, l'analyse de leur alignement potentiel avec les critères techniques, ainsi que le calcul des indicateurs clés de performance (KPI) correspondants, en application de la méthodologie définie par le Règlement Taxonomie et ses actes délégués associés.

Afin de comprendre dans quelle mesure nos activités contribuent aux objectifs environnementaux définis par la taxonomie européenne, nous avons mis en œuvre une démarche structurée en trois étapes.

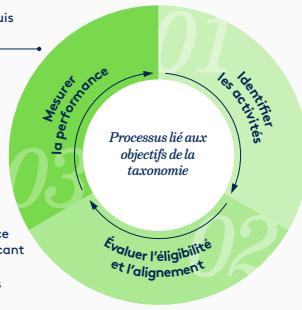
Afin de comprendre comment nos activités contribuent aux objectifs définis dans la Taxonomie européenne, nous avons suivi un processus en trois étapes :

03

- Calcul des indicateurs requis par la taxonomie

02

- Vérification des critères techniques de sélection
- Application des principes "Ne pas causer de préjudice important" (Do No Significant Harm 'DNSH')
- Vérification du respect des garanties minimales



Nos données financières ont été rapprochées des états financiers audités de Coty et soumises à des vérifications croisées au sein de nos systèmes internes, afin d'en garantir la cohérence et la fiabilité. Une gouvernance spécifique ainsi que des contrôles internes ont été mis en place pour assurer la qualité des données, notamment à travers des examens indépendants conduits par le Bureau du Développement Durable. Les résultats finaux font l'objet d'une revue et d'une approbation par l'équipe dirigeante avant leur publication.

Dans une optique d'amélioration continue, nous prévoyons d'étendre cette évaluation aux autres objectifs environnementaux couverts par la Taxonomie européenne - à savoir l'économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et marines, ainsi que la préservation de la biodiversité - à mesure que le cadre réglementaire évolue et que d'autres directives deviennent disponibles.

DÉFINITIONS

En vertu de la Taxonomie européenne, une activité est considérée comme éligible si elle entre dans le champ d'application des actes délégués, qu'elle réponde ou non à tous les critères techniques. Les activités non incluses dans ces actes sont considérées comme non éligibles. Une activité est alignée sur la taxonomie lorsque, en plus d'être éligible, elle répond aux critères techniques, contribue substantiellement à un objectif environnemental sans préjudice important aux cinq autres selon le principe DNSH (« Do No Significant Harm ») et respecte les garanties minimales en matière de droits humains, de lutte contre la corruption, de fiscalité responsable et de concurrence loyale.

ÉLIGIBILITÉ À LA TAXONOMIE

L'activité principale de Coty - la création, la fabrication et la distribution de produits de beauté de prestige et de grande consommation, tels que les parfums, les cosmétiques et les soins de la peau - ne figure pas, à ce jour, parmi les activités économiques couvertes par la taxonomie de l'Union européenne. En conséquence, nos activités principales sont considérées comme non éligibles au regard de la réglementation actuelle.

L'évaluation de l'éligibilité a reposé sur une analyse détaillée par projet des données issues de nos systèmes internes. Cette approche nous a permis d'identifier et d'isoler les projets présentant un lien direct avec le développement durable, tels que l'installation de pompes à chaleur, la mise en place d'équipements à haute efficacité énergétique, ou encore la mesure et la gestion de la consommation d'énergie.

Les projets identifiés ont ensuite été évalués par rapport aux critères définis dans la taxonomie européenne et validés en collaboration avec les experts fonctionnels concernés.

Conformément à notre approche prudente, toute activité dont l'éligibilité n'a pu être confirmée de manière claire et documentée a été exclue de notre périmètre de reporting.

Nos activités éligibles à la taxonomie européenne

Bien que notre évaluation ait confirmé que l'activité principale de Coty n'est pas actuellement couverte par la taxonomie européenne, nous avons identifié un nombre limité d'activités secondaires au sein de nos opérations considérées comme éligibles à la taxonomie. Celles-ci incluent notamment certaines activités liées à l'immobilier, à l'énergie ainsi qu'aux technologies de l'information et de la communication, comme indiqué ci-dessous.

ACTIVITÉS RELEVANT DE LA TAXONOMIE DE L'UE	OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL	ACTIFS POUVANT ÊTRE RATTACHÉS À DES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES
Pompes à chaleur électriques (4.16)	Atténuation du changement climatique	Nous remplaçons les systèmes de chauffage et de refroidissement traditionnels par des pompes à chaleur électriques dans l'ensemble de nos opérations pour soutenir notre transition vers de faibles émissions de carbone et améliorer l'efficacité énergétique.
Bioénergie (4.24)	Atténuation du changement climatique	Les chaudières à biomasse sont en cours de rénovation et utilisées pour générer de la chaleur de procédé sur nos sites de fabrication, ce qui contribue à réduire la dépendance aux combustibles fossiles.
Rénovation des bâtiments (7.2)	Atténuation du changement climatique	Sur l'ensemble de nos sites, nous rénovons les chaufferies, remplaçons les systèmes à gaz obsolètes et améliorons l'isolation dans les zones sujettes à la chaleur pour améliorer les performances énergétiques et la sécurité.
Équipements d'efficacité énergétique (7.3)	Atténuation du changement climatique	Nous poursuivons le déploiement d'équipements CVC et installations électriques à haute efficacité énergétique, afin de réduire notre consommation d'énergie et de soutenir nos objectifs de réduction des émissions à long terme.
Instruments pour la performance énergétique (7.5)	Atténuation du changement climatique	Les compteurs intelligents et les outils de surveillance nous aident à suivre la consommation d'énergie en temps réel, ce qui permet une meilleure gestion de l'énergie dans nos usines et nos centres de distribution.
Propriété des bâtiments (7.7)	Atténuation du changement climatique	Nous déclarons les actifs de droits d'utilisation (ROU) des sites loués dans l'ensemble de nos opérations, conformément à la taxonomie.
Solutions de données pour les GES (8.2)	Atténuation du changement climatique	Nous investissons dans des outils numériques qui améliorent la visibilité de nos émissions et soutiennent la prise de décision pour réduire notre impact climatique.

ALIGNEMENT SUR LA TAXONOMIE

Analyse de l'alignement

Une fois les activités éligibles identifiées, nous avons réalisé une analyse préliminaire afin d'évaluer si certaines dépenses d'investissement associées pouvaient être considérées comme alignées avec les critères techniques de la taxonomie européenne, notamment en matière de contribution substantielle aux objectifs environnementaux. Cet examen a été mené en étroite collaboration avec nos équipes Ingénierie, Chaîne d'approvisionnement et Immobilier.

Contribution substantielle

Nous poursuivons l'amélioration du suivi des éléments relatifs à l'alignement, y compris les certifications de bâtiments durables et la documentation des contributions substantielles. Néanmoins, ces pratiques ne sont pas encore systématiquement intégrées à l'ensemble des projets pertinents. Compte tenu de la portée limitée de nos dépenses d'investissement éligibles et de la disponibilité actuelle des données, aucune activité alignée n'est déclarée pour la période considérée.

Dans le cadre de l'évaluation de l'alignement, l'étape finale consiste à évaluer la conformité aux garanties minimales définies par la taxonomie européenne. Celles-ci couvrent des domaines essentiels tels que la lutte contre la corruption, la concurrence loyale, la fiscalité responsable et le respect des droits humains. Ces garanties reposent sur des normes internationales reconnues, notamment les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail et la Déclaration internationale des droits humains.

Coty n'a pas réalisé d'évaluation du principe « Do No Significant Harm » (DNSH) ni des garanties minimales pour cette période de reporting, aucune activité éligible n'ayant satisfait aux critères techniques d'alignement.

Cependant, nous continuons à renforcer nos politiques et nos contrôles internes dans ces domaines. Cela comprend des programmes de conformité dédiés visant à promouvoir une fiscalité responsable, à prévenir la corruption et à garantir une concurrence loyale, ainsi que des travaux continus pour aligner notre approche des droits humains sur les cadres internationaux de diligence raisonnable.

Coty évaluera les moyens de progresser vers un meilleur alignement de ses activités dans deux ans.

DESCRIPTION DES KPI

A la suite de l'évaluation de l'éligibilité et de l'alignement, Coty a calculé les indicateurs requis - chiffre d'affaires, dépenses d'investissement (CapEx) et dépenses d'exploitation (OpEx) - conformément à l'article 8 du Règlement de l'Union Européenne sur la taxonomie.

Ce processus a été réalisé selon la méthodologie définie dans l'Annexe I du Règlement délégué (UE) 2021/2178, modifiée par les Règlements délégués (UE) 2023/2486 et 2022/1214 (collectivement désignés comme l'Acte délégué relatif à l'article 8), et appliquée à l'ensemble des activités économiques pertinentes.

CHIFFRE D'AFFAIRES	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (CAPEX)	DÉPENSES D'EXPLOITATION (OPEX)
L'indicateur clé de performance (KPI) de chiffre d'affaires est défini comme la proportion des activités économiques de Coty éligibles à la taxonomie européenne en chiffre d'affaires total (numérateur) divisé par le chiffre d'affaires net (dénominateur). Le dénominateur du KPI de chiffre d'affaires est basé sur le chiffre d'affaires consolidé de Coty, tel que rapporté dans notre compte de résultat consolidé.	Le KPI CapEx est défini comme la dépense d'investissement de Coty éligible à la taxonomie européenne (numérateur) divisée par la dépense d'investissement totale (dénominateur). Le numérateur comprend tous les CapEx liés aux activités économiques éligibles à la taxonomie de Coty.	Au sens de la taxonomie européenne, les dépenses d'exploitation (OpEx) couvrent les coûts directs non capitalisés liés à la R&D, aux mesures de rénovation des bâtiments, aux baux à court terme, à la maintenance et aux réparations, ainsi qu'aux autres dépenses directes liées à l'entretien courant des immobilisations corporelles. Le KPI OpEx est défini comme la dépense d'exploitation éligible à la taxonomie européenne (numérateur) divisée par la dépense d'exploitation totale (dénominateur).

En ce qui concerne les dépenses d'exploitation (OpEx), la majorité des coûts est liée à la recherche et au développement, aux baux à court terme, ainsi qu'aux activités de maintenance et de réparation.

Dans le contexte du modèle économique de l'entreprise, la valeur du dénominateur du KPI OpEx, tel que défini par la taxonomie européenne, est considérée comme non significative.

Coty applique donc l'exemption prévue par la taxonomie européenne et ne déclare aucune dépense d'exploitation éligible pour la période considérée.

MESURES DE TAXONOMIE DE L'UE

CHIFFRES D'AFFAIRES

		FY25		Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (critères DNSH)									
Activités économiques (1)	Code (a) (2)	Chiffre d'affaires (3)	Proportion du chiffre d'affaires, exercice 2025 (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Eau (7)	Pollution (8)	Économie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Eau (13)	Pollution (14)	Économie circulaire (15)	Biodiversité (16)	Garanties minimales (17)	Proportion du chiffre d'affaires aligné (A.1) ou éligible (A.2), exercice 2024 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)
		Devise (USD)	%	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	H	T
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées à la taxonomie)																			
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		0	0 %														0 %		
Dont habilitantes		0	0 %														0 %	H	
Dont transitoires		0	0 %														0 %		T
A.2 ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE MAIS NON DURABLES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL (NON ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE)																			
				EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL										
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées à la taxonomie) (A.2)		0	0 %	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0 %		
Chiffre d'affaires total des activités éligibles à la taxonomie (A.1 + A.2)		0	0 %														0 %		
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																			
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		5 892 899 610	100 %																
TOTAL (A+B)		5 892 899 610	100 %																

CAPEX

Activités économiques (1)	Code (a) (2)	FY25		Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (critères DNSH)						Garanties minimales (17)	Proportion du CAPEX aligné (A.1) ou éligible (A.2), exercice 2024 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)
		CAPEX (3)	Proportion du CAPEX, exercice 2025 (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Eau (7)	Pollution (8)	Économie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Eau (13)	Pollution (14)	Économie circulaire (15)	Biodiversité (16)				
		Devise (USD)	%	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	H	T
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																			
A.1. ACTIVITÉS DURABLES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL (ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE)																			
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		0	0 %														0 %		
Dont habitantes		0	0 %														0 %	H	
Dont transitoires		0	0 %														0 %		T
A.2 ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE MAIS NON DURABLES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL (NON ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE)																			
				EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL										
Solutions numériques axées sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	CCM 8.2	1 204 878	0,46 %	EL	N/EL												0,10 %		
Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	CCM 7.3/CCA 7.3	981 740	0,37 %	EL	N/EL												0,40 %		
Installation, maintenance et réparation d'instruments et d'appareils de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments	CCM 7.5/CCA 7.5	253 134	0,10 %	EL	N/EL												0,10 %		
Production de chaleur/froid à partir de bioénergie	CCM 4.24/CCA 4.24	44 051	0,02 %	EL	N/EL												0,00 %		
Installation et exploitation de pompes à chaleur électriques	CCM 4.16/CCA 4.16	181 879	0,07 %	EL	N/EL												0,30 %		
Acquisition et propriété de bâtiments	CCM 7.7/CCA 7.7	61 215 942	23,10 %	EL	N/EL												11,50 %		
Rénovation de bâtiments existants	CCM 7.2/CCA 7.2/CE 3.2	0	0%	EL	EL			N/EL									0,10 %		
CapEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées à la taxonomie) (A.2)		63 881 624	24,10 %	24,10 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								12,50 %		
A. CapEx des activités éligibles à la taxonomie (A.1 + A.2)		63 881 624	24,10 %	24,10 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								12,50 %		
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																			
CapEx des activités non éligibles à la taxonomie		200 676 318	75,90 %																
TOTAL (A+B)		264 557 942	100 %																

OPEX

		FY25		Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (critères DNSH)									
Activités économiques (1)	Code (a) (2)	OPEX (3)	Proportion du OPEX, exercice 2025 (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation ou changement climatique (6)	Eau (7)	Pollution (8)	Économie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation ou changement climatique (12)	Eau (13)	Pollution (14)	Économie circulaire (15)	Biodiversité (16)	Garanties minimales (17)	Proportion OPEX aligné (A.1) ou éligible (A.2), exercice 2024 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)
		Devise (USD)	%	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O; N; N/EL	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	H	T
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées à la taxonomie)																			
OpEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées à la taxonomie) (A.1)		0	0 %														0 %		
Dont activités habilitantes		0	0 %														0 %	H	
Dont activités transitoires		0	0 %														0 %		T
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées à la taxonomie)																			
				EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL	EL;N/EL										
OpEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées à la taxonomie) (A.2)		0	0 %	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0 %	-	-
A. OpEx des activités éligibles à la taxonomie (A.1 + A.2)		0	0 %	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0 %	-	-
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																			
OpEx des activités non éligibles à la taxonomie		128 954 486	100 %																
TOTAL (A+B)		128 954 486	100 %																

NATURE

La nature est au cœur de nos activités, des ingrédients naturels qui inspirent nos produits jusqu'aux écosystèmes qui les soutiennent. Chez Coty, nous reconnaissons l'interconnexion profonde entre le climat et la nature : la résilience de l'un dépend de la stabilité de l'autre. Dans le marché de la beauté, où les ingrédients, l'emballage et la production dépendent tous d'écosystèmes sains. La lutte contre la crise climatique doit aller de pair avec la protection de la nature.

Notre réussite dépend de l'eau potable et des écosystèmes prospères, qui soutiennent nos processus de fabrication et les communautés que nous servons. Alors que ces systèmes subissent une pression croissante, nous nous engageons à approfondir notre compréhension de notre rôle et à prendre des mesures audacieuses pour les protéger et les restaurer. Cet engagement est intégré dans notre stratégie Becoming Carbon Kind, qui reflète l'interdépendance du climat, de la nature et des personnes.

Nos principes d'approvisionnement responsable sont essentiels pour minimiser la perte de biodiversité dans toute notre chaîne de valeur, en mettant l'accent sur les produits à haut risque, tels que l'huile de palme. Nous surveillons les impacts des fournisseurs sur la biodiversité grâce aux fiches d'évaluation EcoVadis et aux questionnaires d'auto-évaluation Sedex, évaluant à la fois les politiques et les actions pour visant une amélioration continue.

Notre évaluation de l'impact sur la nature et des dépendances

En 2024, nous avons mené notre première évaluation de l'impact sur la nature et des dépendances à l'échelle du groupe. Couvrant à la fois nos opérations et la chaîne de valeur en amont, cela nous a aidés à déterminer où nos impacts et nos dépendances envers la nature sont les plus significatifs. Cela nous aidera à façonner notre approche de la gestion de l'eau, de l'approvisionnement responsable, de l'emballage durable et de la gestion des déchets, et constitue une contribution essentielle à notre stratégie et à notre réflexion Becoming Carbon Kind.

L'évaluation était alignée sur les éléments clés du Science-Based Targets Network et sur les premières phases de l'approche LEAP de la TNFD, fournissant ainsi une base pour les actions futures, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

À l'avenir, nous prévoyons de renforcer et d'étendre notre travail sur la nature, en approfondissant notre évaluation des dépendances aux écosystèmes, en améliorant la traçabilité de l'huile de palme, en renforçant davantage notre approche des forêts et de la nature et en faisant progresser les évaluations spatiales dans les domaines prioritaires.

Alors que nous progressons vers notre objectif zéro émission nette d'ici 2050, nous évaluons activement le rôle des solutions basées sur la nature (NBS) à haute intégrité en tant que mesure complémentaire aux réductions absolues des émissions. Ces solutions, notamment la reforestation, la restauration des écosystèmes et les pratiques agricoles régénératrices, ont le potentiel de générer des absorptions durables du carbone tout en améliorant la biodiversité, la santé des sols et les bénéfices communautaires. Nous visons à élaborer un plan de transition pour la nature aligné sur les principaux cadres au cours de l'exercice 2026 et l'intégrerons à notre plan de transition climatique plus large pour garantir une approche cohérente de la stratégie et de l'action environnementales. Bien que les consultations avec les parties prenantes ne fassent pas partie de cette première phase, nous reconnaissons la valeur des perspectives locales et expertes à mesure que notre approche évolue.



THÈME	PRINCIPAUX RÉSULTATS	PRIORITÉS IDENTIFIÉES	RÉPONSE À L'ÉVALUATION DES IMPACTS ET DÉPENDANCES VIS-À-VIS DE LA NATURE
Pollution	Plus de 80 % de nos sites de fabrication de Coty opèrent dans des régions où les pressions de pollution sont connues. Certains matériaux en amont, y compris les ingrédients à base de palme, les alcools et les huiles essentielles, contribuent aux facteurs de pollution. Certaines substances préoccupantes et microplastiques peuvent être présentes dans les produits, bien que toutes soient conformes aux réglementations de sécurité chimique.	• Sites présentant un risque élevé de rejet de polluants • Approvisionnement en amont en huile de palme, alcools, huiles essentielles • Approvisionnement en amont de matériaux d'emballage tels que le papier, le bois, le plastique et l'aluminium	Nous améliorons les mesures de gestion de l'eau et de la pollution sur les sites opérationnels situés dans des régions à fortes pressions de pollution, en mettant l'accent sur ceux présentant des risques connus de rejet de polluants. Cela inclut l'engagement direct avec les fournisseurs dont les matériaux contribuent aux facteurs de pollution. Nous nous efforçons également de traiter les substances potentiellement préoccupantes et les microplastiques dans nos produits, en assurant la conformité aux réglementations de sécurité chimique tout en recherchant des opportunités de les remplacer ou de les supprimer. Les actions combinent des interventions au niveau du site et une surveillance continue pour garantir la conformité réglementaire et l'alignement avec nos normes environnementales.
Eau	Environ 30 % des matières premières proviennent de régions où l'eau est rare, où les sols se dégradent ou où la biodiversité diminue. 31 % des sites se trouvent dans des zones soumises au stress hydrique, avec sept sites de fabrication ou de distribution gérés par Coty situés dans les bassins d'eau prioritaires du Pacte mondial des Nations Unies ; quatre d'entre eux figurent dans des zones de stress moyen à élevé.	• Bassins d'eau prioritaires • Usines avec des prélèvements d'eau élevés pour le nettoyage et l'assainissement • Production en amont de matières premières à forte intensité d'eau	La purification de l'eau et l'amélioration de l'efficacité sont prioritaires sur les sites situés dans des zones d'eau moyenne à forte contrainte, en particulier pour les processus de nettoyage et d'assainissement. Nous effectuons des évaluations annuelles de conformité dans toutes les usines et tous les centres de distribution afin de surveiller la qualité de l'eau déversée et de développer des plans de gestion de l'eau au niveau du site, en fonction des conditions locales. Pour les sites situés dans les bassins d'eau prioritaires du Pacte mondial des Nations Unies, des contrôles opérationnels supplémentaires sont en place pour réduire les retraits et atténuer le stress hydrique local. Parallèlement, nous travaillons avec des fournisseurs de matières premières naturelles à forte intensité d'eau (parfums, éthanol, huile de palme) pour encourager des pratiques de production plus durables.
Biodiversité	L'évaluation a identifié des points critiques en amont associés à la déforestation, au changement d'utilisation des terres et aux pressions de l'eau et de la pollution. Ils sont liés à l'approvisionnement en matières premières clés telles que l'huile de palme et ses dérivés, l'alcool et les huiles essentielles, ainsi qu'à l'emballage en papier, bois, plastique et aluminium.	• Sites présentant une utilisation des terres dans des zones écologiquement vulnérables	Ces impacts échappent au contrôle opérationnel de Coty ; ils sont traités par l'engagement des fournisseurs, l'amélioration de la traçabilité et les certifications pour certaines chaînes d'approvisionnement.
Utilisation des ressources	Les matériaux clés tels que les alcools, les dérivés de palme et les parfums génèrent une part significative de notre empreinte, en raison des volumes d'achat ou de l'impact sur la production. L'emballage est un contributeur majeur à l'utilisation des terres, à l'eau et aux impacts de la pollution. L'utilisation des ressources opérationnelles et les déchets sont de plus petite envergure, mais restent significatifs.	• Ingrédients à fort volume et fort impact • Emballages à faible contenu recyclé • Opérations avec utilisation inefficace des ressources	Notre approche de l'utilisation des ressources se concentre sur la réduction de la dépendance aux ingrédients à fort impact et à fort volume tels que les alcools, les dérivés de palme et les parfums. Pour les emballages, nous augmentons le contenu recyclé, choisissons des matériaux à faible impact et intégrons des principes de circularité dans le design pour réduire l'utilisation des terres, l'eau et les impacts de la pollution. Sur le plan opérationnel, nous continuons à cibler l'efficacité des ressources et la réduction des déchets, même si les impacts des opérations sont plus faibles que ceux des matières premières et des emballages. L'engagement des fournisseurs, l'amélioration de la traçabilité des matériaux et l'intégration des critères environnementaux dans la conception des produits font tout partie de nos efforts pour réduire l'intensité des ressources sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

EAU (E3)

L'eau est essentielle à l'innovation et au développement de nos produits et est souvent un ingrédient clé de nos produits. L'eau étant utilisée et rejetée dans le cadre de nos activités, nous nous engageons à préserver cette ressource vitale en réduisant notre consommation, en améliorant l'efficacité hydrique et en surveillant les rejets d'eau.

Nos objectifs et progrès

En octobre 2024, nous avons fixé un objectif volontaire de réduction de 25 % des prélèvements d'eau d'ici 2030. Cet objectif s'applique à l'ensemble de l'entreprise et soutient une meilleure gestion de l'eau, en particulier dans les régions identifiées comme étant soumises à un stress hydrique plus élevé.



Nos politiques en matière d'eau

La politique en matière d'environnement de Coty traite de tous les impacts, risques et opportunités significatifs liés à l'eau dans l'ensemble de nos opérations. Grâce à notre système de gestion environnementale, nous surveillons et gérons l'utilisation de l'eau sur tous les sites de fabrication et de distribution, avec l'objectif de réduire les prélèvements absolus d'eau de 25 % d'ici 2030 (par rapport à 2019). Notre politique couvre l'utilisation et l'approvisionnement en eau, exigeant que toute l'eau utilisée dans les opérations et en tant que matière première du produit respecte ou dépasse les normes de qualité applicables.

Les considérations relatives à l'eau sont intégrées dans la conception du produit et du processus afin de minimiser l'utilisation de l'eau et d'améliorer l'efficacité. Pour les sites situés dans des zones de stress hydrique élevé, identifiés par le Centre d'action sur l'eau, nous avons défini des objectifs de réduction au niveau du site, mené des examens annuels et intégré les risques liés à l'eau dans la planification de la continuité des activités. Aucune politique ou pratique concernant la gestion durable des océans ou du milieu marin n'a été adoptée, aucun impact significatif sur les écosystèmes marins n'ayant été identifié.

Pour plus d'informations, voir [Nos politiques](#).



Nos impacts, risques et opportunités

Pour mieux comprendre les impacts liés à l'eau dans nos opérations, nous avons interrogé des experts internes de la R&D, HSE et de l'ingénierie, en nous concentrant sur l'utilisation et le rejet de l'eau. En outre, Coty participe activement au groupe Corporate Water Leaders, animé par Global Water Intelligence, qui traite de thèmes tels que la réutilisation de l'eau et le recyclage dans les opérations de fabrication. À ce stade, nous n'avons pas mené de consultations directes avec les communautés concernées. Cependant, nous reconnaissons la valeur des perspectives locales et pouvons envisager un engagement supplémentaire si nécessaire.



–

GESTION DE L'EAU

Réel

Impact de la consommation, des prélèvements et des rejets d'eau de Coty sur la disponibilité de la ressource pour la nature et les communautés locales, notamment en raison d'un risque de surexploitation de l'eau tout au long du cycle de vie des produits cosmétiques et des parfums.



ACTIONS: Utiliser l'eau de manière responsable grâce à un approvisionnement sur mesure, un traitement efficace et une surveillance continue pour minimiser l'impact et favoriser l'amélioration continue.

Notre stratégie et nos actions

Nous disposons d'une stratégie de gestion de l'eau globale qui s'applique à l'ensemble de nos activités, avec une attention particulière portée aux régions confrontées à un stress hydrique élevé. Notre approche est conçue pour renforcer la surveillance des performances, définir des actions au niveau du site et améliorer la résilience à long terme dans les régions exposées aux risques liés à l'eau.

Notre stratégie s'appuie sur les informations tirées de notre évaluation des risques climatiques alignée sur le TCFD et de notre évaluation des impacts et des dépendances sur la nature. Elle intègre également les co-avantages et les considérations en matière de protection des écosystèmes en matière de climat, d'énergie et d'eau. Notre stratégie s'appuie également sur les principes du guide d'action Forward Faster du Pacte mondial des Nations Unies.

Notre système de gestion environnementale constitue le fondement de la mise en œuvre de cette stratégie, notamment en assurant un suivi régulier de la consommation, de la qualité des rejets et de la conformité réglementaire.

Notre stratégie se concentre sur quatre domaines clés :

01

Minimiser la consommation d'eau grâce à une utilisation efficace

02

Approvisionnement responsable en eau, avec des approches adaptées aux conditions environnementales locales et aux exigences réglementaires

03

Mise en œuvre d'un traitement efficace de l'eau et prévention de la pollution grâce à des pratiques robustes en matière d'eaux usées

04

Surveiller l'utilisation de l'eau sur nos sites et, le cas échéant, sur nos produits, pour favoriser une amélioration continue

Nos actions

Au cours de l'exercice 2025, nous avons continué à travailler pour renforcer la gestion de l'eau dans l'ensemble de nos opérations, réduire les impacts locaux, améliorer l'efficacité des ressources, protéger la continuité opérationnelle et stimuler les progrès vers nos objectifs de réduction des prélèvements d'eau.

Dans le cadre de cette activité, l'ensemble des sites de production et des centres de distribution ont désormais élaboré des feuilles de route triennales visant à réduire les prélèvements d'eau, incluant des estimations préliminaires de Capex et d'Opex pour soutenir la mise en œuvre de ces plans. Ces feuilles de route guident la prise de décision et l'allocation des ressources au niveau des sites.

Nous avons également continué à prendre des mesures dans nos usines, nos centres de distribution, nos bureaux et nos laboratoires où nous avons réduit les prélèvements d'eau de 16 %. Les mesures comprennent le recyclage sur site, la mise à niveau de l'équipement, l'engagement des collaborateurs et la surveillance via notre système de gestion environnementale. Nos grands sites sont équipés d'un traitement des eaux usées sur place et, si nécessaire, de processus pour garantir que l'eau rejetée répond aux normes de qualité internes et aux réglementations locales. Ces efforts sont soutenus par des normes internes en matière d'eau et des investissements continus dans les technologies de réutilisation et de purification, y compris par le biais du groupe Corporate Water Leaders.

Les régions confrontées à un stress hydrique élevé restent un domaine d'intérêt significatif pour l'exercice 2025. Nous avons mis en place des mesures de gestion ciblées pour ces zones, notamment la limitation des prélèvements, la définition d'objectifs spécifiques au site, la réalisation d'évaluations annuelles des risques et l'élaboration de plans de continuité des activités pour atténuer les perturbations potentielles.

Nous menons ces actions dans le cadre de nos efforts d'amélioration continue. Bien que nous partagions les résultats attendus, les coûts opérationnels et d'investissement associés font encore l'objet d'une évaluation. Si un investissement significatif est nécessaire, nous l'incluons dans les rapports futurs. Aucune des actions à ce jour n'a été motivée par les besoins de remédiation, mais nous continuons à surveiller les impacts potentiels et à agir de manière proactive.

INDICATEURS LIÉS À L'EAU

CONSUMMATION D'EAU

MESURE	VALEUR FY25
Consommation totale d'eau (m³)	182 601
Consommation totale d'eau dans les zones à risque d'eau (m³)	50 611
Eau totale recyclée et réutilisée (m³)	18 449
Ratio d'intensité de l'eau (consommation totale d'eau en m³ par million d'euros de chiffre d'affaires net)	31 mètres cubes par million de dollars
Total des prélèvements d'eau (m³)	483 509



Optimisation du système d'eau et surveillance en temps réel à Hunt Valley

Sur notre site de Hunt Valley, notre équipe s'est associée à un expert externe pour améliorer l'efficacité du système d'eau à osmose inverse (OI) du site, qui est la plus grande source unique d'utilisation d'eau sur site, avec une moyenne d'environ 500 000 gallons par mois. En mars 2025, l'équipe a lancé un projet d'optimisation pour rétablir l'état de base prévu du système.

L'équipe a rétabli les performances du système en réparant les fuites dans le système d'ozonation, en réduisant les niveaux d'ozonation à des réglages optimaux, en modernisant le système de dosage du bisulfate de sodium et en rééquilibrant les paramètres de fonctionnement. Cette réduction de la consommation d'eau de 30 % par rapport à la même période de l'année précédente devrait permettre de réaliser des économies annuelles significatives.

En s'appuyant sur ces efforts, notre équipe a lancé une initiative de surveillance de l'eau à l'échelle du site en partenariat avec Cotopaxi, une plateforme numérique de gestion de l'eau. En 2025, 25 nouveaux compteurs d'eau ont été installés dans les zones clés du site, offrant une visibilité en temps réel sur les schémas d'utilisation pour la première fois. Cela a permis à l'équipe d'identifier et de traiter les activités à forte consommation plus rapidement et plus efficacement, en se concentrant sur les opérations d'entrepôt, la consommation d'eau pendant le week-end et la performance continue du système d'osmose inverse (OI).

En ciblant les inefficacités spécifiques, la consommation totale d'eau du site a diminué de 12 % au cours de l'exercice 2025 par rapport à la même période de l'exercice 2024. Les relevés des compteurs depuis avril 2025 indiquent également une réduction de 30 % par rapport à la même période l'année précédente et une optimisation continue devrait permettre une réduction supplémentaire de 20 % au cours de l'exercice 2026. Ensemble, ces efforts devraient générer des économies significatives grâce à une consommation d'eau plus faible et à une réduction des frais de rejet des effluents.

Ce projet démontre l'intérêt de combiner l'optimisation du système avec une surveillance en temps réel pour soutenir la prise de décision opérationnelle et faire progresser les objectifs de développement durable à l'échelle du site, même dans les sites où d'autres mesures d'efficacité sont déjà en place.

BIODIVERSITÉ (E4)

Les parfums et les qualités uniques que l'on trouve dans la nature inspirent nos innovations, tout en soutenant nos opérations. Nous sommes conscients que la protection de la biodiversité est cruciale pour garantir notre avenir à long terme, et elle constitue donc un axe central de notre stratégie Becoming Carbon Kind.

Nos objectifs et progrès

Objectif	Progrès
	100 %100 %
Jusqu'en 2030, maintenir l'achat de 100 % d'huile de palme certifiée durable par la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) pour tous nos sites de production et pour nos fabricants tiers.	Nous avons atteint notre objectif d'achat de 100 % d'huile de palme certifiée RSPO pour nos sites de production et nos fabricants tiers (95 % en certification RSPO Mass Balance et 5 % en crédits de petits producteurs indépendants). Cet objectif s'applique à toutes les régions auprès desquelles Coty s'approvisionne en huile de palme et est affecté à la couche d'évitement de la hiérarchie d'atténuation.

Nos impacts, risques et opportunités

- FACTEURS D'IMPACT DIRECT DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ Réel	Impacts sur la biodiversité résultant de l'utilisation des terres (et des changements dans l'utilisation des terres) et de la consommation d'eau douce provenant de l'approvisionnement en matières premières et matériaux d'emballage et de la fabrication de nos produits et marques.
! FACTEURS D'IMPACT DIRECT DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ	Les risques de transition peuvent découler d'une incapacité à répondre à l'attention croissante des investisseurs et de la société sur les impacts et dépendances liés à la biodiversité et aux écosystèmes, particulièrement en matière de transparence. De plus, la non-conformité aux réglementations en constante évolution dans ce domaine (par ex. l'EUDR) pourrait entraîner une augmentation des coûts en raison de litiges, d'amendes ou d'autres pénalités.

AmontOpérations propresAvalImpact négatifImpact positifRisquesOpportunités

Nos politiques en matière de biodiversité

Notre Politique relative à la nature et aux forêts définit nos engagements en matière de prévention de la déforestation, d'approvisionnement responsable en huile de palme et en matériaux à base de bois, de réduction de la consommation d'eau et de diminution de l'impact environnemental grâce à la formulation de produits durables. Notre Politique d'approvisionnement durable définit nos attentes envers les fournisseurs concernant l'approvisionnement en matières premières et la gestion des risques physiques et de transition liés à la perte de biodiversité.

Pour plus d'informations, consultez nos [Politiques Beauty et our Planet](#)

AmontOpérations propresAvalCOURTMOYENLONG

ACTIONS: Approvisionnement responsable et transparence de la chaîne d'approvisionnement

Politique relative à la nature et forêts

Politique en matière d'environnement de Coty

AmontOpérations propresAvalCOURTMOYENLONG

ACTIONS: Approvisionnement responsable et transparence de la chaîne d'approvisionnement

Politique relative à la nature et forêts

Politique en matière d'environnement de Coty

Politique d'approvisionnement durable

COTY

P 56

Notre stratégie et nos actions

Notre stratégie en matière de biodiversité définit la façon dont nous minimisons notre impact sur la nature dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur, en mettant l'accent sur la protection des écosystèmes, la promotion d'un approvisionnement responsable et le soutien d'une transition juste pour les communautés connectées à notre chaîne d'approvisionnement.

La stratégie de Coty repose sur notre système de gestion environnementale qui décrit les principes et les procédures que nous suivons pour réduire notre impact sur les écosystèmes naturels et la biodiversité. Nous nous engageons à protéger les forêts, à nous approvisionner en huile de palme et en matériaux à base de bois de manière responsable, à préserver l'eau et à minimiser notre empreinte environnementale grâce à la conception durable de nos produits.

L'approvisionnement responsable est un pilier central de notre approche. Nous surveillons les performances des fournisseurs et les risques liés à la biodiversité grâce à des outils tels que les fiches d'évaluation EcoVadis et les questionnaires d'auto-évaluation (SAQ) Sedex. Ces évaluations sont renforcées par nos contrats fournisseurs, qui comprennent des clauses spécifiques liées à l'approvisionnement responsable en huile de palme et autres produits clés pour aider à protéger la biodiversité.

Pour améliorer la transparence et la responsabilité, nous avons mis en place des programmes de traçabilité qui cartographient les origines des matières premières clés, telles que l'huile de palme. En tant que membre de l'Action for Sustainable Derivatives (ASD) et de la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), nous alignons nos pratiques sur les normes reconnues du secteur et collaborons pour apporter des améliorations à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Nos actions sont alignées sur le Guide d'action Forward Faster du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact) et soutiennent notre ambition plus large d'intégrer la responsabilité environnementale et sociale dans tous les aspects de notre activité.

Dans le cadre de notre évaluation des risques, Coty a réalisé une analyse des zones sensibles pour la biodiversité et a identifié cinq sites de fabrication et deux centres de distribution situés dans ou à proximité de zones sensibles pour la biodiversité, telles que définies par la World Database on Protected Area (WDPA) et Key Biodiversity Areas (KBA). À la suite de cette identification, une évaluation interne approfondie a été menée en collaboration avec les parties prenantes et responsables des sites concernés. L'objectif était d'évaluer les impacts potentiels de nos activités sur ces zones sensibles pour la biodiversité.

Sur la base de ces échanges et des analyses menées au niveau des sites, nous avons conclu que les opérations de ces établissements n'ont pas d'impact négatif sur la biodiversité environnante. Cette conclusion est étayée par la présence, sur chaque site, de systèmes de gestion environnementale robustes, incluant des dispositifs de contrôle pour prévenir le rejet d'eaux usées ou de matières dangereuses non traitées, ainsi que des mesures d'atténuation des autres risques environnementaux significatifs. Nous continuerons à surveiller ces sites et à collaborer avec les parties prenantes afin de garantir une conformité continue avec nos engagements en matière de biodiversité et de gestion responsable de l'environnement.

NOS ACTIONS

Au cours de l'exercice 2025, nous avons continué à progresser par rapport à nos engagements en matière de biodiversité grâce à une série d'actions axées sur l'approvisionnement responsable, l'engagement de la chaîne d'approvisionnement et l'impact sur la communauté.

Huile de palme

Au cours de l'exercice 2025, 100 % de l'huile de palme achetée pour nos propres opérations et les fabricants tiers provenaient de sources certifiées RSPO, soit physiquement par le biais de la certification RSPO-MB, soit par l'achat de crédits. Nous continuons à impliquer activement nos fabricants tiers dans notre ambition d'huile de palme pour assurer la cohérence et la responsabilité partagée dans l'ensemble de nos opérations étendues. Nous avons continué à déclarer publiquement nos fournisseurs de dérivés d'huile de palme de rang 1, dans le cadre de notre engagement en faveur de la transparence de la chaîne d'approvisionnement. De plus, afin d'améliorer la visibilité et la responsabilité dans notre chaîne d'approvisionnement en huile de palme, nous avons continué à participer à l'initiative annuelle de cartographie de la transparence de l'Action for Sustainable Derivatives (ASD). Cette année, nous

avons soutenu les communautés locales et indigènes dans les régions productrices d'huile de palme par le biais de l'ASD Impact Fund, qui finance des projets tels que l'initiative Kaleka Mosaic en Indonésie. Cette initiative travaille avec les communautés locales pour restaurer les terres dégradées, protéger les forêts existantes et adopter des pratiques agricoles régénératrices, garantissant que la protection de la nature va de pair avec la résilience de la communauté. Nous menons ces actions dans le cadre de nos efforts d'amélioration continue. Bien que nous partagions les résultats attendus, les coûts opérationnels et d'investissement associés font encore l'objet d'une évaluation. Si un investissement significatif est nécessaire, nous l'inclurons dans les rapports futurs. Aucune des actions à ce jour n'a été motivée par les besoins de remédiation, mais nous continuons à surveiller les impacts potentiels et à agir de manière proactive.



INDICATEURS LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

INDICATEUR SPÉCIFIQUE À L'ENTITÉ : PART D'HUILE DE PALME CERTIFIÉE RSPO

INDICATEUR	VALEUR (%)
Achat d'huile de palme certifiée RSPO pour notre production et celle de nos fabricants tiers (%)	100 % (95 % en certification RSPO Mass Balance et 5 % en crédits de petits producteurs indépendants)

POLLUTION (E2)

En tant que fabricant de produits de beauté, nous reconnaissons que les ingrédients que nous utilisons et les processus sur lesquels nous nous appuyons peuvent contribuer à la pollution. Nous faisons progresser la façon dont nous identifions, mesurons et gérons les polluants, en nous efforçant de réduire leur impact sur l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur. En intégrant ces principes dans notre prise de décision, nous visons à préserver les écosystèmes, à protéger la santé publique et à contribuer à un avenir plus durable pour le secteur de la beauté.

Nos impacts, risques et opportunités

POLLUTION DE L'EAU Réel	Si elles ne sont pas correctement gérées, les eaux usées rejetées par la production de cosmétiques peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement, la santé et la sécurité des communautés locales, car les produits chimiques utilisés pour formuler les produits cosmétiques et parfums peuvent nuire à la qualité de l'eau.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique en matière d'environnement de Coty
SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES Réel	Si elles ne sont pas utilisées conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, des impacts négatifs sur l'environnement, les collaborateurs en amont de la chaîne de valeur, notre personnel, et la santé et la sécurité des clients peuvent survenir, car certains produits chimiques utilisés pour formuler les produits cosmétiques et les parfums peuvent être nocifs pour la peau et entraîner d'autres problèmes de santé.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique en matière d'environnement de Coty Politique en matière de produits et d'ingrédients
SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES	Risque de non-conformité aux règles et exigences réglementaires concernant l'utilisation de substances dangereuses, notamment l'introduction d'une nouvelle réglementation.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique en matière d'environnement de Coty Politique en matière de produits et d'ingrédients
MICROPLASTIQUES Réel	L'utilisation de microplastiques dans les produits cosmétiques et parfumés peut susciter, et a parfois suscité, des préoccupations environnementales et sanitaires. Ces particules ne sont pas biodégradables et peuvent contribuer à la pollution des cours d'eau et des océans, ce qui nuit aux écosystèmes aquatiques. De plus, les microplastiques peuvent présenter des risques pour la santé humaine des consommateurs.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique en matière d'environnement de Coty Politique en matière de produits et d'ingrédients
MICROPLASTIQUES	Risque d'atteinte à la réputation en raison d'inaction pour réduire l'utilisation de microplastiques dans la formulation des produits ainsi que le risque de non-respect des règles et des exigences réglementaires concernant les microplastiques, y compris l'introduction d'une nouvelle réglementation.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique en matière d'environnement de Coty Politique en matière de produits et d'ingrédients

Nos objectifs et progrès

Chez Coty, nous nous engageons à garantir que nos produits répondent aux dernières normes scientifiques et réglementaires. Nous nous efforçons d'améliorer la transparence des ingrédients et de formuler des produits sûrs, efficaces et désirables. A compter de l'exercice 2025, nous n'avons pas encore établi d'objectifs externes liés à la pollution. Nous nous concentrons actuellement sur le respect de toutes les réglementations applicables et sur la construction d'une base de données solide pour l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur, afin que les objectifs futurs soient fondés sur la science, crédibles et alignés sur les attentes réglementaires. Nous avons l'intention de fixer des objectifs mesurables et définis dans le temps pour la pollution dans les années à venir. En attendant, nous continuons à surveiller les impacts de nos propres opérations et de la chaîne de valeur en amont sur la pollution.

Nos politiques en matière de pollution

Notre politique en matière d'environnement soutient l'approche de Coty en matière de prévention et de contrôle de la pollution dans l'ensemble des opérations, des produits et de notre chaîne de valeur. Elle définit les attentes de conformité à toutes les réglementations applicables autour des polluants et des substances dangereuses, soutenues par notre Politique relative aux produits et ingrédients et notre Politique relative à la santé et à la sécurité, qui établissent des normes globales en termes de la sécurité des produits, de gestion des incidents et de protection de l'environnement.

Les normes de Coty relatives aux ingrédients interdisent ou limitent explicitement l'utilisation de substances préoccupantes et s'engagent à éliminer progressivement les ingrédients très préoccupants lorsque cela est scientifiquement et légalement approprié. Une liste définie de substances et d'ingrédients, y compris les métaux lourds, les microbilles en plastique, le formaldéhyde, le benzène et d'autres, est exclue de l'utilisation intentionnelle dans les produits Coty, sauf traces techniquement inévitables. Nos politiques exigent également une évaluation des risques et des mesures d'atténuation pour le développement de produits, la fabrication, et la surveillance post-commercialisation. Cela inclut l'identification des dangers, l'enquête sur les incidents et les protocoles d'intervention d'urgence conçus pour contrôler et limiter tout impact sur la santé humaine et l'environnement. Les procédures opérationnelles standard guident le signalement des incidents, les actions correctives et, si nécessaire, les processus de rappel de produits.

Ensemble, ces politiques garantissent que les risques de pollution sont minimisés grâce à un approvisionnement responsable en ingrédients, à des évaluations rigoureuses de la sécurité des produits, à des mesures de prévention de la pollution et à des systèmes robustes d'intervention en cas d'urgence et d'incident dans l'ensemble des opérations globales et de la chaîne d'approvisionnement de Coty.

Pour plus d'informations, consultez les [Politiques Beauty of our Planet](#).

Notre stratégie et nos actions

Notre stratégie de gestion de la pollution dans l'ensemble de nos opérations se concentre sur la prévention des dommages environnementaux causés par les rejets d'eaux usées, l'utilisation de produits chimiques et les processus de fabrication. Nous avons donné la priorité à la gestion responsable des eaux usées, à la réduction des polluants à la source et au renforcement de la surveillance des substances utilisées dans nos produits et notre chaîne de valeur. Sur nos sites de fabrication de grande taille que nous détenons et que nous exploitons, nous utilisons des systèmes de traitement et de réhabilitation des eaux usées sur site pour nous assurer que l'eau déversée répond aux exigences réglementaires locales ou les dépasse. Pour cela, nous investissons constamment dans des technologies de purification et dans une surveillance régulière grâce à notre système de gestion environnementale.

En parallèle, nous nous efforçons de gérer les risques de pollution liés aux ingrédients et aux produits chimiques grâce à des normes strictes de sécurité des produits et de sélection des substances énoncées dans notre Politique relative aux produits et aux ingrédients. Nous effectuons une identification des dangers et des évaluations des risques dans l'ensemble de nos opérations pour traiter les risques liés à la pollution, y compris ceux liés à la manipulation des produits chimiques, à l'équipement, aux processus de production et aux facteurs environnementaux spécifiques au site. Une hiérarchie des contrôles est appliquée pour éliminer, réduire ou gérer les risques de pollution aussi efficacement que possible.

Tous les employés reçoivent une formation, des outils et un soutien pour travailler en toute sécurité et de manière responsable, et des plans d'intervention d'urgence, des exercices et des tests de scénarios robustes garantissent la préparation aux incidents potentiels. La conformité est surveillée par des audits réguliers, et nous travaillons avec les autorités et les tiers pour protéger les communautés environnantes.

Nos attentes s'étendent également à toute notre chaîne de valeur et nous intégrons des critères environnementaux et sociaux dans la sélection des fournisseurs, l'engagement et la gestion des performances.

Bien que nous n'ayons pas encore d'objectifs formels pour les microplastiques ou les substances préoccupantes, nous nous conformons à toutes les réglementations applicables et continuons à évaluer les bonnes pratiques. Notre stratégie et nos actions en matière de pollution s'alignent sur le Guide d'action Forward Faster du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact), reflétant notre engagement à améliorer continuellement nos performances environnementales.

INDICATEURS LIÉS À LA POLLUTION

NOS ACTIONS

Au cours de l'exercice 2025, nous avons renforcé notre approche de la gestion à la pollution dans toutes les opérations pour soutenir une utilisation responsable des ressources et une plus grande résilience opérationnelle. Nos efforts ont consisté en des investissements dans le traitement des eaux usées sur des sites de fabrication sélectionnés, la mise en œuvre de protocoles de gestion des produits chimiques améliorés par le biais de notre Politique relative aux produits et aux ingrédients et de notre Bibliothèque d'ingrédients, et l'engagement des fournisseurs pour identifier des alternatives aux ingrédients ciblés pour une élimination progressive. Améliorer la transparence concernant la sécurité des produits et les substances préoccupantes est une priorité essentielle pour nous, et fait partie de notre engagement plus large envers une gestion responsable des produits et la confiance des consommateurs. Pour plus d'informations sur la manière dont nous nous conformons aux réglementations pertinentes et gérons les ingrédients, y compris les substances préoccupantes, veuillez consulter Santé et sécurité des produits dans la section [Consommateurs et utilisateurs finaux](#).

Les ressources allouées comprenaient les dépenses opérationnelles pour l'évaluation continue des matières premières par nos équipes de R&D et nos scientifiques.

À ce jour, aucune action n'a été motivée par les besoins de remédiation, mais nous maintenons une surveillance proactive pour identifier et traiter les risques potentiels rapidement.

Nous menons ces actions dans le cadre de nos efforts d'amélioration continue. Bien que nous partagions les résultats attendus, les coûts opérationnels et d'investissement associés font encore l'objet d'une évaluation. Si un investissement significatif est nécessaire, nous l'incluons dans les rapports futurs. Aucune des actions à ce jour n'a été motivée par les besoins de remédiation, mais nous continuons à surveiller les impacts potentiels et à agir de manière proactive.

POLLUTION DE L'EAU

Émissions dans l'eau par polluant

POLLUANT	QUANTITÉ (KG)
Demande biochimique en oxygène (DBO ₅)	14 352
Demande chimique en oxygène (DCO)	28 587
Phénols (en C total)	43
Fluorures	156
Zinc et ses composés	32
Nickel et ses composés	7,7
Cuivre et ses composés	6,3
Chrome et ses composés	5,6
Plomb et ses composés	1,8
Cadmium et ses composés	0,2
Arsenic et ses composés	0,2
Mercurure et ses composés	0
1,2-dichloroéthane (EDC)	0,0148
Benzène	0,0015
Éthylbenzène	0,0740
Tétrachlorométhane (TCM)	0,0001
Toluène	0,0740
Trichloroéthylène	0,0015
Xylènes	0,0788
Cyanures (en CN total)	0,2958

Microplastiques

MICROPLASTIQUES UTILISÉS	QUANTITÉ (KG)
Microplastics outflow	70 779 kg

SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES

Substances préoccupantes

Quantité totale de substances préoccupantes utilisées pendant la production, ou achetées

SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES	QUANTITÉ (KG)
Entrée de substances	675 460

Quantités totales de substances préoccupantes utilisées pendant la production, ou achetées, réparties selon les principales classes de danger des substances préoccupantes.

CLASSE DE DANGER	QUANTITÉ (KG)
Cancérogénicité	272 047
Danger pour l'environnement aquatique	240 161
Sensibilisation respiratoire/cutanée	158 022
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	10 832
Toxicité pour la reproduction	3 684
Risque d'aspiration	3 315
Mutagenicité des cellules germinales	2 428
Corrosion/irritation cutanée	2 140
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	1 590
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	932
Liquide inflammable	892
Toxicité aiguë	335

UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (E5)

NOS PRODUITS

Les produits étant au cœur de notre stratégie Beauty that Lasts, nous nous efforçons de réduire leur impact sur le climat, la nature et le monde qui nous entoure. De la façon dont nous innovons, à l’emballage que nous utilisons et aux formules que nous développons, nous visons à utiliser les ressources plus efficacement et plus longtemps. Cela fait partie intégrante de notre stratégie Becoming Carbon Kind. Le portefeuille de produits de Coty comprend des parfums, des cosmétiques, des soins de la peau et des soins du corps, fabriqués dans divers formats tels que des liquides, des crèmes et des poudres, et conditionnés principalement dans des matériaux plastiques, en verre, en métal et à base de papier. Nos apports en ressources, comprenant tous les ingrédients et matériaux d’emballage, sont au cœur de notre stratégie produit et sont gérés pour s’aligner sur nos ambitions de développement durable*.



Nos objectifs et progrès

Objectifs	Progrès
Objectif : 20%	23 %
Réduire d’ici 2030 de 20 % nos emballages par rapport au niveau de référence de l’année 2019.	Nous avons dépassé cet objectif avec une réduction de 23 % des emballages par rapport au niveau de référence.
10 %	Objectif : 30 %
Augmenter l’utilisation de matériaux recyclés post-consommation (PCR) pour atteindre au moins 30 % d’ici 2030 par rapport à la référence de 2019.	Au cours de l’exercice 2025, nos produits sont composés à 10 % de matériaux recyclés post-consommation.
51 %	Objectif : 60 %
Réduire l’utilisation de plastiques vierges de 60 % d’ici 2030 par rapport à la référence de 2019.	Dès la première année de l’objectif, nous avons réduit de 51 % notre utilisation de plastique vierge.
Garantir que 100 % de nos étuis en carton soient fabriqués à partir de matériaux certifiés FSC ou PEFC jusqu’en 2030.	99 % 100 %
Garantir que 90 % de tous les matériaux à base de fibres proviennent de sources certifiées d’ici 2030.	99 % de nos nos étuis en carton ont été fabriqués avec des matériaux certifiés FSC ou PEFC.
Intégrer des critères de durabilité dans la conception de tous les nouveaux produits à partir de 2020.	La publication des rapports commencera au cours de l’exercice 2026.
	Au cours de l’exercice 2025, nous avons intégré notre nouveau score Carbon Kind dans le processus de développement des produits de Coty, en remplaçant l’indice Beauty that Lasts par une mesure d’écoconception plus robuste et quantitative. Nous affinons actuellement notre méthodologie et prévoyons de commencer à publier un reporting formel sur le score Carbon Kind à partir de l’exercice 2026.

* Conformément aux indicateurs ESRS E5, nous suivons le contenu recyclé et la recyclabilité de nos matériaux d’emballage. La réparabilité n’est pas applicable aux produits de Coty, et la recyclabilité du produit lui-même n’est actuellement pas communiquée en raison des limitations des systèmes de données internes.

Nos impacts, risques et opportunités

ENTRÉES DE RESSOURCES ET UTILISATION DES RESSOURCES Réel	Les produits et emballages de Coty peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement, la biodiversité et les communautés locales (notamment les communautés indigènes) et la faune sauvage en épuisant les ressources non renouvelables et en contribuant à la déforestation et à la dégradation des terres.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty ACTIONS: Écoconception et utilisation d'emballages moins nombreux et de meilleure qualité
ENTRÉES DE RESSOURCES ET UTILISATION DES RESSOURCES	La perturbation de la chaîne d'approvisionnement en raison de la rareté des ressources ou du manque de disponibilité des matières premières pose un risque pour l'activité et la réputation de Coty. Cela inclut également les risques de réputation si cela nous pousse à nous approvisionner en matières premières auprès de sources non durables. L'évolution des réglementations sur la circularité pourrait créer des risques pour Coty et ses fournisseurs critiques, en raison de leurs implications financières et de réputation potentielles.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty ACTIONS: Écoconception et utilisation d'emballages moins nombreux et de meilleure qualité
ENTRÉES DE RESSOURCES ET UTILISATION DES RESSOURCES Réel	L'emballage des produits de Coty peut avoir un impact négatif sur l'environnement, la biodiversité et la faune, en particulier lorsqu'il est fabriqué à partir de matériaux non biodégradables, et plus particulièrement le plastique. En outre, certains des ingrédients présents dans nos produits peuvent entraîner la contamination de l'environnement naturel, par exemple en libérant des composés organiques volatils (COV).	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty ACTIONS: Promotion de solutions circulaires
SORTIES DE RESSOURCES LIÉES AUX PRODUITS ET SERVICES	L'essor des réglementations concernant les emballages (par exemple, les réglementations concernant le plastique à usage unique) crée un risque que Coty fasse face à des sanctions légales ou réglementaires. Ne pas répondre à la demande des consommateurs en matière d'emballage durable présente également un risque pour la réputation de Coty, et pourrait nuire à l'image et à la désirabilité des produits et de la marque.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique en matière d'environnement de Coty ACTIONS: Promotion de solutions circulaires

Des entretiens ont été menés avec les parties prenantes internes, y compris les équipes de R&D et des achats. Coty a également participé à la Sustainable Packaging Initiative for Cosmetics (SPICE), où nous échangeons avec nos pairs pour discuter des initiatives en matière d'emballage pour le marché de la beauté. Nous n'avons pas encore consulté directement les communautés touchées sur la circularité, bien que nous reconnaissons la valeur des perspectives locales et que nous puissions l'explorer dans de futurs engagements.



Nos politiques en matière de produits

Notre politique en matière d'environnement définit nos engagements concernant la réduction de la consommation de ressources et la promotion de la conception durable des produits, tandis que la politique d'approvisionnement durable définit nos exigences en matière d'approvisionnement responsable, notamment en ce qui concerne la transparence et la traçabilité, ainsi que l'utilisation de matériaux recyclés. Ensemble, ces politiques nous permettent de réduire et d'améliorer nos emballages, d'augmenter le contenu recyclé et de promouvoir des solutions circulaires sans compromettre les performances des produits.

Pour plus d'informations, consultez nos [Politiques Beauty of our Planet](#).

Notre stratégie et nos actions

Pour les nouvelles innovations produits, nous appliquons les principes de l'écoconception. Depuis 2020, nous évaluons le profil de durabilité des nouveaux produits à l'aide de notre outil interne qualitatif, l'indice Beauty that Lasts. Au cours de l'exercice 2025, nous avons développé un nouveau score interne Carbon Kind Score dans le processus de développement des produits de Coty, remplaçant l'indice Beauty that Lasts par une mesure plus robuste et quantitative de l'éco-conception.

Pour notre portefeuille de produits existants, nous continuons à explorer des ingrédients alternatifs qui favorisent une utilisation responsable des ressources et s'orientent vers la circularité, tout en nous focalisant sur la rénovation des emballages.

Nos actions

Au cours de l'exercice 2025, nous avons déployé notre nouveau score Carbon Kind dans le processus de développement de produits de Coty. Nous continuerons à étendre ce déploiement et à affiner notre méthodologie de mesure au cours de l'exercice 2026. La mise en œuvre initiale de l'outil a démontré que les principales priorités de décarbonisation des produits, telles que l'allègement et l'utilisation de matériaux recyclés post-consommation, peuvent générer des réductions significatives.

Pour notre portefeuille de produits existants, nous nous sommes concentrés sur la définition de feuilles de route de développement durable 2030 pour les marques prioritaires, et nous avons fixé des objectifs de réduction des émissions pour les divisions Beauté grand public et Prestige.



EMBALLAGES

Nous visons à réduire et améliorer l'utilisation des emballages et à promouvoir des solutions circulaires.

Notre stratégie en matière d'emballages est centrée sur la réduction de la dépendance aux ressources vierges, la promotion de solutions circulaires et la protection de la nature. La stratégie des 4R est au cœur de cette approche et guide les décisions de la conception des produits à la gestion des emballages et des déchets : réduire le poids des emballages, incorporer des matériaux recyclés, améliorer la recyclabilité et promouvoir des solutions de réutilisation et de recharge.

Nous nous efforçons de réduire les emballages secondaires et tertiaires excédentaires, de favoriser les matériaux à faible impact et d'augmenter l'utilisation de contenu recyclé post-consommation. Nous cherchons à utiliser des matériaux certifiés à base de fibres dans la mesure du possible et nous élargissons les solutions de recharge et de réutilisation dans toutes les catégories de produits. Maximiser la recyclabilité est une priorité dans la conception de nos emballages et les décisions de la chaîne d'approvisionnement.

Notre portefeuille d'emballages est diversifié, nous adoptons donc une approche multi-matériaux, avec des priorités de décarbonisation, notamment la réduction de l'utilisation d'aluminium dans les aérosols et l'allègement des flacons en verre des vernis à ongles et des fonds de teint. Pour les plastiques, nous nous concentrons sur la réduction de l'utilisation du plastique vierge, l'augmentation du contenu recyclé post-consommation et la progression vers des modèles de réutilisation. Les produits réutilisables et rechargeables font partie intégrante de notre approche de circularité. Dans les parfums de prestige, nous introduisons des bouchons à vis pour les nouveaux flacons afin de permettre le rechargement, créant des flacons que les consommateurs voudront conserver, associés à des solutions de recharge pratiques.

Réduire le poids de l'emballage

Nous concevons nos emballages de manière à réduire leur poids et à limiter autant que possible les emballages inutiles.

Améliorer la Recyclabilité des emballages

La recyclabilité est un facteur clé dans la conception des nouveaux emballages, et nous visons à éliminer les matériaux non recyclables. Nous encourageons l'utilisation d'un matériau unique pour faciliter le recyclage et limiter les éléments perturbateurs tels que les aimants, dans la mesure du possible. Nous poursuivons également notre collaboration avec la communauté SPICE (Sustainable Packaging Initiative for Cosmetics) pour soutenir le développement de directives en matière de recyclabilité pour l'industrie cosmétique.

Intégrer des matériaux Recyclés au plus haut niveau possible

Nous nous engageons à augmenter la quantité de matériaux PCR et à promouvoir des matériaux à base de fibres certifiés FSC ou PEFC provenant de sources responsables. Nous surveillons en permanence les nouveaux matériaux innovants ainsi que ceux soumis à des restrictions réglementaires.

Promouvoir les emballages Réutilisables et rechargeables

Nous avons déjà lancé plusieurs solutions de recharge, et nous mettons en œuvre des changements de conception pour étendre les solutions de recharge aux parfums et à nos autres principales catégories de produits. En outre, nous développons des indicateurs pour suivre nos initiatives en matière de réutilisation et de recharge conformément aux principes de la fondation Ellen McArthur pour l'économie circulaire.





Nos actions

Au cours de l'exercice 2025, nous nous sommes concentrés sur la réduction des emballages secondaires et tertiaires excédentaires et sur l'élargissement de l'utilisation de matériaux certifiés à base de fibres, bien que nous ne publions pas de résultats cette année.

Le contenu recyclé post-consommation a été augmenté dans des formats à base de verre, de plastique et de fibres.

Nous avons également continué à progresser dans la réduction de l'utilisation d'aluminium dans les aérosols et l'allègement du verre dans les flacons de vernis à ongles et de fonds de teint, tout en réduisant notre utilisation de plastique vierge et en augmentant le contenu recyclé post-consommation.

Nous avons testé une série de nouveaux modèles de réutilisation, y compris des capots à vis pour flacons de parfum de prestige afin de permettre la recharge. Au cours de l'exercice 2025, nous avons continué à élargir notre portefeuille de produits rechargeables en lançant des recharges pour Boss The Scent, pour la collection Jil Sander et pour Chloé L'Eau de Parfum Intense.



Initiative pour des emballages cosmétiques durables (SPICE)

Depuis 2018, nous sommes membre de SPICE (Sustainable Packaging Initiative for Cosmetics), une initiative qui rassemble des entreprises du secteur des cosmétiques du monde entier pour faire évoluer l'industrie vers des emballages plus durables. Nous utilisons l'outil d'évaluation du cycle de vie SPICE pour intégrer l'écoconception dans le processus de développement afin d'évaluer l'impact environnemental de tous les nouveaux emballages ainsi que les remises à jour des emballages existants. L'ensemble de notre équipe de recherche et développement sur les emballages a accès aux directives SPICE, et nous proposons également une formation régulière sur le développement durable des emballages.



Réseau de la Fondation Ellen MacArthur

En 2024, nous avons réintégré le réseau de la Fondation Ellen MacArthur en tant que membre et lancé de nouveaux objectifs ambitieux en matière d'emballages pour promouvoir la conception circulaire. Nos objectifs en matière d'emballages se concentrent sur la réduction de l'utilisation d'emballages produit inutiles et l'augmentation du contenu recyclé et provenant de sources responsables.



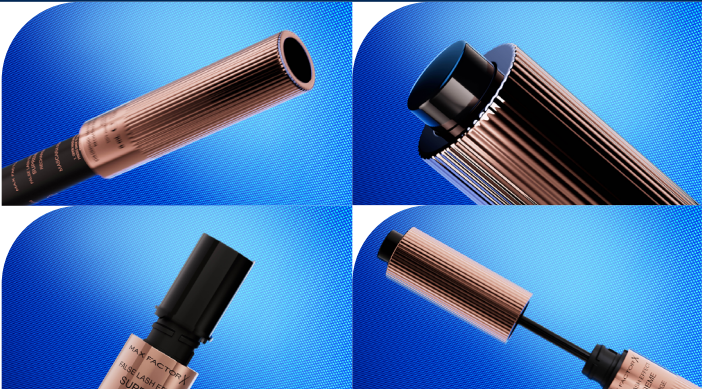
Bouteilles de parfum Hugo Boss rechargeables et légères

En janvier 2023, les équipes Marketing, R&D Emballages et Achats ont commencé à reconditionner l'une des franchises de parfums les plus importantes de HUGO BOSS - BOSS The Scent - en intégrant le développement durable au processus de design dès le début. L'objectif était de créer un flacon durable et rechargeable qui réduirait l'utilisation de matériaux tout en conservant l'aspect et le toucher de qualité supérieure de la marque.

Le nouveau design comprend un flacon en verre plus léger, réduit de 17 % pour le format femme de 100 ml (de 288 grammes à 238 grammes) et le format homme de 100 ml (de 230 grammes à 190 grammes). Un col à vis permet un remplissage facile, avec des flacons de remplissage conçus pour se fixer directement au flacon principal et s'arrêter automatiquement lorsque la quantité optimale est atteinte. Le capot en ABS du format femme a également été remplacé par une alternative en polypropylène.

Les résultats de l'Analyse de cycle de vie (ACV) montrent que le choix d'une recharge de 150 ml au lieu de quatre flacons de 50 ml peut réduire le poids de l'emballage jusqu'à 67 % pour les principaux contributeurs, avec des réductions notables du verre, du plastique et du papier. Une recharge de 200 ml au lieu de trois flacons de 100 ml peut permettre une réduction allant jusqu'à 55 %.

Le projet a été lancé en février 2025, avec des performances de recharge vérifiées via une ACV conforme à SPICE, conformément aux normes ISO 14044.



Mascara rechargeable Max Factor

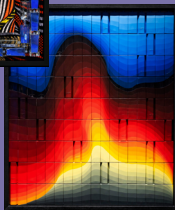
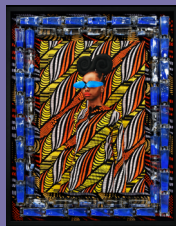
En mars 2023, une équipe interfonctionnelle a commencé à développer le mascara rechargeable Max Factor False Lash Effect Supreme. L'objectif était d'introduire la capacité de recharge dans le segment du mascara Beauté grand public, permettant aux clients de remplacer uniquement les éléments fonctionnels tout en réutilisant les parties premium et durables de l'emballage.

Le design permet aux consommateurs de recharger facilement leur mascara à l'aide d'une cartouche de recharge 70 % plus légère en plastique que l'achat initial. Le mascara original intègre également 37 % de contenu recyclé post-consommation (PCR). Tout au long du processus, les équipes ont travaillé en étroite collaboration pour relever les défis de la chaîne d'approvisionnement et de l'expérience utilisateur, en s'assurant que le réapprovisionnement soit simple, intuitif et souhaitable pour une utilisation répétée.

Les tests consommateurs ont validé plusieurs allégations relatives à la facilité de recharge. Les données de l'Analyse de cycle de vie (ACV), calculées à l'aide d'un outil conforme à SPICE conformément aux normes ISO 14044, ont confirmé les économies de matériau du format de remplissage.

Arteycling : la circularité rencontre la créativité

En concevant la collection de parfums Infiniment Coty Paris, nous avons entrepris d'honorer le riche héritage de Coty tout en réinventant avec audace l'avenir du parfum de luxe. Au cœur de cette vision se trouvait une redéfinition de l'emballage : transformer les flacons de parfum d'articles à usage unique en œuvres d'art décoratives durables. Conçus avec des surfaces planes et à facettes, disposées côte à côte, les flacons deviennent une toile réutilisable pour les artistes, prolongeant leur durée de vie bien au-delà de l'objectif initial. Ce concept, désormais breveté aux Pays-Bas, est connu sous le nom d'Arteycling. Par le biais de partenariats avec la 1-54 Contemporary African Art Fair, Infiniment Coty Paris invite les artistes émergents à interpréter chaque parfum visuellement, ce qui donne lieu à des œuvres d'art uniques et à collectionner. Doté d'une bouteille rechargeable, d'un étui extérieur en fibres végétales et formulé avec un alcool 100 % issu de carbone capturé, Infiniment Coty Paris reflète l'engagement de Coty en faveur du design circulaire et de la réutilisation créative, favorisant le développement durable grâce à une innovation réfléchie et une narration multisensorielle.



Allègement des aérosols

Depuis 2019, Coty mène un programme mondial d'allègement pour réduire l'aluminium utilisé dans ses bombes aérosols. Au cours de l'exercice FY25, les efforts se sont poursuivis en mettant l'accent sur l'allègement et l'augmentation du contenu recyclé. En Amérique latine, la part de l'aluminium recyclé post-consommation (PCR) est passée de 15 % à 25 % chez Monange, Bozzano et adidas. Ces changements ont réduit la consommation d'aluminium vierge de 10 %, soit environ 300 tonnes de matière et environ 55 tonnes de CO₂e. Ce travail s'appuie sur des réalisations d'allègement antérieures, qui ont déjà permis d'éliminer 13 000 tonnes de CO₂e depuis 2019, démontrant encore davantage comment les choix de conception et de matériaux peuvent avoir un impact significatif sur le climat.

FORMULATIONS ET INGRÉDIENTS

Nos ingrédients et les matières premières dont ils sont issus soulèvent de significatives considérations environnementales. Grâce à notre stratégie de formulation durable, nous visons à réduire notre impact sur le climat et la nature. Dans nos formulations, nous nous efforçons de tirer parti de ce que la nature et la science ont de mieux à offrir. Notre approche se concentre sur l'élimination des matériaux à forte intensité d'émissions de carbone, la recherche d'alternatives à faible impact et le recours à la science verte pour minimiser la pression de nos produits sur les ressources naturelles.

La science verte est au cœur de cette stratégie, étayée par quatre piliers clés : chimie verte, biotechnologie, biomimétisme et extraction verte. Ces approches nous permettent de concevoir des formules avec une réduction de l'empreinte environnementale tout en maintenant la qualité et les performances du produit. La biotechnologie, par exemple, nous permet de créer en laboratoire des ingrédients de soins de la peau qui sont identiques à leur état naturel et peuvent même être adaptés en ingrédients actifs plus puissants. Cette technologie sous-tend notre gamme de soins de la peau de prestige, Orveda, qui a été reconnue pour ses formules puissantes, végétaliennes et axées sur les biotechnologies.

L'éthanol, qui représente environ 73 % du volume de nos formules parfumées, est un autre domaine d'intérêt majeur. Bien que l'éthanol naturel provienne généralement de cultures telles que la betterave sucrière, la canne à sucre et le blé, il peut s'agir d'un foyer de gaz à effet de serre à grande échelle. Comprendre et réduire son empreinte est donc une priorité essentielle pour notre stratégie de formulation.

Nos actions

Au cours de l'exercice FY25, nous avons continué à étudier de nouvelles solutions pour réduire l'empreinte de nos formules en faisant progresser une série d'initiatives qui réduisent notre dépendance aux matériaux à forte intensité d'émissions de carbone et intègrent des technologies innovantes dans le développement de nos produits. L'approvisionnement en éthanol est l'une des principales priorités. Nous collaborons avec les experts du recyclage du carbone LanzaTech pour intégrer l'éthanol fabriqué à partir de carbone capturé dans nos parfums, ce qui contribue à réduire la dépendance aux sources agricoles. En parallèle, nous continuons à évaluer l'empreinte environnementale de notre chaîne d'approvisionnement en éthanol, en nous appuyant sur un examen environnemental mené au cours de l'exercice 2024 qui éclaire désormais nos décisions d'approvisionnement en cours.

Nous reformulons également nos produits pour éliminer progressivement les ingrédients à fort impact. Le silicone D5 (cyclopentasiloxane), largement utilisé dans le marché de la beauté, a été identifié par les autorités réglementaires comme étant à la fois persistant et bioaccumulatif, ainsi qu'un point sensible au carbone. Coty travaille en avance sur la réglementation pour éliminer le D5 des produits de notre portefeuille, couvrant les aérosols, les soins du corps et les cosmétiques. Cela a déjà inclus la reformulation de notre emblématique fond de teint Rimmel Lasting Finish pour exclure le D5.

L'innovation nous permet également de réduire l'empreinte de nos parfums. La technologie brevetée de cyclodextrine de Coty prolonge la fraîcheur dans des compositions de parfum spécifiques tout en réduisant la concentration d'huile parfumée requise, de 8-9 % à 5 %. Une analyse récente a confirmé que cela réduisait considérablement l'empreinte carbone globale du produit. La cyclodextrine est déjà utilisée dans le parfum adidas UEFA en édition spéciale et, au cours de l'exercice 2025, a été introduite dans nos nouveaux parfums Mexx et le parfum adidas Vibes « Happy Feels ».



DÉCHETS

Bien que nos usines et centres de distribution génèrent inévitablement des déchets, Coty s'engage à transformer les pratiques de gestion des déchets en réduisant la production globale de déchets, en maximisant le recyclage et la réutilisation des ressources précieuses, et en s'assurant que tous les déchets inévitables sont manipulés de manière responsable pour protéger l'environnement.

Nos flux de déchets comprennent à la fois les déchets opérationnels de fabrication tels que les boues de traitement des eaux usées et les déchets d'emballage post-consommateur générés lorsque les produits arrivent en fin de vie. Les matériaux courants dans nos flux de déchets solides comprennent les plastiques, le verre, les métaux, le papier et le carton. En outre, les déchets dangereux, principalement issus de solvants et de matériaux contaminés par des produits chimiques, sont séparés et gérés séparément par des fournisseurs tiers spécialisés dans la gestion des déchets.

Nos objectifs et progrès

Objectif	Progrès
0 %	<2 %
Atteindre zéro déchet mis en décharge pour les usines et centres de distribution de Coty d'ici 2030.	Moins de 2 % de nos déchets ont été mis en décharge depuis nos usines et centres de distribution, par l'intermédiaire d'une société tierce de gestion des déchets. Cet objectif concerne le recyclage, la récupération et l'élimination dans la hiérarchie des déchets.
Objectif : 80 %	80 %
Recycler, d'ici 2030, 80 % des déchets générés par les usines et centres de distribution de Coty.	Nous avons continué à atteindre notre objectif avec un taux de recyclage de 80 %. Cet objectif concerne le recyclage, la récupération et l'élimination dans la hiérarchie des déchets.



Nos impacts, risques et opportunités

-

DÉCHETS

Réd

Le processus de production et de distribution des produits de Coty crée des déchets qui peuvent avoir un impact négatif sur le climat, la nature et la biodiversité. Les déchets sont également générés par les clients pendant l'utilisation du produit, y compris les sous-produits chimiques et les déchets d'emballage non biodégradables, ce qui peut avoir un impact supplémentaire sur l'environnement.

Amont

Opérations propres

Aval

COURT

MOYEN

LONG

Politique en matière d'environnement de Coty

ACTIONS:

Empêcher la production de déchets et assurer une élimination responsable

!

DÉCHETS

L'augmentation des exigences légales et réglementaires concernant les déchets (par ex. résultant de la stratégie plastique de l'UE) crée un risque que Coty ne se conforme pas et fasse face à des sanctions. L'augmentation de l'attention portée aux déchets crée également des risques pour la réputation de Coty s'il n'est pas perçu comme répondant aux attentes croissantes, endommageant l'image et la désirabilité des produits et de la marque.

Amont

Opérations propres

Aval

COURT

MOYEN

LONG

Politique en matière d'environnement de Coty

ACTIONS:

Empêcher la production de déchets et assurer une élimination responsable

Notre stratégie et nos actions

Notre stratégie se concentre sur la prévention de la production de déchets par la conception et l'optimisation de nos opérations et processus de production, le renforcement du recyclage, et la garantie d'une élimination responsable.

Pour les déchets dangereux, nous travaillons avec des partenaires spécialisés pour récupérer et réutiliser les matériaux : l'éthanol de la production de parfums est recyclé pour une utilisation industrielle, et l'acétone de la production de vernis à ongles est mélangée à nouveau à des carburants alternatifs. Nous recherchons également des opportunités de donner une seconde vie aux sous-produits et aux déchets industriels, par exemple en réutilisant les déchets de bois industriels comme biomasse pour la génération de chaleur ou en collaborant avec des tiers pour recycler les solvants de production.

Nos actions

Au cours de l'exercice 2025, nous avons fait des progrès continus pour atteindre nos objectifs en matière de déchets. Cependant, après une vérification préalable avec l'un de nos fournisseurs de gestion des déchets, nous avons constaté que moins de 2 % des déchets étaient envoyés en décharge. À l'avenir, nous veillerons à ce que tous nos fournisseurs de gestion des déchets respectent nos objectifs et les exigences de zéro déchet en décharge.

Cela comprenait une optimisation supplémentaire de nos processus de production pour réduire la production de déchets, avec des améliorations de l'efficacité sur plusieurs sites. Un exemple est notre réaffectation des déchets de bois industriels en tant que biomasse pour la production de chaleur.

Les partenariats avec des fournisseurs tiers ont permis le recyclage de solvants, y compris l'éthanol provenant de la production de parfums, qui a été récupéré pour une utilisation industrielle, et l'acétone issue de la production de vernis à ongles, qui a été ré-mélangée pour produire des carburants alternatifs.

Nous menons ces actions dans le cadre de nos efforts d'amélioration continue. Bien que nous partagions les résultats attendus, les coûts opérationnels et d'investissement associés font encore l'objet d'une évaluation. Si un investissement significatif est nécessaire, nous l'inclurons dans les rapports futurs. Aucune des actions à ce jour n'a été motivée par les besoins de remédiation, mais nous continuons à surveiller les impacts potentiels et à agir de manière proactive.

Nos politiques en matière de déchets

La gestion des déchets est guidée par notre Politique en matière d'environnement et mise en œuvre via notre Système de gestion de l'environnement, qui suit les impacts et stimule les progrès vers nos objectifs de réduction.

Pour plus d'informations, consultez nos [Politiques Beauty of our Planet](#).

INDICATEURS LIÉS À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À LA CIRCULARITÉ

ENTRÉES DE RESSOURCES

MESURE	VALEUR FY25
Poids total des matériaux d'emballage biologiques utilisés au cours de la période de reporting (tonne)	4 231
Poids total des produits d'emballage utilisés au cours de la période de reporting (tonne)	91 909
Pourcentage de matériaux d'emballage biologiques (%)	5 %
Poids total des matières premières biologiques utilisées au cours de la période de reporting (tonne)	2 545
Poids total des matières premières utilisées au cours de la période de reporting (tonne)	74 883
Pourcentage de matières biologiques (et de biocarburants utilisés à des fins non énergétiques) (%)	3 %
Poids total global des matières biologiques utilisées au cours de la période de reporting (tonne)	6 776
Poids total global des produits utilisés au cours de la période de reporting (tonne)	166 792
Poids absolu des composants secondaires réemployés ou recyclés, des produits intermédiaires secondaires et des matières secondaires utilisés pour la fabrication des produits et services de l'entreprise (y compris les emballages) (tonne)	26 308
Poids relatif (en pourcentage) des composants secondaires réemployés ou recyclés, des produits intermédiaires secondaires et des matières secondaires utilisés pour la fabrication des produits et services de l'entreprise (y compris les emballages) (%)	16 %

Les matières biologiques issues de sources durables, accompagnée du schéma de certification utilisé et de l'application du principe de hiérarchisation en cascade.

MATÉRIAU	APPLICATION DU PRINCIPE DE CASCADE	SCHEMA D'APPROVISIONNEMENT DURABLE	POIDS DU MATÉRIAU (TONNE)
Papier	Coty privilégie l'utilisation de papier certifié FSC/PEFC pour nos boîtes pliantes en carton, conformément au principe de cascade, qui encourage l'utilisation des ressources à base de bois selon leur valeur la plus élevée et leur durée d'usage la plus longue avant le recyclage ou l'élimination.	Forest Stewardship Council (FSC) Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC)	4 231
Huile de palme	Nous soutenons le principe de cascade en donnant la priorité à une utilisation efficace et responsable des ressources renouvelables, y compris l'huile de palme certifiée durable.	Roundtable for Sustainable Palm Oil (RSPO)	2 545

SORTIES DE RESSOURCES

Déchets

MESURE	VALEUR FY25
Quantité totale de déchets générés (kg)	23 447 807
Déchets non recyclés (kg)	5 843 217
Pourcentage de déchets non recyclés (%)	25 %
Quantité totale de déchets dangereux (kg)	2 341 759
Quantité totale de déchets radioactifs (kg)	0

TRAITEMENT DES DÉCHETS		
	DÉCHET DANGEREUX	DÉCHET (KG)
Incinération	☑	225 286
Incinération	⊗	4 057 696
Mise en décharge	⊗	442 414
Recyclage	☑	2 116 473
Recyclage	⊗	15 488 118
Autres opérations de valorisation	⊗	1 117 820

Durabilité des produits

MESURE	VALEUR (MOIS)
Produits hydroalcooliques Coty	44
Moyenne du secteur des produits hydroalcooliques	48
Produits non hydroalcooliques Coty	37
Moyenne du secteur des produits non hydroalcooliques	36

BEAUTY
of our
PEOPLE

BEAUTY *of our* PEOPLE

Notre approche

Chez Coty, nous pensons que la beauté doit apporter de la joie aux personnes et aux communautés que nous touchons. Cela commence par nos collaborateurs. Guidés par notre mission #UndefineBeauty, nous travaillons à créer un environnement où nos équipes se sentent soutenues, incluses et encouragées à se développer. Nous valorisons la diversité et cherchons à accueillir une large variété de points de vue, tout en favorisant des équipes qui reflètent la richesse des expériences présentes au sein des communautés que nous servons. En favorisant une culture d'inclusion et de bien-être, nous renforçons le socle de notre entreprise et répondons aux attentes de nos consommateurs.

Nous nous engageons à respecter les droits humains tout au long de notre chaîne de valeur, depuis les communautés auprès desquelles nous nous approvisionnons, en passant par les équipes Coty qui créent la beauté, jusqu'aux personnes qui utilisent nos produits pour exprimer leur identité.

Nous disposons d'une chaîne d'approvisionnement complexe, ce qui nous amène à porter une attention particulière aux impacts sur les personnes impliquées dans les approvisionnements en amont. Nous privilégions les démarches collaboratives, avec pour objectif de construire une industrie de la beauté respectueuse des droits humains.

Nous continuons à élaborer et à mettre en œuvre des processus de diligence raisonnable pour les fournisseurs de rang 1 et avons pris des mesures pour approfondir notre compréhension de la chaîne de valeur étendue, y compris en réalisant une évaluation des risques en matière de droits humains avec notre partenaire expert BSR, et en engageant nos fournisseurs sur des thèmes clés.

La confiance des consommateurs est au cœur de notre démarche. Nos produits et marques jouent un rôle significatif dans la vie des gens, remettant en question les stéréotypes traditionnels de la beauté tout en célébrant l'individualité et l'expression de soi, conformément à notre Politique de marketing responsable. Nous veillons à ce que notre portefeuille de produits reflète les besoins des personnes que nous servons, et nous poursuivons nos efforts pour améliorer l'expérience et l'interaction des consommateurs avec nos produits.

La sécurité est une priorité absolue. Nos produits font l'objet d'évaluations de sécurité, et nous réalisons des analyses environnementales lorsque cela est jugé pertinent pour nos ingrédients. Nous veillons également à la protection de la vie privée et des données, préservant ainsi la confiance qui constitue le fondement de nos relations avec nos consommateurs.



Nos politiques

Coty a élaboré un ensemble solide de politiques globales qui traduisent nos engagements sociaux en attentes claires pour les employés, les partenaires commerciaux et les fournisseurs. Couvrant des domaines tels que les droits humains, la santé et la sécurité, le marketing responsable et l'approvisionnement responsable, ces politiques intègrent nos valeurs dans notre façon de travailler et favorisent la transparence, la responsabilité et le respect des personnes dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement. Ancrées dans des normes internationales reconnues en matière de droits humains et de travail, nos politiques reflètent l'engagement de Coty en faveur d'une conduite responsable des affaires. Elles sont mises en œuvre par le biais de nos processus de gouvernance interne et de partenariats externes.

Pour plus d'informations sur la manière dont nous défendons les droits humains et traitons les impacts potentiels sur les personnes, consultez la section [Dialogue et droits humains ci-dessous](#). Pour plus de détails sur la façon dont nous élaborons et régissons nos politiques, consultez le chapitre Nos politiques dans le chapitre Beauty of our Planet. Des informations supplémentaires sur les politiques relatives à personnel de l'entreprise, aux travailleurs de la chaîne de valeur et aux clients et consommateurs finaux sont disponibles dans les chapitres dédiés.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de nos politiques sociales, qui sont également accessibles au public via notre [ESG Reporting Hub](#).



Droits humains et éthique des affaires

Le respect des droits humains est un engagement fondamental pour Coty et un principe essentiel de notre mode de fonctionnement. Cet engagement s'étend à notre propre personnel, aux travailleurs de la chaîne de valeur, ainsi qu'aux consommateurs et utilisateurs finaux de nos produits. Nous nous engageons à protéger la dignité, le bien-être et les droits des personnes liées à notre entreprise, des employés et fournisseurs aux communautés et consommateurs qui utilisent nos produits.

Notre approche est ancrée dans des normes reconnues à l'échelle internationale, notamment la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail. Nous sommes guidés par les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains et les Lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales, qui déterminent la manière dont nous identifions, évaluons et traitons les impacts sur les droits humains. Nous nous appuyons également sur d'autres cadres pertinents, tels que les Principes relatifs aux droits de l'enfant et aux entreprises et les Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies. Ces normes sous-tendent nos processus de diligence raisonnable, notre engagement auprès de nos partenaires commerciaux et nos efforts pour favoriser une culture de respect et de responsabilité tout au long de nos opérations et de la chaîne de valeur.

POLITIQUE	CONTENU	CHAMP D'APPLICATION	RESPONSABILITÉ	NORMES TIERCES
CODE DE CONDUITE	Définit les comportements attendus pour tout le personnel de Coty. Couvre le respect, la sécurité, la lutte contre les discriminations, les traitements équitables, le comportement sur le lieu de travail et la conformité aux lois. Intègre des principes de santé et de sécurité, d'éthique professionnelle et de droits humains.	S'applique à l'échelle mondiale à tous les employés, administrateurs, sous-traitants, ambassadeurs, filiales et coentreprises de Coty.	Supervision par l'équipe de conformité, le Responsable mondial de la conformité, le Comité d'audit et des finances et le Conseil d'administration. Les violations font l'objet de mesures disciplinaires appropriées.	Fait référence aux normes internationales, y compris les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Conventions de l'OIT, les Lignes directrices de l'OCDE et le Pacte mondial des Nations Unies. Comprend l'alignement sur les engagements de Coty en matière de développement durable et d'éthique.
CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS	Définit les exigences des fournisseurs en matière de conduite éthique, de droits humains et du travail, de lutte contre les discriminations, de santé et de sécurité, de lutte contre la corruption et de responsabilité environnementale. Comprend des clauses sur les mécanismes de réclamation, la diligence raisonnable et la vérification.	S'applique à tous les fournisseurs, sous-traitants, distributeurs, agents, fabricants tiers et consultants faisant affaire avec Coty, y compris leurs employés et sous-traitants.	Les partenaires sont responsables de la mise en œuvre ; Coty assure un suivi via des audits et des vérifications fondées sur les risques (p. ex. Sedex, EcoVadis) et se réserve le droit de résilier le contrat en cas de violations graves.	Basé sur les principes fondamentaux de l'OIT, le Pacte mondial des Nations Unies, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), les Lignes directrices de l'OCDE et la loi Dodd-Frank (concernant les minerais de conflit).
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	Définit les engagements généraux de Coty en matière de droits humains, y compris le respect des droits du travail, la non-discrimination, les salaires équitables, les conditions de travail sûres et la tolérance zéro pour le travail forcé et le travail des enfants. Couvre la diligence raisonnable, les mécanismes de réclamation et les mesures correctives.	S'applique à toutes les entités commerciales, tous les salariés et les fournisseurs de Coty à l'échelle mondiale.	Supervision par les membres concernés du Comité exécutif et de la haute direction de Coty, en particulier le Directeur général des achats, le Chief Scientific and Sustainability Officer, le Directeur général - People & Purpose, le Directeur Général - Corporate Affairs et le Directeur Général Juridique.	Fait référence à la Charte internationale des droits de l'homme, à la Déclaration de l'OIT, aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), aux Lignes directrices de l'OCDE et au Pacte mondial des Nations Unies.
POLITIQUE ET PROGRAMME RELATIFS AUX TESTS SUR LES ANIMAUX	Décrit notre engagement à ne pas tester les produits sur les animaux, tout en veillant à ce que nous développons, testons, fabriquions et conditionnons en conformité avec les lois, réglementations et directives applicables dans chaque pays où nos produits sont vendus.	S'applique à toutes les entités commerciales, tous les salariés et les fournisseurs de Coty à l'échelle mondiale.	Supervision par le Directeur Général Scientifique et du Développement Durable et la DG.	Plusieurs marques de Coty sont certifiées Leaping Bunny par Cruelty Free International, reconnu comme le standard international garantissant l'absence de tests sur les animaux.
POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ	Décrit l'engagement de Coty envers un environnement de travail sûr et sain, guidé par des principes tels que la prévention, le signalement, l'enquête, la formation et l'évaluation. Met l'accent sur l'objectif « zéro incident », l'évaluation des risques et la conformité.	S'applique à tous les employés et non-employés de Coty travaillant sur les sites du groupe à travers le monde, y compris la fabrication, la distribution et les bureaux.	Mise en œuvre dirigée par les supérieurs hiérarchiques. Le Comité exécutif assure l'intégration des politiques. La DG et le Directeur Général - People & Purpose assument la responsabilité globale.	Conforme aux lois et réglementations en vigueur en matière de santé et de sécurité. Lorsque la législation nationale est insuffisante, Coty applique ses propres normes afin de garantir la protection de la santé.
POLITIQUE DE MARKETING RESPONSABLE	Définit des engagements pour un marketing de marque responsable, y compris une publicité transparente et honnête, en évitant les contenus trompeurs, en protégeant la sensibilité culturelle, inclusive, la non-discrimination, l'accessibilité et les pratiques responsables en matière de données. Interdit le marketing auprès des enfants de moins de 16 ans, ainsi que certains types d'images.	Toutes les marques et tous les produits de Coty, y compris le développement de produits, la publicité (télévision, presse, médias numériques et sociaux), les promotions, les événements, les partenariats, le marketing d'influence et les activités en point de vente sous le contrôle direct de Coty.	La mise en œuvre est dirigée par les équipes Marketing et les autres équipes concernées au sein de l'entreprise, avec l'appui des services des Affaires corporatives pour l'application, ainsi que du service Juridique et de la Conformité. La supervision de la mise en œuvre est assurée par le groupe de travail sur le marketing responsable.	Code de communication publicitaire et marketing de la Chambre de commerce internationale (CCI) ; conforme aux lois internationales et locales.
POLITIQUE RELATIVE AUX PRODUITS ET INGRÉDIENTS	Définit les normes en matière de sécurité des produits, de sélection des ingrédients et de transparence. Couvre un processus d'évaluation des risques en quatre étapes (analyse des ingrédients et des matières premières, examen de l'exposition, évaluation de la tolérance et suivi post-commercialisation), ainsi que les exclusions d'ingrédients, l'étiquetage et les retours des consommateurs. Comprend également un engagement à éviter les tests sur les animaux et à garantir la qualité des produits.	S'applique à tous les bureaux, centres R&D, sites de production appartenant à Coty ou à des fabricants tiers dans le monde.	Supervision assurée par le Directeur Général Scientifique et du Développement Durable, en collaboration avec les équipes Sécurité des produits et Qualité globale. Inclut des exigences formelles en matière de gouvernance, de formation et de reporting.	Alignée sur les législations nationales applicables et sur la recherche scientifique internationale.
DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ	Décrit les informations personnelles que Coty recueille, la manière dont elles sont utilisées et les droits des personnes concernant leurs données personnelles.	S'applique à l'échelle mondiale à Coty, ses sociétés affiliées et ses filiales.	La supervision par l'équipe de la protection de la vie privée s'inscrit dans le cadre du programme de confidentialité de l'entreprise. Un Responsable de la protection des données, rattaché à la fonction Conformité globale, a été nommé afin de renforcer nos efforts en matière de durabilité, en étroite collaboration avec un réseau de responsables régionaux de la conformité dans nos principaux marchés mondiaux.	Conforme aux lois applicables en matière de confidentialité des données.
POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE	Décrit notre approche pour assurer une chaîne d'approvisionnement éthique et durable en intégrant des critères sociaux et environnementaux dans les achats, en définissant les exigences obligatoires des fournisseurs et en surveillant la conformité. Elle détaille également notre attention portée sur les matières premières à haut risque comme l'huile de palme et le mica, qui sont traitées par le biais de plans d'action et d'objectifs dédiés.	Fournisseurs et partenaires de la chaîne de valeur.	Supervision par le Comité exécutif ; responsabilité et mise en œuvre par le Bureau du Développement durable et l'Équipe des Achats Responsables.	Alignée sur les meilleures pratiques du marché et les certifications, incluant : les UNGP, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Modern Slavery Act, les Conventions de l'OIT, EcoVadis, Sedex, RSPQ, l'action pour les dérivés durables (ASD), le FSC, le PEFC, l'Initiative pour le mica responsable (RMI), l'Initiative pour la beauté responsable (RBI), ISO 14001.
POLITIQUE MONDIALE RELATIVE AUX CONGÉS PARENTAUX	Définit l'engagement de Coty à offrir à chacun de ses employés, quel que soit son genre ou son lieu de travail, un minimum de 14 semaines de congés entièrement payés lors de l'arrivée d'un enfant, y compris par le biais de l'adoption ou de la gestion post-adul.	Opérations propres	Supervision par le Bureau des ressources humaines, dirigé par le Directeur Général - People & Purpose.	Alignée sur les meilleures pratiques internationales.

PERSONNEL DE L'ENTREPRISE (S1)

La mission de Coty visant à redéfinir les standards de beauté commence avec les personnes à l'origine de nos innovations produits : nos collaborateurs. Nous respectons les droits de nos employés et nous nous engageons à créer une culture d'appartenance, où chacun est reconnu, valorisé et doté des moyens nécessaires pour réussir. Cette section souligne notre engagement à promouvoir des conditions de travail équitables, l'égalité des chances, la santé et la sécurité de notre personnel.

Nos objectifs et progrès

Objectifs	Progrès
Femme: 53 %	Homme: 47 %
D'ici 2030, maintenir l'équilibre hommes-femmes aux postes de direction.	La représentation de genre au sein de notre top management (à partir du poste de Directeur principal) reflète un équilibre significatif, avec 53 % de femmes et 47 % d'hommes.
D'ici 2030, poursuivre une politique de rémunération équitable - avec un écart inférieur ou égal à 5 % - pour des fonctions et performances similaires, quel que soit le genre.	Au sein de la direction, l'écart de rémunération entre les genres était inférieur à 2 %. Pour les trois autres catégories de management chez Coty, cet écart se situait entre 2 % et 5 %.
95 % des employés suivent une formation anti-discrimination complète d'ici la fin de 2027.	Par le biais de la Coty Academy, nous offrons une formation qui aborde la sensibilisation et la conduite professionnelle, le comportement sur le lieu de travail et la non-discrimination. À la fin de l'exercice 2025, 5 979 employés ont suivi la formation.

Coty n'associe pas directement les membres de son personnel ni leurs représentants à la définition des objectifs liés aux impacts, risques et opportunités matériels. Toutefois, l'entreprise les consulte régulièrement et recueille leurs retours afin d'alimenter le suivi de la performance et d'identifier les axes d'amélioration continue.



Nos impacts, risques et opportunités

+ CONDITIONS DE TRAVAIL Réel Systémique	L'amélioration des conditions de travail favorise le bien-être des employés en garantissant des salaires équitables et adéquats, la liberté d'association, les droits de négociation collective et des heures de travail raisonnables. Nos politiques flexibles, telles que le modèle hybride Omni-Working, permettent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et renforcent le respect et la responsabilisation sur le lieu de travail.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique relative aux droits humains Code de conduite ACTIONS: Respecter les droits, le bien-être et la sécurité de notre personnel
✓ CONDITIONS DE TRAVAIL	Créer de bonnes conditions de travail accroît la disponibilité des employés, réduit l'absentéisme et renforce le leadership ainsi que la fidélisation des talents. Ces facteurs consolident notre capacité à répondre aux besoins actuels et futurs de l'entreprise, tout en soutenant une croissance durable à long terme.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique relative aux droits humains Code de conduite ACTIONS: Respecter les droits, le bien-être et la sécurité de notre personnel
+ ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS Réel Systémique	Offrir un traitement équitable et des opportunités égales a un impact positif sur le bien-être des employés en favorisant l'équité et l'inclusion. Cela contribue à réduire le stress, à accroître le sentiment d'appartenance et à améliorer la satisfaction professionnelle globale. Nos actions incluent une rémunération équitable pour des postes et performances comparables, indépendamment du genre, la promotion d'une représentation équilibrée dans les postes de direction en tenant compte des parcours, compétences et expériences, ainsi que la proposition d'avantages sociaux inclusifs.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique relative aux droits humains Code de conduite Politique mondiale relative aux congés parentaux ACTIONS: Promouvoir l'égalité des chances et des pratiques de travail équitables
! ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS	Ne pas garantir un environnement de travail inclusif, où chaque collaborateur peut contribuer pleinement et s'épanouir - en tolérant des comportements discriminatoires, du harcèlement ou des pratiques contraires à l'éthique - peut entraîner de l'absentéisme, un désengagement des équipes, ainsi que des difficultés à attirer et fidéliser les talents. Ces risques peuvent engendrer une hausse des coûts, affaiblir le leadership et réduire la diversité des points de vue nécessaires à la conception de produits plus pertinents.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique relative aux droits humains Code de conduite Politique mondiale relative aux congés parentaux ACTIONS: Promouvoir l'égalité des chances et des pratiques de travail équitables
✓ ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS	Une culture inclusive et respectueuse améliore l'engagement, favorise l'innovation et renforce notre marque employeur. Elle réduit l'absentéisme et le turnover tout en attirant et en retenant des talents divers. Ces dynamiques soutiennent la performance, la fidélité des équipes et la réussite durable de l'entreprise.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique relative aux droits humains Code de conduite Politique mondiale relative aux congés parentaux ACTIONS: Promouvoir l'égalité des chances et des pratiques de travail équitables
! SANTÉ ET SÉCURITÉ	Le non-respect des réglementations en matière de santé et de sécurité, ou toute défaillance dans nos pratiques internes, peut exposer l'entreprise à des sanctions juridiques ou réglementaires, à des pertes financières, ainsi qu'à une atteinte potentielle à sa réputation.	Amont Opérations propres Aval COURT MOYEN LONG Politique relative aux droits humains Code de conduite Politique mondiale relative aux congés parentaux ACTIONS: Promouvoir un lieu de travail sûr et sain

En tant qu'entreprise internationale disposant d'une main-d'œuvre large et diversifiée, Coty a mené une évaluation couvrant l'ensemble des personnes susceptibles d'être matériellement impactées. Chez Coty, le personnel de l'entreprise englobe tous les individus exerçant une activité sous notre responsabilité et notre direction. Cela inclut à la fois les travailleurs salariés - qu'ils soient en CDI, CDD, à temps plein ou à temps partiel - ainsi que les travailleurs non-salariés, tels que les indépendants fournissant directement leur travail à Coty, et les intérimaires employés par des agences spécialisées dans les services de placement. Bien que ces derniers ne soient pas directement employés par Coty, ils travaillent sous notre supervision et occupent des fonctions essentielles à nos opérations. Cet examen a pris en compte les risques et les opportunités pertinents pour le personnel de l'entreprise et leur interaction avec notre modèle d'entreprise et notre stratégie.

Aucun impact négatif significatif, réel ou potentiel, matériel n'a été identifié à ce stade. Nous restons engagés en faveur d'une surveillance continue et d'une détection précoce des risques. Les domaines d'intérêt potentiels comprennent les conditions de travail, la santé et la sécurité, ainsi que l'égalité de traitement et d'opportunités. Les résultats de l'évaluation sont intégrés dans les systèmes de gestion des risques de Coty pour assurer une surveillance continue.

Alors que Coty fait progresser son plan de transition pour réduire les impacts environnementaux et atteindre « zéro émission nette », nous reconnaissons que ces changements peuvent également affecter notre personnel et les travailleurs dans notre chaîne de valeur. Les principaux impacts portent sur la montée en compétences et la reconversion, à mesure que les employés s'adaptent aux nouvelles technologies, aux nouveaux processus et aux exigences réglementaires.

Dans le cadre de notre analyse des risques climatiques, nous avons également évalué les impacts potentiels sur les collaborateurs au sein de nos opérations. Le risque le plus pertinent est le stress thermique : dans les zones géographiques où les activités de production et de logistique ont lieu, l'augmentation des températures et les événements de chaleur extrême plus fréquents pourraient affecter la santé, le bien-être et la productivité des collaborateurs. Pour atténuer ce risque, nous procédons à la modernisation de nos sites notamment par l'ajout d'une isolation thermique, de systèmes de refroidissement avancés et de toitures réfléchissantes, ainsi qu'une optimisation des horaires de travail pour favoriser les périodes moins chaudes de la journée.

Coty respecte le droit du travail dans tous les pays où nous opérons, avec des pratiques conformes à notre Politique relative aux droits humains. Cette politique s'applique à l'ensemble de nos opérations, aux fournisseurs de rang 1 et à la chaîne de valeur au sens large, notamment dans les secteurs où des activités manuelles telles que l'agriculture ou l'exploitation minière peuvent exposer des groupes vulnérables à des risques accrus. Grâce à nos initiatives d'engagement des fournisseurs, notamment le Programme de décarbonisation des fournisseurs, nous accompagnons nos partenaires dans leurs propres parcours de décarbonisation et encourageons l'alignement sur nos normes relatives aux droits humains et au travail. De cette manière, Coty vise à garantir que la transition vers zéro émission nette, est à la fois juste et inclusive pour les collaborateurs dans l'ensemble de nos opérations et sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Politiques

L'engagement de Coty envers les droits, le bien-être et la sécurité de son personnel s'appuie sur une série de politiques globales, notamment notre Politique relative aux droits humains, notre Code de conduite, notre Politique relative à la santé et à la sécurité et notre Déclaration sur l'esclavage moderne. Toutes ces politiques sont conformes aux normes internationales, détaillées dans la section **Nos politiques** dans le chapitre **Beauty of our People**, et accessibles au public via notre Centre de **ESG Reporting Hub**.



Notre stratégie et nos actions

Coty s'engage à respecter les droits, le bien-être et la sécurité de tous ses collaborateurs en garantissant des pratiques de travail équitables, des lieux de travail sûrs et sains et les normes de conduite éthique les plus élevées. En tant que l'une des plus grandes entreprises de beauté au monde, nous servons une clientèle mondiale diversifiée. Pour proposer des produits répondant aux besoins de chacun et favoriser la performance, nous cultivons un environnement de travail accueillant et inclusif, où tous les collaborateurs sont les bienvenus. Nous nous efforçons d'éliminer la discrimination, de promouvoir l'égalité des chances et de favoriser un environnement inclusif où chacun peut s'épanouir. En cas de préoccupations, nous fournissons des canaux accessibles, confidentiels et anonymes pour garantir que les situations soient traitées rapidement et équitablement.

Coty promeut des pratiques équitables sur le lieu de travail via des formations, des Learning Festivals et diverses initiatives internes. L'entreprise reste engagée en faveur de l'équité salariale entre les genres et du suivi de la représentation au sein des instances dirigeantes. Nous communiquons également régulièrement avec nos collaborateurs par le biais de canaux ouverts tels que les assemblées générales et, le cas échéant, la consultation des représentants du personnel pour leur donner des perspectives sur les décisions commerciales et renforcer l'alignement entre les équipes et les orientations de l'entreprise.

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

Chez Coty, nous créons des produits qui révèlent toutes les visions de la beauté. Nous ne pouvons le faire que lorsque nos collaborateurs comprennent et reflètent la diversité du monde que nous servons et bénéficient de chances égales de contribuer et de s'épanouir dans leur rôle.

Nous accueillons la diversité dans toute notre entreprise. Les femmes représentent une large part de notre base d'employés et de clients ; nous souhaitons donc que leur voix soit également présente au sein de nos instances dirigeantes. Nous suivons l'équilibre hommes-femmes dans les fonctions de direction, avons atteint la parité sur certains postes de leadership et sommes fiers de disposer d'un Conseil d'administration et d'une équipe de Direction reflétant une diversité d'horizons et d'expériences.

Plus largement, nous cherchons à élargir notre accès aux talents par le biais d'initiatives et de partenariats locaux, en reconnaissant que les populations et les priorités culturelles varient selon les marchés de Coty. Nous voulons bâtir une culture d'entreprise chez Coty où chacun collabore efficacement et se sent libre d'exprimer ses idées, c'est pourquoi nous utilisons la formation et la communication pour promouvoir des pratiques de travail équitables.

À l'échelle mondiale, nous soutenons le développement inclusif et l'égalité d'accès aux opportunités. Cela inclut un ensemble d'avantages, notamment une politique mondiale de congé parental non-genrée, ainsi que notre approche de la performance, étayée par des analyses d'équité salariale. Nous nous efforçons de mieux comprendre la composition de notre personnel et d'éclairer les initiatives pertinentes.

Bien qu'aucun impact négatif sur notre personnel n'ait été identifié à ce jour, nous nous engageons à prévenir et à atténuer tout impact négatif potentiel grâce à la conception et à la mise en œuvre de nos initiatives, afin de garantir un environnement de travail juste et équitable pour l'ensemble de nos collaborateurs. Toutes les initiatives sont soumises à une gouvernance interne et guidées par le Code de conduite et la Politique relative aux droits humains de Coty, qui définissent des attentes claires afin de protéger le bien-être des employés et maintenir l'équité dans l'ensemble de nos opérations.



Nos actions

Nous proposons une politique mondiale de congé parental offrant un minimum de 14 semaines de congé entièrement rémunéré - voire davantage dans certains pays - à tous les collaborateurs, quel que soit leur genre, lorsqu'ils accueillent un enfant ou agrandissent leur famille. Notre Politique mondiale de congé parental s'inscrit dans le cadre mondial des avantages sociaux de Coty et s'applique à tous les bureaux et types d'emplois éligibles, promouvant ainsi le partage des responsabilités parentales et l'égalité d'accès aux congés. Au cours de l'exercice 2025, nous avons poursuivi le déploiement de cette politique dans nos opérations globales, avec pour objectif de garantir un accès cohérent pour les collaborateurs éligibles et d'encourager son adoption.

En parallèle, nous effectuons des examens internes réguliers de la rémunération dans le cadre de notre engagement continu à assurer un salaire équitable à des postes et performances comparables, indépendamment du genre. Nous évaluons systématiquement les données pour identifier et traiter les disparités de manière factuelle. Au cours de ce cycle de déclaration, nous avons maintenu une différence de salaire entre les genres inférieure à 2 % au sein de la direction. Pour les autres catégories de management chez Coty, l'écart était compris entre 2 et 5 %. Lors de la définition de notre objectif, nous avons reconnu qu'il n'existe pas deux personnes identiques ; ainsi, lors de l'analyse d'un vaste ensemble de données centrées sur les personnes, une marge d'erreur statistique existera toujours. Nous avons donc évalué que notre engagement en matière d'équité salariale serait respecté lorsque nous atteindrons un écart d'équité salariale inférieur ou égal à 5 %. Cet objectif a été révisé lors de l'exercice 2025, passant de 2 % à 5 %, à la suite de la réévaluation de nos objectifs en préparation à la CSRD.

Par le biais de la Coty Academy, nous offrons une formation qui favorise la sensibilisation à la conduite professionnelle, au comportement sur le lieu de travail et à la non-discrimination. La formation « Change the Conversation » continue d'être proposée à l'échelle mondiale sous forme de session enregistrée, volontaire et accessible à tous les collaborateurs. Au cours de l'exercice 2025, 5 979 employés ont suivi cette formation.

En complément de ces initiatives, nous formons des partenariats locaux pour élargir notre vivier de talents. Au Royaume-Uni, nous collaborons avec la Brixton Finishing School pour élargir notre accès aux talents sous-représentés, tandis que bon nombre de nos usines et bureaux offrent aux étudiants la possibilité de découvrir le monde du travail chez Coty chaque année. Ces partenariats aident à soutenir nos efforts d'engagement des talents tout en veillant à ce que les décisions d'embauche et de formation soient prises de manière équitable et non discriminatoire.

Pour mieux comprendre la composition de notre personnel, Coty offre aux candidats et aux nouvelles recrues la possibilité de partager volontairement des informations les concernant. Le programme, lancé en 2021, est actif aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas, à Monaco et au Canada. La participation est entièrement volontaire et nous aide à mieux comprendre les données démographiques de notre personnel, tout en garantissant le respect total de la vie privée et des réglementations applicables.

Les actions décrites ci-dessus font partie de notre processus d'amélioration continue. Bien que nous partagions des détails qualitatifs et les résultats attendus, les dépenses d'exploitation et d'investissement sont toujours en cours d'évaluation. Nous communiquerons des données quantitatives lorsque des investissements significatifs seront nécessaires.

Gouvernance

Les plans d'action liés au personnel sont élaborés dans le cadre d'une planification, d'un suivi et d'un dialogue continus entre la direction et les RH. Notre DG et Directeur Général - People & Purpose examinent régulièrement les risques et opportunités liés au personnel, en s'appuyant sur les analyses des équipes Talent & Development, des responsables RH, du Juridique et de la Conformité, ainsi que sur des données telles que les retours d'engagement et les rapports d'incident. Le Comité des rémunérations et des nominations du Conseil d'administration examine et évalue les stratégies et les politiques concernant la culture, le capital humain, la gestion des talents et l'inclusion afin de garantir l'alignement des valeurs de Coty et les attentes des parties prenantes.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Chez Coty, nous reconnaissons que chaque collaborateur contribue activement à façonner l'avenir de notre entreprise. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail positif fondé sur le respect de tous.

Notre réussite dépend de notre capacité à identifier, embaucher, former et retenir les talents. Nous nous concentrons sur le développement des compétences, des connaissances et du potentiel de leadership à travers des processus structurés de développement des compétences, de mentorat et de gestion de la performance. Au début de chaque année, les employés se fixent des objectifs ambitieux avec leurs responsables, soutenus par des contrôles réguliers. Une évaluation formelle de milieu d'année permet de valoriser les réussites, de réfléchir aux progrès et d'affiner les plans de développement, suivie d'une auto-évaluation de fin d'année.

Parallèlement à la formation et au développement des compétences, nous nous engageons à offrir des conditions de travail équitables et des avantages concurrentiels, adaptés aux besoins locaux de notre personnel mondial qui compte presque 11 000 employés. Nos programmes d'avantages sociaux sont conçus pour favoriser le bien-être et soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Dans la mesure du possible, nous proposons des aménagements flexibles, tels que des options à temps partiel et des horaires adaptables, qui complètent cette approche en permettant aux employés éligibles d'alterner entre le travail à distance et sur site, afin de concilier engagements professionnels et personnels. Lorsque cela est possible, cette flexibilité s'applique également à des postes tels que les stages.

Nous nous engageons également à rémunérer équitablement tous nos employés, conformément aux lois locales et aux conventions collectives. Cet engagement soutient notre approche plus large du respect des droits humains et de la promotion du bien-être des employés en assurant la sécurité économique, la dignité et la transparence sur le lieu de travail.

Soutenir le bien-être mental et physique est un autre aspect clé de notre stratégie en matière de ressources humaines. La Coty Academy propose des ressources d'apprentissage sur la gestion du stress et la santé mentale, accessibles dans toutes les régions. De plus, un grand nombre de nos bureaux, centres de R&D et sites de chaîne d'approvisionnement offrent un accès à des services de santé et gèrent des programmes de bien-être adaptés localement.



Nos actions

Au cours de l'exercice 2024, nous avons relancé la Coty Academy, notre plateforme d'apprentissage dédiée, afin de mieux aligner le développement des compétences sur les priorités commerciales et sur des compétences clés telles que l'efficacité personnelle, la gestion des équipes et le leadership. La Coty Academy a été activement utilisée par nos collaborateurs tout au long de l'exercice 2025. Pour compléter cela, nous avons organisé des Learning Festivals sur nos principaux sites afin d'encourager les employés à considérer leurs postes comme des carrières et non seulement comme des emplois. Ces festivals ont été soutenus par notre équipe de direction et proposés à l'aide d'une boîte à outils partagée garantissant la cohérence et l'impact.

Pour renforcer notre engagement envers le développement du leadership, nous avons introduit une nouvelle approche de la performance pour notre équipe de direction au cours de l'exercice 2024. Centrée sur les objectifs partagés, l'écoute active, l'apprentissage continu et la transformation, cette approche a été entièrement déployée au cours de l'exercice 2025. Pour soutenir encore davantage la croissance personnelle et favoriser la cohésion, nos équipes d'Amsterdam et d'Asie-Pacifique ont lancé des programmes de mentorat de 12 mois.

Au cours de l'exercice 2025, Coty a poursuivi la mise en œuvre de son modèle "omni-working", une approche hybride du travail offrant aux collaborateurs une flexibilité organisationnelle leur permettant de travailler une partie de la semaine en dehors du bureau.

Conformément à notre approche de rémunération équitable, au cours de l'exercice 2025, la conformité salariale et l'alignement avec les conventions collectives ont été surveillés dans l'ensemble de nos opérations, couvrant 99 % de notre effectif mondial. Nous examinons régulièrement les pratiques salariales pour garantir le respect des normes locales et de nos politiques internes.

Au cours de l'exercice 2025, Coty DACH a organisé des Journées de la santé, donnant aux employés deux jours pour se concentrer sur leur santé physique et mentale grâce à des activités telles que des conférences, du yoga et des massages. Au Brésil, nous avons organisé une journée intitulée « Prendre soin des personnes est la meilleure prévention », alliant éducation et engagement pour rappeler l'importance d'un environnement de travail favorable.

*En excluant les employés en congé sans solde



SANTÉ ET SÉCURITÉ

Nous continuons à porter une grande attention à la santé et à la sécurité dans nos centres de R&D. Nous suivons les performances à l'aide du taux total d'incidents enregistrables (TIR) et n'avons enregistré aucun décès lié au travail. Tous les incidents enregistrables, les quasi-accidents graves et les cas de premiers secours sont documentés, étudiés et suivis.

Nous impliquons activement nos collaborateurs dans l'amélioration continue de notre programme HSE en encourageant le signalement des quasi-accidents, en identifiant les dangers et en leur donnant les moyens d'arrêter le travail en cas de conditions dangereuses. Nous reconnaissons et récompensons également l'excellence en matière de sécurité, de qualité et de développement durable.

Nous prévenons, atténuons et contrôlons le risque d'accidents et de maladies professionnelles en améliorant continuellement le programme de gestion HSE Coty Supply 6 Key Elements (6 KEA). Des mesures correctives sont mises en œuvre et partagées entre les sites pour soutenir l'amélioration continue. Notre programme de gestion HSE 6 KEA s'applique à toutes nos usines et à tous nos centres de distribution et comprend des audits de sécurité internes annuels, l'élaboration de plans d'action et des évaluations des risques spécifiques à chaque site, avec des résultats rapportés mensuellement via l'outil scorecard HSE Supply. Chaque site effectue une auto-évaluation annuelle dirigée par le responsable de la sécurité du site et est auditée en externe par les experts juridiques HSE d'ENHESA sur la conformité juridique HSE tous les trois ans. Les employés reçoivent une formation HSE complète pendant leur intégration, couvrant les dangers et les politiques spécifiques au site, avec une formation

supplémentaire pour chaque affectation de poste. La formation obligatoire est suivie mensuellement par le biais de notre processus de fiche d'évaluation HSE. Chacune des usines et des centres de distribution de Coty a la responsabilité d'assurer des services de santé au travail qualifiés et des services de santé spécifiques au site.

Notre approche de la santé et de la sécurité dans nos bureaux repose sur une évaluation complète des risques couvrant tous les aspects de la sécurité des employés dans nos plus grands sites. Cette évaluation a examiné nos protocoles de prévention des incidents, y compris l'évaluation des procédures existantes pour répondre aux urgences et atténuer les risques. Elle a identifié des opportunités de formation afin que les employés puissent reconnaître et traiter les menaces potentielles, renforçant ainsi une culture de sensibilisation à la sécurité dans toute l'entreprise.



Nos actions

Au cours de l'exercice 2025, nous avons renforcé notre approche en matière de santé et de sécurité en poursuivant le renforcement des normes de nos ateliers de mécanique et des évaluations des risques. En nous appuyant sur la mise en œuvre l'année dernière d'un outil numérique de gestion des incidents sur trois sites, nous avons étendu le système à toutes les usines et tous les centres de distribution, à l'exception d'un site qui est programmé pour l'année prochaine.

Nous avons également renforcé nos systèmes de sécurité critiques quotidiens, notamment l'observation des comportements, l'identification des dangers, la communication et l'enquête sur les incidents, le cadre des six éléments clés, l'audit de conformité réglementaire et les examens mensuels des plans d'action de performance de sécurité du site. Parallèlement, nous avons mis à jour la norme de sécurité relative à la manutention des matériaux de Coty. Tous les centres de fabrication et de distribution ont effectué un auto-audit par rapport à la norme révisée et défini des plans d'amélioration personnalisés pour assurer leur conformité.



Au cours de l'année, nous avons également lancé un pilote du programme d'approche comportementale « Safe Start » dans une usine, conçu pour renforcer la capacité individuelle à reconnaître les risques et encourager les comportements et habitudes sûrs qui permettent de prévenir les accidents. En outre, le programme de gestion HSE des six éléments clés a été entièrement déployé sur l'ensemble des sites de fabrication et de distribution, garantissant une couverture complète de tous les collaborateurs concernés.

Nous portons le même niveau d'attention à nos environnements de bureau. Au cours de l'exercice 2024, nous avons effectué une évaluation complète des risques de sécurité des employés sur nos plus grands sites de bureaux. L'examen couvrait les protocoles de prévention des incidents, les procédures d'intervention d'urgence et les processus d'atténuation des risques. Cela a permis d'identifier les opportunités de formation pour améliorer la sensibilisation des employés et la réaction aux menaces potentielles, renforçant ainsi notre culture de la sécurité.

Dialogue et droits humains

INTERAGIR AVEC NOTRE PERSONNEL

Chez Coty, nous nous engageons à veiller à ce que les voix de nos employés soient reflétées dans notre processus de prise de décision. Nous respectons le droit au dialogue social et échangeons régulièrement avec les représentants du personnel là où ils sont en place. Nous organisons également des réunions plénières, ouvertes à tous les collaborateurs disposant d'une adresse e-mail Coty. Ces réunions nous permettent de faire part des mises à jour stratégiques et organisationnelles clés et d'obtenir des contributions en amont de la prise de décision. Ces espaces d'échange aident à faire ressortir les préoccupations émergentes, à limiter les conflits et à renforcer l'adhésion des employés à la vision et aux engagements de Coty.

La responsabilité du suivi des points de vue du personnel est partagée entre plusieurs fonctions. Les responsables RH locaux gèrent les interactions au niveau national, tandis que les responsables RH

régionaux coordonnent les pratiques sur plusieurs pays. Notre équipe juridique assure une supervision globale, et certains sujets sont traités conjointement par les partenaires RH et les responsables opérationnels concernés. Bien que nous n'ayons pas actuellement d'accord-cadre mondial, nous défendons le droit à la représentation et soutenons un dialogue structuré dans toutes nos régions.

Notre approche de l'inclusion vise à garantir que les voix des groupes les plus vulnérables soient entendues, notamment à travers nos formations sur le leadership inclusif et des politiques telles que notre congé parental non genré. Nous ne disposons pas actuellement d'un mécanisme formel pour évaluer l'efficacité de l'engagement du personnel ; toutefois, nous reconnaissons la valeur du suivi de l'impact et des résultats dans le temps. C'est un point que nous explorerons à l'avenir.

DROITS HUMAINS ET ACCÈS AU RECOURS

En complément de notre approche globale d'engagement, nous appliquons les bonnes pratiques reconnues pour répondre aux préoccupations et remédier aux impacts. En ce qui concerne notre personnel, nous nous engageons à respecter des conditions de travail sûres, équitables et respectueuses, en garantissant des heures de travail raisonnables, des salaires et des avantages équitables, et l'égalité des chances pour tous. Nous défendons les droits des employés à la liberté d'association et à la négociation collective, et intégrons la santé et la sécurité dans nos politiques et systèmes de gestion en mettant l'accent sur la prévention des accidents et la protection du bien-être au travail.

Chez Coty, offrir un espace permettant aux collaborateurs d'exprimer leurs préoccupations est une priorité. Nos mécanismes formels de traitement des plaintes garantissent que les problèmes peuvent être soulevés en toute sécurité, traités équitablement et résolus sans crainte de représailles. Coty utilise un mécanisme officiel de lancement d'alerte permettant de signaler les préoccupations de manière transparente, sûre et efficace.

Notre canal principal est la ligne d'assistance Éthique et conformité de Coty, gérée par un tiers indépendant. Elle est disponible en permanence, en plusieurs langues et garantit l'anonymat et la confidentialité. Toutes les préoccupations soulevées par le biais des mécanismes de réclamation et de lancement d'alerte de Coty sont examinées au cas par cas par l'équipe de conformité globale dans le cadre de nos processus structurés de diligence

raisonnable et de conformité. Les allégations sont traitées selon des principes de bonne foi, de confidentialité, de coopération, d'objectivité et d'impartialité. Si nécessaire, des enquêtes internes sont initiées, avec des actions correctives et préventives (CAPA) mises en œuvre et surveillées jusqu'à leur résolution. L'équipe de conformité globale suit et enregistre tous les rapports, assure la supervision des résultats et fournit des mises à jour anonymisées trimestrielles au Comité exécutif et au Comité d'audit et des finances.

Au-delà de la ligne d'assistance, les employés disposent aussi de canaux directs pour signaler leurs préoccupations à leur manager, à leur responsable RH, à leur référent conformité ou au service juridique. Ces canaux sont clairement définis dans le Code de conduite de Coty et renforcés par des politiques, des formations et des campagnes de sensibilisation continues. Ensemble, ils offrent plusieurs options de confiance pour que les gens s'expriment et s'assurent que leurs préoccupations soient identifiées, traitées équitablement et résolues dans des délais raisonnables.

L'anonymat, la confidentialité et la protection contre les représailles sont garantis sur l'ensemble des canaux. Ces garanties sont clairement énoncées dans nos politiques et renforcées par des formations. Coty ne tolère aucune forme de représailles à l'encontre d'une personne qui soulève une préoccupation de bonne foi ou participe à une enquête, et toute violation peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ou à la résiliation des contrats avec les fournisseurs.



INDICATEURS LIÉS AU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE

Bien que nous ne prenions pas de décisions de nomination ou d'embauche basées sur des caractéristiques protégées par la loi, les tableaux ci-dessous montrent certaines statistiques sur notre équipe dirigeante et nos effectifs.

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS DE L'ENTREPRISE

Présentation des informations sur les effectifs par sexe

GENRE	NOMBRE DE SALARIÉS (EFFECTIFS)
Hommes	3 859
Femmes	7 119
Non renseigné	-
Autre	1
Nombre total de salariés	10 979

Présentation du nombre de salariés dans les pays où l'entreprise compte au moins 50 salariés représentant au moins 10 % de son nombre total de salariés

PAYS	NOMBRE DE SALARIÉS (EFFECTIFS)
Brésil	2 335
États-Unis	1 706
Espagne	1 465

Présentation des informations sur les salariés par type de contrat ventilées par sexe

GENRE	NOMBRE DE SALARIÉS	NOMBRE DE SALARIÉS PERMANENTS (EFFECTIFS)	NOMBRE DE SALARIÉS TEMPORAIRES (EFFECTIFS)	NOMBRE DE SALARIÉS À HORAIRES NON GARANTIS (EFFECTIFS)
Hommes	3 859	3 805	54	0
Femmes	7 119	6 944	175	0
Autre	1	1	0	0
Total	10 979	10 750	229	

Présentation des informations sur les salariés par type de contrat ventilées par sexe

GENRE	NOMBRE DE SALARIÉS	NOMBRE DE SALARIÉS À TEMPS PLEIN	NOMBRE DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL
Femmes	7 119	6 492	627
Hommes	3 859	3 813	46
Autre	1	1	0
Total	10 979	10 306	673

Rotation des salariés

MESURE	VALEUR
Total de salariés ayant quitté l'entreprise	1 858
Taux de rotation des salariés	17 %

Le taux de rotation a été calculé comme le rapport entre le nombre d'employés dont le contrat a pris fin et l'effectif total à la fin de la période de déclaration



INDICATEURS LIÉS AU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE

COUVERTURE DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ET DIALOGUE SOCIAL

MESURE	VALEUR (%)
Pourcentage des salariés bénéficiant d'une convention collective	46 %
Pourcentage des salariés bénéficiant de représentants du personnel	48 %

TAUX DE COUVERTURE	Couverture des salariés par une convention collective - EEE (pour les pays comptant plus de 50 salariésreprésentant plus de 10 % du total des salariés)	Couverture des salariéspar une convention collective - Hors EEE (pour les pays comptant plus de 50 salariés représentant plus de 10 % du total des salariés)	Dialogue social - Représentation sur le lieu de travail (EEE uniquement) (pour les pays comptant plus de 50 employés représentant plus de 10 % du total des salariés)
0-19 %	États-Unis		
20-39 %			
40-59 %			
60-79 %			
80-100 %	Espagne	Brésil	Espagne

INDICATEURS DE DIVERSITÉ

RÉPARTITION PAR SEXE EN NOMBRE AU NIVEAU DE L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR*	
Nombre de femmes à la haute direction	212
Nombre d'hommes à la haute direction	187

RÉPARTITION PAR SEXE EN POURCENTAGE AU NIVEAU DE L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR*	
% de femmes à la haute direction	53 %
% d'hommes à la haute direction	47 %

* Un poste de haute direction ou de l'encadremeent supérieur est défini comme un poste de directeur principal, vice-président ou supérieur

MESURE	VALEUR
Répartition par genre du Comité exécutif	3 femmes et 1 homme

RÉPARTITION DES SALARIÉS (EFFECTIFS) PAR TRANCHE D'ÂGE**	
Nombre total de salariés âgés de moins de 30 ans	1 887
Nombre total de salariés âgés de 30 à 50 ans	2 308
Nombre total de salariés âgés de plus de 50 ans	6 782

**La date de naissance n'est pas disponible pour deux employés.

SALAIRES DÉCENTS

Au cours de l'exercice 2025, tous les salariés de Coty ont reçu un salaire adéquat, atteignant ou dépassant les minimums légaux applicables.

INDICATEURS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

FY25	VALEUR
Pourcentage du personnel couvert par le système de gestion de la santé et de la sécurité fondé sur des exigences légales et/ou des normes ou lignes directrices reconnues	100 %
Nombre de décès dus à des accidents et maladies professionnels	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	14
Taux d'accidents du travail enregistrables	0,75
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0

INDICATEURS DE RÉMUNÉRATION

MESURE	VALEUR
Écart brut de rémunération entre les femmes et les hommes, en pourcentage du niveau de rémunération moyen des travailleurs hommes	3,2 %
Ratio de rémunération annuelle totale de la personne la plus payée par rapport à la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée)	411,80

CAS, PLAINTES ET INCIDENCES GRAVES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

MESURE	VALEUR
Nombre total d'incidents de discrimination signalés, y compris de harcèlement	35
Montant total des amendes, pénalités et indemnisations pour les dommages résultant des incidents et plaintes indiqués ci-dessus	\$ 0
Nombre d'incidents graves en matière de droits humains concernant le personnel de l'entreprise	0
Montant total des amendes, pénalités et indemnités pour dommages et intérêts pour les incidents décrits ci-dessus	\$ 0
Nombre total de plaintes signalées via notre système de lancement d'alerte	214
Nombre de plaintes déposées auprès des points de contact nationaux pour les entreprises multinationales de l'OCDE	0

TRAVAILLEURS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR (S2)

Notre impact sur les personnes s'étend à l'ensemble de notre chaîne de valeur. La gestion responsable de nos approvisionnements implique une attention particulière aux chaînes de valeur que nous considérons comme présentant les risques potentiels les plus élevés en matière de droits humains.

Nos objectifs et progrès

Objectifs	Progrès
D'ici 2030, garantir que 100 % du mica d'origine indienne provient de sources responsables*	100 % de nos fournisseurs indiens de mica de rang 1 sont membres de la Responsible Mica Initiative (RMI), et 97,7 % du mica d'origine indienne destiné à nos sites de production est tracé jusqu'au niveau de la mine. Nous soutenons les programmes d'autonomisation des communautés RMI et collaborons avec notre chaîne de valeur pour garantir la conformité aux normes RMI sur le lieu de travail, notamment via des audits.

*En atteignant cet objectif, nous suivons le cadre de la RMI qui se concentre sur la traçabilité, la conformité aux normes du lieu de travail et les programmes communautaires.

En tant qu'entreprise mondiale dotée d'une chaîne d'approvisionnement complexe, Coty reconnaît sa responsabilité particulière de garantir le respect des normes sociales et du travail, ainsi que les droits humains des travailleurs de la chaîne de valeur. Dans le cadre de notre analyse de double matérialité (voir [Définir ce qui compte](#)), nous avons pris en compte les impacts, risques et opportunités significatifs concernant toutes les personnes travaillant dans notre chaîne de valeur qui pourraient être affectées par nos activités ou celles de nos partenaires commerciaux. Bien que nous n'employions ni ne supervisions directement les travailleurs de notre chaîne de valeur, nous travaillons continuellement à améliorer la transparence et à approfondir notre compréhension des conditions auxquelles ils sont confrontés.



Nos politiques relatives à la chaîne de valeur

Notre Code de conduite pour les partenaires commerciaux définit nos attentes en matière de conformité environnementale, sociale et juridique. Ce Code de conduite est partagé avec nos partenaires dans le cadre de notre processus d'intégration des fournisseurs, et nous surveillons la part de nos dépenses couverte par les partenaires commerciaux ayant signé le Code.

Notre Politique en matière de droits humains énonce nos engagements relatifs aux droits humains et fournit des orientations claires sur notre approche.

Notre Politique d'approvisionnement durable décrit notre démarche visant à garantir une chaîne d'approvisionnement éthique et durable. Un lien vers la Politique d'approvisionnement durable destinée aux partenaires commerciaux sera ajouté sur le portail fournisseurs de Coty afin de clarifier les attentes en matière de gestion des risques, d'audit, de traçabilité et de transparence concernant les ingrédients à haut risque. Pour plus d'informations, consultez [nos politiques Beauty of our People](#).

Nos impacts, risques et opportunités

		Amont Opérations propres Aval Impact négatif Impact positif Risque Opportunité	
TRAVAIL FORCÉ ET TRAVAIL DES ENFANTS Réel Systémique	Les potentiels cas de travail des enfants peuvent gravement porter atteinte aux droits des enfants, limiter leur accès à l'éducation et compromettre leur bien-être. Le travail forcé est une violation des droits humains fondamentaux. Ces deux pratiques font l'objet d'une tolérance zéro dans nos opérations et chez nos partenaires directs ; des risques potentiels demeurent toutefois dans les chaînes d'approvisionnement en amont, en particulier au niveau des matières premières.	Amont Opérations propres Aval ACTIONS: Respect des droits, du bien-être et de la sécurité	COURT MOYEN LONG Code de conduite pour les partenaires commerciaux Politique relative aux droits humains Politique d'approvisionnement durable
TRAVAIL FORCÉ ET TRAVAIL DES ENFANTS	Risque que le travail forcé ou le travail des enfants puisse se produire au sein de la chaîne d'approvisionnement, entraînant une atteinte à la réputation, une perte de confiance des parties prenantes et des conséquences réglementaires potentielles. Ces pratiques peuvent également perturber la continuité de l'approvisionnement en raison de conflits sociaux, d'absentéisme ou de pénuries de personnel sur les sites des fournisseurs.	Amont Opérations propres Aval ACTIONS: Respect des droits, du bien-être et de la sécurité	COURT MOYEN LONG Code de conduite pour les partenaires commerciaux Politique relative aux droits humains Politique d'approvisionnement durable
SANTÉ ET SÉCURITÉ Réel Systémique	Des effets néfastes sur la santé peuvent survenir pour les collaborateurs tout au long de notre chaîne de valeur lorsque les normes de santé et de sécurité au travail ne sont pas respectées et que des conditions de travail inférieures aux normes persistent, ce qui porte atteinte au droit de chacun à un environnement propre, sain et durable.	Amont Opérations propres Aval ACTIONS: Promouvoir des lieux de travail sûrs et sains	COURT MOYEN LONG Code de conduite pour les partenaires commerciaux Politique relative aux droits humains Politique d'approvisionnement durable
SANTÉ ET SÉCURITÉ	Les risques pour la santé et la sécurité dans la chaîne d'approvisionnement peuvent perturber les activités de Coty en interrompant l'approvisionnement en biens et services essentiels. Cela peut se produire en raison de l'indisponibilité des collaborateurs liée à des mouvements sociaux, des grèves, de l'absentéisme, des maladies, ou à l'incapacité des fournisseurs à conserver leurs employés en raison de problèmes de santé et de sécurité.	Amont Opérations propres Aval ACTIONS: Promouvoir des lieux de travail sûrs et sains	COURT MOYEN LONG Code de conduite pour les partenaires commerciaux Politique relative aux droits humains Politique d'approvisionnement durable
CONDITIONS DE TRAVAIL Réel Systémique	Des impacts négatifs sur les travailleurs de la chaîne de valeur peuvent survenir lorsqu'ils ne bénéficient pas de conditions d'emploi équitables, incluant des salaires adéquats, la liberté d'association, la négociation collective, l'existence de comités d'entreprise et des conditions de travail sûres. L'emploi précaire, en particulier pour les travailleurs temporaires, peut engendrer des conséquences supplémentaires défavorables.	Amont Opérations propres Aval ACTIONS: Respect des droits, du bien-être et de la sécurité	COURT MOYEN LONG Code de conduite pour les partenaires commerciaux Politique relative aux droits humains Politique d'approvisionnement durable
CONDITIONS DE TRAVAIL	Risque d'atteinte à la réputation et de perte financière en raison du non-respect des réglementations du travail ou de mauvaises pratiques de travail au sein de la chaîne de valeur. Cela peut entraîner des perturbations de l'approvisionnement causées par des grèves, des conflits sociaux, l'absentéisme ou un taux de rotation élevé résultant de conditions d'emploi inadéquates.	Amont Opérations propres Aval ACTIONS: Respect des droits, du bien-être et de la sécurité	COURT MOYEN LONG Code de conduite pour les partenaires commerciaux Politique relative aux droits humains Politique d'approvisionnement durable
ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS Réel Systémique	Les collaborateurs peuvent être affectés négativement par des écarts de rémunération, des discriminations dans l'évolution de carrière et un manque de protection contre la violence ou le harcèlement.	Amont Opérations propres Aval ACTIONS: Promouvoir l'égalité des chances et des pratiques de travail équitables	COURT MOYEN LONG Code de conduite pour les partenaires commerciaux Politique relative aux droits humains Politique d'approvisionnement durable
ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS	Risque réputationnel et opérationnel : les violations des droits à l'égalité de traitement et des chances au sein de la chaîne d'approvisionnement peuvent entraîner des troubles, de l'absentéisme ou une rotation élevée des collaborateurs, ce qui pourrait perturber les approvisionnements essentiels et nuire à la confiance des parties prenantes.	Amont Opérations propres Aval ACTIONS: Promouvoir l'égalité des chances et des pratiques de travail équitables	COURT MOYEN LONG Code de conduite pour les partenaires commerciaux Politique relative aux droits humains Politique d'approvisionnement durable

Notre stratégie et nos actions

Coty reconnaît que les défis liés aux droits humains au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales sont complexes et systémiques. Notre approche doit donc être dynamique et adaptative. Nous nous engageons à faire preuve d'une diligence raisonnable continue et à améliorer continuellement notre capacité à identifier les impacts potentiels et réels sur les droits humains liés à notre activité.

Notre approche de diligence raisonnable, guidée par le cadre de l'OCDE, se concentre sur l'intégration de pratiques commerciales responsables, l'identification et l'évaluation de nos impacts, la prise de mesures pour les prévenir ou les atténuer, et le suivi et la communication des progrès. Nous utilisons des outils reconnus et des experts indépendants pour surveiller nos fournisseurs de rang 1 et examiner de près les défis en matière de droits humains dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, en mettant particulièrement l'accent sur les pays et les catégories qui présentent les risques potentiels les plus importants. Conscients que les problèmes systémiques nécessitent des solutions collaboratives, nous accordons la priorité aux actions collectives et y participons activement.

Des indicateurs clés de performance assortis d'échéances ainsi que des objectifs externes guident nos actions; nous publions chaque année nos avancées sur notre site web corporate et dans nos rapports de développement durable. Cette approche soutient l'amélioration continue et nous permet d'évaluer et d'affiner nos stratégies pour nous assurer qu'elles reflètent notre performance et l'évolution des bonnes pratiques. Une gouvernance solide soutient chaque étape de ce processus, garantissant la responsabilité, la transparence et l'amélioration continue.

RANG 1

Tous les fournisseurs doivent respecter notre Code de conduite des fournisseurs. Nous surveillons la conformité par le biais d'évaluations de développement durable telles que les fiches d'évaluation EcoVadis, les auto-évaluations (SAQ) Sedex, les évaluations GRESB pour les fournisseurs immobiliers et les audits de site. Tous les sites des fournisseurs font l'objet d'une évaluation des risques. Pour certaines catégories concernées (matières premières, emballages, fabricants tiers, logistique/entreposage), les sites à risque élevé sont audités selon le protocole Sedex SMETA, avec des audits tous les deux ans. Coty traite la non-conformité des fournisseurs au moyen de plans d'actions correctifs, afin d'accompagner l'amélioration des pratiques. Si un fournisseur ne parvient pas à démontrer des progrès significatifs sur une période convenue, nous pouvons progressivement nous désengager de nos activités avec ce partenaire.

Notre approche en matière de gestion des fournisseurs repose sur un engagement en faveur d'un approvisionnement durable et de pratiques commerciales responsables. En intégrant des attentes claires en matière de risque, d'audit, de traçabilité et de transparence dans notre cadre contractuel, nous renforçons les normes que nous attendons tout au long de notre chaîne de valeur. Nous évaluons l'efficacité de nos actions à travers des bilans annuels avec nos fournisseurs et un suivi continu des progrès réalisés par rapport à nos objectifs. Nos fiches d'évaluation des fournisseurs intègrent des éléments de développement durable spécifiques liés aux indicateurs clés de performance environnementaux et sociaux. Les principaux fournisseurs stratégiques sont classés et sollicités en fonction des résultats de ces fiches d'évaluation. Nous utilisons un outil de suivi du commerce éthique « Ethical Trade Tracker » pour gérer les données relatives à la conformité de nos fournisseurs de rang 1.

Nos actions

Au cours de l'exercice 2025, nous avons continué à mettre en œuvre notre programme de diligence raisonnable et renforcé nos protocoles. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs pour garantir l'alignement avec nos normes éthiques, environnementales et sociales. Pour plus d'informations sur la gestion de nos relations fournisseurs, voir la rubrique [Relations avec les fournisseurs et pratiques de paiement](#) dans la section [Gouvernance](#).

Gouvernance

Nous avons mis en place des ressources dédiées pour gérer nos impacts matériels. Notre Équipe des Achats Responsables, intégrée à la fonction « Procurement » et rattachée au Directeur Général des Achats, pilote la diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement et supervise la conformité de la chaîne d'approvisionnement. Le développement durable est également intégré à chacune de nos stratégies achats pour maximiser notre impact.



AU-DELÀ DU RANG 1

Nous reconnaissons que les principaux risques liés aux droits humains se situent au-delà du rang 1, dans notre chaîne de valeur en amont. Nous développons des plans d'actions sur mesure pour les chaînes d'approvisionnement identifiées comme sensibles et présentant un risque plus élevé. Cela concerne notamment le mica, l'huile de palme et certains ingrédients naturels utilisés dans nos huiles parfumées. La transparence est une priorité absolue pour ces chaînes d'approvisionnement. Nous travaillons à renforcer notre visibilité et à augmenter la granularité de notre évaluation des risques et de nos communications en matière de transparence.

Afin d'améliorer notre identification des chaînes d'approvisionnement potentiellement sensibles nous avons réalisé avec BSR une nouvelle cartographie des risques liés aux droits humains de toutes les fonctions d'approvisionnement de Coty par rapport aux principaux indicateurs reconnus. Les scores de risque obtenus nous permettent de mieux hiérarchiser les risques par pays, catégorie et enjeu, et d'identifier les risques liés aux droits humains concernant les travailleurs dans la chaîne de valeur. Ce travail nous guide dans l'analyse approfondie des risques potentiels, dans l'élaboration de feuilles de route adaptées aux domaines prioritaires, ainsi que dans la mise à jour de notre politique relative aux droits humains.

Dans le cadre de notre évaluation, chaque pays fournisseur s'est vu attribuer un score de risque pays, calculé à partir de 21 indices internationaux publics couvrant les principaux enjeux liés aux droits humains. En complément, chaque catégorie a été associée à des enjeux spécifiques en matière de droits humains et a reçu un score fondé sur la gravité et la probabilité d'occurrence, établi à partir de recherches documentaires ainsi que de consultations internes et externes.

Les scores finaux et les niveaux de gravité ont ensuite été calculés en additionnant les notes de risque pays et les notes de risque par catégorie.

Nous avons évalué nos risques potentiels liés aux questions fondamentales des droits humains, y compris les conditions de travail, la liberté d'association et la négociation collective, la discrimination et la violence sexiste, la santé et la sécurité, le travail des enfants et le travail forcé. L'évaluation a confirmé que l'agriculture, par exemple pour les parfums naturels, et l'exploitation minière, dont celle du mica, sont des catégories prioritaires. Nos actions de diligence raisonnable sur ces chaînes d'approvisionnement sont décrites ci-dessous. Les résultats ont également mis en évidence des chaînes d'approvisionnement nécessitant un examen plus approfondi : le travail informel, le travail externalisé, et la fabrication externalisée, y compris les articles promotionnels comme les cadeaux avec achats. Comme prochaine étape, nous visons à évaluer davantage ces impacts potentiels pour comprendre si nos chaînes de valeur sont affectées et examiner leur importance pour notre entreprise.

Coty reconnaît également que certaines communautés de travailleurs sont particulièrement vulnérables aux impacts négatifs. Cela inclut les femmes, les enfants, les travailleurs migrants, et les travailleurs temporaires. Ces considérations déterminent la manière dont nous hiérarchisons les actions, définissons les attentes avec les fournisseurs, concevons nos stratégies de diligence raisonnable et de remédiation, et orientons l'engagement décrit dans cette section.



Afin d'améliorer notre identification des chaînes d'approvisionnement potentiellement sensibles, nous avons réalisé avec BSR une nouvelle cartographie des risques liés aux droits humains de toutes les fonctions d'approvisionnement de Coty par rapport aux principaux indicateurs reconnus.

Nos actions

Nous avons mis en place et mis en œuvre une série de mesures pour prévenir, atténuer et remédier aux impacts négatifs importants sur les travailleurs dans la chaîne de valeur. Nous donnons la priorité aux chaînes d'approvisionnement présentant le plus grand risque de problèmes liés aux droits humains et mettons en œuvre des plans d'actions dédiés pour nos chaînes d'approvisionnement identifiées comme sensibles telles que l'huile de palme, le mica et les parfums naturels.

Parfums naturels

De nombreux ingrédients naturels présents dans nos parfums proviennent de chaînes d'approvisionnement agricoles situées dans des régions où les conditions de travail peuvent accroître les risques liés aux droits humains. Nous travaillons à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'actions ciblés pour les produits naturels prioritaires à haut risque, la traçabilité étant une priorité essentielle. Au cours de l'exercice 2025, nous avons tracé tous les parfums naturels au niveau national.

En partenariat avec le projet « Harvesting the Future - Fragrances » de la Fair Labor Association (FLA), nous soutenons des programmes en Turquie et en Égypte pour améliorer les conditions de travail des travailleurs agricoles et de leurs familles. Cette initiative intersectorielle rassemble le gouvernement, la société civile, les producteurs et l'industrie pour favoriser un changement positif.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons élargi notre partenariat avec la FLA et, avec son soutien, nous avons mis à jour notre cartographie des risques liés aux droits humains pour nos chaînes

d'approvisionnement en parfums naturels. Notre évaluation des risques BSR début 2025 a porté une attention particulière à ces chaînes d'approvisionnement, en évaluant les impacts potentiels de chaque ingrédient et chaque pays. À la suite de cela, nous avons travaillé avec la FLA pour combiner ces résultats avec des informations sectorielles et celles fournies par nos pairs afin d'identifier les produits naturels et les pays prioritaires pour une enquête plus approfondie et une action collective.

Lors de la « Coty Partner Day » en juin 2024, nous avons présenté notre stratégie relative aux droits humains liés à l'approvisionnement en produits naturels à nos fournisseurs de parfums stratégiques. Nous avons continué à collaborer avec ces fournisseurs et, en juillet 2025, nous avons présenté la cartographie des risques mise à jour à ces partenaires lors d'une table ronde organisée par la FLA afin d'encourager l'action commune pour protéger les droits humains tout au long de nos chaînes d'approvisionnement.



Vanille de Madagascar

Au cours de l'exercice 2025, Coty est devenu le premier partenaire de parfums fins du Fonds Livelihoods pour l'Agriculture Familiale (L3F) à Madagascar, en collaboration avec notre fournisseur de parfums DSM-Firmenich, les entreprises d'autres secteurs que celui de la beauté qui s'approvisionnent en vanille, et Livelihoods Venture. La vanille issue directement de ce projet est utilisée pour créer l'un de nos parfums emblématiques.

Ce programme vise à favoriser le développement durable et à soutenir les communautés de petits producteurs de vanille par le biais d'un projet à grande échelle à Madagascar. Le projet est situé en dehors de la région de Sava, où la production de vanille est actuellement concentrée. Les principaux domaines d'intervention comprennent la production de vanille entièrement traçable, la sécurité alimentaire pour les agriculteurs et la préservation de la biodiversité. Le projet intègre des priorités sociales, environnementales et économiques, et comprend la formation des agriculteurs aux pratiques durables pour augmenter la productivité et la qualité de la vanille grâce à des techniques agroforestières.

Mica

Coty utilise le mica pour créer un effet nacré dans de nombreux produits. Nous nous approvisionnons en mica dans plusieurs régions, dont l'Inde de l'Est, où les conditions de travail peuvent présenter des risques en matière de droits humains. Nous nous engageons à nous approvisionner en mica indien de manière responsable. En tant que membre fondateur de la Responsible Mica Initiative (RMI), nous soutenons son approche de promotion de normes responsables sur le lieu de travail, de cadres juridiques et de programmes d'autonomisation des communautés, avec la traçabilité comme fondement essentiel.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons tracé 100 % du mica utilisé sur nos sites de production jusqu'au pays d'origine, et 79 % jusqu'au niveau de la mine. Parmi le mica utilisé par nos sites de production au cours de l'exercice 2025, 34 % provient d'Inde, dont 97,7 % est tracé jusqu'à la mine.

Alors que nous travaillons à la réalisation de notre objectif 2030, nous continuons à collaborer avec RMI sur des programmes d'autonomisation des communautés en Inde et à impliquer notre chaîne de valeur en amont afin de favoriser le respect des normes RMI ou de normes équivalentes sur le lieu de travail grâce au renforcement des capacités. Au cours de l'exercice 2025, nous avons continué à déployer des audits basés sur ces normes. Par l'intermédiaire de la RMI, nous commençons également à évaluer les risques au-delà de l'Inde afin de mieux comprendre les chaînes d'approvisionnement en mica dans leur ensemble.

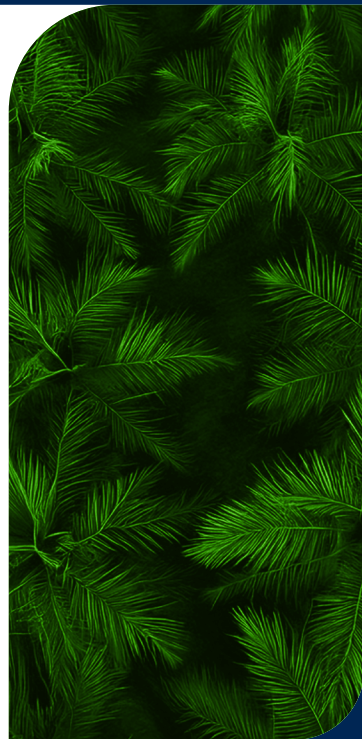


Huile de palme

Coty continue de relever les défis liés à la chaîne d'approvisionnement complexe des dérivés de l'huile de palme.

Dans un premier temps, nous avons travaillé au cours de l'exercice 2025 à tracer nos chaînes de valeur en amont jusqu'au niveau de la raffinerie d'huile de palme et de la plantation. Au cours de l'exercice 2025, 100 % de l'huile de palme utilisée par nos sites de production et nos sous-traitants est certifiée RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil).

Depuis 2023, nous sommes membres de l'initiative Action for Sustainable Derivatives (ASD), qui nous aide à collaborer avec nos pairs du secteur pour promouvoir un approvisionnement et une production responsables. Pour plus d'informations, voir la section [Biodiversité](#).



Dialogue et droits humains

INTERAGIR AVEC LES TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Chez Coty, nous cherchons à refléter les points de vue des travailleurs de la chaîne de valeur dans nos décisions, nos politiques et nos initiatives. Grâce à la collaboration avec les fournisseurs de rang 1 et à la participation à des initiatives regroupant plusieurs parties prenantes, nous nous efforçons de traiter les causes profondes des risques liés aux droits du travail et de soutenir l'amélioration des conditions de travail. Nous collaborons activement avec nos pairs sectoriels, des ONG, des experts du secteur et des décideurs politiques par le biais de ces initiatives, en tirant parti des informations partagées pour stimuler les progrès plus larges du secteur.

Notre approche d'engagement combine des contributions directes et des informations issues de mandataires de confiance, afin de comprendre les impacts réels et potentiels sur la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs, ainsi que les risques pesant sur leurs droits humains fondamentaux.

Nous interagissons avec les collaborateurs, sur une base ad hoc, en fonction des problèmes et des préoccupations soulevés dans les sites de nos fournisseurs. L'Équipe des Achats Responsables coordonne nos interactions avec les associations professionnelles, afin d'éclairer notre approche de l'approvisionnement responsable.

Coty n'a pas établi d'accord-cadre mondial ou d'accords similaires liés aux droits humains des travailleurs de la chaîne de valeur. Bien qu'aucun mécanisme dédié ne soit actuellement en place pour recueillir les points de vue des collaborateurs particulièrement vulnérables ou marginalisés, ou pour évaluer formellement l'efficacité des efforts d'engagement, notre Équipe des Achats Responsables reste concentrée sur l'intégration des informations pertinentes dans notre stratégie et le suivi de l'adéquation des canaux existants.



RESPECT DES DROITS HUMAINS ET GESTION DES PRÉOCCUPATIONS

Nous attendons de nos partenaires de la chaîne de valeur qu'ils respectent les droits humains, notre Politique relative aux droits humains et notre Code de conduite des fournisseurs exigeant des fournisseurs qu'ils offrent des conditions de travail équitables, respectent les droits des travailleurs et maintiennent des lieux de travail sûrs. Nous appliquons une approche fondée sur les risques pour identifier, prévenir et traiter les impacts négatifs sur les droits humains. Cela inclut le filtrage des fournisseurs, la surveillance, la formation et des diligences raisonnables ciblées. Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits humains fondamentaux dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement élargie. Cela inclut notre détermination à garantir que nos chaînes d'approvisionnement et de production n'impliquent, n'utilisent ni ne tolèrent la traite des êtres humains, l'esclavage, le travail forcé ou le travail des enfants, et qu'elles respectent l'ensemble des lois applicables.

La ligne d'assistance Éthique et conformité de Coty - ouverte aux fournisseurs et aux travailleurs de la chaîne de valeur - est gérée par un tiers indépendant. Pour plus d'informations sur la ligne d'assistance Éthique et conformité, veuillez consulter [Dialogue et droits humains](#) dans la section [Personnel de l'entreprise](#).

Le Code de conduite des fournisseurs exige des fournisseurs qu'ils établissent des mécanismes de plainte, des protocoles d'enquête et des formations afin que leurs collaborateurs et sous-traitants comprennent et respectent les normes de Coty. Les performances des fournisseurs de rang 1 sont régulièrement évaluées par le biais d'audits axés sur les risques sociaux et environnementaux. Lorsque des impacts négatifs sont identifiés, que ce soit par le biais d'audits ou de canaux de plaintes, nous collaborons avec nos fournisseurs pour résoudre les problèmes et traiter les causes profondes dans un délai défini. Des plans d'action correctifs sont émis avec des attentes claires et, si aucun progrès significatif n'est démontré, Coty peut progressivement se désengager de ce partenaire.

Au-delà du rang 1, nous reconnaissons la nécessité de mécanismes de plainte sur mesure atteignant les collaborateurs concernés de différents groupes de parties prenantes, et nous nous engageons à mettre en œuvre des canaux appropriés pour répondre à leurs préoccupations. Nous nous efforçons de fournir ou de coopérer à la correction de tout préjudice aux droits humains que nous avons causé ou auquel nous avons contribué. Nous collaborerons avec des mécanismes judiciaires et non judiciaires pour fournir un accès à des recours, le cas échéant, et nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils fassent de même. Conformément aux Principes directeurs des Nations Unies (UNGPs), nous utilisons notre levier d'influence pour permettre la réparation. Lorsque nous manquons d'effet de levier, nous cherchons à accroître notre influence par le biais de partenariats ou d'initiatives impliquant plusieurs parties prenantes.



INDICATEURS LIÉS AUX TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

DONNÉES DE PERFORMANCE	FY24	FY25
Quantité totale de mica achetée pour les sites de production de Coty (en tonnes métriques)	179	215
Part du mica indien dans la quantité totale de mica achetée pour les sites de production de Coty (%)	28 %	34 %
Mica indien provenant de membres de la RMI (%) (fournisseurs de rang 1)	99,9 %	100 %
Mica indien dont la traçabilité remonte jusqu'à la mine (%)	97 %	97,7 %

CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX (S4)

Chez Coty, nous nous efforçons de redéfinir et de libérer chaque vision de la beauté. Une base essentielle de cette ambition consiste à commercialiser nos produits de manière responsable et à prendre soin de celles et ceux qui les utilisent. Nos marques jouent un rôle clé : elles apportent de la joie à nos consommateurs et encouragent l'expression de soi, tout en plaçant la sécurité des consommateurs au premier plan. Nous nous engageons à créer des produits efficaces et de haute qualité, et à offrir aux consommateurs des informations fiables et transparentes pour favoriser des choix éclairés. Alors que nos interactions se déplacent de plus en plus vers les espaces numériques, nous préservons cette confiance grâce à des pratiques rigoureuses de protection des données personnelles.

Nos objectifs et progrès

Objectifs	Progrès
Depuis 2020, publier chaque année les progrès réalisés dans le cadre de notre processus de gestion des ingrédients et matériaux à haut profil (HPIM).	Nous faisons évoluer régulièrement notre liste et notre stratégie HPIM afin de rester alignés sur les dernières avancées scientifiques. Ce rapport présente des informations complémentaires sur notre stratégie en matière de sécurité chimique.
D'ici 2026, renforcer la transparence des ingrédients en créant une ressource en ligne dédiée.	La bibliothèque d'ingrédients en ligne a été lancée en octobre 2025, avec de l'avance sur le calendrier prévu.

Notre analyse de double matérialité (voir [Définir ce qui compte](#)) a pris en compte toutes les personnes qui achètent et utilisent nos produits de parfumerie, de soin de la peau et du corps, ainsi que nos produits de maquillage, que ce soit directement auprès de Coty ou par l'intermédiaire de partenaires commerciaux.

Tous les consommateurs qui pourraient être significativement affectés par nos produits, activités ou partenariats sont inclus dans cette analyse, et les risques et opportunités découlant de nos impacts et dépendances vis-à-vis des consommateurs s'appliquent à tous les consommateurs. Le tableau ci-dessous décrit les impacts, risques et opportunités liés aux consommateurs et aux utilisateurs finaux identifiés par notre évaluation de la matérialité.



Nos impacts, risques et opportunités

- SANTÉ ET SÉCURITÉ Potentiel Élevé	Le non-respect de pratiques de sécurité strictes et des lois et réglementations applicables régissant le choix et la concentration des ingrédients pourrait exposer les consommateurs à des risques pour la santé.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique de relative aux produits et ingrédients
- ACCÈS À DES INFORMATIONS DE QUALITÉ Potentiel Élevé	Un accès limité à des informations claires et complètes sur les produits Coty, notamment un manque d'éducation ou d'explication autour des ingrédients, peut entraver la prise de décision éclairée et nuire aux consommateurs en les empêchant de comprendre les avantages, les risques ou l'adéquation potentiels des produits à leurs besoins spécifiques. Cela pourrait entraîner une exposition involontaire des consommateurs à des risques pour la santé, tels que des réactions allergiques ou des sensibilités cutanées.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique de marketing responsable
+ ACCÈS À DES INFORMATIONS DE QUALITÉ Potentiel Élevé	Fournir aux clients des informations transparentes et fiables sur les parfums, les soins et le maquillage Coty permet de favoriser des décisions d'achat plus conscientes et éclairées. Cela inclut une communication claire sur la composition des produits et la distinction entre ingrédients naturels et synthétiques. Cette transparence favorise une consommation plus responsable, en permettant aux consommateurs d'aligner leurs choix de produits sur leurs valeurs et préférences personnelles.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique de marketing responsable
✓ ACCÈS À DES INFORMATIONS DE QUALITÉ	Fournir des informations claires, accessibles et de haute qualité sur les produits peut renforcer la confiance des consommateurs envers Coty, participer à fidéliser des clients existants et ouvrir des opportunités pour atteindre de nouveaux publics.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique de marketing responsable
- INCLUSION SOCIALE	L'exclusion de certains groupes de l'accès à nos produits - que ce soit via des gammes de teintes limitées, l'absence d'offres inclusives ou un marketing perçu comme discriminatoire - peut nuire aux consommateurs en favorisant un sentiment d'aliénation, en réduisant leur capacité à trouver des produits adaptés à leurs besoins et en portant atteinte à leur estime de soi ou à leur sentiment d'appartenance.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique de marketing responsable
✓ INCLUSION SOCIALE	En proposant des produits répondant à la diversité des besoins (maquillage pour un large éventail de types et de tons de peau, solutions adaptées au vieillissement), et en veillant à un marketing respectueux des préoccupations sociétales, Coty peut renforcer le lien et la fidélité des consommateurs, améliorer l'image et la désirabilité de la marque, créer de la valeur à long terme et toucher de nouveaux publics.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Politique de marketing responsable
- PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE Potentiel Élevé	L'utilisation abusive, le vol ou l'accès non autorisé aux données des clients pourrait nuire aux individus et éroder la confiance. Cela inclut toute violation de notre engagement à utiliser les informations personnelles uniquement aux fins prévues, à protéger leur confidentialité et à les protéger contre toute intrusion. Le non-respect de ces normes pourrait avoir un impact sur la vie privée des consommateurs.	Amont Opérations propres Aval COURTMOYENLONG Déclaration de confidentialité

Notre stratégie et nos actions

Nos consommateurs sont aussi divers que les produits de beauté qu'ils inspirent, couvrant différents âges, différentes zones géographiques, différents types de peau, genres et styles personnels. Nous nous engageons à créer des produits sûrs, efficaces, accompagnés d'informations claires permettant, aux consommateurs de faire des choix éclairés. À mesure que nos interactions se font de plus en plus dans les espaces numériques, nous maintenons également la confiance grâce à de solides pratiques de protection des données personnelles.

Ce contexte façonne notre stratégie dans quatre domaines prioritaires : la santé et la sécurité des produits, l'accès à des informations de qualité, le marketing responsable et l'inclusion sociale, et la protection de la vie privée des consommateurs. La cybersécurité représente un élément supplémentaire de notre stratégie et, bien qu'elle

ne soit pas matérielle, elle est reconnue comme une préoccupation importante pour nos consommateurs. Nos actions incluent la mise en place d'un étiquetage transparent et cohérent, la communication des ingrédients, la conception de gammes adaptées à une large diversité de carnations et aux besoins des populations vieillissantes, ainsi que l'offre de formats et de niveaux de prix variés pour garantir l'accessibilité. Nous nous conformons aux exigences légales et accordons une priorité particulière à l'évaluation de la sécurité des produits, de leur composition chimique, de la conception de l'emballage et de leur accessibilité. Nous investissons dans la gouvernance et la sécurité pour protéger les données à caractère personnel, et maintenons des canaux ouverts pour recueillir les retours via nos sites web, notre marketing et nos réseaux sociaux.

Nos politiques relatives aux consommateurs et aux utilisateurs finaux

Chez Coty, nous protégeons la santé, la sécurité et la confiance des consommateurs grâce à trois politiques fondamentales : notre Politique de marketing responsable, notre Politique relative aux produits et ingrédients, et notre Déclaration de confidentialité. Elles s'appliquent à tous les consommateurs et utilisateurs finaux, en guidant la manière dont nous communiquons, assurons la sécurité et la qualité des produits et protégeons les informations personnelles. Nos politiques sont fondées sur le droit international, y compris la Déclaration internationale des Droits de l'Homme et la Déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail, et reflètent des normes et initiatives internationales et tierces largement reconnues. Elles sont accessibles au public dans notre [ESG Reporting Hub](#). Pour en savoir plus sur la façon dont ces cadres fondent nos politiques, veuillez consulter la section [Notre approche](#) du chapitre [Beauty of our People](#).



ACCÈS À DES INFORMATIONS DE QUALITÉ

Nous visons à rendre les informations sur les produits claires, cohérentes et faciles à comparer afin que les consommateurs puissent faire leur choix en toute confiance. Nous donnons la priorité à la transparence des ingrédients, à l'étiquetage clair et aux informations relatives au développement durable de nos produits, fournies par le biais de canaux numériques et renforcées par une expertise interfonctionnelle. Pour garantir la transparence, nous publions les listes d'ingrédients de nos produits conformément aux lois locales. Tous les ingrédients ajoutés apparaissent sur l'emballage dans la mesure du possible et en application des réglementations ; lorsque l'espace est limité et que les réglementations le permettent, nous fournissons les informations séparément au point de vente. Cette approche renforce la confiance, soutient des choix de beauté responsables et consolide notre stratégie d'innovation et de marque.

En tant que membre du Consortium EcoBeautyScore, nous aidons à développer un système de notation environnementale standardisé afin que les consommateurs puissent comparer plus facilement les impacts des produits et que les acteurs du secteur puissent développer une transparence commune.

Nos actions

Au cours de l'exercice 2025, nous avons atteint notre objectif d'accroître la transparence sur les ingrédients en lançant une ressource en ligne sur les ingrédients qui explique pourquoi il est utilisé. Le glossaire présente les définitions des ingrédients les plus couramment utilisés par Coty dans les catégories Parfum, Soins & Corps, Maquillage et Ongles, à l'exclusion des ingrédients de niveaux 1 à 3 actuellement en cours de suppression. Le contenu a été développé par les départements R&D, Réglementation, Développement durable et Corporate Affairs pour en garantir l'exactitude et la clarté. Nous utilisons cette ressource comme base pour l'éducation continue des consommateurs, afin de renforcer des informations transparentes et en langage clair sur les produits à tous les points de contact, pour aider chacun à prendre des décisions éclairées en accord avec ses préférences.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons atteint notre objectif d'accroître la transparence sur les ingrédients en lançant une ressource en ligne sur les ingrédients qui explique pourquoi il est utilisé.



Au cours de l'exercice 2025, les marques de Coty Brésil Paixão et Cenoura & Bronze ont rejoint COVERGIRL, Rimmel, Manhattan, Philosophy, Risqué et Monange en obtenant l'approbation de Leaping Bunny par Cruelty Free International.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

La sécurité des consommateurs est une priorité absolue chez Coty. Nous concevons nos produits en répondant aux normes scientifiques et réglementaires les plus récentes, avec un engagement clair de transparence sur notre programme d'ingrédients. Notre Politique relative aux produits et ingrédients décrit les normes et procédures que nous suivons lors de l'évaluation des ingrédients et des risques liés à la sécurité de nos produits, garantissant ainsi une approche systématique et scientifique.

Nos choix d'ingrédients sont régis par une stratégie proactive et hiérarchisée basée sur la conformité réglementaire, les données scientifiques récentes, la prise en compte des préoccupations des consommateurs et l'anticipation des thèmes émergents. Cela garantit que les décisions que nous prenons autour de notre programme d'ingrédients soient réactives aux avancées scientifiques, aux attentes du marché et conformes à notre engagement envers des produits sûrs, de haute qualité et hautement performants.

Notre programme complet de sécurité des produits couvre la sélection et l'évaluation des ingrédients, la transparence via la divulgation des ingrédients, la qualité de fabrication, le bien-être animal et l'utilisation des retours consommateurs pour renforcer en continu nos produits.

Nous évaluons rigoureusement toutes les matières premières utilisées dans nos produits, au moyen d'une caractérisation physicochimique pour identifier les propriétés toxicologiques intrinsèques et les risques potentiels.

La qualité de la fabrication est assurée par un cadre mondial. Toutes les usines de Coty fonctionnent selon un système de gestion de la qualité (QMS) certifié ISO 9001 ou équivalent, garantissant des normes constamment élevées. Les sites de fabrication appartenant à Coty et à des tiers suivent les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et font l'objet d'audits internes et externes réguliers.

Nous nous engageons également à garantir des normes élevées en matière de bien-être animal. Nous ne testons pas nos produits sur les animaux et nous nous engageons à mettre un terme à l'expérimentation animale dans le secteur de la beauté à l'échelle internationale. Depuis plus de 25 ans, Coty développe des méthodes alternatives et poursuit activement la mise au point de nouvelles approches scientifiques visant à faire progresser la recherche en faveur de la protection des animaux. Plusieurs de nos marques ont d'ailleurs obtenu la certification Leaping Bunny délivrée par Cruelty Free International. De plus amples informations sont disponibles dans la Politique et programme relatifs aux tests sur les animaux.

Nous surveillons en permanence la sécurité des produits grâce aux retours gérés par notre service consommateurs et traitons les problématiques de santé via notre équipe globale de cosmétovigilance. Nous disposons de procédures claires pour les urgences, y compris l'enquête sur les incidents, les mesures correctives et les rappels de produits si nécessaire. Pour plus d'informations sur la manière dont nous traitons les préoccupations, veuillez consulter la section [Dialogue et droits humains](#) ci-dessus.

Nos actions

Nous continuons à mettre en œuvre notre programme de sécurité des produits, y compris des examens réguliers de nos ingrédients dans le cadre de notre stratégie en matière d'ingrédients à quatre niveaux.

Coty collabore également avec des partenaires industriels sur une étude impliquant des tissus reconstitués afin d'évaluer le potentiel de sensibilisation cutanée aux produits cosmétiques. Cette initiative vise à développer des protocoles spécifiquement adaptés à diverses formulations cosmétiques, favorisant les progrès scientifiques vers le développement et l'acceptation de méthodes non animales pour l'évaluation de la sécurité des produits.

NIVEAU 4

Le niveau 4 concerne les ingrédients que certaines marques peuvent choisir d'éviter dans certaines gammes de produits, en fonction de leurs critères spécifiques.

NIVEAU 3

Le niveau 3 comprend les ingrédients que Coty s'efforce d'éliminer progressivement, estimant que d'autres formules peuvent mieux répondre aux nouvelles considérations liées aux ingrédients.

NIVEAU 2

Le niveau 2 comprend les ingrédients que Coty prévoit d'exclure de l'ensemble de son portefeuille dans le cadre de plans actifs de reformulation, motivés par d'éventuelles évolutions réglementaires, les préférences des consommateurs, les risques juridiques ou des considérations d'image publique.

NIVEAU 1

Le niveau 1 regroupe les ingrédients que nous éliminons progressivement ou dont l'utilisation est limitée en raison d'exigences réglementaires existantes ou à venir.

MARKETING RESPONSABLE ET INCLUSION SOCIALE

Les marques de Coty permettent aux gens de s'exprimer et de créer leurs propres visions de la beauté. Notre marketing reflète les convictions et les principes de Coty, et grâce à nos pratiques marketing, nous aidons les consommateurs à prendre des décisions éclairées, à renforcer notre image de marque et à donner un exemple positif au sein de l'industrie. Nous nous efforçons de créer des représentations visuelles accueillantes et inclusives, adaptées pour résonner auprès des différentes communautés où nous opérons. Cet engagement est mis en œuvre par le biais de notre Politique de marketing responsable et intégré dans les décisions quotidiennes de nos marques.

Au-delà de nos pratiques marketing, nous visons à concevoir des produits adaptés à tous les consommateurs. Guidés par notre conviction que la beauté doit refléter la diversité du monde où nous vivons, nous prenons des mesures concrètes pour répondre aux besoins selon les régions, les carnations et les contextes socio-économiques. Nous concentrons nos efforts sur le développement de teintes et de formules inclusives, des niveaux de prix accessibles, des gammes localisées pour les marchés prioritaires, et une large disponibilité en magasin comme en ligne.

Nos actions

Pour intégrer la Politique de marketing responsable dans les décisions quotidiennes, le groupe de travail organise des sessions de formation régulières à destination de certaines équipes au sein de l'entreprise, en adaptant chaque session pour en garantir la pertinence. Au cours de l'exercice 2025, nous avons rendu la politique plus accessible à l'échelle mondiale en la traduisant en sept langues. En outre, les contrats avec les influenceurs ont été révisés afin d'y intégrer clairement les exigences liées au marketing responsable.

Coty propose une large gamme de produits, allant des options accessibles au grand public aux offres haut de gamme, afin de répondre à la diversité des besoins des consommateurs. Bien que le prix de vente au détail relève du seul détaillant, Coty propose des produits à différents niveaux de prix, garantissant leur accessibilité tout en conservant des options haut de gamme pour les consommateurs qui recherchent des formulations de luxe. Nous assurons une large accessibilité, en magasin comme en ligne, afin que les consommateurs puissent acheter nos produits où et comme ils le souhaitent, où qu'ils se trouvent.

Pour les catégories du soin de la peau, des lèvres et des ongles, nous élaborons des gammes de teintes et de formules à partir de données issues de plusieurs pays et types de carnation, avec une attention particulière portée aux régions de lancement. À mesure que nous nous développons dans certaines régions, nous élargissons nos gammes avec des produits alignés sur les besoins et préférences locaux, éclairés par les études de marché et les tests consommateurs. Par exemple, l'expansion de nos gammes de soins des ongles, de la peau et d'hygiène personnelle en Amérique latine illustre notre engagement à adapter nos produits aux préférences régionales. De même, en Inde et au Moyen-Orient, nous avons développé avec succès de nouvelles activités dans le domaine des parfums, en nous appuyant sur une connaissance approfondie des marchés locaux, afin de garantir la pertinence de nos offres. Tout au long de ces initiatives, Coty reste engagée dans la création de supports de communication localement pertinents, faisant souvent appel à des talents locaux pour renforcer le lien avec nos publics cibles.

Gouvernance du marketing responsable

Coty dispose d'un groupe de travail dédié au marketing responsable, piloté par le département Corporate Affairs, en collaboration avec les équipes Juridique et Marketing. L'équipe est chargée de collaborer avec nos marques et d'examiner et de déployer notre Politique de marketing responsable et les directives associées au sein de l'entreprise. Le groupe de travail tient des réunions de gouvernance hebdomadaires et suit les actions via un tableau de bord centralisé.

Notre centre d'excellence au Brésil

Coty Brésil a été désigné comme Centre d'excellence (CoE) pour la recherche sur les peaux riches en mélanine, avec pour mission d'aider Coty à répondre aux besoins de l'ensemble des carnations. Au cours de l'exercice 2025, Coty Brésil a actualisé ses critères de participation aux essais cliniques afin de garantir des études représentatives de la diversité de la population brésilienne, corrigeant la sous-représentation historique des peaux non caucasiennes. Dans le cadre du CoE, Coty collabore également avec l'Hôpital Israelita Albert Einstein - reconnu par le classement Newsweek comme le meilleur hôpital d'Amérique latine - sur une étude visant à évaluer l'efficacité de produits destinés au soin de l'hyperpigmentation post-inflammatoire et leur potentiel à renforcer l'estime de soi.



PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DES CONSOMMATEURS

Notre activité repose sur des connexions virtuelles et numériques, ce qui rend la protection des données personnelles et la sécurité de nos systèmes numériques essentielles à notre identité. Nous savons que la confiance se mérite, et nous travaillons chaque jour pour protéger les informations qui nous sont confiées par nos consommateurs, nos clients et nos partenaires. Notre approche combine une gouvernance solide, une technologie de pointe et une culture de sensibilisation à la confidentialité et à la sécurité au sein de Coty. Elle s'appuie sur les principales normes internationales, notamment le règlement général sur la protection des données (RGPD) en Europe, la loi californienne sur la protection de la vie privée des consommateurs (California Consumer Privacy Act, CCPA) aux États-Unis, le Lei Geral de Proteção de Dados (LGPD) au Brésil et la loi sur la protection des informations personnelles (Personal Information Protection Law, PIPL) en Chine.

Nous utilisons des systèmes sécurisés pour consigner et traiter les incidents liés aux données, nous réalisons la diligence raisonnable des fournisseurs avant la signature des contrats, et nous incluons des clauses informatiques et de protection des données dans tous les accords. Des outils numériques suivent les questions relatives à la confidentialité, facilitent les audits réguliers, et évaluent les risques informatiques afin de garantir une conformité continue. Tous les employés suivent une formation obligatoire sur les systèmes informatique et la protection des données lors de leur intégration, avec des parcours d'apprentissage spécialisés pour les postes qui traitent des données sensibles. Une formation continue permet d'aborder les risques émergents et l'évolution des réglementations.

Conformément au Cadre de Cybersécurité de l'Institut National des Normes et de la Technologie (National Institute of Standards and Technology, NIST), nous exploitons un Centre d'opérations de sécurité, effectuons des analyses de vulnérabilité, des tests de pénétration et des simulations d'incidents, et évaluons les fournisseurs tiers pour renforcer la résilience dans toute notre chaîne de valeur.

Nos actions

Au cours de l'exercice 2025, Coty a réalisé des avancées importantes dans la protection de la vie privée des consommateurs, avec 84 % des demandes relatives à la confidentialité traitées, renforçant ainsi la confiance et la transparence. En matière de gouvernance, nous avons mis en œuvre avec succès trois mises à jour clés à nos politiques, à nos protocoles de transfert de données et à nos cadres de partage des données des partenaires.

En matière de gestion des incidents, nous avons traité 11 incidents liés à la confidentialité au cours de l'exercice 2025. Aucun n'a eu d'impact significatif et nous avons pris des mesures correctives rapides pour remédier à tout risque identifié. En outre, nous avons mené des évaluations des fournisseurs, des projets de découverte et des évaluations de l'impact des données afin de renforcer nos contrôles de confidentialité et d'assurer une conformité continue.

Cette année, nos efforts de formation ont notamment porté sur le déploiement de quatre sessions ciblées, qui ont suscité une forte participation de la part des employés.

Approche de gouvernance: Cadre de protection des données personnelles

Notre cadre centralisé de protection des données est supervisé par une équipe juridique spécialisée dans la protection de la vie privée et par notre programme de protection de la vie privée à l'échelle de l'entreprise. Un responsable globale de la protection des données, sous la responsabilité de la fonction Conformité globale, travaille en étroite collaboration avec un réseau de responsables régionaux de la conformité afin d'intégrer la confidentialité dans la prise de décision et les opérations quotidiennes. La supervision stratégique est assurée par les cadres supérieurs des services juridique, de la conformité et de la sécurité de l'information, avec le soutien d'organismes de gouvernance tels que la sécurité informatique, le centre de données numériques (Digital Data Hub) et le comité d'Intelligence Artificielle de Coty. Cette structure de gouvernance permet un alignement cohérent avec les lois internationales et locales tout en nous permettant de nous adapter rapidement aux nouvelles réglementations et tendances numériques.



CYBERSÉCURITÉ

Le programme de gestion des risques de cybersécurité de Coty suit le Cadre de cybersécurité du NIST. Le cadre NIST offre un ensemble de directives sur les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

Nous avons développé et mis en œuvre un programme de gestion des risques de cybersécurité destiné à protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de nos systèmes et informations critiques. Nous évaluons en permanence et investissons stratégiquement pour améliorer la résilience de nos systèmes de sécurité de l'information face à un paysage de cybersécurité dynamique. Nos pratiques d'assurance sont basées sur des normes reconnues à l'échelle internationale, telles que mises en œuvre par notre équipe globale de la sécurité de l'information, qui est responsable de la gestion de notre Centre des opérations de sécurité. Notre programme de gestion des risques de cybersécurité comprend des protocoles de prévention, de détection et de réponse aux incidents, ainsi que la coordination interfonctionnelle et la gouvernance des plans de continuité des activités et de reprise après sinistre. En plus d'évaluer notre propre préparation à la cybersécurité, nous examinons et évaluons également les risques de cybersécurité associés à nos prestataires de services et fournisseurs tiers. Nous faisons appel à des évaluateurs internes et externes, des consultants, des auditeurs et d'autres experts tiers afin d'identifier les opportunités d'amélioration de notre programme de gestion des risques liés à la cybersécurité. L'équipe globale de sécurité de l'information a mis en place des processus pour gérer et signaler diverses menaces de sécurité, notamment les procédures d'escalade en fonction de la nature et de la gravité de l'incident, y compris, le cas échéant, l'escalade vers notre Comité spécial sur la cybersécurité, notre Comité d'audit et

des finances et notre Conseil d'administration. Nous menons régulièrement des simulations d'incidents de cybersécurité, y compris avec la participation du Comité spécial sur la cybersécurité, ainsi que divers exercices de simulation conçus pour tester nos procédures de réponse aux incidents, pour identifier les lacunes et les possibilités d'amélioration et pour exercer la préparation des équipes.

Au cours des opérations quotidiennes, nous avons mis en place une solution de détection et de réponse aux incidents au niveau des terminaux (Endpoint Detection and Response, EDR) ainsi qu'un programme d'analyse des vulnérabilités qui surveille, détecte et répond aux cybermenaces et aux incidents sur les terminaux à l'échelle de l'entreprise, tels que les ordinateurs et les serveurs. Des tests d'intrusion sont effectués avant le lancement de toute application web ou de tout site web. Il s'agit d'une pratique de cybersécurité dans laquelle des cyberattaques simulées sont menées sur un système informatique, un réseau ou une application web pour évaluer sa sécurité. Tout problème critique ou à haut risque identifié doit être traité avant que le site ne puisse être mis en ligne. Les problèmes résiduels sont analysés et corrigés en temps opportun.

La formation à la cybersécurité et la sécurité sont des piliers fondamentaux de notre stratégie globale de sécurité de l'information. L'équipe globale de sécurité de l'information diffuse périodiquement des conseils et bonnes pratiques aux employés disposant d'un ordinateur portable, mène régulièrement des simulations d'hameçonnage et des exercices afin de compléter les formations obligatoires sur les fondamentaux de la cybersécurité, la sensibilisation, les menaces courantes, et la prévention des pertes de données.



Dialogue et droits humains

INTERACTIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

Coty dialogue activement avec les consommateurs pour s'assurer que leurs voix façonnent l'orientation stratégique de l'entreprise. Grâce à des enquêtes régulières, des interactions sur les réseaux sociaux, des tests de produits et des panels de consommateurs ciblés, nous recueillons des informations sur l'évolution des préférences, des attentes et des perceptions de nos produits et de nos initiatives en matière de développement durable. Ces informations sont soigneusement analysées et contribuent à affiner les stratégies de marque, à stimuler l'innovation produit et à s'aligner sur les valeurs des clients, en particulier dans des domaines tels que l'inclusivité et l'impact environnemental. En maintenant un dialogue ouvert et en tirant parti des outils numériques pour suivre le sentiment des consommateurs, Coty s'assure que leur contribution joue un rôle central dans l'orientation des décisions stratégiques au court et long terme.

Un engagement continu et proactif auprès des consommateurs et des utilisateurs finaux est également essentiel pour nous permettre de nous adapter à l'évolution des préférences dans un secteur de la beauté dynamique et hautement concurrentiel. Pour rester pertinents et répondre à l'évolution des attentes, nous devons continuellement développer,

produire et commercialiser des produits innovants tout en maintenant un portefeuille équilibré et diversifié. Notre fonction Consumer and Market Insights (CMI) est responsable de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données sur le comportement des consommateurs, les tendances du marché, les activités des concurrents et les performances par catégorie pour guider la prise de décision dans l'ensemble de l'entreprise.

Nous interagissons directement avec les consommateurs par le biais de groupes consultatifs, de sites web, de réseaux sociaux et de canaux de service client, en recueillant des perspectives essentielles qui viennent alimenter la conception, la formulation et le message transmis par les produits. Ces informations façonnent également des stratégies marketing ciblées et guident les décisions sur la meilleure façon de positionner nos marques sur différents marchés. Pour les marques ayant des canaux de vente directe, l'engagement des consommateurs est particulièrement important, tandis que le dialogue avec les détaillants et les distributeurs garantit que le sentiment des consommateurs est compris et que les connaissances les plus récentes sur les produits sont disponibles au point de vente.

Cet engagement s'étend à l'ensemble du cycle de vie du produit, de l'innovation au lancement et au-delà, en veillant à ce que nos offres restent attractives, tendance et en phase avec les valeurs des consommateurs. Les retours d'information continus renforcent également la reconnaissance de la marque, favorisent une adaptation rapide aux évolutions de la demande et renforcent la confiance de nos consommateurs.

Les consommateurs participent régulièrement à des tests d'acceptation et à des essais de produits. Nous nous appuyons sur des études de marché, des données d'achat, des sondages, des événements, les réseaux sociaux et les campagnes marketing pour suivre et comprendre l'évolution des attentes. Les commentaires recueillis via nos canaux de service client permettent d'apporter des améliorations aux produits et renforcent notre engagement en faveur de la transparence. Face à la demande croissante de transparence sur les ingrédients, nous continuons d'améliorer la communication sur la composition et la sécurité des produits à travers notre bibliothèque d'ingrédients en ligne, avec des lignes dédiées et des équipes chargées des services client disponibles pour répondre aux questions et recueillir les retours d'information.

RESPECT DES DROITS HUMAINS ET TRAITEMENT DES PRÉOCCUPATIONS

Dans le respect des droits humains de nos consommateurs, nous prenons des précautions pour identifier, évaluer et gérer les impacts négatifs potentiels liés à la santé, la sécurité et à la protection de la vie privée, et, si nécessaire, fournir ou permettre un recours approprié.

La santé et la sécurité de nos consommateurs sont notre priorité absolue. La sécurité des produits est suivie par notre service consommateurs ; les sujets de santé sont transmis à notre équipe globale de cosmétovigilance, qui s'appuie sur des procédures opérationnelles standard (SOP) pour l'investigation, les actions correctives et les rappels si nécessaire.

Les préoccupations ou réclamations peuvent être adressées au service consommateurs mondial Coty, accessible par téléphone, e-mail ou chat, suivant les coordonnées indiquées sur les sites des marques et les emballages de nos produits. Au cours de l'exercice 2025, nous avons enregistré 89 000 contacts de la part de consommateurs sur tous les canaux, incluant des demandes de renseignements, des réclamations et des événements liés à la santé.

Les consommateurs peuvent également utiliser la ligne d'assistance Éthique et conformité pour signaler directement et en toute confidentialité des préoccupations d'ordre éthique ou liées à la sécurité.

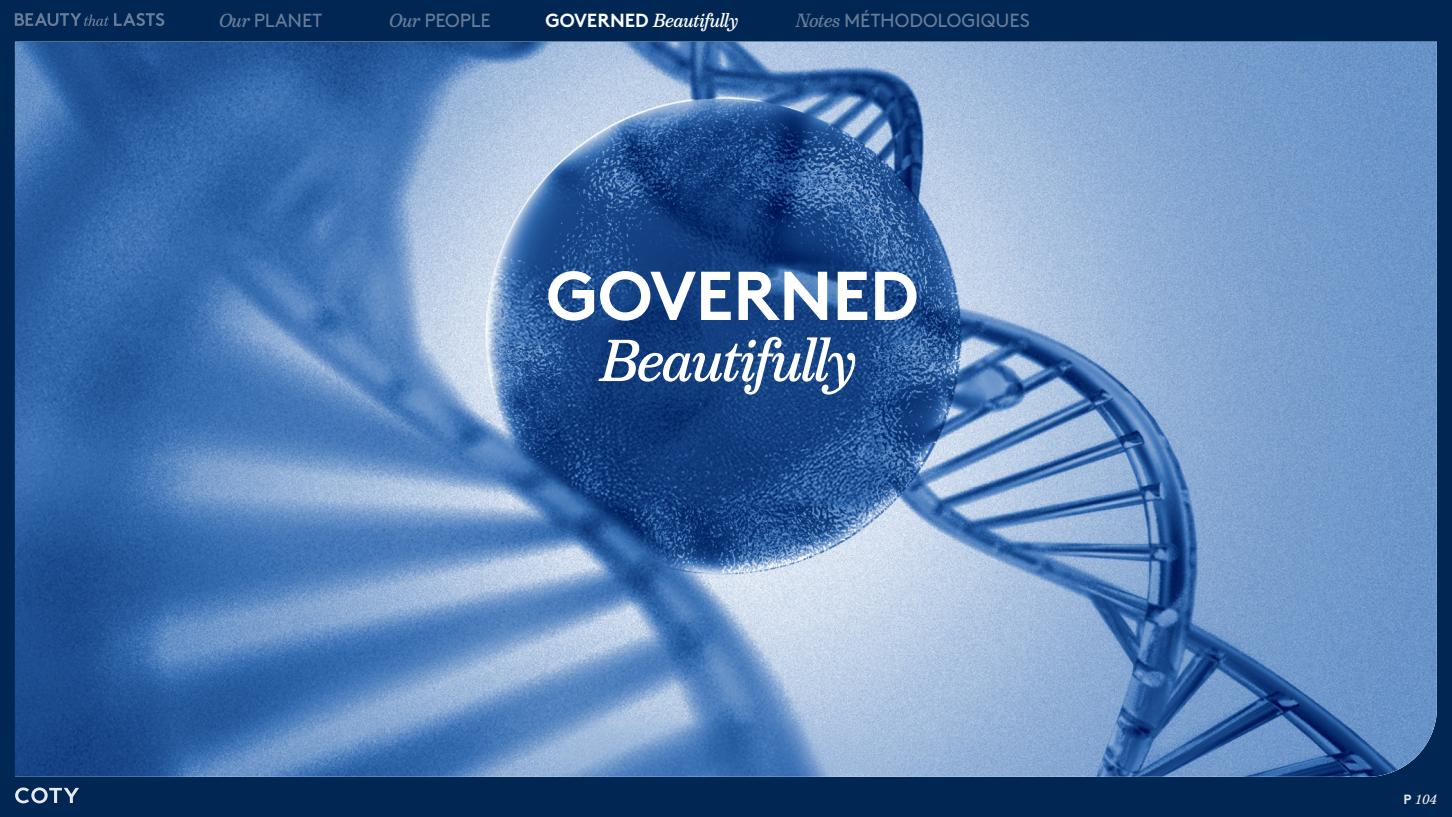
Les cas signalés via ce canal ou d'autres suivent le même cadre de traitement. Pour plus d'informations, voir [Dialogue et droits humains](#) et traitement des préoccupations dans la section [Personnel de l'entreprise](#).

Nous visons à célébrer l'individualité, à éviter les stéréotypes et à refléter la sensibilité culturelle et l'inclusion dans la manière dont nos marques interagissent avec les gens. Nos publicités sont conçues pour être honnêtes et étayées - y compris en ce qui concerne les allégations de durabilité - afin que les consommateurs puissent faire des choix éclairés. L'accessibilité est au cœur de la conception et de la diffusion de nos contenus, garantissant la conformité aux exigences applicables sur l'ensemble des plateformes. Les commentaires et interactions avec les consommateurs sont suivis par notre service consommateurs.

Les incidents de confidentialité sont gérés séparément en vertu de notre cadre de confidentialité des données et des lois locales applicables, supervisés par les équipes Juridique-Confidentialité et Sécurité de l'information. Nous agissons pour prévenir les dommages en intégrant des mesures de protection dans la conception des produits, l'étiquetage, le marketing et l'utilisation des données, soutenues par des dispositifs de gouvernance, des formations et des audits.

L'efficacité de nos procédures est mesurée à l'aide d'indicateurs tels que le taux d'incidents indésirables, l'exécution des rappels, les audits de conformité de l'étiquetage, le taux de clôture des incidents liés à la vie privée et le taux de réalisation des formations. Nous identifions les actions appropriées via une prise en charge et un triage définis : les consommateurs peuvent signaler via un chat en ligne dédié, un e-mail et des numéros de lignes locales d'assistance ; les événements indésirables suspectés sont saisis, évalués en termes de causalité et signalés aux autorités si nécessaire ; les cas de la ligne d'assistance suivent des voies d'escalade définies ; et les traitements de données à caractère personnel à haut risque s'accompagnent d'analyses d'impact et de contrôles techniques et organisationnels.

Aucun problème grave relatif aux droits humains n'a été détecté pendant cette période de déclaration.

A blue-tinted image featuring a DNA double helix structure. In the center, a textured, dark blue sphere is positioned, partially obscuring the DNA strands. The sphere has a rough, almost crystalline surface. The text "GOVERNED Beautifully" is overlaid on the sphere in white.

GOVERNED *Beautifully*

GOVERNED Beautifully

Notre approche

Chez Coty, nous nous engageons à mener nos activités de manière éthique et responsable, et nous attendons le même niveau d'exigence de la part de nos fournisseurs. Nous adhérons aux normes les plus élevées de conduite et veillons au strict respect de l'ensemble des lois et réglementations applicables, qu'elles soient locales, nationales ou internationales. En maintenant ces standards, nous renforçons la confiance de nos collaborateurs, de nos consommateurs et de la société dans son ensemble.

Nos objectifs et progrès



Nos impacts, risques et opportunités

! GÉRER LA RELATION AVEC LES FOURNISSEURS	Une mauvaise gestion de la chaîne d'approvisionnement ou un manque de conformité peut entraîner des pertes financières, une atteinte à la réputation, un mécontentement du client, nuire à la réputation de l'entreprise, générer l'insatisfaction des clients et une érosion des parts de marché. Les risques incluent notamment les violations réglementaires, les manquements à la responsabilité éthique ou sociale, le désalignement des fournisseurs et l'instabilité, ce qui pourrait entraver les opérations de Coty.
---	---

Sur la base des résultats de l'évaluation de double matérialité (DMA), le seul sujet identifié comme matériel concerne la gestion des relations avec les fournisseurs, selon l'approche « nette » appliquée dans l'évaluation. Pour parvenir à cette conclusion, Coty a pris en compte le respect de l'ensemble des lois et réglementations applicables, ainsi que les politiques et procédures déjà intégrées au sein de l'entreprise visant à prévenir tout manquement et à maintenir les plus hauts standards éthiques.



Amont

Opérations propres

Aval

ACTIONS: Renforcer les relations avec les fournisseurs

COURT

MOYEN

LONG

Code de conduite des collaborateurs

Code de conduite pour les partenaires commerciaux

Politique d'entreprise relative aux paiements

Politique d'approvisionnement durable

Nos politiques de conduite des affaires

POLITIQUE	CONTENU	CHAMP D'APPLICATION	RESPONSABILITÉ	NORMES TIERCES
Code de conduite	Définit les comportements attendus pour tout le personnel de Coty. Couvre le respect, la sécurité, la lutte contre les discriminations, les transactions équitables, la conduite sur le lieu de travail et la conformité aux lois. Intègre des principes de santé et de sécurité, d'éthique professionnelle et de droits humains.	S'applique à l'échelle mondiale à tous les employés, administrateurs, sous-traitants, ambassadeurs, filiales et coentreprises de Coty.	Supervision par l'équipe de conformité, le Responsable mondial de la conformité, le Comité d'audit et des finances et le Conseil d'administration. Les violations font l'objet de mesures disciplinaires appropriées.	Fait référence aux normes internationales, y compris les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Conventions de l'OIT, les Lignes directrices de l'OCDE et le Pacte mondial des Nations Unies. Comprend l'alignement sur les engagements de Coty en matière de développement durable et d'éthique.
Code de conduite des fournisseurs	Définit les exigences en matière de conduite éthique, de droits humains et du travail, de lutte contre la discrimination, de santé et de sécurité, de lutte contre la corruption et de responsabilité environnementale. Comprend des clauses sur les mécanismes de réclamation, la diligence raisonnable et la vérification.	S'applique à tous les fournisseurs, sous-traitants, distributeurs, agents et consultants faisant affaire avec Coty, y compris leurs employés et sous-traitants.	Les partenaires sont responsables de la mise en œuvre ; Coty assure un suivi via des audits et des vérifications fondées sur les risques (par ex. Sedex, EcoVadis) et se réserve le droit de résilier le contrat en cas de violations graves.	Basée sur les principes fondamentaux de l'OIT, le Pacte mondial des Nations Unies, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), les Lignes directrices de l'OCDE et la loi Dodd-Frank (concernant les minerais de conflit).
Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin	Définit les normes mondiales de Coty pour prévenir les pots-de-vin et la corruption. Interdit les paiements inappropriés et les financements politiques, et définit des règles sur les cadeaux, les divertissements, les voyages, les dons, la diligence raisonnable des tiers et le reporting.	S'applique à l'échelle mondiale à tous les employés, administrateurs, dirigeants et tiers de Coty agissant au nom de Coty, les lois nationales plus strictes prévalant.	Supervisée par la direction de Coty, le Service Juridique et le Responsable Globale de la Conformité, à l'aide d'audits, de formations et de la ligne d'assistance téléphonique Éthique et conformité de Coty. Les violations peuvent entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.	Conformément à la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger, à la loi américaine sur la prévention de l'extorsion à l'étranger, à la loi britannique contre la corruption, à la Convention des Nations Unies contre la corruption, aux directives de l'OCDE et aux lois locales.
Politique d'entreprise relative aux paiements	Décrit les conditions que Coty respecte lors du paiement de ses fournisseurs. Son objectif principal est d'assurer des paiements transparents, cohérents et opportuns aux fournisseurs, ce qui favorise de solides relations commerciales et une gestion financière efficace.	S'applique à l'échelle mondiale à tous les fournisseurs de Coty.	Supervisée par le Directeur Financier Achats.	Alignée sur les bonnes pratiques internationales.

Notre stratégie et nos actions

Notre approche de la conduite des affaires repose sur des politiques claires, une gouvernance solide et une culture de la responsabilité. Ensemble, ces fondations garantissent que le fait de bien se comporter n'est pas seulement une aspiration, mais une norme, qui guide notre manière d'opérer, de collaborer avec nos fournisseurs et de préserver la confiance que nous accordent nos consommateurs, nos collaborateurs et les parties prenantes.

Nous renforçons ces standards à travers des formations, des canaux de signalement ouverts et un engagement actif auprès de nos fournisseurs. Cette démarche nous permet de prévenir et de traiter les manquements, de favoriser une amélioration continue et de préserver l'intégrité de notre chaîne de valeur.

CONFORMITÉ ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les efforts de Coty en matière de conformité et de lutte contre la corruption sont essentiels pour maintenir la confiance de l'ensemble de nos parties prenantes - notamment les consommateurs, les employés, les investisseurs et les autorités de régulation - ainsi que pour maîtriser les impacts et les risques potentiels de nos activités sur la société en général. Coty s'engage à agir dans le respect des normes éthiques les plus élevées et de l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux local, national et international.

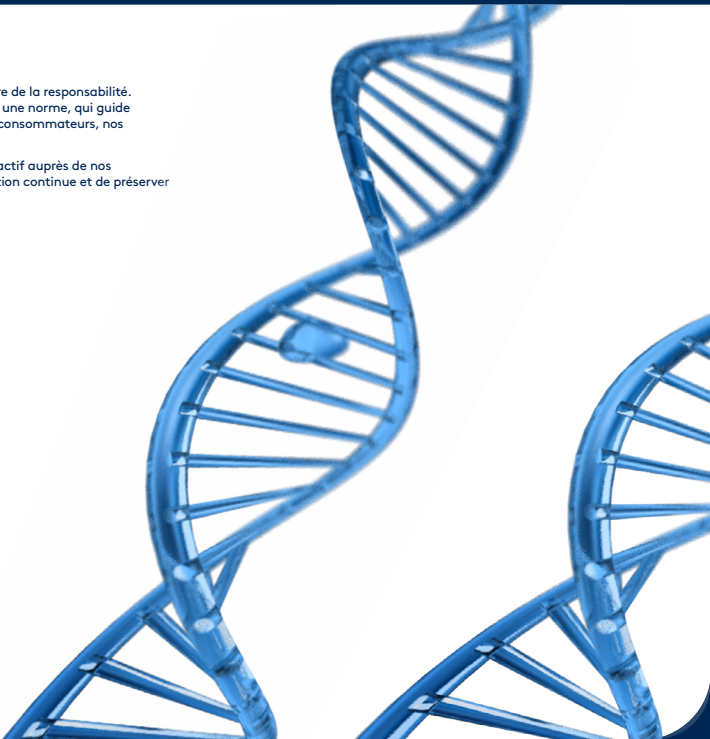
Notre programme mondial de conformité, « Behave Beautifully » (Adopter un comportement exemplaire) est conçu pour détecter et prévenir les comportements illicites, tout en promouvant une culture fondée sur l'intégrité et les pratiques professionnelles éthiques. Soutenu par nos cadres dirigeants, le programme « Behave Beautifully » définit les standards applicables dans plusieurs domaines clés, notamment la lutte contre la corruption, le droit de la concurrence, la protection des données, ainsi que la prévention du harcèlement et de la discrimination sur le lieu de travail. Notre Code de conduite souligne l'importance de l'éthique et de la conformité, et précise les démarches à suivre en cas de question ou de préoccupation de nos employés. Toute violation des standards éthiques de

Coty doit être signalée au service juridique de Coty ou via la ligne d'assistance Éthique et Conformité de Coty, conformément aux dispositions légales applicables. Le service de conformité de Coty examine chaque signalement, en évalue la gravité et met en œuvre les mesures d'investigation et de remédiation appropriées.

Nos actions

Les nouveaux employés reçoivent une formation spécifique sur le Code de conduite, et des modules de formation annuels sont déployés à l'échelle mondiale pour l'ensemble des employés. Au cours de l'exercice 2025, 95 % des employés ont suivi un ou plusieurs modules de formation en matière de conformité, dispensés via la Coty Academy, atteignant ainsi l'objectif fixé. Nous fournissons régulièrement aux employés des mises à jour et rappels concernant les ressources, le soutien et les informations disponibles en matière de conformité, y compris des rappels sur la manière d'accéder à la ligne d'assistance Éthique et Conformité de Coty.

Le Code de conduite est disponible en 12 langues, afin d'en garantir l'accessibilité à l'ensemble des collaborateurs.



RELATION AVEC LES FOURNISSEURS ET PRATIQUES DE PAIEMENT

Coty gère ses relations avec les fournisseurs à travers des politiques claires, des pratiques d'approvisionnement durables et un dialogue étroit et continu. Notre Politique d'approvisionnement durable définit les attentes obligatoires en matière de performance des fournisseurs et exige le respect de notre Code de conduite des fournisseurs, qui couvre notamment la lutte contre la corruption, la protection des données, ainsi que le respect des droits humains et du travail. Les critères sociaux et environnementaux sont intégrés dans les décisions d'achat, avec un suivi renforcé pour les matières premières à risque élevé, telles que l'huile de palme et le mica, assorti de plans d'action dédiés et d'objectifs mesurables.

Les fournisseurs sont évalués au moyen des plateformes EcoVadis et Sedex, d'évaluations GRESB pour les fournisseurs immobiliers, d'audits sur site et d'un suivi continu. Les nouveaux partenaires font l'objet d'une évaluation des risques et sont classés en conséquence : les fournisseurs à faible ou moyen risque démontrent leur performance via EcoVadis ou Sedex, tandis que les fournisseurs à risque élevé* font l'objet d'un audit bisannuel conformément au protocole SMETA. Lorsque des écarts de performance sont identifiés, Coty accompagne les fournisseurs dans la mise en œuvre de plans d'action correctifs. Toutefois, en l'absence d'amélioration significative, la collaboration peut être interrompue. La performance en matière de développement durable est également intégrée aux tableaux de bord de pilotage de Coty, qui incluent des indicateurs relatifs au carbone, à l'huile de palme, au mica et aux résultats des évaluations tierces.

Notre approche repose également sur l'engagement et le renforcement des compétences. Les équipes Achats se réunissent toutes les deux semaines pour examiner les questions éthiques et chaque trimestre pour revoir la stratégie, avec une intégration complète des objectifs de durabilité. Les acheteurs reçoivent une formation spécifique sur l'approvisionnement durable, dispensée via EcoVadis et Sedex, et tous les nouveaux collaborateurs de la fonction Achats sont formés aux exigences de développement durable de Coty. Coty a également introduit un avenant contractuel sur l'approvisionnement durable, fixant des obligations en matière de traçabilité, de transparence et d'audits, en particulier pour les chaînes d'approvisionnement sensibles.

Coty est pleinement engagé en faveur de pratiques de paiement équitables et responsables. Coty respecte les conditions convenues avec ses partenaires et, si nécessaire, collabore avec ses fournisseurs - en particulier les PME - pour identifier des solutions constructives en cas de difficultés financières, dans le but de préserver des partenariats solides et équitables. Coty accorde une importance particulière au paiement ponctuel de ses fournisseurs, gage de relations fiables et durables. Dans le cadre de sa Politique de paiement d'entreprise, Coty a mis en place des procédures claires de soumission des factures, des systèmes d'approbation automatisés, des rapprochements réguliers, ainsi que des équipes dédiées chargées de surveiller et de résoudre rapidement toute problématique de paiement. En parallèle, Coty investit dans la formation de ses employés afin de renforcer la rigueur et l'efficacité de ses processus internes tels que l'approbation rapide des demandes et des bons de commande, l'enregistrement rigoureux des factures et la collaboration étroite entre les fournisseurs et les équipes financières pour traiter toute divergence.

Nos actions

Au cours de l'exercice 2025, nous avons lancé l'EcoVadis Academy afin de renforcer les compétences de nos équipes Achats et de favoriser un dialogue plus efficace avec les fournisseurs sur les enjeux de développement durable. Par ailleurs, tous les nouveaux collaborateurs de la fonction Achats suivent une formation d'accueil qui intègre ces pratiques dès le départ.

Chez Coty, nous nous engageons à travailler avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs et nos principes d'éthique. Au cours de l'exercice 2025, 86 % de nos dépenses totales ont été effectuées auprès de fournisseurs qui ont signé notre Code de conduite des fournisseurs ou un processus équivalent. Nous avons réalisé des évaluations des risques sur l'ensemble de nos fournisseurs, dont 79 % au cours des deux dernières années via l'une de nos plateformes tierces. Par ailleurs, l'ensemble de nos sites identifiés comme étant à haute risque ont fait l'objet d'audits éthiques.

Nous offrant ainsi une visibilité complète et une assurance renforcée quant aux risques potentiels, tout en soutenant notre démarche d'amélioration continue.

Au cours de l'exercice 2025, le délai de paiement standard de Coty est resté de 120 jours, avec des exceptions préapprouvées selon le type et la taille des fournisseurs, conformément aux réglementations locales applicables. Le nombre moyen de jours nécessaires au paiement des factures était de 88 jours. 80 % des paiements ont été effectués conformément aux conditions standard convenues. Des informations supplémentaires sur la méthodologie suivie pour calculer ces indicateurs sont disponibles dans le chapitre [Notes Méthodologiques](#).

Ces actions illustrent l'engagement de Coty à développer des partenariats fournisseurs fondés sur l'équité, la transparence et la responsabilité, véritables piliers de la confiance et de la résilience à long terme de l'entreprise.

INDICATEURS LIÉS À LA CONDUITE DES AFFAIRES

RELATION AVEC LES PRATIQUES DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

INDICATEUR	PROGRÈS DE L'EXERCICE 2025
Fournisseurs couverts par un Code de conduite signé (% des dépenses)	85,8 %
Fournisseurs évalués via l'outil de risque Sedex (% des dépenses)	100 %
Score EcoVadis moyen (score)	66,1 %
Score moyen de contrôle de la prise en charge Sedex SAQ (score)	3,2/5
Fournisseurs à haut risque dans les catégories cibles* couverts par un audit éthique valide (% des dépenses)	100 %
Délai moyen de paiement des factures (jours)	88
Paiements effectués conformément aux conditions standard convenues (%)	80 %
INDICATEUR	24 DERNIERS MOIS
Fournisseurs couverts par une évaluation approuvée (SAQ, GRESB, EcoVadis ou audit) (% des dépenses)	79 %
Fournisseurs stratégiques couverts par une évaluation approuvée pour les fournisseurs directs (% des dépenses)	100 %

* Les fournisseurs concernés comprennent ceux qui fournissent des matières premières, des emballages, la fabrication par des tiers (TPM) et les partenaires logistiques.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Base de préparation

Publié en octobre 2025, ce sixième rapport sur le développement durable dans le cadre de notre stratégie Beauty that Lasts couvre l'année fiscale 2025 (du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025).

Il a été préparé sur une base consolidée, couvrant les mêmes entités incluses dans nos états financiers pour le même cycle de déclaration. Aucune filiale incluse dans la consolidation n'est exemptée de notre rapport sur le développement durable au titre des exigences de l'UE applicables. Suite à la cession de l'usine de production en Chine en février 2025, celle-ci a été exclue du périmètre de déclaration susmentionné, étant donné qu'elle représente 0,2 % des unités produites annuellement. Les émissions totales des Scopes 1 et 2 pour l'année fiscale 2024 peuvent également être considérées comme non significatives (120 tCO₂e - 1,15 %).

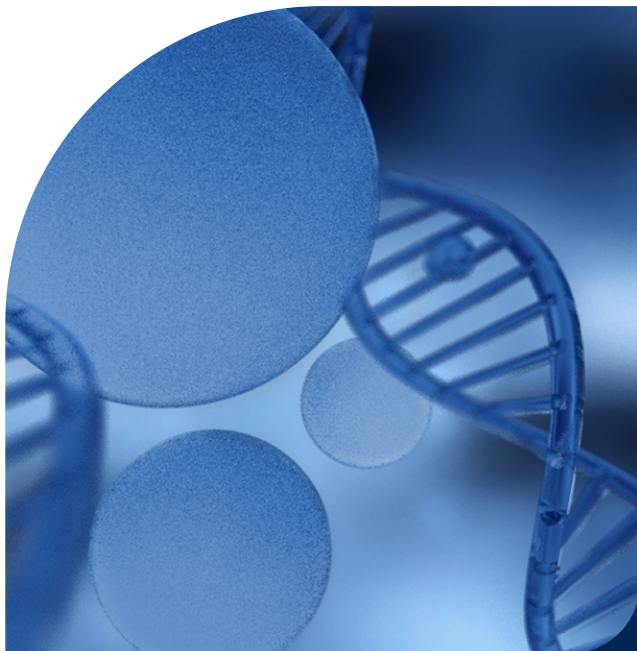
À la date de désinvestissement, l'effectif total était de 49 personnes.

Ce rapport couvre les parties de notre activité sur lesquelles nous exerçons un contrôle opérationnel pendant la période de reporting. Il exclut les coentreprises et les opérations externalisées, sauf indication contraire. Nous abordons également les aspects pertinents de notre chaîne de valeur en amont et en aval, en particulier lorsque cela est significatif pour nos impacts, risques et opportunités. Conformément à l'approche de mise en œuvre progressive de la CSRD, Coty a choisi d'appliquer la possibilité de différer certaines déclarations obligatoires ou certaines données. Celles-ci seront communiquées dans les prochains cycles de reporting, comme autorisé en vertu des dispositions transitoires.

En tant que signataires du Pacte mondial des Nations Unies, nous soumettons un Questionnaire annuel de communication sur les progrès (Communication on Progress, CoP), qui devient disponible sur le site Web de l'UNGC après la clôture de la période de déclaration.

Ce rapport est préparé selon les normes GRI. Les index des contenus GRI et SASB sont disponibles sur la plateforme de [ESG Reporting Hub](#) de notre site Web.

Pour toute question, veuillez contacter press@cotyinc.com.



NOTES MÉTHODOLOGIQUES ET CIRCONSTANCES SPÉCIFIQUES

Considérations spécifiques à la norme

ESRS	SOUS-THÈME	MÉTHODOLOGIE
Tout	Tout	Tous les montants prévus d'OpEx et/ou de CapEx alloués au plan de transition climatique ne sont pas disponibles pour publication, de même que les autres ressources financières allouées aux actions décrites dans chaque section du rapport.
E1	ÉNERGIE ET ÉMISSIONS	
	Sites	Les opérations mondiales de Coty englobent nos sites de fabrication, nos centres de distribution, nos laboratoires de recherche et développement, nos bureaux et points de vente au détail. À des fins de reporting, le Bureau du développement durable recueille pour chaque site les coordonnées géographiques, la superficie (en mètres carrés ou en pieds), les informations relatives à l'énergie propre et le nombre d'employés à temps plein. Cette liste est mise à jour et validée annuellement par les responsables des sites. Pour garantir la crédibilité du reporting sur l'énergie propre, les responsables de site doivent fournir des preuves documentaires (par ex. garanties d'origine, certificats d'énergie renouvelable) pour toute déclaration, vérifiées de manière centralisée avant publication.
	Collecte de données et sources de données	Les responsables de site saisissent dans la plateforme interne UL360 les données relatives à la consommation d'énergie de Coty, à partir des factures ou des systèmes de mesure sur site. Ces données couvrent les carburants, l'électricité (renouvelable et non renouvelable) et les réfrigérants. Le terme « réfrigérants » désigne ici la quantité totale de recharges de fluide frigorigène ajoutées aux équipements pendant la période de reporting. Notre nouvelle plateforme de reporting tierce Watershed compile automatiquement ces données et les distribue par source et type de carburant, en MWh. Pour les bureaux et laboratoires de plus de 100 ETP, des données primaires ont été collectées chaque fois que possible. Sinon, la consommation sans données disponibles sur l'énergie des bureaux, laboratoires et points de vente au détail est extrapolée par Watershed sur la base du type de bâtiment et de sa surface, sur la base de références de performance énergétique de ce type des bâtiments validées par la recherche.
	Intensité énergétique	L'intensité énergétique associée aux activités dans des secteurs à fort impact climatique est calculée en divisant la consommation d'énergie totale de Coty par le chiffre d'affaires net de l'année de reporting. Toutes les activités de Coty relèvent de secteurs à fort impact climatique.
	ÉMISSIONS BRUTES DE GES DU SCOPE 1	Les émissions directes de gaz à effet de serre proviennent de la combustion de combustibles stationnaires (bâtiments) et mobiles (flotte de véhicules), ainsi que de l'usage de réfrigérants sur les sites de Coty, calculées par Watershed.
	Bâtiments	Les données de consommation de combustibles des bâtiments proviennent d'UL360 (voir Sites). Lorsque les données de consommation de combustible de chauffage ne sont pas disponibles, des valeurs de référence pour la consommation de combustible par unité de surface au sol sont appliquées, en tenant compte du type et de l'emplacement du bâtiment. En utilisant soit des données d'activité primaires, soit des estimations, les valeurs de consommation de combustibles sont multipliées par le facteur d'émission (FE) de CO ₂ e correspondant à chaque type de combustible. L'approche utilisée pour le calcul des émissions du Scope 1 est conforme aux directives du Scope 1 du GHG Protocol. Les facteurs d'émission (CO ₂ e) des combustibles sont obtenus auprès de : - US EPA Emission factor hub (le plus récent) pour le gaz naturel, le charbon (charbon anthracite) et le pétrole (gazole lourd). - Les facteurs de l'EPA EF Hub 2022 sont utilisés pour les données de 2017-2022, car les FE sont identiques. - DEFRA UK Government (année concernée) pour les biocarburants. - Valeurs de PRG (AR6, GIEC) pour les réfrigérants Les émissions calculées à partir des deux ensembles des FE sont converties en CO ₂ e à l'aide du PRG AR6. Le CO ₂ biologique (issu du bois et des résidus de bois) n'est pas inclus dans l'empreinte, conformément à la méthodologie actuelle du GHG Protocol, tandis que les émissions non biologiques sont incluses et que la source du FE est l'EPA. Les émissions de puits au réservoir (Well-to-Tank) pour ces carburants sont calculées séparément dans la section émissions du Scope 3 - catégorie 3 : Autres activités liées à l'énergie ci-dessous.
E1	Flotte de l'entreprise	Les données d'usage de carburant pour la flotte de véhicules de l'entreprise sont fournies par les sociétés de location longue durée de Coty, sous forme d'émissions exprimées en tonnes métriques. Les données étant basées sur une période de 11 mois, une extrapolation est appliquée afin de tenir compte de la consommation sur l'ensemble de l'année de reporting (12 mois). Au cours de l'exercice 2025, notre site au Brésil a accru l'utilisation de l'éthanol comme carburant privilégié pour la flotte. Pour cette raison, nous avons saisi dans Watershed la consommation de carburant de la flotte brésilienne, ce qui a entraîné une diminution des émissions du Scope 1, mais une légère augmentation de nos émissions biogéniques totales.

ESRS	SOUS-THÈME	MÉTHODOLOGIE
E1	ÉMISSIONS BRUTES DE GES DU SCOPE 2	Les émissions indirectes de l'électricité achetée sont déclarées pour tous les sites globaux de Coty, y compris les sites de fabrication, les centres de distribution, les bureaux et les laboratoires. Les données relatives à la consommation et à la production d'électricité des bâtiments proviennent d'UL360 (voir Sites) et sont exprimées en kWh. Pour tous les bâtiments sans données énergétiques réelles, la surface et le type de bâtiment avec les références d'énergie du gouvernement américain sont utilisés pour estimer la consommation d'électricité. Nous avons cherché à obtenir des données réelles auprès de bureaux et de laboratoires ayant plus de 100 ETP dans la mesure du possible. Pour les bureaux, laboratoires et magasins de détail sans données disponibles, la consommation d'électricité et les émissions du Scope 2 ont été extrapolées par Watershed en fonction du type et de la surface des bâtiments. Les quantités consommées sont multipliées par le facteur d'émissions (EF) CO₂e pertinent pour l'électricité, les achats d'électricité renouvelable et les programmes d'énergie propre étant pris en compte dans les calculs. Les émissions sont évaluées et présentées selon les deux méthodes 'market-based' et 'location-based', conformément aux lignes directrices du GHG Protocol - Scope 2. Les valeurs de consommation d'électricité sont ensuite multipliées par le facteur d'émission de production électrique propre à la région, reflétant le mix local d'énergies renouvelables et non renouvelables. Les facteurs d'émission 'market-based' sont utilisés par défaut : - Les EF résiduels Green-e pour les réseaux américains (les plus récents) avec des EF CH₄ et N₂O ajoutés à partir des sous-régions eGRID et converties en CO₂e à l'aide du PRG AR6. - Mix résiduels européens (les plus récents) avec les facteurs de CH₄ et N₂O ajoutés à partir des données de l'IAIE (IEA) et convertis en CO₂e selon les PRG AR6, pour chaque réseau électrique national. - Facteurs des comptes nationaux de GES en Australie à partir de 2023, mais non divisés par État - Les facteurs d'émission 'location-based' sont également utilisés pour calculer les émissions lorsqu'aucun facteur d'émission spécifique au marché n'est disponible, conformément à la hiérarchie des données du GHG Protocol Scope 2 Guidance (tableau 6.3). - Par défaut, nous utilisons les facteurs d'émission 'market-based', et calculons séparément les pertes WTT (well-to-tank) et T&D (transport & distribution) (voir Scope 3 -catégorie 3: Autres activités liées à l'énergie ci-dessous). Les facteurs d'émission 'location-based' (également calculés et inclus dans les empreintes) comprennent : - Facteurs eGRID pour les réseaux des sous-régions américaines (appliqués à partir de l'année la plus pertinente, par exemple la version 2024 est basée sur les données de 2022). - DEFRA UK pour le réseau britannique (pour l'année civile de l'empreinte). - Facteurs des comptes nationaux de GES en Australie pour les réseaux des États australiens (jusqu'à la publication de 2024) - Rapport d'inventaire national du Canada de 1990 à 2022 pour les réseaux des États canadiens (jusqu'en 2024, selon les données de 2022). - EF IEA pour le réseau de chaque pays (jusqu'en 2024 d'après les données de 2022). - Ecoinvent pour le réseau de chaque pays si non disponible ci-dessus (versions 3.7-3.10, selon l'année). Sauf indication contraire, tous les facteurs d'émission utilisent le PRG AR6. Émissions de chauffage urbain estimées par Watershed et utilisent les sources d'EF suivantes : UE 28, DEFRA UK et Ecoinvent.
	SCOPE 3	Les émissions du Scope 3 sont déclarées dans les catégories en amont et en aval pertinentes à Coty, telles que définies par le GHG Protocol, sur la base d'une combinaison de données fournisseurs, d'estimations fondées sur les dépenses et de facteurs d'émission sectoriels.
	Biens et services achetés	Matières premières et emballages - Quantité de matériaux achetés extraits des systèmes de planification des ressources de l'entreprise (ERP) de Coty, en kilogrammes (kg) - Facteurs d'émissions obtenus à partir d'une base de données personnalisée d'EVEA, à l'exception des emballages en aluminium avec des facteurs d'émissions spécifiques au fournisseur basés sur l'ACV effectuée en interne, en kilogrammes de CO₂e par kilogramme (kgCO₂e/kg). - Les données d'activité et les facteurs d'émissions sont téléchargés et calculés par Watershed en multipliant les données d'activité par les facteurs d'émissions respectifs. - Toutes les données de fabrication par des tiers (TPM) où Coty achète l'emballage et les matières premières sont exclues, afin d'éviter le double comptage. - En raison de la faible disponibilité des données, certaines spécifications d'emballage ne sont pas disponibles pour nos fabricants tiers (TPM) au Brésil ; leurs émissions respectives ne sont donc pas incluses. Nous continuerons à collecter des données détaillées auprès de nos TPM pour les prochains reportings. Investissements médias - Facteurs d'émission et données fournis par le cabinet tiers spécialisé Footprint, sur la base des dépenses de campagnes médias de Coty. Autres achats indirects - Données de dépenses extraites des systèmes ERP de Coty, converties en USD, par Watershed. - Facteurs d'émissions obtenus à partir des facteurs d'émission de gaz à effet de serre de la chaîne d'approvisionnement de l'EPA (version 16) via Watershed. - Les données d'activité et les facteurs d'émissions sont téléchargés et calculés par Watershed en multipliant les données d'activité par les facteurs d'émissions respectifs, en tenant compte de l'inflation. - Les exclusions comprennent les dépenses indirectes de l'usine brésilienne en raison de la disponibilité limitée des données. - Les dépenses liées aux services publics (Scopes 1 et 2), aux bâtiments (Scope 3 - catégorie 2), au transport (Scope 3 - catégories 4 et 9), à la gestion des déchets (Scope 3 - catégorie 5) et aux voyages d'affaires (Scope 3 - catégorie 6), ainsi que les dépenses associées aux coûts de main-d'œuvre et aux taxes, sont exclues de la catégorie 3.1 et calculées dans leurs catégories respectives, conformément au GHG Protocol et pour éviter le double comptage.

ESRS	SOUS-THÈME	MÉTHODOLOGIE
E1	Biens immobiliés	- Données sur les dépenses d'investissement extraites des systèmes ERP de Coty, converties en USD par Watershed. - Facteurs d'émissions obtenus à partir des <u>facteurs d'émission de gaz à effet de serre de la chaîne</u> d'approvisionnement de l'EPA (version 16) via Watershed. - Les données d'activité et les facteurs d'émissions sont téléchargés et calculés par Watershed en multipliant les données d'activité par les facteurs d'émissions respectifs. - Les exclusions comprennent les dépenses indirectes de l'usine brésilienne en raison de la disponibilité limitée des données.
	Activités liées au carburant et à l'énergie	Calculé par Watershed sur la base des données d'activité utilisées pour les émissions relevant des Scopes 1 et 2.
	Transport et distribution en amont	Transport géré et payé par Coty (sortant, entrant et inter-sociétés) - Données d'émissions fournies par EcoTransIT, conformément à la norme ISO 14083 et au calcul conforme au GLEC. Transport non géré par Coty (entrant) - Extrapolé à partir des émissions de référence en utilisant le volume total de produits vendus au cours de l'exercice de reporting.
	Déchets générés par les opérations	Quantité de déchets chargés (voir Sites), en kilogrammes (kg) et calculée par Watershed, selon le type de déchets et la méthodologie d'élimination. La source des facteurs d'émission est USA EPA et DEFRA UK . En raison de limites du système, les palettes en bois utilisées comme biomasse sont également déclarées ici, ce qui entraîne un double comptage. Nous continuerons à améliorer la précision de la milieu éliminer cet impact dans les rapports futurs.
	Déplacements professionnels	Données d'émissions fournies par les agences de voyages sur les voyages aériens et ferroviaires, ainsi que sur l'hébergement. Pendant la période de déclaration, Coty a engagé deux agences de voyages et, par conséquent, les données d'émissions obtenues proviennent de deux sources.
	Trajets domicile-travail des employés	Calculés par Watershed en fonction du nombre d'employés reportés par les RH (voir SI - Personnel de l'entreprise). Les estimations de Watershed relatives aux émissions liées aux employés couvrent : Trajets des employés vers les bureaux : Les émissions liées aux trajets sont estimées en fonction du nombre d'employés, le nombre de jours passés au bureau dans un mois, du nombre de jours ouvrés mensuels et du pourcentage de télétravail. L'hypothèse concerne les employés ayant un contrat de travail hybride qui font en moyenne le trajet 2,5 jours par semaine, tandis que les employés non hybrides le font 5 jours par semaine. Facteurs d'émissions - Pour les émissions de combustion de carburant des voitures, les facteurs d'émission proviennent du <u>facteur d'émissions de l'EPA</u> pour les « voitures de tourisme » (le plus récent ensemble de données est celui de 2024), avec CH4 et N2O ajoutés à l'aide du PRG AR6. - Pour les émissions de puits au réservoir (WTT) des voitures, les facteurs d'émission proviennent de DEFRA pour une voiture moyenne, avec un type de carburant inconnu, pour être entièrement représentatifs des différents types de voitures. - Pour les transports en commun, un facteur d'émission synthétique par passager-mile parcouru aux États-Unis est appliqué. Les données de la National Transit Database (données les plus récentes de 2024) sur les systèmes de transport public sont utilisées pour estimer la combinaison de bus, de trains lourds, de trains légers et de trains de banlieue aux États-Unis. Le facteur d'émissions de l'EPA EF Hub (2024) pour chaque mode de transport public est appliqué pour calculer un facteur d'émissions moyen pour un mile de passagers sur les transports publics. - Pour les émissions de puits au réservoir (WTT) provenant des transports publics, les facteurs d'émission proviennent de DEFRA pour le chemin de fer national, plus représentatif du mode général de transport dans le monde entier. - Pour la marche et le vélo, nous ne faisons l'hypothèse d'aucune émission. - Les activités liées au carburant et à l'énergie en amont (FERA) non incluses dans les émissions du Scopes 1 ou 2 sont calculées pour les données de trajet, comme décrit dans la section Passenger vehicle travel well-to-tank (WTT) de l'article Véhicules. Ces émissions sont rattachées à la sous-catégorie concernée, en l'occurrence, au Scope 3 - catégorie 7, avec les émissions de combustion. Utilisation de l'énergie domestique par l'employé : estimation basée sur le mois typique de l'employé, le pourcentage de temps pendant lequel l'employé travaille à distance, la consommation d'électricité de l'employé basée sur la taille du bureau à domicile et les émissions spécifiques à l'emplacement de la production d'électricité. Facteurs d'émissions - Facteurs d'émission pour l'électricité (voir facteurs d'émissions pour l'électricité), y compris les émissions biogéniques. - Facteurs d'émission pour le chauffage et le refroidissement urbains (voir facteurs d'émissions pour le chauffage et le refroidissement), y compris les émissions biogéniques. - Facteurs d'émission pour le charbon, le pétrole, les biocarburants et les déchets (voir facteurs d'émissions pour les combustibles de chauffage), y compris les émissions biogéniques. - Facteurs d'émission pour le gaz naturel (voir facteurs d'émissions pour les combustibles de chauffage). - Émissions de puits au réservoir WTT (voir autres activités liées à l'énergie).
	Transport et distribution en aval	Estimation fondée sur la méthodologie Quantis avec l'année 2019 comme référence (baseline). Les hypothèses relatives à la distance parcourue et au mode de transport utilisé sont basées sur les données 2019 de Coty. Facteurs d'émission d'après Ecoinvent (version 3.10). Le facteur d'émission de référence 2019, en kg CO2e par unité vendue, est ensuite utilisé pour le reporting de l'exercice 2025.

ESRS	SOUS-THÈME	MÉTHODOLOGIE
E1	Utilisation des produits vendus	- Quantité de produits nécessitant un rinçage expédiés extraits des systèmes ERP de Coty, en kilogrammes (kg). - Facteur d'émission de référence lié à l'utilisation d'eau chaude pour l'usage (rinçage) des produits Coty, fourni par une étude Quantis. Dans cette étude, les hypothèses suivantes sont appliquées. - Pour l'énergie utilisée pour le chauffage de l'eau (MJ/L d'eau), les données proviennent d'AFNOR 2011 et de l'IEA. - Pour chaque 0,0104 kg de produit de rinçage, 75 ml d'eau chaude sont nécessaires (source : Hall et al., 2011). - La quantité de produits de rinçage est multipliée par le facteur d'émission de référence 2019.
	Fin de vie des produits vendus	Traitement des eaux usées provenant de l'utilisation des produits - Quantité de produits nécessitant un rinçage expédiés extraits des systèmes ERP de Coty, en kilogrammes (kg). - Facteur d'émissions de référence associé à l'utilisation d'eau chauffée pour consommer des produits Coty fournis par Quantis (voir : Utilisation des produits vendus). - La quantité de produits nécessitant un rinçage est multipliée par le facteur d'émission de référence. Emballage des produits vendus - Quantité d'emballages expédiés extraits des systèmes ERP de Coty, en kilogrammes (kg) (même jeu de données que celui chargé dans 3.1 Biens et services achetés - emballage). - Calculé par Watershed en appliquant, pour chaque pays/région destinataire, des taux de recyclage, d'incinération et de mise en décharge de référence, d'après le rapport de l'EPA sur les déchets et les statistiques du Royaume-Uni. - Le périmètre de nos objectifs emballages couvre tous les matériaux d'emballage requis pour livrer les produits au client, notamment les emballages primaires, secondaires et tertiaires, mais exclut les matériaux d'emballage tertiaires utilisés pour la distribution du dernier kilomètre.
E2	Pollution de l'eau	Pour la période de reporting de l'exercice 2025, nos informations sur les mesures de pollution de l'eau sont limitées à un site de fabrication sélectionné situé au Brésil, qui rejette l'eau traitée dans un milieu naturel. Ce site a été identifié comme le plus significatif pour la collecte initiale des données en raison de l'ampleur de ses rejets d'eau et de la disponibilité d'un suivi des polluants. Les données relatives à la qualité de l'eau et à la concentration de polluants proviennent de rapports mensuels d'évaluation des eaux rejetées, établis par un laboratoire tiers indépendant sous contrat au Brésil. Le volume d'eau rejetée est mesuré par des systèmes de surveillance du débit sur site à une fréquence mensuelle et reporté dans le système interne de Coty. Les polluants surveillés sont ceux qui sont pertinents pour notre industrie et qui sont présents dans la liste EU-PRTR des polluants, par ex. l'arsenic, les fluorures, les phénols et les xylènes, et basés sur ceux spécifiés dans les rapports mensuels d'évaluation de l'eau de rejetée, conformément aux exigences réglementaires locales. Au cours de cet exercice de reporting, les seuls polluants mesurés au-dessus du seuil ont été les phénols (C total). Chaque concentration de polluant ou seuil de détection est exprimé en milligrammes par litre (mg/L) ou en microgrammes par litre (µg/L). Cette année, nous avons opté pour une approche prudente et appliqué des seuils dans le calcul, où, en réalité, il pourrait ne pas y avoir de traces des polluants signalés détectés dans notre eau rejetée. Ce calcul est effectué mensuellement, puis les valeurs sont agrégées pour obtenir les émissions annuelles totales de polluants en kilogrammes (kg/an). Lors des périodes de reporting suivantes, nous avons l'intention d'étendre le champ d'application à d'autres sites et d'inclure des polluants de l'eau nouvellement identifiés, en fonction de la disponibilité des données et des évaluations de matérialité. Un alignement continu avec l'ESRS, la taxonomie de l'UE et les réglementations environnementales locales en constante évolution sera assuré. Un alignement continu avec l'ESRS, la taxonomie européenne et les réglementations environnementales locales en constante évolution sera assuré.
	Microplastiques et substances préoccupantes	Toutes les matières premières utilisées pour produire les formules sont répertoriées et quantifiées dans les systèmes de spécification de Coty. Les matières premières classées comme microplastiques conformément au règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH) et les substances préoccupantes, telles que définies par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, sont identifiées et regroupées afin d'établir les indicateurs correspondants communiqués. Lorsque Coty agit en tant que fabricant tiers pour le compte d'autres entreprises, nous suivons les spécifications de matériaux et de formulation fournies par le client. Par conséquent, Coty peut ne pas disposer d'une visibilité complète sur la composition détaillée, l'origine des approvisionnements ou les caractéristiques de durabilité de ces matériaux, et est donc exclue du périmètre de cet indicateur.
	Substances préoccupantes provenant de fabricants tiers	L'équipe réglementaire de Coty recueille des informations sur les substances préoccupantes auprès des maisons de parfum qui produisent certains des composés de parfum de Coty et les évalue en termes de conformité. Pour des raisons de propriété intellectuelle, les maisons de parfum ne sont pas en mesure de fournir des informations au niveau des substances. Les substances préoccupantes seront signalées en masse en kilogrammes par classe de danger. Lors du prochain exercice de reporting, nous nous rapprocherons de ces maisons de parfum et suivrons de près leurs progrès de reporting conformément à la CSRD.

ESRS	SOUS-THÈME	MÉTHODOLOGIE
E3	Eau	Toutes les mesures liées à l'eau ont été obtenues soit par un contrôle visuel des compteurs d'eau, dont les enregistrements sont saisis dans notre plateforme logicielle interne, soit par un calcul. La consommation totale d'eau correspond au volume d'eau prélevé moins le volume d'eau rejeté, y compris l'eau réutilisée en interne. Le calcul est effectué pour les sites qui disposent des indicateurs pertinents et les saisissent sur la plateforme. Le périmètre de notre objectif de réduction des prélèvements d'eau couvre l'ensemble des usines, centres de distribution, bureaux et laboratoires de Coty. Les données réelles relatives aux prélèvements d'eau pour les bureaux, laboratoires et points de vente (représentant environ 11 % du total des prélèvements d'eau en 2024) n'ont été obtenues que pour sept bureaux et laboratoires. Pour les autres, nous avons appliqué une moyenne historique de m³ par mètre carré pour chacun de ces types de bâtiments, multipliée par la surface réelle. Pour les nouveaux bâtiments de l'exercice 2025 ne disposant pas de données historiques, nous avons estimé le ratio d'intensité en utilisant un bâtiment situé dans le même pays ou la même région. Nous continuerons à travailler à l'obtention de données primaires pour l'ensemble de nos sites afin d'améliorer la précision de notre reporting. La consommation d'eau pour ces sites est estimée à environ 10 % du total des prélèvements, et les rejets d'eau sont calculés comme la différence entre les prélèvements et la consommation d'eau pour ces sites.
	Zones à risque hydrique	Les zones de stress hydrique élevé sont des régions où le pourcentage total d'eau prélevée est élevé (40 à 80 %) ou extrêmement élevé (supérieur à 80 %), tel que défini par l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (WRI). Les zones de risque hydrique sont celles définies par l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du WRI comme présentant un risque hydrique élevé ou extrêmement élevé. La consommation d'eau de Coty dans les zones à risque hydrique, y compris les zones de stress hydrique élevé, est déterminée à partir des coordonnées géographiques dans l'ensemble de données des sites. Les bureaux dont la consommation d'eau est non significative et qui ne l'enregistrent pas dans Watershed ne sont pas inclus dans l'évaluation du risque hydrique et, par conséquent, sont exclus des résultats.
E4	Zones sensibles à la biodiversité	L'évaluation a été effectuée dans les usines et les centres de distribution de Coty, car ils sont généralement situés à l'extérieur des zones résidentielles ou peuplées. Watershed a analysé si les sites de fabrication de Coty sont situés à proximité de zones protégées à l'aide des ensembles de données de la base de données mondiale sur les zones protégées (World Database on Protected Areas, WDPA) et des zones clés de biodiversité (Key Biodiversity Areas, KBA). Un site est « proche » si la distance effective entre le site de Coty et la zone protégée à proximité est $\leq$ 5 000 mètres. Ce seuil est retenu pour les raisons suivantes : · Il correspond aux exigences réglementaires des évaluations d'impact environnemental · Il équilibre pertinence écologique et considérations opérationnelles · Intègre les liens entre les écosystèmes voisins et plus éloignés
	RSPO	Dans le système de spécification de Coty, le Certificate of Analysis (CoA) RSPO est joint pour les dérivés d'huile de palme achetés. Le CoA établit que l'huile de palme a été produite conformément aux principes et critères de la RSPO. Il confirme que l'huile de palme provient de plantations certifiées durables et est traçable tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Périodiquement, une vérification supplémentaire des licences des fournisseurs sur le site Internet de la RSPO est effectuée par les responsables de sites pour s'assurer que les fournisseurs sont toujours sous licence. Ces étapes sont appliquées de manière cohérente dans l'ensemble des achats mondiaux de Coty et font l'objet d'un examen annuel dans le cadre d'une gestion interne officielle de la certification RSPO ; elles sont intégrées à un rapport transmis à l'organisation RSPO afin d'en conserver l'adhésion. Pour l'huile de palme provenant de nos fabricants tiers (TPM), nous distribuons des questionnaires demandant qu'ils fournissent des détails sur leur statut de certification RSPO. Les volumes totaux d'huile de palme (PO) et d'huile de palmiste (PKO) certifiés RSPO sont ensuite comparés aux volumes totaux de PO et de PKO achetés pour déterminer le pourcentage de matières certifiées RSPO. Au cours de l'exercice 2025, les volumes certifiés RSPO représentaient 95 % du total des achats. Pour obtenir une couverture RSPO de 100 %, Coty a également acheté des crédits indépendants pour petits exploitants représentant les 5 % restants.

ESRS	SOUS-THÈME	MÉTHODOLOGIE
ES	Entrées de ressources	Informations sur les emballages et les matières premières Les entrées de ressources de Coty couvrent toutes les matières premières et tous les emballages achetés. Pour assurer la cohérence méthodologique, l'ensemble des données sur les matières premières et les emballages achetés divulgué dans cette catégorie est directement aligné sur celui utilisé pour calculer les émissions du Scope 3 - catégorie 1 (matières premières et emballages) au titre de E1-6. Matériaux biologiques dans les emballages Les matériaux biologiques dans les emballages de Coty sont des matériaux d'emballage certifiés FSC et PEFC achetés. Le pourcentage est calculé à partir du total des matériaux d'emballage certifiés FSC et PEFC par rapport au total des emballages achetés. Matières biologiques dans les ingrédients (matières premières) Les matières biologiques contenues dans les ingrédients de Coty sont l'huile de palme et l'huile de palmiste certifiées RSPO achetés. Le pourcentage est calculé à partir de l'huile de palme totale certifiée RSPO et de l'huile de palmiste par rapport au total des ingrédients (matières premières) achetés. Matériaux à base de fibres Nous commencerons à publier des informations relatives à notre objectif matériaux à base de fibres au cours de l'exercice 2026. Lorsque Coty agit en tant que fabricant tiers pour le compte d'autres entreprises, nous suivons les spécifications de matériaux et de formulation fournies par le client. Par conséquent, Coty peut ne pas avoir une visibilité complète sur la composition détaillée, l'origine ou les caractéristiques de durabilité de ces matériaux, et ceux-ci sont donc exclus du périmètre de cet indicateur.
	Sorties de ressources - produits et matériaux	Recyclabilité En raison du manque de définition de la recyclabilité au sein de l'entreprise, Coty a décidé de déclarer tous les produits comme non recyclables. Nous travaillons à déterminer les critères de recyclabilité et nous rendrons compte de cet ensemble de données avec précision au cours de la prochaine période de déclaration. Durabilité Pour mesurer la durabilité, la durée de conservation de nos produits finis expédiés est utilisée en fonction de la catégorisation du produit. Conformément aux prescriptions de l'ESRS, la moyenne industrielle de la durée de conservation des produits est également déclarée conformément aux normes suivantes du secteur : · 36 mois pour les produits non hydroalcooliques · 48 mois pour les produits hydroalcooliques Lorsque Coty agit en tant que fabricant tiers pour le compte d'autres entreprises, nous suivons les spécifications de matériaux et de formulation fournies par le client. Par conséquent, Coty peut ne pas avoir une visibilité complète sur la composition détaillée, l'origine ou les caractéristiques de durabilité de ces matériaux, et ceux-ci sont donc exclus du périmètre de cet indicateur.
	Sorties de ressources - déchets	L'ensemble de données relatif aux déchets générés par les opérations de Coty provient d'UL360 (voir Sites) et est distribué par type et mode d'élimination. Les quantités de déchets comprennent des palettes en bois réutilisées pour l'énergie dans notre usine de Senador Canedo, Brésil. Notre indicateur de taux de recyclage inclut la quantité de déchets recyclés, réutilisés et compostés, divisée par la quantité totale de déchets.

ESRS	SOUS-THÈME	MÉTHODOLOGIE
S1	Effectifs	Les effectifs salariés sont publiés à la fin du mois de juin. Le champ d'application couvre l'ensemble des collaborateurs de Coty, y compris les collaborateurs non actifs (notamment ceux en congé maladie de longue durée, en préavis de départ, en retraite anticipée ou en congé prolongé sans solde). Les données sont extraites de MCT. Les Beauty Advisors (environ 600 personnes) sont exclus des effectifs en raison du manque de granularité des informations disponibles.
	Rotation du personnel	Le taux de rotation du personnel est calculé comme le rapport entre le nombre d'employés ayant quitté l'entreprise au cours de l'exercice de reporting (démissions, retraites, ruptures conventionnelles, licenciements individuels ou collectifs, décès) et le nombre total d'employés à la fin de l'exercice.
	Conventions collectives	Les informations sont recueillies par les ressources humaines au niveau national, conformément aux lois et réglementations locales, avec l'appui du service juridique pour identifier les pays où une convention collective est en vigueur.
	Salaires décents	Coty a pris en compte le salaire le plus bas (salaire de base + compléments fixes) calculé pour la catégorie de rémunération la plus basse, en excluant les stagiaires et apprentis - analyse effectuée séparément pour chaque pays. Les Beauty Advisors sont inclus dans le périmètre de l'indicateur, tandis que les employés en congé sans solde sont exclus. L'indice de référence pour la comparaison avec le salaire le plus bas est aligné sur le salaire minimum applicable, tel qu'établi par la législation ou la convention collective. La source d'information est le tableau de bord interne Bento (basé sur les données de ressources humaines du système interne My Coty Talent - MCT). Toute divergence ou information justificative supplémentaire est traitée avec l'appui des RH locales. Les conventions collectives prises en compte pour certains pays prévoient des salaires minimaux supérieurs à ceux fixés par la réglementation.
	Santé et sécurité	Les informations EHS sont collectées séparément pour la chaîne d'approvisionnement (usines et centres de distribution), pour les laboratoires de R&D et pour les bureaux d'entreprise, puis consolidées par Watershed. Les données sur les accidents du travail sont classées, depuis les accidents mortels (y compris les décès liés à une maladie professionnelle) jusqu'aux accidents nécessitant un premier secours. Coty inclut tous les accidents, des décès aux accidents nécessitant un traitement médical, dans son Taux Total d'Incidents Enregistrables (TIRE) mondial ainsi que dans le nombre total d'accidents déclaré conformément à la CSRD. Le TIRE mondial est calculé comme suit : (Incidents enregistrés x 1 000 000) / nombre total d'heures travaillées, sur une moyenne glissante d'un an. Le système de gestion de la santé et de la sécurité de Coty repose sur une politique mondiale de santé et sécurité et des procédures adaptées, conformes aux exigences et normes légales nationales, couvrant 100 % des employés. Pour les sites de la chaîne d'approvisionnement, qui sont les zones les plus sensibles et exposées, le système de gestion santé-sécurité est basé sur le programme de gestion HSE des six éléments clés de Coty. La couverture est vérifiée chaque année en interne via des audits des six éléments clés et de conformité légale. En complément, tous les sites réalisent des audits sur site de conformité légale HSE avec ENHESA, organisme tiers reconnu au niveau mondial. Le nombre de jours perdus en raison de blessures liées au travail, d'accidents mortels ou de maladies professionnelles n'est actuellement pas suivi.
	Indicateurs de rémunération	L'écart salarial hommes-femmes, défini comme la différence des niveaux de rémunération moyens entre les collaboratrices et les collaborateurs, est calculé à partir de l'écart entre le taux horaire moyen des femmes et celui des hommes, exprimé en pourcentage du taux horaire moyen des hommes. Le taux horaire moyen est calculé en tenant compte des informations salariales annuelles et du nombre d'heures hebdomadaires standard, toutes deux issues directement de MCT. Les conversions monétaires sont appliquées automatiquement par Watershed, selon le taux de change moyen de l'année. L'objectif interne de Coty en matière d'équité salariale entre les genres repose sur la méthodologie d'équité salariale développée depuis 2021, qui reflète l'examen annuel de l'équité salariale interne. Cette méthodologie évalue la manière dont Coty rémunère les collaborateurs assumant des responsabilités professionnelles comparables. Pour ce faire, la population d'employés est répartie en quatre catégories : Leadership (niveaux 1 à 4), Direction senior (niveaux 5 à 6), Management intermédiaire (niveaux 7 à 8) et Contributeurs individuels (niveaux 9 à 11). Nous comparons ensuite le compo-ratio médian des hommes et des femmes pour chacune des quatre catégories, à l'échelle mondiale et au sein de chaque fonction. Des moments clés tels que l'embauche, les augmentations individuelles et les promotions sont utilisés pour aider à maintenir l'équité salariale, Coty ne disposant pas de budget spécifique dédié à cet effet. Le ratio de rémunération totale annuelle, défini comme le rapport entre la rémunération annuelle totale de la personne la plus rémunérée et la rémunération annuelle totale médiane de tous les salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée), est calculé en prenant en compte pour la DG les montants annualisés suivants : (1) salaire de base, (2) bonus, (3) autres rémunérations, (4) PRSU/RSU, et pour le reste des employés, le salaire de base. Coty ne prend pas en compte les bonus et autres indemnités existantes afin de garantir la conformité avec les règles de la SEC et avec les informations publiquement disponibles dans la circulaire de procuration.
G1	Gérer la relation avec les fournisseurs	Le nombre moyen de jours pour payer est défini comme le nombre moyen, pondéré par les dépenses, de jours entre la date de facture et la date d'échéance de paiement. Le pourcentage de respect des conditions de paiement correspond à la proportion de factures payées dans les délais convenus au cours du mois de reporting. Il est calculé comme le nombre total de factures payées à temps divisé par le nombre total de factures payées sur la même période. Le périmètre couvre l'ensemble des pays intégrés dans le système ERP de Coty, ainsi que le Brésil et Monaco, mais exclut certains pays de plus petite taille, tels que le Chili et l'Argentine. Les fournisseurs à haut risque sont définis comme ceux fournissant des matières premières, des emballages, des prestations de fabrication à façon (TPM), des services de publicité et de promotion consommateur, ainsi que des partenaires logistiques, pour des montants supérieurs à 50 000, conformément aux sous-catégories applicables. Pour l'exercice 2025, Coty n'est pas en mesure de déclarer le nombre de procédures judiciaires liées aux retards de paiement. Nous travaillons à renforcer le processus et prévoyons de publier ces données l'année prochaine.

HORIZONS TEMPORELS

Les horizons temporels appliqués dans ce rapport de développement durable s'alignent sur les définitions de l'ESRS 1 6.4 : le court terme fait référence à une période d'un an (0 à 1 an), le moyen terme couvre une période de deux à cinq ans (2 à 5 ans) et le long terme dépasse cinq ans (> 5 ans).

INDICATEURS

ESRS	CHAPITRE	PORTÉE DE LA CSRD	BASE DE PRÉPARATION	DESCRIPTION DU NIVEAU DE PRÉCISION RÉSULTANT	ACTIONS PRÉVUES POUR AMÉLIORER LA PRÉCISION À L'AVENIR
Santé et sécurité - Heures travaillées	Personnel de l'entreprise	Employés titulaires	Estimations : nombre total d'heures travaillées estimé par les RH mondiales. MCT est la source des heures hebdomadaires standard. Pour les employés dont les heures hebdomadaires standard sont de 0, nous avons supposé 40 heures par semaine. Les heures annuelles travaillées estimées sont calculées à l'aide de la formule ci-dessous : • Heures hebdomadaires standard x 52 semaines, moins les congés pour : 4 semaines de vacances • 2 semaines de jours fériés • 3 semaines d'autres congés.	Moyen	Collecte de données primaires auprès des sites de fabrication, des centres de distribution internes, des centres de recherche, des sites administratifs
Consommation totale d'énergie liée aux opérations propres de Coty	Changement climatique	Opérations propres	Estimations : Les sites (bureaux, laboratoires, magasins de détail) sans données réelles de consommation d'énergie estimeront la consommation en fonction des ETP et de la surface (m²) estimée.	Élevé	Collecte de données primaires auprès des sites plus petits (bureaux, laboratoires, magasins de détail)
Émissions de gaz à effet de serre brutes du Scope 1	Changement climatique	Opérations propres	Estimation basée sur la consommation d'énergie estimée pour les petits sites (bureaux, laboratoires, magasins de détail) qui n'ont pas soumis la consommation d'énergie réelle.	Élevé	Collecte de données primaires auprès des sites plus petits (bureaux, laboratoires, magasins de détail)
Émissions de gaz à effet de serre brutes du Scope 2 (approche fondée sur le marché)	Changement climatique	Opérations propres	Estimation basée sur la consommation d'énergie estimée pour les petits sites (bureaux, laboratoires, magasins de détail) qui n'ont pas soumis la consommation d'énergie réelle.	Élevé	Collecte de données primaires auprès des sites plus petits (bureaux, laboratoires, magasins de détail)

ESRS	CHAPITRE	PORTÉE DE LA CSRD	BASE DE PRÉPARATION	DESCRIPTION DU NIVEAU DE PRÉCISION RÉSULTANT	ACTIONS PRÉVUES POUR AMÉLIORER LA PRÉCISION À L'AVENIR
Émissions de gaz à effet de serre brutes du Scope 3	Climat	En amont et en aval de la chaîne de valeur	3.4 T&D en amont : estimation du transport entrant géré par nos fournisseurs, basée sur le référentiel de référence. Estimation du transport entrant non géré par nos fournisseurs, également basée sur le référentiel de référence.	Moyen	Collecte de données primaires auprès de nos fournisseurs concernant le transport entrant.
			3.6 Déplacements professionnels : Ancienne agence (FCM) : distances ferroviaires calculées manuellement ; calcul par Watershed pour 6 mois de l'exercice 2025. Exclusion : émissions des voitures de location. L'agence de voyages ne les fournit pas.	Élevé	La nouvelle agence Egencia fournit directement les émissions ferroviaires. Travailler avec Egencia pour commencer à fournir des données de location de voiture afin de calculer les émissions à partir de l'exercice 2026.
			3.9 T&D en aval : extrapolation des émissions de référence 2019.	Moyen	Coty n'a aucun contrôle sur le transport en aval. Cela pourrait être corrigé par l'engagement des clients à moyen et long terme.
			3.11 Utilisation des produits vendus : extrapolation des émissions de référence 2019 fondée sur le volume vendu et l'utilisation estimée de l'eau pour les produits de rinçage.	Élevé	Les données relatives à l'utilisation des marchandises vendues sont basées sur des estimations de référence et des recherches par des consultants externes Quantis. Les volumes réels sont utilisés pour augmenter la précision du calcul.
			3.12 Traitement EOL des produits vendus : extrapolation des émissions de référence fondée sur le volume expédié de produits de rinçage pour le traitement des eaux usées, en supposant que 95 % de l'eau de rinçage est dirigée vers les eaux usées. En outre, la fin de vie de l'emballage des produits expédiés est calculée en fonction du traitement des déchets dans les pays de destination.	Élevé	
Water	Pollution		Seul le site du Brésil est inclus, car il s'agit du seul site de production rejetant des eaux usées dans un milieu naturel.	Élevé	Aucun autre ajustement.
Microplastiques utilisés	Pollution	Toutes les matières premières, le vrac, les matériaux d'emballage, les produits finis (marchandises achetées clés en main TPM) et les marchandises reçues par Coty de la part de fournisseurs externes	Les substances pesant moins de 1 kg sont arrondies à 1 kg. Au-delà de 1 kg, les substances sont arrondies à la hausse ou à la baisse selon la règle d'arrondi à 0,5.	Élevé	Aucun ajustement méthodologique dû aux limitations du système.

Sources d'estimation et d'incertitude des résultats

Comme il s'agit de la première période de déclaration selon les exigences de la CSRD, cette déclaration de développement durable est basée sur les connaissances, les données et les informations disponibles à la date de sa préparation. La première année d'application du texte a conduit à des incertitudes quant à l'interprétation de la Directive européenne et à des limitations dans la préparation des informations directement liées aux délais requis. Le Groupe COTY sera en mesure d'améliorer sa compréhension des exigences des normes ESRS et la fiabilité des estimations utilisées lorsque des recommandations, positions ou interprétations supplémentaires seront disponibles concernant leur mise en œuvre.

Changements dans la préparation et la présentation des informations de développement durable

En 2025, nous avons procédé à une révision de notre inventaire historique des gaz à effet de serre (GES) afin de garantir l'exactitude et la comparabilité continues de nos données déclarées. Ce processus a inclus un recalcul de nos émissions de référence pour 2019, conformément aux exigences du GHG Protocol Corporate Standard et aux directives de la Science Based Targets initiative (SBTi).

Le recalcul de l'année de référence est requise lorsque des améliorations méthodologiques, des affinements de données ou des mises à jour des facteurs d'émission entraînent des changements significatifs (généralement supérieurs à 5 %) des émissions déclarées. L'objectif de ce recalcul était d'aligner nos données historiques avec les méthodologies et facteurs d'émission les plus récents disponibles, afin d'assurer une cohérence dans l'évaluation de la performance annuelle.

CATÉGORIE & IMPACT	IMPACT PAR RAPPORT À LA RÉFÉRENCE PRÉCÉDENTE	MOTIF DE LE RECALCUL DE L'ANNÉE
3.1 Biens et services achetés	+17 %	Révision effectuée en raison de la disponibilité de données d'activité plus détaillées et précises, permettant l'utilisation de facteurs d'émission plus spécifiques. Ces facteurs sont un hybride d'analyses de cycle de vie (ACV), de données spécifiques aux fournisseurs et de données génériques de haute qualité issues de bases fiables, désormais intégrées aux systèmes ERP.
3.2 Biens immobilisés	+71 %	Révision pour intégrer les facteurs d'émission actualisés basés sur les dépenses, issus de la dernière version du modèle USEEIO, améliorant la précision des données et la cohérence méthodologique.
3.6 Déplacements professionnels	+14 %	Révision due à la mise à jour du périmètre comptable, assurant l'inclusion complète de tous les modes et sources de déplacement pertinents.
3.9 Transport et distribution en aval	-95 %	Révision pour refléter un périmètre comptable mis à jour, alignant les limites avec les opérations logistiques actuelles et les pratiques de déclaration des émissions.
3.11 Utilisation des produits vendus	+124 %	Révision en raison de la mise à jour des études de référence et des hypothèses sous-jacentes utilisées pour estimer les émissions liées à l'usage des produits.
3.12 Traitement des produits vendus en fin de vie	+53 %	Révision en raison de la mise à jour des études de référence et des hypothèses appliquées aux scénarios de fin de vie, reflétant des sources de données améliorées et des mises à jour méthodologiques.

Ce recalcul a entraîné une augmentation approximative de 12 % de nos émissions de référence Scope 3 pour l'année 2019, principalement due à la mise à jour des facteurs d'émission. Aucune modification n'a été constatée pour les émissions du Scope 1 ou Scope 2.

Cet ajustement ne reflète pas une augmentation réelle des émissions historiques, mais représente une image plus précise de l'empreinte de notre chaîne de valeur. Il est important de noter que nos émissions en 2025 restent en dessous de la trajectoire de réduction alignée sur les objectifs SBTi, confirmant la progression continue vers nos objectifs climatiques.

NOTE D'AVERTISSEMENT RELATIVE AUX INFORMATIONS SUR LA DURABILITÉ ET AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce document a été préparé conformément au régime de la Directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises (CSRD). Les déclarations prospectives et autres affirmations relatives aux efforts et ambitions environnementales et de durabilité ne sont pas destinées à communiquer des informations d'investissement matériel au sens des lois des États-Unis ou d'autres juridictions applicables. Ce document utilise certains termes, notamment ceux de la Science Based Targets Initiative (SBTI), du Carbon Disclosure Project (CDP), du Règlement Taxonomie de l'UE, des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, des Lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour les entreprises multinationales, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de l'Organisation internationale du travail, ainsi que des règles, régimes ou exigences de la CSRD, qui peuvent être qualifiés de « matériel » dans ce contexte, afin de refléter des impacts, risques ou opportunités spécifiques ou d'autres éléments identifiés comme « matériels » pour Coty ou ses parties prenantes conformément à ces règles, régimes ou exigences. Toutefois, les termes « matériel », « matériellement » et « matérialité » dans ce document sont distincts et ne doivent pas être confondus avec les définitions ou interprétations de ces termes selon les lois sur les valeurs mobilières, y compris celles des États-Unis, ou telles qu'utilisées dans le cadre des états financiers et des rapports exigés par les lois et réglementations pertinentes. En particulier, ces termes sont déterminés, dans le cadre de la CSRD, selon une évaluation de double matérialité, qui applique une norme et un régime spécifiques distincts des notions de matérialité en droit des valeurs mobilières, y compris les lois américaines. Le terme « matérialité » dans ce document doit

être interprété conformément à la CSRD, aux Normes européennes de publication d'informations en matière de durabilité (ESRS) figurant dans le Règlement délégué (UE) 2023/2772 du 31 juillet 2023, ainsi qu'aux autres orientations publiées par la Commission européenne (CE), le Groupe consultatif européen sur l'information financière (EFRAG) et/ou d'autres organismes, régulateurs ou normalisateurs européens ou nationaux. L'inclusion de telles déclarations et informations ne constitue pas une indication que ces contenus sont nécessairement matériels pour les investisseurs, matériels dans le contexte des états financiers de la société ou doivent être divulgués dans les dépôts de la société auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC »). De plus, les déclarations prospectives et autres affirmations relatives aux efforts et ambitions environnementales et de durabilité sont fournies à titre informatif uniquement et ne constituent ni une offre ni une publicité pour les titres, dettes, activités ou produits de Coty ; les investisseurs et consommateurs sont expressément informés que ce document ne doit pas être interprété comme une offre ou une incitation à acquérir un titre ou un produit, respectivement.

Ce « Rapport sur le développement durable (CSRD) » et notre site internet « Coty.com » contiennent des informations sur notre impact social, nos objectifs, cibles, initiatives, engagements et activités en matière de durabilité. Ces efforts comportent certains risques et incertitudes, tels que des changements dans notre activité (par exemple, acquisitions, cessions ou nouveaux sites de production ou de distribution), les normes d'évaluation des réalisations, les hypothèses sous-jacentes à un objectif ou à une question donnée, et notre capacité à rapporter précisément certaines informations. Les résultats réels pourraient différer

de manière significative de nos objectifs ou des résultats attendus. L'évolution des circonstances, y compris des attentes en matière d'impact social et de durabilité, qu'elles soient générales ou spécifiques, ou des changements dans les normes ou les méthodes de mesure des progrès ou des réalisations, peut entraîner des ajustements ou l'abandon de certains objectifs, engagements ou initiatives. Par ailleurs, les normes de mesure de l'impact social et de la durabilité sont en développement et en évolution, et certains domaines reposent sur des hypothèses susceptibles d'évoluer. Le choix par la direction de mesures alternatives acceptables aurait pu aboutir à des montants ou des indicateurs de durabilité sensiblement différents rapportés par la société. En outre, les déclarations concernant notre société, nos activités ou nos efforts peuvent ne pas s'appliquer à toutes les unités opérationnelles ; il convient de se référer aux notes méthodologiques incluses dans le présent document.

Notre communication sur ces sujets, y compris le « Rapport sur le développement durable (CSRD) », comprend des déclarations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995, notamment des déclarations relatives à nos objectifs, cibles, initiatives, engagements et activités en matière d'impact social et de durabilité, ainsi qu'à nos opérations futures et à notre stratégie à long terme. Bien que nous estimions que nos attentes reposent sur des hypothèses raisonnables au regard de notre connaissance de l'entreprise et de ses activités, nous ne pouvons garantir que les résultats ou conséquences réels ne différeront pas de manière significative de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives relatives à la durabilité. Ces déclarations prospectives peuvent généralement être identifiées par l'utilisation de termes tels que « anticiper », « prévoir », « estimer », « planifier »,

« projeter », « s'attendre à », « croire », « avoir l'intention de », « envisager », « prévoir », « sera », « pourrait », « devrait », « perspectives », « continuer », « temporaire », « cible », « objectif », « potentiel », « but » et des expressions similaires. En particulier, les déclarations prospectives incluent, sans s'y limiter, les déclarations relatives à nos attentes concernant nos opérations et activités, ainsi que nos progrès, plans et objectifs en matière d'impact social et de durabilité (y compris les impacts, risques et opportunités). Les déclarations prospectives relatives à la durabilité incluent toutes les déclarations qui ne concernent pas exclusivement des faits historiques ou actuels et impliquent un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs importants tels que ceux décrits sous les rubriques « Facteurs de risque » et « Analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation » dans notre rapport annuel sur le formulaire 10-K, ainsi que dans d'autres rapports périodiques ou actuels déposés auprès de la SEC. Ces déclarations prospectives relatives à la durabilité ne sont valables qu'à la date du présent document, et nous n'assumons aucune obligation, sauf si la loi applicable l'exige, de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective ou d'avertissement pour refléter des changements d'hypothèses, la survenance d'événements, anticipés ou non, ou des changements dans les résultats d'exploitation futurs ou autres. En outre, nous n'assumons aucune responsabilité quant à la mise à jour des informations figurant sur notre site internet ou dans notre « Rapport sur le développement durable (CSRD) », ni quant à la poursuite de la publication de toute information.

EXIGENCES DE PUBLICATION AU TITRE DES ESRs

Déclarations Générales (ESRS 2)					
EXIGENCE DE PUBLICATION	CHAPITRE	SECTION	SOUS-SECTION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PAGE
BP-1	Base générale pour la préparation des déclarations de développement durable	Notes Méthodologiques	Base de préparation	-	p. 109
BP-2	Déclarations relatives à des circonstances spécifiques	Notes Méthodologiques	Notes Méthodologiques et circonstances spécifiques	-	p. 110
GOV-1	Le rôle des organes administratifs, de gestion et de surveillance	Beauty that Lasts	Gouvernance ESG et intégration dans les activités	-	p. 12
GOV-2	Informations fournies et questions de développement durable traitées par les organes administratifs, de gestion et de supervision de l'entreprise	Beauty that Lasts	Gouvernance ESG et intégration dans les activités	-	p. 12
GOV-3	Intégration des performances liées au développement durable dans les programmes d'incitation	Beauty that Lasts	Gouvernance ESG et intégration dans les activités	Primes et rémunérations durables	p. 17
GOV-4	Déclaration sur la diligence raisonnable	Beauty that Lasts	Notre déclaration de diligence raisonnable	-	p. 24
GOV-5	Gestion des risques et contrôles internes sur les rapports de développement durable	Beauty that Lasts	Gouvernance ESG et intégration dans les activités	Gestion des risques et contrôles internes	p. 16
SBM-1	Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur	Notre stratégie et notre modèle d'affaires	Toutes les sections	-	p. 5
SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	Beauty that Lasts	Dialogue avec nos parties prenantes	-	p. 22
SBM-3	Impacts, risques et opportunités significatifs et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	Notre analyse de double matérialité (DMA) et nos impacts, risques et opportunités (IRO)	D'autres données spécifiques à chaque thème se trouvent sous chaque thème, à côté du tableau IRO.
IRO-1	Description du processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	Notre analyse de double matérialité (DMA) et nos impacts, risques et opportunités (IRO)	D'autres données spécifiques à chaque thème se trouvent sous chaque thème, à côté du tableau IRO.
IRO-2	Exigences de déclaration figurant dans les Normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS) couvertes par la déclaration de développement durable de l'entreprise	Notes Méthodologiques	Exigences de publication au titre des ESRs	-	p. 121
MDR-P	Politiques adoptées pour gérer les enjeux significatifs de développement durable	Beauty of our Planet Beauty of our People Governed Beautifully	Politiques relatives à La beauté de notre planète Politiques relatives à la beauté de nos collaborateurs Politiques relatives à la beauté de notre gouvernance	-	p. 29 p. 75 p. 106
MDR-A	Actions et ressources relatives aux enjeux de développement durable	Beauty of our Planet Beauty of our People Governed Beautifully	Notre stratégie et nos actions (sous chaque thème)	-	p. 26 p. 72 p. 104

MDR-M	Indicateurs relatifs aux enjeux de développement durable	Beauty of our Planet Beauty of our People Governed Beautifully	Indicateurs (sous chaque thème)	-	-	p. 26 p. 72 p. 104
MDR-T	Suivi de l'efficacité des politiques et des actions au regard des objectifs fixés	Beauty of our Planet Beauty of our People Governed Beautifully	Nos objectifs et nos progrès (sous chaque thème)	-	-	p. 26 p. 72 p. 104
CHANGEMENT CLIMATIQUE (E1)						
EXIGENCE DE PUBLICATION		CHAPITRE	SECTION	SOUS-SECTION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PAGE
GOV-3	Intégration des performances liées au développement durable dans les programmes d'incitation	Beauty that Lasts	Gouvernance ESG et intégration dans les activités	Primes et rémunération durables	-	p. 17
E1-1	Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique	Beauty of our Planet	Changement climatique	Notre plan de transition	-	p. 35
SBM-3	Impacts, risques et opportunités significatifs et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 20
IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs liés au climat	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 18
E1-2	Politiques liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	Beauty of our Planet	Nos politiques	-	Des informations supplémentaires, y compris MDR-P, sont également disponibles sous chaque thème, dans l'encadré Politiques.	p. 29
E1-3	Actions et ressources en lien avec les politiques relatives au changement climatique	Beauty of our Planet	Changement climatique	Nos actions	-	p. 34
E1-4	Objectifs liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	Beauty that Lasts Beauty of our Planet	Beauty that Lasts Changement climatique	Nos objectifs et progrès liés au Changement climatique	Les données liées au MDR-T figurent dans la section des objectifs initiaux de Beauty that Lasts, tandis que des informations thématiques supplémentaires se trouvent dans la section Objectifs et progrès.	p. 10 p. 30
E1-5	Consommation et mix énergétique	Beauty of our Planet	Changement climatique	Indicateurs liés au Changement climatique	-	p. 43
E1-6	Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) relevant des Scopes 1, 2 et 3	Beauty of our Planet	Changement climatique	Indicateurs liés au Changement climatique	-	p. 44
E1-9	Effets financiers anticipés des risques physiques et de transition significatifs ainsi que des opportunités potentielles liées au climat	-	-	-	Conformément aux dispositions de l'annexe C de l'ESRS 1, ces informations ne sont pas communiquées.	-
EAU (E3)						
EXIGENCE DE PUBLICATION		CHAPITRE	SECTION	SOUS-SECTION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PAGE
IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs liés à l'eau et aux ressources marines	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 18
E3-1	Politiques relatives à l'eau et aux ressources marines	Beauty of our Planet	Nos politiques	-	Des informations supplémentaires, y compris MDR-P, sont également disponibles sous chaque thème, dans l'encadré Politiques.	p. 29

E3-2	Actions et ressources liées à la gestion de l'eau et des ressources marines	Beauty of our Planet	Eau	Nos actions	-	p. 54
E3-3	Objectifs liés à l'eau et aux ressources marines	Beauty that Lasts Beauty of our Planet	Eau	Nos objectifs et nos progrès en matière de gestion de l'eau	Les données liées au MDR-T figurent dans la section des objectifs initiaux de Beauty that Lasts, tandis que des informations thématiques supplémentaires se trouvent dans la section Objectifs et progrès.	p. 10 p. 53
E3-4	Consommation d'eau	Beauty of our Planet	Eau	Indicateurs liés à l'eau	-	p. 55
E3-5	Effets financiers anticipés des impacts, risques et opportunités significatifs liés à l'eau et aux ressources marines	-	-	-	Conformément aux dispositions de l'annexe C de l'ESRS 1, ces informations ne sont pas communiquées.	-
BIODIVERSITY (E4)						
EXIGENCE DE PUBLICATION		CHAPITRE	SECTION	SOUS-SECTION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PAGE
E4-1	Plan de transition et prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes dans la stratégie et le modèle économique	Beauty of our Planet	Nature	Notre impact sur la nature et nos dépendances	-	p. 51
SBM-3	Impacts, risques et opportunités significatifs et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 20
IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs liés à la biodiversité et aux écosystèmes	Beauty that Lasts Beauty of our Planet	Définir ce qui compte Nature	Notre impact sur la nature et nos dépendances	-	p. 18 p. 51
E4-2	Politiques liées à la biodiversité et aux écosystèmes	Beauty of our Planet	Politiques relatives à La beauté de notre planète Biodiversité	Notre stratégie et nos politiques en matière de biodiversité	Les données liées au MDR-P figurent dans la section des politiques initiales de La beauté de notre planète, tandis que des informations thématiques supplémentaires figurent dans la section Stratégie et politiques thématiques.	p. 29 p. 56
E4-3	Actions et ressources liées à la biodiversité et aux écosystèmes	Beauty of our Planet	Biodiversité	Nos actions	-	p. 57
E4-4	Objectifs liés à la biodiversité et aux écosystèmes	Beauty that Lasts Beauty of our Planet	Beauty that Lasts Biodiversité	Nos objectifs et progrès en matière de biodiversité	Les données liées au MDR-T figurent dans la section des objectifs initiaux de Beauty that Lasts, tandis que des informations thématiques supplémentaires se trouvent dans la section Objectifs et progrès.	p. 10 p. 56
E4-5	Indicateurs d'impact liés aux changements de la biodiversité et des écosystèmes	Beauty of our Planet	Biodiversité	Indicateurs liés à l'eau	-	
E4-6	Effets financiers anticipés des risques et opportunités liés à la biodiversité et aux écosystèmes	-	-	-	Conformément aux dispositions de l'annexe C de l'ESRS 1, ces informations ne sont pas communiquées.	-
POLLUTION (E2)						
EXIGENCE DE PUBLICATION		CHAPITRE	SECTION	SOUS-SECTION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PAGE
IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs liés à la pollution	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 18
E2-1	Politiques liées à la pollution	Beauty of our Planet	Politiques relatives à La beauté de notre planète Pollution	Notre stratégie et nos politiques en matière de pollution	Les données liées au MDR-P figurent dans la section des politiques initiales de La beauté de notre planète, tandis que des informations thématiques supplémentaires figurent dans la section Stratégie et politiques thématiques.	p. 29 p. 59

E2-2	Actions et ressources liées à la pollution	Beauty of our Planet	Pollution	Nos actions	-	p. 59
E2-3	Objectifs liés à la pollution	Beauty that Lasts Beauty of our Planet	Beauty that Lasts Pollution	Nos objectifs et progrès en matière de pollution	Les données liées au MDR-T figurent dans la section des objectifs initiaux de Beauty that Lasts, tandis que des informations thématiques supplémentaires se trouvent dans la section Objectifs et progrès.	p. 10 p. 58
E2-4	Pollution de l'air, de l'eau et du sol	Beauty of our Planet	Pollution	Indicateurs liés à la pollution	-	p. 60
E2-5	Substances préoccupantes et substances extrêmement préoccupantes	Beauty of our Planet	Pollution	Indicateurs liés à la pollution	-	p. 60
E2-6	Effets financiers anticipés des impacts, risques et opportunités significatifs liés à la pollution	-	-	-	Conformément aux dispositions de l'annexe C de l'ESRS 1, ces informations ne sont pas communiquées.	-
UTILISATION DES RESSOURCES ET CIRCULARITÉ (E5)						
EXIGENCE DE PUBLICATION		CHAPITRE	SECTION	SOUS-SECTION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PAGE
IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 18
E5-1	Politiques relatives à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	Beauty of our Planet	Politiques relatives à La beauté de notre planète Utilisation des ressources et circularité	Notre stratégie et nos politiques relatives aux produits Notre stratégie et nos politiques relatives aux déchets	Les données liées au MDR-P figurent dans la section des politiques initiales de La beauté de notre planète, tandis que des informations thématiques supplémentaires figurent dans la section Stratégie et politiques thématiques.	p. 29 p. 63 p. 70
E5-2	Actions et ressources liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	Beauty of our Planet	Utilisation des ressources et circularité	Nos actions liées aux produits Nos actions liées aux déchets	-	p. 63 p. 70
E5-3	Objectifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	Beauty that Lasts Beauty of our Planet	Beauty that Lasts Utilisation des ressources et circularité	Nos actions liées aux produits Nos actions liées aux déchets	Les données liées au MDR-T figurent dans la section des objectifs initiaux de Beauty that Lasts, tandis que des informations thématiques supplémentaires se trouvent dans la section Objectifs et progrès.	p. 10 p. 62 p. 69
E5-4	Entrées de ressources	Beauty of our Planet	Utilisation des ressources et circularité	Indicateurs liés à l'utilisation des ressources et à la circularité	-	p. 71
E5-5	Sorties de ressources	Beauty of our Planet	Utilisation des ressources et circularité	Indicateurs liés à l'utilisation des ressources et à la circularité	-	p. 71
E5-6	Effets financiers anticipés des impacts, risques et opportunités significatifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	-	-	-	Conformément aux dispositions de l'annexe C de l'ESRS 1, ces informations ne sont pas communiquées.	-
PERSONNEL DE L'ENTREPRISE (S1)						
EXIGENCE DE PUBLICATION		CHAPITRE	SECTION	SOUS-SECTION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PAGE
SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	Beauty that Lasts	Dialogue avec nos parties prenantes	-	-	p. 21
SBM-3	Impacts, risques et opportunités significatifs et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 20
S1-1	Politiques relatives au personnel de l'entreprise à Coty	Beauty of our People	Nos politiques	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans l'encadré Politiques.	p. 75

S1-2	Processus de dialogue avec le personnel et les représentants du personnel au sujet des impacts	Beauty of our People	Personnel de l'entreprise	Dialogue et droits humains	-	p. 83
S1-3	Processus visant à remédier aux impacts négatifs et dispositifs permettant au personnel d'exprimer ses préoccupations	Beauty of our People	Personnel de l'entreprise	Dialogue et droits humains	-	p. 83
S1-4	Mesures prises concernant les impacts significatifs sur le personnel, les approches de gestion des risques significatifs et les opportunités associées, ainsi que l'efficacité de ces actions	Beauty of our People	Personnel de l'entreprise	Stratégie et actions	-	p. 78
S1-5	Objectifs liés à la gestion des impacts négatifs significatifs, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités significatifs	Beauty that Lasts	Beauty that Lasts	-	Des informations supplémentaires sur nos objectifs et nos progrès sont disponibles dans la sous-section Objectifs et progrès de chaque thème.	p.11 p. 76
S1-6	Caractéristiques des employés de l'entreprise	Beauty that Lasts	Personnel de l'entreprise	Indicateurs liés au personnel de l'entreprise	-	p. 84
S1-7	Caractéristiques des non-salariés au sein du de l'entreprise				Non déclaré	p. 84
S1-8	Couverture par une convention collective et dialogue social	Beauty of our People	Personnel de l'entreprise	Indicateurs liés au personnel de l'entreprise	-	p. 85
S1-9	Indicateurs de diversité	Beauty of our People	Personnel de l'entreprise	Indicateurs liés au personnel de l'entreprise	-	p. 85
S1-10	Salaires adéquats	Beauty of our People	Personnel de l'entreprise	Indicateurs liés au personnel de l'entreprise	-	p. 85
S1-11	Protection sociale				Non déclaré	
S1-12	Personnes handicapées				Non déclaré	
S1-13	Indicateurs de formation et de développement des compétences				Non déclaré	
S1-14	Indicateurs de santé et de sécurité	Beauty of our People	Personnel de l'entreprise	Indicateurs liés au personnel de l'entreprise	-	p. 85
S1-15	Indicateurs d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle				Non déclaré	
S1-16	Indicateurs de rémunération (écart de rémunération et rémunération totale)	Beauty of our People	Personnel de l'entreprise	Indicateurs liés au personnel de l'entreprise	-	p. 85
S1-17	Incidents, plaintes et impacts graves sur les droits humains	Beauty of our People	Personnel de l'entreprise	Indicateurs liés au personnel de l'entreprise	-	p. 85
TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR (S2)						
EXIGENCE DE PUBLICATION		CHAPITRE	SECTION	SOUS-SECTION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PAGE
SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	Beauty that Lasts	Dialogue avec nos parties prenantes	-	-	p. 21
SBM-3	Impacts, risques et opportunités significatifs et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 20
S2-1	Politiques relatives aux travailleurs de la chaîne de valeur	Beauty of our People	Nos politiques	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans l'encadré Politiques.	p. 75

S2-2	Processus de dialogue avec les travailleurs de la chaîne de valeur concernant les impacts	Beauty of our People	Travailleurs de la chaîne de valeur	Dialogue et droits humains	-	p. 92
S2-3	Processus visant à remédier aux impacts négatifs et dispositifs permettant aux collaborateurs de la chaîne de valeur d'exprimer leurs préoccupations	Beauty of our People	Travailleurs de la chaîne de valeur	Dialogue et droits humains	-	p. 92
S2-4	Mesures prises concernant les impacts significatifs sur les collaborateurs de la chaîne de valeur, les approches de gestion des risques significatifs et les opportunités associées, ainsi que l'efficacité de ces actions	Beauty of our People	Travailleurs de la chaîne de valeur	Stratégie et actions	-	p. 88
S2-5	Objectifs liés à la gestion des impacts négatifs significatifs, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités significatifs	Beauty that Lasts	Beauty that Lasts Travailleurs de la chaîne de valeur	- Nos objectifs et progrès	Des informations supplémentaires sur nos objectifs et nos progrès sont disponibles dans la sous-section Objectifs et progrès de chaque thème.	p.11 p. 86
CONSUMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX (S4)						
EXIGENCE DE PUBLICATION		CHAPITRE	SECTION	SOUS-SECTION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	PAGE
SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	Beauty that Lasts	Dialogue avec nos parties prenantes	-	-	p. 21
SBM-3	Impacts, risques et opportunités significatifs et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 20
S4-1	Politiques relatives aux consommateurs et aux utilisateurs finaux	Beauty of our People	Nos politiques	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans l'encadré Politiques.	p. 75
S4-2	Processus de dialogue avec les consommateurs et les utilisateurs finaux concernant les impacts	Beauty of our People	Consommateurs et utilisateurs finaux	Dialogue et droits humains	-	p. 102
S4-3	Processus visant à remédier aux impacts négatifs et dispositifs permettant aux consommateurs et utilisateurs finaux d'exprimer leurs préoccupations	Beauty of our People	Consommateurs et utilisateurs finaux	Dialogue et droits humains	-	p. 102
S4-4	Mesures prises concernant les impacts significatifs sur les consommateurs et utilisateurs finaux, les approches de gestion des risques significatifs et les opportunités associées, ainsi que l'efficacité de ces actions	Beauty of our People	Consommateurs et utilisateurs finaux	Stratégie et actions	-	p. 96
S4-5	Objectifs liés à la gestion des impacts négatifs significatifs, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités significatifs	Beauty that Lasts	Beauty that Lasts	-	Des informations supplémentaires sur nos objectifs et nos progrès sont disponibles dans la sous-section Objectifs et progrès de chaque thème.	p.11 p. 94
CONDUITE DES AFFAIRES (G1)						
DISCLOSURE REQUIREMENT		CHAPTER	SECTION	SUB-SECTION	ADDITIONAL INFORMATION	PAGE
GOV-1	Le rôle des organes administratifs, de surveillance et de gestion	Beauty that Lasts	Gouvernance ESG et intégration dans les activités	-	-	p. 12
IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs	Beauty that Lasts	Définir ce qui compte	-	Des informations supplémentaires sont également disponibles sous chaque thème, dans la sous-section IRO.	p. 18
G1-2	Gestion des relations avec les fournisseurs	Governed Beautifully	Relations avec les fournisseurs et pratiques de paiement	-	-	p. 108
G1-6	Pratiques de paiement	Governed Beautifully	Relations avec les fournisseurs et pratiques de paiement	-	-	p. 108

ANNEXE III - POINTS DE DONNÉES REQUIS PAR D'AUTRES ACTES LÉGISLATIFS DE L'UNION EUROPÉENNE

EXIGENCE DE PUBLICATION	POINT DE DONNÉE	INFORMATION	RÉFÉRENCE ACTES LÉGISLATIFS	SECTION / REMARQUES
DIVULGATIONS GÉNÉRALES (ESRS 2)				
GOV-1	21(d)	Mixité au sein des organes de gouvernance	SFDR, Règlement sur les indices	Gouvernance ESG et intégration dans les activités dans l'entreprise - Composition du conseil
GOV-1	21(e)	Pourcentage de membres indépendants du conseil	Règlement sur les indices	Composition du conseil
GOV-4	30	Déclaration sur la vigilance raisonnable	SFDR	Déclaration sur la vigilance raisonnable
SBM-1	40(d) (i)	Participation à des activités liées aux combustibles fossiles	SFDR, Pilier 3	Pas matériel pour Coty
SBM-1	40(d) (ii)	Participation à des activités liées à la fabrication de produits chimiques	SFDR	Pas matériel pour Coty
SBM-1	40(d) (iii)	Participation à des activités liées à des armes controversées	SFDR, Règlement sur les indices	Pas matériel pour Coty
SBM-1	40(d) (iv)	Participation à des activités liées à la culture et à la production de tabac	SFDR, Règlement sur les indices	Pas matériel pour Coty
CHANGEMENT CLIMATIQUE (E1)				
E1-1	14	Plan de transition pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050	Droit climatique européen (EU Climate Law)	Beauty of our Planet - Notre plan de transition climatique
E1-1	16(g)	Entreprises exclues des indices de référence « accord de Paris »	Pilier 3, Règlement sur les indices	Pas matériel pour Coty
E1-4	34	Objectifs de réduction des émissions de GES	SFDR, Pilier 3, Règlement sur les indices	Beauty that Lasts - Nos objectifs et progrès climatiques
E1-5	37	Consommation d'énergie et mix énergétique	SFDR	Indicateurs liés au changement climatique
E1-5	38	Consommation d'énergie produite à partir de combustibles fossiles ventilée par source d'énergie	SFDR	Indicateurs liés au changement climatique
E1-5	40-43	Intensité énergétique dans les secteurs à fort impact climatique	SFDR	Indicateurs liés au changement climatique
E1-6	44	Émissions de GES brutes Scopes 1, 2 et 3 et émissions totales de GES	SFDR, Pilier 3, Règlement sur les indices	Indicateurs liés au changement climatique
E1-6	53-55	Intensité des émissions de GES brutes	SFDR, Pilier 3, Règlement sur les indices	Indicateurs liés au changement climatique
E1-7	56	Absorptions de GES et crédits carbone	Droit climatique européen	Pas matériel pour Coty
E1-9	66	Exposition du portefeuille de l'indice de référence à des risques physiques liés au climat	Règlement sur les indices	Phasé
E1-9	66(a)	Désagrégation des montants monétaires par risque physique aigu et chronique	Pilier 3	Phasé
E1-9	66(c)	Emplacement des actifs importants exposés à un risque physique significatif	Pilier 3	Phasé
E1-9	67(c)	Valeur comptable des actifs immobiliers par classe d'efficacité énergétique	Pilier 3	Phasé
E1-9	69	Degré d'exposition du portefeuille aux opportunités liées au climat	Règlement sur les indices	Phasé
POLLUTION (E2)				
E2-4	28	Quantité de polluants matériels (Annexe II du règlement E-PRTR)	SFDR	Indicateurs liés à la pollution

EXIGENCE DE PUBLICATION	POINT DE DONNÉE	INFORMATION	RÉFÉRENCE ACTES LÉGISLATIFS	SECTION / REMARQUES
EAU (E3)				
E3-1	9	Ressources aquatiques et ressources marines	SFDR	Beauty of our Planet - Politiques
E3-1	13	Politique en la matière	SFDR	Beauty of our Planet - Politiques
E3-1	14	Pratiques durables en ce qui concerne les océans et les mers	SFDR	Pas matériel pour Coty
E3-4	28(c)	Volume total d'eau recyclée et réutilisée	SFDR	Indicateurs liés à l'eau
E3-4	29	Consommation totale d'eau (m³) par chiffre d'affaires net - périmètre propre	SFDR	Indicateurs liés à l'eau
BIODIVERSITÉ (E4)				
ESRS 2 - IRO1 - E4	16(a) (i)	Liste des sites significatifs affectant la biodiversité	SFDR	Biodiversité - Notre stratégie et actions
ESRS 2 - IRO1 - E4	16(b)	Identification des impacts négatifs matériels sur les sols	SFDR	Pas matériel pour Coty
ESRS 2 - IRO1 - E4	16(c)	Opérations affectant les espèces menacées	SFDR	Pas matériel pour Coty
E4	24(b)	Politiques/pratiques agricoles durables	SFDR	Beauty of our Planet - Politiques
E4	24(c)	Politiques/pratiques durables relatives aux océans et mers	SFDR	Pas matériel pour Coty
E4	24(d)	Politiques de lutte contre la déforestation	SFDR	Beauty of our Planet - Politiques
UTILISATION DES RESSOURCES ET CIRCULARITÉ (E5)				
E5-5	37(d)	Déchets non recyclés	SFDR	Indicateurs liés à l'utilisation des ressources et à la circularité - Déchets
E5-5	39	Déchets dangereux	SFDR	Indicateurs liés à l'utilisation des ressources et à la circularité - Déchets
E5-5	39	Déchets radioactifs	SFDR	Indicateurs liés à l'utilisation des ressources et à la circularité - Déchets
PERSONNEL DE L'ENTREPRISE (S1)				
ESRS 2 - SBM3 - S1	14(f)	Risque de travail forcé	SFDR	Main-d'œuvre interne - Stratégie et actions
ESRS 2 - SBM3 - S1	14(g)	Risque d'exploitation d'enfants par le travail	SFDR	Main-d'œuvre interne - Stratégie et actions
S1-1	20	Engagements en matière de droits humains	SFDR	Beauty of our People - Nos politiques ; Dialogue et droits humains
S1-1	21	Politiques de diligence raisonnable sur les conventions fondamentales de l'OIT	Règlement sur les indices	Beauty of our People - Nos politiques
S1-1	22	Processus et mesures de prévention de la traite des êtres humains	SFDR	Pas matériel pour Coty
S1-1	23	Politique de prévention ou système de gestion des accidents du travail	SFDR	Santé et sécurité
S1-3	32(c)	Disposition d'un mécanisme de traitement des plaintes	SFDR	Dialogue et droits humains
S1-14	88(b-c)	Nombre et taux d'accidents du travail	SFDR, Règlement sur les indices	Indicateurs - Santé et sécurité
S1-14	88(e)	Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	SFDR	Indicateurs - Santé et sécurité
S1-16	97(a)	Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	SFDR, Règlement sur les indices	Indicateurs - Rémunération
S1-16	97(b)	Ratio de rémunération excessif du Directeur Général	SFDR	Indicateurs - Rémunération
S1-17	103 (a)	Cas de discrimination	SFDR	Indicateurs - Diversité
S1-17	104	Non-respect des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et des principes directeurs de l'OCDE	SFDR, règlement sur les indices de référence	Beauty of our People - Nos politiques

EXIGENCE DE PUBLICATION	POINT DE DONNÉE	INFORMATION	RÉFÉRENCE ACTES LÉGISLATIFS	SECTION / REMARQUES
TRAVAILLEURS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR (S2)				
ESRS 2 - SBM3 - S2	11	Risque important d'exploitation d'enfants par le travail ou de travail forcé dans la chaîne de valeur	SFDR	Travailleurs de la chaîne de valeur - Stratégie et actions
S2-1	17	Engagements en matière de droits humains	SFDR	Dialogue et droits humains - Respect et traitement des préoccupations
S2-1	17	Politiques relatives aux travailleurs de la chaîne de valeur	SFDR	Beauty of our People - Nos politiques
S2-1	19	Non-respect des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et des principes directeurs de l'OCDE	SFDR, Règlement sur les indices	Beauty of our People - Nos politiques
S2-1	19	Diligence raisonnable relative aux conventions de l'OIT	Règlement sur les indices	Beauty of our People - Nos politiques
S2-4	36	Problèmes et incidents en matière de droits de l'homme recensés en amont ou en aval de la chaîne de valeur	SFDR	Dialogue et droits humains - Respect et traitement des préoccupations
COMMUNAUTÉS AFFECTÉES (S3)				
S3-1	16	Engagements en matière de droits humains	SFDR	Pas matériel pour Coty
S3-1	17	Non-respect des Principes directeurs de l'ONU, de l'OIT ou de l'OCDE	SFDR, Règlement sur les indices	Pas matériel pour Coty
S3-4	36	Problèmes et incidents en matière de droits de l'homme	SFDR	Pas matériel pour Coty
CONSOmmATEURS ET UTILISATEURS FINALS (S4)				
S4-1	16	Politiques en matière de consommateurs et d'utilisateurs finals	SFDR	Beauty of our People - Nos politiques
S4-1	17	Non-respect des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et des principes directeurs de l'OCDE	SFDR, Règlement sur les indices	Dialogue et droits humains - Respect et traitement des préoccupations
S4-4	35	Problèmes et incidents en matière de droits de l'homme	SFDR	Dialogue et droits humains - Respect et traitement des préoccupations
CONDUITE DES AFFAIRES (G1)				
G1-1	10	Convention des Nations Unies contre la corruption	SFDR	Pas matériel pour Coty
G1-1	10(d)	Protection des lanceurs d'alerte	SFDR	Politiques de conduite des affaires
G1-4	24(a)	Amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	SFDR, Règlement sur les indices	Pas matériel pour Coty
G1-4	24(b)	Normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	SFDR	Pas matériel pour Coty

INDICE SASB

INDUSTRIE DES PRODUITS MÉNAGERS ET DE SOINS PERSONNELS

THÈME	CODE	INDICATEUR COMPTABLE	RÉPONSE / SECTION
GESTION DE L'EAU	CG-HP-140a.1	(1) Volume total d'eau prélevée et (2) volume total d'eau consommée, avec pourcentage de chacun dans les zones présentant un niveau de stress hydrique de base élevé ou extrêmement élevé	Indicateurs liés au changement climatique, p. 43
	CG-HP-140a.2	Description des risques liés à la gestion de l'eau et des stratégies et pratiques mises en œuvre pour les atténuer	Eau, p. 53
PRODUCT ENVIRONMENTAL, HEALTH, AND SAFETY PERFORMANCE	CG-HP-250a.1	Chiffre d'affaires généré par les produits contenant des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) au titre de REACH	Les choix d'ingrédients de Coty sont guidés par notre stratégie de sécurité chimique, fondée sur la conformité réglementaire, les préoccupations des consommateurs et l'anticipation des réglementations émergentes. Le chiffre d'affaires provenant de produits contenant des SVHC n'est pas actuellement suivi.
	CG-HP-250a.1	Chiffre d'affaires provenant de produits contenant des substances figurant sur la liste des produits chimiques candidats du DTSC de Californie	
	CG-HP-250a.3	Description du processus d'identification et de gestion des matériaux et produits chimiques émergents préoccupants	Pollution, p. 58 ; Santé et sécurité des produits, p. 98
	CG-HP-250a.4	Chiffre d'affaires généré par des produits conçus selon les principes de la chimie verte	La stratégie de Coty vise à éliminer les matériaux à forte intensité carbone, à trouver des alternatives et à recourir à la « Green Science » pour réduire l'impact sur les ressources. Le chiffre d'affaires généré par ces produits n'est pas actuellement suivi.
GESTION DU CYCLE DE VIE DES EMBALLAGES	CG-HP-410a.1	(1) Poids total des emballages, (2) pourcentage issu de matériaux recyclés ou renouvelables, et (3) pourcentage recyclable ou compostable	Coty publie des informations sur les emballages fabriqués à partir de matériaux recyclés ou renouvelables. Utilisation des ressources et circularité, p. 61 ; Indicateurs liés à l'utilisation des ressources et à la circularité, p. 71
	CG-HP-410a.2	Description des stratégies visant à réduire l'impact environnemental des emballages tout au long de leur cycle de vie	Utilisation des ressources et circularité, p. 1
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN HUILE DE PALME	CG-HP-430a.1	Quantité d'huile de palme achetée, pourcentage certifié via (1) les systèmes RSPO Book & Claim et Mass Balance, et (2) les systèmes RSPO Identity Preserved et Segregated	Biodiversité, p. 56
INDICATEURS D'ACTIVITÉS			
	CG-HP-000.B	Nombre des sites de production	Rapport FY25 Form 10-K , p. 29

INDICE DE CONTENU GRI

DÉCLARATION D'UTILISATION

Coty a communiqué les informations citées dans cet indice de contenu GRI pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025, en référence aux normes GRI.

Norme GRI 1 : Fondement 2021

NORME GRI	INDICATEUR	LOCALISATION / RÉFÉRENCE
GRI 2 : INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	2-1 Détails organisationnels	FY25 Form 10-K , pp. 1-2, 3, 29
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité	Notes Méthodologiques, p. 118
	2-3 Période de reporting, fréquence et point de contact	Notes Méthodologiques, p. 109
	2-4 Retraitements d'informations	Notes Méthodologiques, p. 118
	2-5 Vérification externe	Notes Méthodologiques, p. 109
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Introduction, p. 8 ; FY25 Form 10-K
	2-7 Employés	Indicateurs relatifs à le personnel de l'entreprise, p. 84
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance ESG et intégration dans les activités, pp. 12-17 ; Déclaration de procuration 2025
	2-10 Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé	Déclaration de procuration 2025 , p. 7
	2-11 Président de l'organe de gouvernance le plus élevé	Déclaration de procuration 2025 , p. 20
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision des impacts	Déclaration de procuration 2025 , p. 8 ; Gouvernance ESG et intégration dans les activités, p. 12
	2-13 Délégation de responsabilité pour la gestion des impacts	Gouvernance ESG et intégration dans les activités, p. 12
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance dans le reporting de durabilité	Gouvernance ESG et intégration dans les activités, p. 12 ; Déclaration de procuration 2025 , p. 8
	2-15 Conflits d'intérêts	Déclaration de procuration 2025 , p. 7
	2-19 Politiques de rémunération	Gouvernance ESG et intégration dans les activités, p. 12
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Déclaration de procuration 2025 , p. 24 ; Gouvernance ESG et intégration dans les activités, p. 12
	2-21 Ratio de rémunération annuelle totale	Indicateurs de rémunération, p. 85
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	La lettre de la Directrice Générale, p. 3
	2-23 Engagements politiques	Politiques Beauty of our People, p. 29 ; Politiques Beauty of our People, p. 75 ; Politiques de conduite des affaires, p. 106
	2-26 Mécanismes de conseil et de signalement	Politiques Beauty of our People, p. 29
	2-28 Associations professionnelles	Collaborations et partenariats, p. 25
	2-29 Approche d'engagement des parties prenantes	Engagement des parties prenantes, p. 21
	2-30 Conventions collectives	FY25 Form 10-K , p. 4

NORME GRI	INDICATEUR	LOCALISATION / RÉFÉRENCE
GRI 3 : THÈMES MATÉRIELS 2021	3-1 Processus d'identification des thèmes matériels	Définir ce qui compte, p. 18
	3-2 Liste des thèmes matériels	Définir ce qui compte, p. 18
	3-3 Gestion des thèmes matériels	Pour chaque approche de gestion, se référer aux sous-sections correspondantes du rapport
GRI 201 : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE 2016	201-1 Valeur économique directe créée et distribuée	FY25 Form 10-K , p. 35
	201-2 Impacts financiers, risques et opportunités liés au changement climatique	Notre évaluation des risques climatiques, p. 32
GRI 301 : MATIÈRES 2016	301-1 Matériaux utilisés (poids ou volume)	Utilisation des ressources et circularité, p. 61 ; Indicateurs liés à l'utilisation des ressources et à la circularité, p. 71
	301-2 Matériaux recyclés utilisés en entrée	Utilisation des ressources et circularité, p. 51 ; Indicateurs liés à l'utilisation des ressources et à la circularité, p. 71
GRI 302 : ÉNERGIE 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Changement climatique, p. 30 ; Indicateurs liés au changement climatique, p. 43
	302-4 Réduction de la consommation d'énergie	Changement climatique, p. 30
GRI 303 : EAU ET EFFLUENTS 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Eau, p. 53
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Eau, p. 53
	303-3 Prélèvements d'eau	Indicateurs liés à l'eau, p. 55
GRI 304 : BIODIVERSITÉ 2016	304-3 Habitats protégés ou restaurés	Biodiversité et écosystèmes, p. 56
	305-1 Émissions directes (Scope 1) de GES	Indicateurs liés au changement climatique, p. 44
GRI 305 : ÉMISSIONS 2016	305-2 Émissions indirectes d'énergie (Scope 2) de GES	Indicateurs liés au changement climatique, p. 44
	305-3 Autres émissions indirectes (Scope 3) de GES	Indicateurs liés au changement climatique, p. 44
	305-5 Réduction des émissions de GES	Changement climatique, p. 30
GRI 306 : DÉCHETS 2020	306-1 Production de déchets et impacts significatifs associés	Déchets, p. 69
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Déchets, p. 69
	306-3 Déchets générés	Indicateurs liés à l'utilisation des ressources et à la circularité, p. 71
	306-4 Déchets détournés de l'élimination	Déchets, p. 69 ; Indicateurs liés à la circularité, p. 71
	306-5 Déchets dirigés vers l'élimination	Déchets, p. 69 ; Indicateurs liés à la circularité, p. 71
GRI 401 : EMPLOI 2016	401-1 Nouvelles embauches et rotation du personnel	Coty suit le taux de rotation des employés ; Indicateurs relatifs au personnel de l'entreprise, p. 84

INDICE DE CONTENU GRI

NORME GRI	INDICATEUR	LOCALISATION / RÉFÉRENCE
GRI 403 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2018	403-1 Système de management de la santé et sécurité au travail	Santé et sécurité, p. 82
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	Santé et sécurité, p. 82
	403-3 Services de santé au travail	Santé et sécurité, p. 82
	403-4 Participation, consultation et communication des travailleurs sur la santé et la sécurité	Santé et sécurité, p. 82
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et sécurité	Santé et sécurité, p. 82
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Santé et sécurité, p. 82
	403-8 Travailleurs couverts par un système de management SST	Santé et sécurité, p. 82
	403-9 Accidents du travail	Santé et sécurité, p. 82 ; Indicateurs liés au personnel de l'entreprise, p. 84
	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Conditions de travail, p. 81 ; Indicateurs liés au personnel de l'entreprise, p. 84
GRI 404 : FORMATION ET ÉDUCATION 2016	404-2 Programmes de développement des compétences et d'aide à la reconversion	Conditions de travail, p. 81
GRI 405 : DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Gouvernance ESG et intégration dans les activités, p. 12 ; Indicateurs liés au personnel de l'entreprise, p. 84
	405-2 Ratio de la rémunération moyenne femmes/hommes	Indicateurs liés au personnel de l'entreprise, p. 84
GRI 408 : TRAVAIL DES ENFANTS 2016	408-1 Activités et fournisseurs présentant un risque significatif d'incidents de travail des enfants	Travailleurs de la chaîne de valeur, p. 86
GRI 409 : TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE 2016	409-1 Activités et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Travailleurs de la chaîne de valeur, p. 86
GRI 416 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS 2016	416-1 Évaluation des impacts des produits et services sur la santé et la sécurité	Santé et sécurité des produits, p. 98
GRI 417 : COMMERCIALISATION ET ÉTIQUETAGE 2016	417-1 Exigences relatives à l'information et à l'étiquetage des produits et services	Santé et sécurité des produits, p. 98

COTY